LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Dans les Laurentides
sur le chemin de Ste-Adèle à Ste-Marguerite
LE RESTAURANT Nicky
GRILLADES
FRUITS DE MER
Sortie 69 de l'autoroute Réservations: 1-228-2426

Vol. LXIX - No 133 Nébulosité variable et frais. Max. 19 Montréal, vendredi 9 juin 1978 Férie 25 CENTS

La taxe de vente

Une solution de Parizeau sera acceptée

par Lise Bissonnette

OTTAWA — Le ministre fédéral des Finances, M. Jean Chrétien, a indiqué hier à Ottawa qu'il trouverait certainement son bonheur dans l'une des deux solutions ultimes à la querelle de la taxe de vente, que lui avait fait parvenir tard la veille le ministre québécois, M. Jacques Parizeau.

Dès les premiers soupirs de soulagement poussés toutefois, on s'est bien rendu compte à Ottawa que le dossier ne saurait retourner immédiatement en filière et on attend avec inquiétude le prochain coup de poker dont menacent les adversaires de la capitale provinciale.

A la surprise générale, M. Parizeau a en effet proposé à M. Chrétien deux solutions déjà envisagées par Ottawa, dont l'une est exactement la copie des dispositions déjà contenues dans le projet de loi budgétaire à l'étude aux Communes, âprement vilipendé jusque là par l'ensemble des partis de l'Assemblée nationale du Québec et par tous les partis fédéraux d'opposition.

Dans sa missive datée du 7 juin, M. Parizeau demande d'abord que le fédéral lui remette $40 millions de dollars, qui correspondent à une contribution de 2% du coût de l'abolition de la taxe de vente québécoise sur quatre produits choisis, durant six mois, ce que M. Chrétien avait déjà accepté de faire depuis le début d'avril.

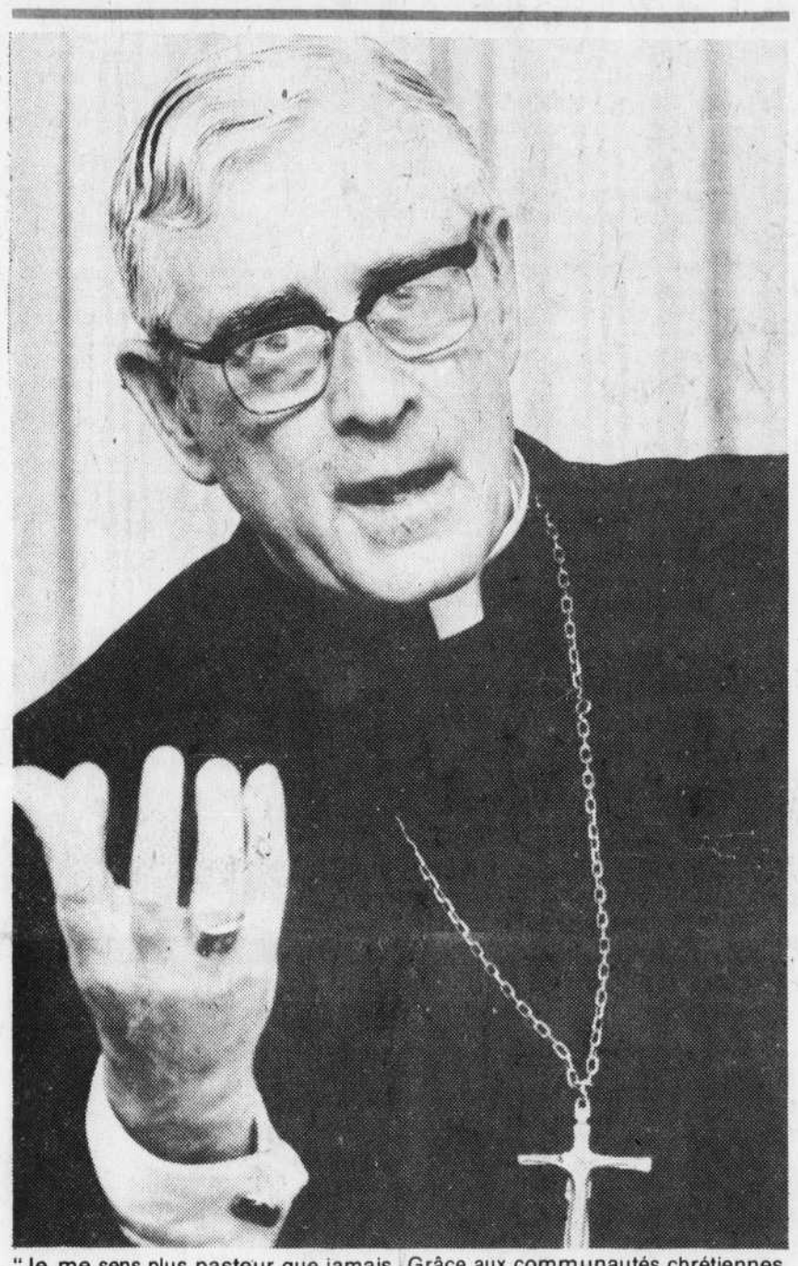
Pour le reste des sommes en litige, soit $186 millions, il renonce subitement à toute solution "de gouvernement à gouvernement", accepte que le versement soit fait directement aux contribuables, et laisse le ministre fédéral entièrement libre de le faire pour l'année fiscale 1977, ou pour l'année 1978.

Si Ottawa va de l'avant avec son projet de loi C-56, qui prévoit l'envoi immédiat d'un remboursement de $85 ou moins aux citoyens ayant payé de l'impôt en 1977, "le gouvernement du Québec prendra toutes dispositions utiles pour récupérer un montant global du même ordre que celui qui aurait été ainsi distribué au Québec par le gouvernement fédéral", d'écrire M. Parizeau, qui n'en dit pas plus long sur ses intentions.

A l'Assemblée nationale, hier matin, il laissait mystérieusement planer la menace d'une nouvelle trouvaille pour gagner la partie. Le gouvernement du Québec, disait-il, ira récupérer le magot "là où il l'entend et de la façon dont il l'entend". Autrement dit, il pourrait bien ne pas le reprendre des portefeuilles de ceux qui l'auront reçu d'Ottawa.

La deuxième solution tient à la fois d'une contre-proposition faite par M. Chrétien la semaine dernière, enrichie de précisions apportées par le leader libéral au Québec, M. Claude Ryan. Le gouvernement fédéral consentirait l'an prochain un abattement fiscal correspondant à $186 millions, et le Québec relèverait ses

Voir page 6 : Une solution



"Je me sens plus pasteur que jamais. Grâce aux communautés chrétiennes vivantes et évangélisatrices, c'est la majorité silencieuse croyante qui s'exprime". (Photo Jacques Grenier)

Mgr Paul Grégoire

Le printemps d'un renouveau

par Marie Laurier

Ils ne se comptent plus les textes que Monseigneur Paul Grégoire, archevêque de Montréal, a livrés au public, devant ce qu'il aime appeler les "communautés chrétiennes" religieuses et laïques.

Ce soir encore, au cours d'une célébration liturgique marquant le 10ème anniversaires de sa nomination comme archevêque de Montréal à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde — cette manifestation sera suivie d'une fête populaire au Bonaventure où tout le public est cordialement invité — il prononcera une homélie dans laquelle il fera le bilan de cette décennie. Mais il s'attardera surtout à exprimer sa gratitude à tous ceux qui ont appuyé ses initiatives — et elles sont nombreuses — de façon à illustrer ce qu'il constate être "le printemps d'un renouveau" dans la vie spirituelle de l'Église de Montréal.

Si Mgr Grégoire s'est exprimé devant tous les groupes de citoyens — les écoliers, les jeunes, les pauvres et les démunis qu'il appelle "ses amis", les prêtres, les communautés religieuses masculines et féminines — il a rarement accordé des entrevues à la presse préférant témoigner dans l'action et dans ses discours de son intérêt à l'endroit de ses diocésains.

Pour son 10ème anniversaire comme chef spirituel de Montréal — son 17ième d'épiscopat ayant été consacré évêque en 1961 — Mgr Grégoire qui créait en 1971 un service de presse qu'il voit comme un "instrument efficace entre les médias et l'archevêque" a consenti à recevoir LE DEVOIR et à développer pour nos lecteurs ce qui fait l'essentiel de ses préoccupations et de ses espérances.

C'est donc dans un climat d'extrême cordialité et de simplicité qu'il a tenu des propos de pasteur, de philosophe, d'humaniste en constante recherche d'une "juste image de l'Église". Tout au long de cet entretien d'une heure qui s'est déroulé hier dans son bureau de la rue Sherbrooke et en présence de M. l'abbé André Lamoureux, chef du service de presse, Mgr Grégoire nous est apparu comme un homme de foi extrêmement conscient de la lourdeur de sa tâche mais aussi profondément optimiste quant à l'avenir.

"Je vois l'annonce d'un printemps de renouveau spirituel, constate-t-il, quand nous lui demandons de faire un diagnostic de la santé de l'Église de Montréal. Je n'en veux pour preuve que les multiples rassemblements des communautés chrétiennes qui se tiennent dans les paroisses et ponctuent des occasions spéciales: la Fête-Dieu, la Saint-Jean, la messe charismale à la cathédrale, la fête du Christ-Roi, etc. Je réalise avec joie que la concertation des forces vives s'accentue chaque jour davantage: prêtres et laïcs y participent avec un enthousiasme digne des premiers temps de la chrétienté."

Mgr Grégoire reviendra souvent au cours de l'entrevue sur l'importance de ce retour en force des "rassemblements" de chrétiens, des fêtes qui s'organisent un peu partout et dans lesquelles il voit un désir profond de participation, de renouveau, de solidarité et de fraternité. Toutes ces manifestations de foi trouvent en lui un témoin attentif, un participant généreux, lui qui a signé un livre qu'il aime citer et qui s'intitule: "Ensemble annoncer Jésus-Christ" (chez Fides).

Ce document est le fruit d'une pensée et d'une action qui ont inspiré tout son pastorat: faire connaître Jésus-Christ et son message, établir toutes choses sur le fondement de l'Évangile. Il y lance un appel à ses diocésains en vue de constituer des communautés chrétiennes "vivantes et évangélisatrices".

Car Mgr Grégoire est avant tout un homme de foi qui se rappelle en l'évoquant cependant assez rapidement l'état de "confusion et de nébulosité" qui régnait dans le milieu en 1968, au moment où il acceptait de prendre la direction du plus grand diocèse du Canada. "Oui, dit-il, rien n'était facile. Les esprits étaient distraits, perturbés et remplis de confusion, tant chez les prêtres que chez les laïcs. Il y avait à ce moment de cruelles remises en question et la baisse de la pratique religieuse était inquiétante. L'Église avait à entreprendre un travail d'approfondissement de son activité pastorale et il s'agissait pour moi de tenir le gouvernail."

Ce que le prélat fit de façon exemplaire. Il se donna pour tâche d'encadrer les prêtres et les laïcs, d'être à l'écoute de leurs problèmes, de mettre sur pied des programmes d'action qu'il suit de très près. Il parla alors de redonner à l'Église "sa juste image" et à ce sujet il s'explique: "Ce n'était pas là une plainte mais une constatation. Je voulais intégrer TOUS les citoyens dans un esprit de fraternité et prouver que l'Église fait une place à quiconque veut vivre selon les grands principes évangéliques."

Les conclusions des travaux du dernier synode romain promulguées le 8 décembre 1975 allaient "clarifier" les objectifs très précis qu'il avait lui-même défendus et le confirmer dans cette idée de créer des "communautés chrétiennes vivantes et évangélisatrices". Aujourd'hui, il constate avec bonheur que cette formule à laquelle les fidèles adhèrent de plus en plus est aussi de nature à séduire plusieurs parmi ceux qui s'étaient éloignés de la pratique religieuse.

Chaque initiative prise par des groupes de laïcs pour vivifier ce nouvel esprit de renouveau spirituel trouve en Mgr Grégoire un interlocuteur enthousiaste. À titre d'exemple, il mentionne le mouvement du Renouement conjugal qui s'occupe de la promotion du couple chrétien et apporte une contribution à la pérennité

Voir page 6 : Le printemps

AU SOMMAIRE

■ Nombreuse anomalies mais peu d'amiantose chez les travailleurs —page 2

■ Le livre blanc sur la culture: un éditorial de Michel Roy

■ Quand la Californie passe aux rebelles: un commentaire de J.-C. Leclerc —page 4

■ Fabien Roy dépose un projet de loi sur l'autodétermination —page 7

■ La GRC a classé en 1972 un rapport sur ses illégalités —page 16

■ L'actif des Caisses d'établissement a doublé en trois ans —page 27

Le Soleil: le retour est proche

QUEBEC (PC) — C'est dans une proportion de 57,7% que l'assemblée générale des membres du syndicat des journalistes du Soleil a accepté hier "l'hypothèse de règlement" du conflit consentie par la partie patronale et recommandée par le comité syndical de négociation et l'exécutif du syndicat.

Ce qui ne signifie cependant pas que la grève est terminée, puisque les parties devront maintenant s'entendre sur un protocole de retour au travail. Et les journalistes ont résolu hier de ne pas négocier ce protocole avant que Le Soleil en soit arrivé à une entente avec le syndicat des 30 employés de soutien à la rédaction.

Les employés de soutien à la rédaction comme les journalistes, sont en grève depuis le 30 août dernier.

Le projet de convention soumis et ratifié hier est le fruit des concessions faites de part et d'autre lors des négociatioons entreprises à la suite de la commission parlementaire ad hoc du 17 mai dernier, et à l'issue de laquelle la partie patronale avait accepté de reprendre les pourparlers. Les députés Guy Chevrette et Guy Bisaillon y ont eu une part très active, et leur présence "en coulisse" a vraiment permis un déblocage du litige, a déclaré hier un porte-parole du comité syndical de négociation.

Le comité de négociation a toutefois admis hier devant l'assemblée générale que 70 pour cent du rapport du médiateur Raymond Leboeuf comportait des gains majeurs pour les syndiqués. Ce rapport fut cependant rejeté par le syndicat des journalistes.

Même après 10 mois de grève, c'est avec peu d'enthousiasme, comme l'ont témoigné les résultats du vote secret (41.2 pour cent contre) que les journalistes ont résolu d'accepter le projet de contrat de travail soumis. La majorité d'entre eux exprimèrent l'avis qu'il ne fallait pas crier victoire et que les concessions syndicales sont très importantes sur plusieurs points majeurs: plancher

Voir page 6 : Le conflit

Le vérificateur et l'OCQ

Les irrégularités sont connues depuis 76

par Louis-Gilles Francoeur

Le vérificateur général du Québec était au courant depuis la fin de 1976 de plusieurs des irrégularités qui avaient cours à l'Office de la construction du Québec, tout comme les comptables de la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré et Associés, chargés de la préparation des états financiers trimestriels "certifiés conformes" de l'OCQ.

Pourtant, le vérificateur général de la province n'a jamais fait mention officiellement de ces irrégularités dans le rapport qu'il dépose chaque année à l'Assemblée nationale.

Le directeur du bureau montréalais du vérificateur, M. Marcel Lagarde, a déclaré hier: "Je ne peux pas nier" avoir pris connaissance à l'époque de certaines irrégularités rapportées récemment par LE DEVOIR. M. Lagarde dirigeait la première équipe de vérificateurs qui s'est présentée à l'été 1976 à l'OCQ.

A la question: "En avez-vous parlé au vérificateur lui-même." M. Gérard Larose, M. Lagarde a répondu: "Ah, certainement".

Le directeur du bureau montréalais a ensuite expliqué que les rapports produits dans le cadre du mandat de 1976 devaient s'attacher d'abord "aux principes" comptables les plus susceptibles d'avoir une action déterminante sur l'actif de $600 millions en cause, quitte à laisser de côté des "matérialités" de l'ordre de "$2,000", qui peuvent néanmoins, ajoute-t-il, devenir "importantes" dans un autre contexte.

Ces questions somme toute secondaires auraient pu "atténuer l'importance" des recommandations de portée plus générale, a expliqué M. Lagarde.

D'autre part, des sources généralement bien informées ont rapporté au DEVOIR que les comptables de la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré et Associés n'auraient pas rapporté dans leurs rapports officiels certaines des trouvailles des enquêteurs en place.

Les services de cette firme ont été retenus par la direction de l'OCQ en vertu de la résolution 0-75122 à tittre de "vérificateur externe", le 18 décembre 1975. Ce faisant, les trois membres de l'OCQ se référaient à l'argicle 1k) de la Loi 47, qui prévoit que "L'Office doit transmettre au Comité (conjoint) un rapport trimestriel certifié conforme par un comptable agréé résidant au Québec de toutes les sommes qu'il a perçues et de leur emploi."

L'article précédent de la même loi spécifie de son côté que "Les comptes de l'Office sont vérifiés par le vérificateur général une fois l'an".

Néanmoins, le 14 juin 1976, le vérificateur général de la province, M. Gérard Larose, dans un mandat portant le numéro 66006E, ordonnait au directeur du district métropolitain, M. Lagarde, "d'assister Raymond, Chabot, Martin, Paré et Associés dans leur vérification trimestrielle".

M. Larose ordonne en outre à M. Lagarde de "se former une opinion sur les états financiers du 31 décembre 1976 en vue d'émettre un rapport de vérification conjoint" avec la firme de comptables à contrat avec l'OCQ.

Le but du travail, précise le document obtenu par Le DEVOIR, est de "participer" à la vérification des comptes de l'Office. On y précise en outre que "la vérifi-

Voir page 6 : Les irrégularités

Le vérificateur aura les pouvoirs d'une commission

Le Conseil des ministres a chargé le Vérificateur général du Québec, M. Gérard Larose, de "vérifier l'administration" des comptes de l'Office de la construction du Québec.

Le Vérificateur général aura, en vertu du mandat qui lui est confié et de sa loi constitutive, les pouvoirs d'une commission d'enquête.

Ces décisions ont été communiquées hier à l'Assemblée nationale par le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, qui a déposé au profit des députés le nouvel arrêté en conseil 1796-78.

Plus précisément, le vérificateur de la province devra "vérifier l'administration des régimes d'avantages sociaux des tra-

Voir page 6 : Le vérificateur

—L'Argentine en état de choc—

3) Les vieux démons

par
Jean-Pierre Clerc
envoyé spécial du MONDE

Dans deux articles, le correspondant du MONDE a décrit l'atmosphère qui régnait à Buenos Aires à la veille de la Coupe du Monde du football. Il a apporté des précisions recueillies sur place en ce qui concerne la répression menée par le régime militaire, et analysé "l'engrenage" qui a conduit à la situation actuelle.

BUENOS AIRES — On se dit qu'il est naïf, ou aveugle, cet entêtement à vouloir distinguer entre les militaires "durs" et les autres, entre les "faucons" et les "colombes". Y aurait-il donc "de bons et de mauvais assassins", pour reprendre le mot d'un responsable socialiste français?

Pourtant, il faut se faire une raison: en Argentine, ce distingo est dans tous les esprits, dans toutes les bouches. Hommes politiques, syndicalistes, responsables d'organisations humanitaires, observateurs s'y réfèrent comme à la chose la plus évidente. Ainsi, nul ne prend à la légère cette question qui, de loin, semble futile: qui, dans les prochaines semaines, succédera au général Videla comme commandant en chef de l'armée de terre? Le général Viola, qui passe pour lui être très lié? Alors, on respire! Suarez Mason, commandant la région de Buenos-Aires? L'interlocuteur pâlit! Le général Menendez, commandant la région de Cordoba? La façon dont cet officier a "remis de l'ordre" dans la seconde ville du pays en fait un homme très redouté...

"Pour ce qui est du passé, nous n'avons aucun doute: du premier officier d'état-major au dernier sous-lieutenant sur le terrain, du marin au fantassin, il n'y a pas un seul militaire qui n'ait été en complet accord avec la répression qui vient d'avoir lieu", nous explique un homme politique. "Et je ne crois pas, moi non plus, qu'il y ait de bons et de mauvais assassins. Mais il y a ceux qui veulent faire de l'assassinat un mode de gouvernement ordinaire, et il y a les autres. Pour nous qui avons décidé de vivre en Argentine quoi qu'il arrive, ce sont là des "détails" dont nous sommes bien obligés de tenir compte".

Peut-être y a-t-il une autre explication, plus prosaïque, à ce souci des civils de distinguer entre le bon grain et l'ivraie militaires: depuis cinquante ans, l'intervention des forces armées dans la vie politique du pays a été si constante que les citoyens finissent par se dire qu'il faut s'en accommoder. Le premier souci de chacun est donc de choisir, parmi les éventuels interlocuteurs étoilés, celui qui lui paraît convenir le mieux, ou le moins mal, à ses intérêts, à ceux de son parti de son syndi-

Voir page 6 : L'Argentine

Rôtisserie
Au Poulet Doré
340 est, rue
Sainte-Catherine
près de Saint-Denis
288-2441


chez VITO
RISTORANTE
Mecca gastronomica
Centre Gastronomique
735-3623
5412 Côte des Neiges
Montréal

À SURVEILLER

Le dimanche, 11 juin

À l'hôtel Québec Hilton s'ouvre le congrès provincial de l'Ordre des comptables agréés du Québec. Le discours inaugural sera prononcé par M. Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec.

●

Pour célébrer la consécration de la Cathédrale grecque orthodoxe de St-Georges, la Communauté hellénique de Montréal donne un banquet au Grand Salon de l'hôtel Reine Elisabeth à compter de 19 h. Outre la consécration de la Cathédrale qui se fera entre 10 h et 12 h, il y aura à 16 h 30 au Vélodrome, parc olympique une démonstration de gymnastique par l'École socrate.

●

On peut encore visiter ce dimanche, l'exposition de l'artiste Michel Delage à l'atelier 1225, 1225, rue Hôtel-de-Ville. L'exposition a pour thème la pollution de l'eau et les visiteurs pourront goûter à l'eau de source Aquabec qui commandite l'exposition.

●

Au Château Laurier d'Ottawa s'ouvre la 18ème conférence internationale de l'Association nucléaire canadienne.

●

Pour célébrer la fondation de la communauté syrienne catholique de Montréal, Mgr Paul Grégoire présidera la messe à 14 h en l'église Notre-Dame-des-Neiges.

●

C'est ce dimanche, l'ouverture du Manoir Marc Aurèle Fortin, situé sur les rives de la rivière des Mille-Iles à Sainte-Rose à 14 h. Les Lavallois sont cordialement invités à cette cérémonie d'ouverture et à visiter les nouveaux locaux réservés pour les personnes de 50 ans et plus.

●

Sauvons-Montréal offre encore cet été des tours guidés des quartiers. Les tours guidés à pied, qui durent à peu près deux heures, sont conçus pour être récréatifs aussi bien qu'instructifs. Le départ à lieu ce dimanche à 14 h à la station de métro de la Place Victoria.

Le lundi, 12 juin

La Société canadienne de la Croix-Rouge tiendra ce lundi ses collectes itinérantes à la salle paroissiale de l'église Notre-Dame, 426, rue St-Sulpice de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30; à Huntingdon, à la Légion canadienne, Chemin Fairview, de 15 h à 17 h et de 18 h 30 à 21 h; et à l'hôpital Jean-Talon de Montréal, 1365 est, rue Jean-Talon, de 9 à 16 h.

●

De 13 h 30 à 20 h, ce lundi, de même que mardi et mercredi de cette semaine, il y aura inscription au projet Action communautaire Saint-Louis, aux Ateliers d'éducation populaire, 350, rue Boucher.

●

Il faut prendre note que la première Kino Marche du midi, organisée par Kino-Québec (Montréal) a été reportée à ce mardi midi. Rendez-vous à la Place Ville-Marie pour 1,53 km de santé.

Le mardi, 13 juin

Il y aura audience publique de la Commission des transports du Québec à Rouyn, pour la région 8, dans la grande salle du Palais de justice, 2, avenue du Palais. C'est à 20 h.

●

À l'hôtel Windsor, salle Prince de Galles, de 8 h 30 à 16 h 30, il y aura colloque sur les grèves et conflits de travail.

Le Bazar du Centre d'information et de référence pour femmes aura lieu ce mardi de même que ce mercredi, au 3585, rue St-Urbain. Tout est en vente à 10 cents. Ouvert de 10 h à midi pour les personnes âgées; de midi à 18 h pour tous.

Le mercredi, 14 juin

La Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec tiendra son congrès annuel à l'hôtel Wellington de Sherbrooke.

●

L'Association de la construction de Montréal et du Québec organise un atelier d'une durée de trois heures sur l'utilisation du système métrique dans l'industrie de la construction. Cet atelier se tiendra à l'ACMQ (Salle des plans), 4970 Place de la Savane, Montréal, de 19 à 22 h.

●

La Communauté sépharade du Québec et ses agences affiliées vous invitent à une causerie de Me Jean Drapeau, à 20 h à l'Institut de Psychiatrie Communautaire et Familiale, 4333, Côte Ste-Catherine.

●

Il y aura spectacle de ballet-jazz par la troupe de Ballet-Jazz Francine Gélinas, à 21 h 30 au Club Capital, 1225, rue Mansfield.

Le jeudi, 15 juin

Le Groupement québécois d'entreprises Inc. organise une rencontre qui a pour thème "Comment financier votre entreprise?" Les dirigeants de la PME pourront rencontrer les dirigeants des grandes banques et des organismes financiers. C'est au Holiday Inn de Longueuil, de 8 h 30 à 18 h.

●

La Chambre de commerce du district de Montréal ouvre son 28ème congrès annuel au Mont Tremblant Lodge. Le thème: L'Etat: limites et directions .

●

À 19 h, au pavillon de la médecine de l'Université d'Ottawa, s'ouvre un Colloque sur "la participation du public à la justice pénale".

Le vendredi, 16 juin

Les membres de la CSN et de la CEQ sont invités à venir manifester devant l'Assemblée nationale afin de protester contre l'utilisation des injonctions dans les conflits de travail. La manifestation partira du 155, boulevard Charest à Québec à 19 h 30.

●

Le paysage du loisir sera le thème du congrès de l'Association des Architectes paysagistes du Québec dont le congrès 78 s'ouvre à l'hôtel de l'Institut, 3535, rue St-Denis.

Le samedi, 17 juin

Il y aura réunion des familles Landry à St-Jacques de Montcalm. C'est à 14 h à l'École St-Louis-de-France.

●

Le Marché du samedi à Sutton se tiendra de 11 h à 16 h 30.

●

Francine Gélinas et ses élèves présenteront leur spectacle annuel de chant et ballet-jazz au Cégep du Vieux-Montréal, 255 est, rue Ontario, à 20 h de même que le lendemain à 14 h.

Nombreuses anomalies pulmonaires décelées, mais peu d'amiantose chez les travailleurs

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Moins de 3% des travailleurs québécois de l'amiante sont atteints d'amiantose. Par contre, 38% de ceux qui ont subi une exposition de plus de 40 ans à cette fibre montrent des anomalies pulmonaires reliées à cette grave maladie industrielle.

Telles sont, pour l'essentiel, les deux grandes conclusions d'un rapport spécial préparé sur cette question par la Commission des accidents du Travail et rendu public hier, à l'Assemblée nationale, par le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, après que Radio-Canada en eût dévoilé les grandes lignes il y a quelques jours.

Ce rapport, qui a été préparé par le comité sur l'amiantose de la CAT, comité présidé par le Dr Jacques Gogoux, fait état des résultats d'examens radiologiques effectués, entre octobre 75 et décembre 76, auprès de 6,785 travailleurs de l'amiante, tant dans les mines que dans les moulins à l'emploi de toutes les compagnies oeuvrant au Québec.

Il ressort de ces examens et de leur vérification ultérieure par les divers comités de pneumoconiose que seulement 161 de ces 6,785 travailleurs, soit 2,37% sont atteints d'amiantose.

Cependant, 1,412 de ces travailleurs, soit 21%, ont présenté des radiographies pulmonaires anormales. De ce groupe, 435 ont été retenus comme des cas d'amiantose présumée.

Il est important de noter que ces 435 cas se rencontraient à peu près exclusivement chez les travailleurs qui ont subi une exposition de plus de 20 ans à la fibre, alors que 38% des travailleurs ayant subi une exposition de plus de 40 ans présentaient des anomalies pulmonaires reliées à l'amiantose.

Toutefois, après plus ample vérification, il a été démontré que 161 travailleurs, soit une partie très infime de l'ensemble de la population analysée, étaient atteints de cette maladie qui a fait couler tant d'encre depuis quelques années.

Ces données contredisent assez nettement un rapport-choc produit en 1975 par l'équipe du Dr. Silikov, du Mont-Sinaï, et qui dévoilait que plus de 65% des travailleurs de l'amiante étaient atteints d'amiantose.

Ce rapport, qui avait été commandé par la CSN, était, on s'en souviendra, au coeur de la longue grève qui frappa cette industrie au cours de 1975.

Interrogé hier sur les raisons permettant d'expliquer le fossé qui sépare les deux rapports, le Dr Gogoux a expliqué que l'étude du Dr Silikov n'avait duré que 5 jours, en comparaison de plus d'un an pour la sienne, et qu'elle n'avait porté que sur les travailleurs ayant plus de 20 ans d'exposition à la fibre, voire même chez ceux qui étaient retraités ou déjà reconnus amiantosés.

Le Dr Gogoux a de plus expliqué que l'évaluation de son comité se limitait à trois signes pulmonaires jugés pertinents pour évaluer la présence de cette maladie, soit les râles secs, l'essoufflement et l'hippocratisme digital, éliminant ainsi d'autres signes, telles les toux ou douleurs thoraciques.

De son côté, M. Johnson, qui est lui-même médecin, n'a pas mis en doute les résultats de cette étude menée par la CAT à la suite d'une demande du gouvernement Bourassa, mais il a bien tenu à en limiter la portée.

"Cette étude, a-t-il dit, se contente d'observer une situation donnée à un moment donné. Elle ne répond pas à la question de savoir quel est l'effet de l'exposition prolongée à la fibre d'amiante sur les travailleurs.

De plus, ajoute le ministre, l'étude ne donne aucune réponse à diverses questions telles le taux admissible d'exposition à l'amiante, la relation, tabac-amiantose, amiante-cancer, etc.

Aussi, dit M. Johnson, qui s'était fait accompagner pour la circonstance de son collègue des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé, le gouvernement n'a pas du tout l'intention de réduire ses efforts pour combattre cette maladie et améliorer les normes de protection de la santé de ces travailleurs.

Certaines de ces normes — telles celles fixant à 2 fibres par centimètre-cube d'air le degré acceptable de poussière d'amiante dans les mines et les moulins — sont contenues dans la loi 52, tandis que d'autres seront connues au moment du dépôt toujours attendu du livre blanc sur la santé et la sécurité des travailleurs, actuellement en préparation chez le ministre d'État, M. Pierre Marois.

Aspirateur océanique

À Portsmouth, la Marine Britannique se sert d'une nouvelle méthode pour nettoyer les eaux lors de la présence d'une nappe d'huile. Comme on sait, jusqu'à présent la façon de nettoyer l'eaux lorsqu'il y avait une fuite d'huile était de verser une sorte de détergent sur la nappe. Malheureusement quand on se sert de cette méthode, appelée "application dispersante", l'huile est complètement perdue. Maintenant ces habiles marins travaillent à une nouvelle invention qui leur permettra de récupérer et revendre l'huile qu'ils enlèvent de l'océan. Cet appareil effleure la mer enlevant l'huile aussi vite que possible, et prenant en même temps aussi peu d'eau que possible. Il sépare ensuite l'huile et retourne l'eau à la mer. Ces appareils seront probablement construits par les petits chantiers marins et devraient s'affirmer très populaires dans les nombreux pays qui ont des problèmes de pollution par l'huile.

Le livre blanc, un coup de trompette, dit le PLQ

QUÉBEC — Le livre blanc sur la culture que le gouvernement vient de déposer à l'Assemblée nationale constitue "un grand coup de trompette nationaliste destiné à fouetter l'ardeur des troupes péquistes à l'approche de la campagne référendaire".

C'est du moins l'opinion préliminaire exprimée hier par les députés libéraux, Mme Thérèse Lavoie-Roux et M. John Ciaccia, respectivement porte-parole libéral pour les francophones et pour les anglophones en matière de culture.

"On y propose de protéger la collectivité contre les individus qui la composent" ont dit les députés.

Il faudra d'une part être très vigilant afin d'évaluer dans quelle mesure l'État viendra se substituer aux individus dans les choix qui devraient demeurer leur prérogative stricte. D'autre part, le document est loin des véritables préoccupations populaires. Il n'est "pas précis et rétrograde sous plusieurs aspects".

Selon les représentants de l'opposition officielle, il se dégage de ce livre blanc une prospective globalisante qui dilue considérablement l'examen d'avenues concrètes de solution aux nombreux problèmes qui y sont soulevés.

Le volume premier, ont ajouté les députés libéraux, établit que les politiques du passé n'étaient marquées qu'au sceau du nationalisme consacré par un État indépendant. Il s'agit donc d'un document qui présuppose une adhésion aux vues de ce parti, mais qui d'autre part, se situe dans la logique et le dogmatisme de ce gouvernement depuis qu'il a accédé au pouvoir. De plus, l'approche gouvernementale est basée sur l'hypothèse qu'un progrès décisif est accompli du moment où on substitue le souci des manières de vivre à une vision étroite de la culture conçue comme un monde à part de la vie sociale. Or, dans la mesure où cette philosophie va déboucher sur des actes administratifs ou législatifs, il faudra être très vigilant afin d'évaluer dans quelle mesure l'État viendrait se substituer aux individus dans les choix qui devraient demeurer leur prérogative stricte.

Quant au deuxième volume, l'opposition officielle estime qu'il s'agit là d'un document qui est loin des véritables préoccupations populaires et en outre beaucoup plus loin de ces préoccupations que ne l'était le livre vert sur la politique culturelle du gouvernement précédent. En plus, il n'est pas précis, pas concret et même rétrograde sous plusieurs aspects. En somme, un grand coup de trompette nationaliste destiné à fouetter l'ardeur des troupes à l'approche de la campagne référendaire.

D'autre part, le Livre blanc ne fait aucune nuance sur les activités fédérales en matière culturelle, décrétant qu'il n'y a rien de bon dans ce qu'il fait, d'autant plus qu'on ne lui reconnaît aucune légitimité dans ce domaine.

Le Livre blanc contient aussi plusieurs déclarations d'intention qu'il serait difficile de critiquer (motherhood statements). Par exemple, certaines propositions se situent exactement dans la ligne des recommandations du livre vert de M. Jean-Paul L'allier et sont aussi acceptables aujourd'hui qu'elles l'étaient alors.

Les représentants de l'opposition concluent qu'il s'agit là d'un élément important du coup d'envoi de la campagne référendaire par lequel on tente de démontrer que le Québécois est vulnérable et fragile mais qu'il peut dormir tranquille (et surtout dormir) car son État veille sur lui et prend les choses en mains.

ATTACHEZ VOS CEINTURES POUR LA SECURITE



L'Opposition veut tout savoir avant la tenue du référendum

QUÉBEC (PC) — L'Opposition libérale à l'Assemblée nationale a tenté désespérément hier en commission parlementaire d'obliger le gouvernement péquiste du premier ministre, M. René Lévesque, à définir clairement son projet de souveraineté-association trois mois au moins avant la tenue du référendum.

En effet, le député de Marguerite-Bourgeoys qui, avec ses collègues Jean-Noël Lavoie et John Ciaccia, représente les parlementaires libéraux en commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi sur les référendums populaires, a fait motion d'amendement au projet de façon à y inclure une disposition qui indique: "Il doit s'être écoulé un délai d'au moins trois mois entre le moment où le gouvernement a déposé à l'Assemblée nationale un document définissant clairement son option constitutionnelle et le jour fixé pour l'émission du bref référendaire".

La disposition proposée par le député libéral précise même les informations que le gouvernement serait tenu de fournir avant la tenue du référendum.

Le document devrait "établir si l'option constitutionnelle proposée par le gouvernement comporte pour le Québec, son retrait définitif de l'ensemble fédéral canadien et son accession à l'indépendance".

Outre cela, le gouvernement devrait préciser si les Québécois:

- perdraient leur citoyenneté canadienne;
- abandonneraient leurs droits de suffrages au fédéral;
- renonceraient à leurs droits devant les tribunaux du pays;
- seraient inhabiles à la fonction publique fédérale.

Un des porte-parole de la majorité péquiste, M. Claude Vaillancourt, député de Jonquière, qui agit sur les questions de procédures dans ce débat, a soutenu que la proposition du député de Marguerite-Bourgeoys est irrecevable.

Ses arguments étaient les suivants: d'abord parce qu'il serait interdit, étant entendu que le projet de loi a été voté en principe, d'y introduire des dispositions relatives à un référendum en particulier, puisque la mesure législative est une loi-cadre, ensuite que les règles parlementaires interdisent à un simple député de faire débattre une proposition qui aurait pour effet d'entraîner une dépense d'argent.

Du côté de l'opposition libérale, on a cité des cas où des législations-cadres contiennent tout de même des dispositions particulières. C'est le cas, a expliqué M. Lalonde, du code des professions.

Le président de la commission, M. Michel Clair, a à toutes fins utiles accueilli les arguments de la majorité, puisque la motion d'amendement du député de Marguerite-Bourgeoys n'a pu être débattue, en tout cas pas en entier.

La justice en Nouvelle-France

Comment fonctionnait l'appareil judiciaire et, en particulier,la procédure inquisitoire en Nouvelle-France au XVIIIe siècle? C'est ce que nous apprend André Lachance, directeur du département d'Histoire de l'Université de Sherbrooke, dans un livre qui vient de paraître aux Presses de l'université Laval, *La Justice criminelle du roi au Canada au XVIIIe siècle* (202 pages, $10.75).

L'auteur présente d'abord les tribunaux criminels, leur établissement, leur juridiction, leur fonctionnement, les officiers de justice criminelle, depuis le conseiller du Conseil supérieur jusqu'au bourreau, et enfin les prisons. Son exposé sur les officiers de justice comporte une étude sociale du plus grand intérêt sur cette classe de la société canadienne de l'époque.

Il nous montre ensuite le déroulement d'un procès, en confrontant la réalité révélée par les archives avec les règles juridiques posées par les textes législatifs et notamment l'ordonnance criminelle d'août 1670. Et le livre se termine avec un tableau des peines prononcées par les tribunaux, de la condition des coupables et de la nature des crimes.

Fiducie du Québec
9 1/2
DÉPÔTS GARANTIS
4,5 ans, intérêt annuel
dépôt initial minimum
$1,000
Pour information
Fiducie du Québec
Complexe Desjardins
(514) 281-8840
extérieur sans frais
1-800-361-6840
Taux sujet à changement sans préavis
desjardins
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

CARON LIBRAIRE
ACHAT ET VENTE DES LIVRES USAGÉS ET ANCIENS
Prix honnêtes
La librairie à fréquenter
251 Ste-Catherine E.

DESJARDINS
Depuis 1892
La cuisine minceur
chez Desjardins,
vous la dégusterez sans complexes.
Menu du jour
La soupe aux tomates fraîches
Les filets de sole velouté Minceur
La mousse aux fraises
$6.25
1175, rue Mackay
Réservations: 866-9741

Achetez votre maison en toute quiétude.

Lorsqu'il s'agit de dénicher la maison rêvée, nombreuses sont les embûches qui guettent l'acheteur.

Voilà pourquoi un si grand nombre de gens, à la grandeur du Canada, comptent sur un agent du Trust Royal lorsqu'il s'agit de trouver la propriété qui leur convient.

Le Trust Royal vous offre un vaste personnel d'experts, pour qui le domaine de l'immobilier n'a plus de secrets. Ils connaissent les propriétés disponibles et les agréments du quartier. Ils vous diront si le prix de la propriété est raisonnable. Ils vous conseilleront quant à la meilleure formule de financement et se chargeront de régler tous les détails qu'entraîne de nos jours une telle transaction.

Ne tardez pas à communiquer avec nous — nous sommes là pour assurer votre quiétude.



IMMEUBLES
Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

LE DEVOIR

Montréal, vendredi 9 juin 1978

PAGE 3

Une meilleure façon de payer.
1968-1978 comcheq payroll service
VANCOUVER · CALGARY · EDMONTON · WINNIPEG · TORONTO · MONTREAL
MONTRÉAL : PLACE BONAVENTURE - Tél.: 866-3894

C. Plywood: Québec enquêtera sur l'attitude de la police

La Commission de police du Québec enquêtera sur l'attitude de la police lors de la manifestation de mercredi à la Commonwealth Plywood. C'est ce qu'a révélé hier à l'Assemblée nationale le ministre de la Justice du Québec M. Marc André Bédard.

M. Bédard, qui répondait aux questions du député de Marguerite-Bourgeois, M. Fernand Lalonde, a déclaré qu'il se posait des questions à la suite du rapport de police qui lui a été transmis.

"Bien que la Sûreté du Québec n'ait pas autorisé les policiers de Sainte-Thérèse à utiliser des gaz, a précisé le ministre, il faut faire la lumière sur ce dossier."

"L'usage des gaz ne devrait être qu'un moyen de dernier recours." Ce n'était pas le cas à Sainte-Thérèse, a-t-il ajouté.

La CSN, de son côté, dénonçait hier par le truchement de son organe officiel, "Le Travail", la "collusion" entre certains membres du gouvernement Trudeau et la Commonwealth Plywood.

Le journal reproduit, pour étayer ses affirmations, des copies de lettres échangées entre le député de Terrebonne aux Communes, M. J. Roland Comtois, et le président et propriétaire de la Commonwealth, M. W.P. Caine.

LE DEVOIR possède également copie de ces lettres, à partir desquelles il poursuivait déjà ses vérifications.

Voici les faits tels qu'ils se sont succédés en 1973, 1974 et 1978;

- Le 10 avril 1973, un incendie "curieux", selon certains, dévaste la Commonwealth.
- Les assurances paient $3.5 millions des $4.5 millions nécessaires à la reconstruction de l'usine.
- Pour recueillir le million qui manque, M. Caine demande notamment une subvention de près de $500,000 au MEER, alors dirigé par M. Don Jamieson.
- A la même période, il contribue à la caisse électorale de M. Comtois.
- En mai 1973, M. Comtois le remercie de sa générosité et l'assure qu'il est "de ce groupe très sélect d'amis grâce à qui je peux démocratiser ma campagne". Suit cette petite note manuscrite;" je suis de très près votre dossier au bureau de Don Jamieson".
- En septembre 1973, première pelletée de terre à la nouvelle usine de la Commonwealth en présence de M. Jamieson. Peu de temps après, le MEER confirme sa subvention de $492,000.
- Mars 1974, M. Caine fait parvenir une contribution de $400,000 à la caisse de M. Comtois, à l'occasion d'un cocktail-bénéfice.
- En 1978, le MEER refuse une subvention au principal concurrent de Commonwealth, VOP Mfg. de Lachute, qui doit fermer ses portes.

"Dernier cadeau du fédéral à Commonwealth", commente la CSN, qui souligne que cette entreprise a profité de toutes les largesses gouvernementales tout en maintenant des positions rigides face à ses employés syndiqués.

Après l'affrontement de mercredi, le congrès de la CSN a convenu de tenir ce matin une nouvelle manifestation d'appui aux travailleurs de la Commonwealth Plywood.

Les manifestants seront encadrés solidement et on estime qu'il faudra une certaine force pour contenir les syndiqués indignés, par ces événements et les révélations du journal "le Travail".

"Toutes les mesures ont été prises, selon le ministre de la Justice, pour assurer que tout se déroule sans violence."

Entre-temps, les témoignages d'appui ont commencé à affluer à la CSN.

MM. Louis Laberge et Fernand Daoust, président et secrétaire général de la FTQ, ont accordé leur appui aux travailleurs de la Commonwealth Plywood.

"Le patronat se sert de ce cas comme il s'est servi de la United Aircraft pour porter un dur coup au mouvement syndical, a déclaré M. Daoust, et le mouvement syndical doit se montrer solidaire, devant cette attaque planifiée."

Pour sa part, la Société nationale des Québécois des Laurentides, précisant que ses membres "évitent les démarches extrêmes", se dit outrée de la violence déployée à la Commonwealth.

"Le gouvernement, affirme la SNQ, ne peut jouer plus longtemps le dépourvu devant les inqualifiables excès d'une compagnie qui rit de lui à gorge déployée."

Le débat sur le Grand Prix

Drapeau dépose un amendement excluant toute autre course

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a déposé hier un amendement au protocole d'entente touchant la tenue de la course automobile Grand Prix à l'île Notre-Dame. Il s'agit d'y interdire toute autre course de véhicules automobiles et de motocyclettes.

Le maire cédait ainsi à une recommandation que l'Association Espaces verts rendait publique lundi soir. M. Drapeau ne l'a cependant pas présenté ainsi, qui a fait valoir la nécessité de "fermer la porte à toutes les fausses interprétations" que pourrait soulever la clause 3.8 du contrat. Dans la version initiale du contrat il était précisé que la direction de Terre des Hommes "pourra, en dehors de la période d'utilisation (par Grand Prix du Canada), utiliser la piste et les autres installations pour leurs activités, y compris des courses de tout genre".

M. Drapeau suggère quant à lui de fermer la piste à toute autre course automobile ou de motocyclette. Pour y déroger, il faudrait soumettre le projet au conseil municipal.

Le débat sur le protocole entre la Ville et Grand Prix du Canada sur la course automobile qui doit se tenir à l'île Notre-Dame tous les mois d'octobre pour les cinq prochaines années a commencé mercredi soir. Il s'est poursuivi tout l'après-midi d'hier et il se prolongeait tard en soirée. L'opposition pouvait y interroger dans l'après-midi l'un des artisans, pour la Ville, du protocole Me François Godbout, du contentieux de la municipalité, puis, en soirée, le directeur du Service des finances, celui des Travaux publics et le président de l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle, M. Jacques Filion.

L'administration dut répondre hier, tantôt par l'intermédiaire de Me Godbout, tantôt au-dessus de sa tête, aux innombrables questions des membres de l'opposition. Voici en somme les précisions que les conseillers ont pu obtenir aux divers chapitres du contrat.

L'un des membres du Groupe d'action municipale, M. Bob Keaton, s'est inquiété des normes qu'on pratiquera sur le terrain de la course touchant les soins aux blessés. Il tenait à s'assurer que les services seraient adéquats. Le maire s'en est référé au livre des règlements de la Fédération internationale automobile, dont les normes lient le Grand Prix du Canada. Et il s'est excusé de n'avoir pas pu en distribuer des copies pour l'information de chacun, "car l'ouvrage est grevé de droits d'auteurs".

La Ville accepte de mettre, sans frais, à la disposition des promoteurs les services d'acqueduc, d'électricité et les ateliers du bassin olympique? — Il en coûterait plus cher, répond l'administration, de faire installer un compteur spécial pour l'électricité. Quant à l'eau, dit le maire, "l'eau qui est là, elle est là". Et quand la Ville loue ses installations — la Place des Arts, par exemple, dit-il, c'est avec l'eau et l'électricité.

Le Rassemblement des citoyens de Montréal a invoqué alors l'argument qu'à Toronto, Grand Prix proposait de louer le site de l'Exposition nationale pour $235,000 par an, alors qu'à Montréal, les recettes de la Ville seront plus maigres. Les conseillers de l'administration ont répondu en spéculant eux aussi sur les revenus possibles de l'opération et, à la fin, devant tant d'inconnues et l'absence d'un budget précis, personne n'en savait plus long.

On a appris en outre que la clause qui dit que Grand Prix pourrait demander à la Ville de fabriquer, d'implanter, d'entretenir et d'enlever des panneaux de signalisation routière dans toute la ville pour acheminer les automobilistes (art. 9.1) doit s'interpréter par la suivante et que, dès lors, ces travaux ne seront pas facturés à la Ville, mais par celle-ci à Grand Prix.

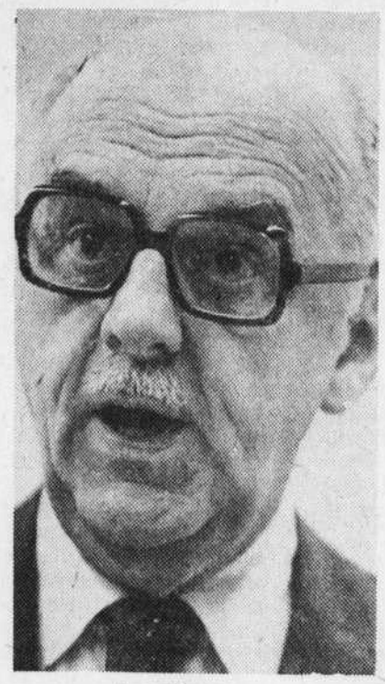
Quant aux concessions que voudra installer Grand Prix à côté de celles qui existent déjà et qui appartiennent à la Ville, M. Gérard Niding, président du comité exécutif, dit qu'il est normal que Grand Prix, qui les aura construites, en tire tout le profit. On a essayé de savoir par ailleurs si "les courses préliminaires" qui doivent se tenir en septembre pour fins d'homologation de la piste pourront admettre des foules. Me Godbout dit que la chose est possible "si la chose a lieu à l'intérieur de la période d'utilisation" (il faudrait alors que ce soit au tout début d'octobre), mais M. Niding "ne pense pas qu'on y admette le public".

Le conseiller Paul Cliche (RCM) demande si Grand Prix du Canada a obtenu l'autorisation de la Canadian Automobile Sport Clubs pour tenir la course durant les cinq prochaines années. Me Godbout en a déposé l'assurance, sous la forme d'un télex provenant du président de l'Association, M. George Chapman. Lettre dûment signée, avec sceau, suivra. M. Cliche a tenté de confondre l'administration en prétendant que la voie de ceinture de l'île Notre-Dame (et qui deviendra la piste) est une voie publique. Mais le maire a établi une distinction entre une voie publique ordinaire et une voie publique qui traverse un parc qui fait partie du domaine privé de la Ville.

Le conseiller Michael Fainstat (RCM) a tenté, mais en vain, de faire valoir que les vrais profits de l'événement seraient réalisés sur la vente de la bière et que la Ville n'y avait aucun accès. Il a ensuite parlé de l'entretien de la piste et des installations utilisées par Grand Prix. Le protocole précise que l'administration de Terre des hommes pourra effectuer, aux frais de Grand Prix, des réparations jugées nécessaires entre les périodes d'utilisation pour la course automobile. Mais comme la correspondance de deux articles (3.7 et 13.1) n'est pas limpide, M. Fainstat demande si l'AMARC, qui s'engage à "entretenir en tout autre temps tous sentiers, chemins, ponts et passerelles qui seront utilisés par le public visiteur en vue de la course" (13,1), doit le faire à ses frais. Le maire répond qu'il n'y a aucune obligation pour la Ville à remettre à Grand Prix la piste dans un état autre que celui dans lequel on l'a laissé l'année précédente. Mais la période d'utilisation ne laisse à Grand Prix que sept jours avant la course...

Enfin, le RCM a cherché à savoir ce qu'il en coûterait à la Ville pour son service de pompiers à l'occasion, le monnayage du temps des fonctionnaires qui surveilleront à divers égards les travaux de préparation sur l'île ainsi que de frais de transport des déchets. "Les pompiers sont en devoir de toute manière", de répliquer M. Niding. — "Ils seront donc retirés d'ailleurs?" demande-t-on. Silence. Et le temps des fonctionnaires municipaux responsables? — On ne sait pas: cela fait partie de leurs fonctions. Il en va de même du service des vidanges.

Le débat se poursuivait sur ce ton en soirée et la majorité du Parti civique devrait adopter très bientôt le protocole.



Jean Drapeau

Exploit solitaire

DARTMOUTH (AFP) — La Britannique Naomi James, âgée de 29 ans, a franchi hier matin à Dartmouth — port du sud-ouest de l'Angleterre — la ligne d'arrivée, établissant le nouveau record du tour du monde en solitaire à la voile, en 272 jours, soit 48 heures de moins que le précédent record établi par sir Francis Chichester.

Une flotille de plusieurs dizaines de bateaux l'a escortée alors qu'elle faisait son entrée dans le petit port du Devon qu'elle avait quitté le 9 septembre dernier. A terre, plusieurs milliers de personnes attendaient Naomi James pour l'acclamer.

En neuf mois, Naomi James a parcouru 30,000 milles d'ouest en est. "C'était son premier voyage en solitaire et elle revient en vétéran", a déclaré le britannique Chay Blyth, autre navigateur solitaire, qui lui avait prêté l'"Express Crusader", le bateau de 16 mètres avec lequel elle a réalisé son exploit.

Témoignage dans l'affaire Sky Shops

Un actionnaire invité à offrir un "cadeau" en actions à Giguère

par Bernard Morrier

Prolonger la durée du bail entre le ministère fédéral des Transports et la boutique Sky Shops serait un excellent moyen pour obtenir un meilleur prix de vente sur commerce hors taxe, situé à l'aéroport de Dorval.

C'est la conclusion à laquelle en seraient venus les hommes d'affaires Louis-A. Lapointe (décédé récemment), Clarence Sutherland Campbell et Gordon Gerald Brown, au début de mai 1972. Mais pour s'assurer de la prolongation du bail, qui n'est habituellement pas accordée par le gouvernement, on aurait cherché l'influence nécessaire de ce côté et c'est ainsi que les trois hommes d'affaires auraient décidé d'offrir 5,000 actions ordinaires de l'entreprise au sénateur libéral Louis de Gonzague Giguère.

C'est la thèse que tentera de prouver le procureur du ministère public, Me Bernard Beaudry, au procès de M. Giguère, présidé par le juge Jean-Guy Boilard et se déroulant en présente de 12 jurés. Le sénateur Giguère est notamment accusé de conspiration et d'exercise d'influence.

Parmi les premiers témoins entendus hier, Me Donald H. Bunker, qui agissait comme conseiller auprès de M. Andy Anton, ex-président fondateur de Sky Shops, a déclaré qu'il avait été le trait d'union entre ce dernier et les trois hommes d'affaires. Sa mission aurait consisté à inciter M. Anton à disposer de cinq pour cent de ses actions au profit du sénateur Giguère, pour que celui-ci exerce son influence auprès du ministère fédéral des Transports, en vue d'obtenir la prolongation du bail de la boutique franche, à Dorval.

Anton devait être invité à céder au Sénateur Giguère ses actions, achetées à $15, pour le prix d'un dollar. C'est ainsi que le sénateur aurait réalisé un bénéfice de $95,000 en devenant acquéreur de 5,000 actions.

Appelé à témoigner à son tour, le secrétaire de la compagnie, Me Pierre Legrand, a confirmé que la réunion de mai 1972, entre Lapointe, Campbell et Brown, avait eu lieu dans son bureau et que c'est lors de celle-ci qu'on aurait décidé de demander à Me Bunker d'intercéder auprès de M. Anton. Lapointe aurait, par la même occasion, pris l'engagement de disposer de ses actions pour "services rendus" et il désirait savoir si Anton était disposé à poser le même geste pour assurer la prolongation du bail.

Bien que la boutique ait été vendue en octobre 1972, Me Bunker a dit que des tractations étaient déjà en cours à ce moment, soit au mois de mai, pour la vente de l'établissement.

Dans ses remarques du début, Me Beaudry a déclaré qu'il entendait faire la preuve que le sénateur Giguère aurait rencontré la secrétaire d'un ministre pour que celle-ci établisse le contact nécessaire avec le ministère des Transports.

C'est Me Bruno Pateras qui représente M. Giguère à ce procès, qui pourrait durer jusqu'à trois semaines.

Fête du "retour aux sources"

La francophonie d'Amérique à Québec

par Rodolphe Morissette

QUEBEC — Les francophones de toutes les régions de l'Amérique du Nord se retrouveront à Québec du 2 au 4 juillet pour un "retour aux sources" qui marquera le 370e anniversaire de la fondation de Québec (3 juillet 1608) par Samuel de Champlain.

Cette nouvelle "superfrancofête", quoique plus modeste que la précédente, réunira des délégations de groupes francophones de toutes les régions du Canada et des États-Unis, rassemblés au Québec par le Conseil de la langue française.

Le Président du Conseil, M. Jean Denis Gendron, a annoncé hier le programme de cette rencontre qui comprendra quatre ateliers portant sur le français langue d'enseignement ou langue maternelle, l'expérience des groupes francophones minoritaires en Amérique (Vivre en français), la communication en français entre francophones au sein de minorités, et l'utilité du retour aux sources pour mieux connaître son identité.

La participation québécoise aux ateliers sera limitée aux membres du Conseil de la langue française, à ceux du Conseil de la Vie française en Amérique, aux membres de l'ACELF (Association canadienne des éducateurs de langue française) et à quelques autres personnalités.

C'est le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, qui mettra le point final à cette rencontre lors d'un banquet de clôture au cours duquel seront décernées maintes décorations d'organismes francophones, notamment, le prix Champlain du Conseil de la vie française en Amérique et le nouveau prix du "3 juillet 1608" décerné pour la première fois par le Conseil de la langue française.

Cette rencontre coïncide avec le Festival de Québec et les participants pourront assister dans ce double contexte à des soirées "Paroles et Musiques" dans la cour du Petit séminaire dans le Vieux-Québec.

On pourra entendre au cours de ces trois soirées, un "concerto pour Hélène (Hélène Boulay, épouse de Champlain) composé pour la circonstance par Claude Léveillée et interprété par Danielle Licari, le choeur V'la le bon vent et l'Orchestre symphonique de Québec, de même que des textes variés de poètes tels que Michèle Lalonde et Pierre Morency.

On déclamera également sous les étoiles les textes d'Herménégilde Chiasson, jeune poète acadien, ou d'Alfred Desrochers, Alain Grandbois, Nelligan, etc...

Les Morency, Lalonde, Chiasson, de même qu'Alanis O'Bomsawin diront eux-mêmes leurs textes cependant que les "classiques" seront confiés à Andrée Lachapelle, Gérard Poirier ou Claude Léveillée.



Jean-Denis Gendron, président du Conseil de la langue française.

Agression contre Michèle Richard

La police de la communauté urbaine de Montréal détient actuellement une femme de 36 ans qui a tenté d'attaquer à coups de marteau la chanteuse Michèle Richard, âgée de 32 ans.

L'agression est survenue dans la nuit de mercredi à jeudi au Caf'Conc du Château Champlain où Mlle Richard — qui s'est tirée indemne de cet incident — donne présentement son tour de chant.

La détenue dans cette affaire a été amenée au Palais de justice, hier, où elle devait comparaître devant le juge Maurice Rousseau. Toutefois, comme aucun médecin n'était disponible pour évaluer son état mental, cette procédure a été remise à aujourd'hui. Ce n'est qu'à la lumière du rapport médical qu'on décidera si la femme doit oui ou non comparaître pour répondre à l'accusation.

L'eau potable c'est important
AQTE

AUJOURD'HUI

À l'hôtel Méridien de Montréal, aujourd'hui et demain, congrès annuel de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

●

Au centre municipal des congrès, à Québec, aujourd'hui, demain et dimanche, conférence Québec-municipalités sous le thème général de la revalorisation du pouvoir municipal.

●

À 11 h, au centre culturel de Trois-Rivières, le ministre d'État à l'Aménagement, M. Jacques Léonard, est conférencier au congrès annuel de l'Association canadienne d'urbanisme, section du Québec; au même congrès, à 18 h, le ministre du Tourisme, M. Yves Duhaime, s'adresse aux délégués.

●

De 14 h à 16 h, et de 19 h à 21 h, au centre des arts et loisirs d'Outremont, avenue de l'Épée, aujourd'hui, lundi et mardi, exposition des élèves du Groupe l'âge d'art.

●

À l'Auberge des Seigneurs de Saint-Hyacinthe, aujourd'hui et demain, 24ème assemblée générale de la Fédération des caisses d'établissement du Québec.

●

De 9 h 30 à 18 h, le ministre d'État au développement économique, M. Bernard Landry, effectue une tournée ministérielle dans le comté de Beauharnois.

●

À 19 h, au centre Saint-Pierre Apôtre, à Montréal, début de l'assemblée générale annuelle de la Ligue des droits de l'homme, qui se poursuit au même endroit demain.

●

À 19 h, à la polyvalente Jeanne-Mance, début du congrès administratif du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), qui se poursuit durant le week-end.

●

Ce soir, demain et dimanche, bazar au profit de la fabrique de la paroisse Sainte-Thérèse.

●

À 19 h 30, au Cégep de Maisonneuve, début du colloque sur la langue française au Québec, qui se poursuit demain.

●

À 20 h, au collège Marie-Victorin à Montréal, début du colloque "Vieillir au Québec" organisé par le Parti québécois; le premier ministre, M. Lévesque, est conférencier ce soir; le colloque se poursuit demain et dimanche.

●

À 20 h, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, messe solennelle à l'occasion du dixième anniversaire de Mgr Paul Grégoire à titre d'archevêque de Montréal.

●

À 20 h, à la salle de la Fraternité des policiers de Montréal, danse au profit de l'Association pour les victimes de paralysie cérébrale.

●

Cliniques de la Croix-Rouge: à **Montréal**, 255 est, boul. Crémazie, de 9 h 30 à 15 h; à **Valleyfield**, centre communautaire du parc Sauvé, de 14 h à 21 h.

CONVOCATION

SPGQ

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU S.P.G.Q.

POUR

ORGANISER LA RÉSISTANCE AU PROJET DE LOI 50

À tous les membres du Syndicat de professionnels du Gouvernement du Québec :

Prenez avis de la **convocation d'urgence** d'une ASSEMBLÉE SPÉCIALE DES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX afin d'organiser la résistance immédiate des professionnels du SPGQ aux attaques législatives du gouvernement contre les travailleurs du secteur public.

Le projet de loi 50, pseudo-réforme de la Loi de la Fonction Publique :

- **est la répétition du projet de loi 53 à l'égard des droits syndicaux des employés de l'État;**
- **nie, aux salariés de l'État, les droits reconnus par le Code du Travail aux autres travailleurs québécois, y compris ceux du secteur para-public dont l'employeur est pourtant également le gouvernement;**
- **vise essentiellement à protéger les intérêts patronaux du gouvernement sous le "couvert" de l'intérêt public;**
- **maintient les serments d'allégeance et de discrétion qui vont à l'encontre du droit du public à l'information.**

À titre de membres du Syndicat de professionnels du Gouvernement du Québec, vous êtes invités à assister et à prendre la parole lors de l'Assemblée spéciale des délégués syndicaux destinée à organiser la résistance aux attaques législatives du gouvernement.

DATE: Samedi, le 10 juin 1978
HEURE: 9:30 heures
LIEU: Salle de réception, Édifice de la CSN, 155 est, boul. Charest, QUÉBEC.

ORDRE DU JOUR: 1- Position du SPGQ face au projet de loi 50
2- Recours aux moyens de pression

L'intention avouée du gouvernement d'adopter le projet de loi 50 **"à toute vapeur"** c'est-à-dire avant la fin de la présente session, le 23 juin prochain, détermine l'urgence de cette réunion.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur intérimaire et rédacteur en chef: Michel Roy

Rédacteur en chef adjoint Georges Vigny

Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Loignon

Trésorier: Bernard Larocque

Montréal, vendredi 9 juin 1978 ■ 4

Le Livre blanc sur la culture

Le Livre blanc sur la politique québécoise du développement culturel est une entreprise exhaustive, une synthèse ambitieuse qui réunit en deux volumes les projets et les desseins de société nouvelle exprimés depuis une dizaine d'années dans les discours et les programmes politiques du Parti québécois. Après la social-démocratie, voici la démocratie culturelle. C'est donc un immense effort d'unification, de rationalisation, d'intégration qui débouche sur une vision globale et globalisante de l'homme, de ses activités, de son milieu, de son pays. Le texte, tantôt limpide et stimulant, tantôt confus, malaisé, inutilement abstrait, s'étale sur plus de 600 pages. Un thème revient comme une obsession qui traverse l'ouvrage: c'est la cohérence, la recherche incessante de la cohérence dans l'action et le comportement, les manifestations et les créations de la collectivité. Car la culture est partout, dans toutes les manières d'être, d'agir, de penser. Tout est culture. Tout est dans tout. D'où cette nostalgie d'unité, d'harmonie, de plénitude; cette soif de beauté, d'ordre et d'équilibre. Le Livre blanc, quant à ses objectifs essentiels, s'inscrit dans la perspective de la souveraineté politique. Dans cette mesure, il devient un instrument de plus dans l'arsenal de la bataille référendaire. Mais le niveau de langue et l'objet même du document n'en favoriseront pas la consommation populaire.

●

Mise en valeur des ressources et des caractéristiques du peuple québécois, plus grande démocratie culturelle, édification d'une société qui est appelée à conquérir et à affirmer son originalité dans toutes les sphères de la vie collective, nombreuses mesures d'assistance et d'encouragement à la création, tous les éléments du projet énoncé dans le Livre blanc reposent sur l'adhésion libre et volontaire des citoyens. Le ministre d'État au développement culturel ne cherche pas à imposer une doctrine ou un système, ni à définir à la place des citoyens les formes de leur activité culturelle. À plusieurs reprises, les auteurs du livre sont amenés à le répéter: il appartient aux Québécois de faire leur culture, non à l'État. Celui-ci, par des équipements et des politiques, s'efforce d'offrir aux citoyens les moyens de contribuer à l'édification d'une culture, par l'accessibilité aux manifestations, par la création, par l'instauration d'un climat propice aux arts. L'État peut, par exemple, favoriser la diffusion du livre, stimuler la production de films, inciter les hommes et les femmes à mieux s'alimenter, à occuper leurs loisirs au mieux. Mais il n'a pas à déterminer le sort d'un roman, ni le destin d'un film, ni les habitudes alimentaires des habitants.

Cela va sans dire. Mais il est heureux que M. Camille Laurin et son équipe aient éprouvé le besoin de le dire et de l'expliquer souvent, sous diverses formes, à travers ce long document. Certes, le modèle d'une société québécoise culturellement rénovée est souvent évoqué dans le Livre blanc. Mais il faut souligner avec insistance qu'on ne relève aucune trace d'impérialisme, nulle velléité de dirigisme, pas même la tentation de caporalisme culturel. Il est dit que les Québécois formeraient une collectivité plus dynamique, plus créatrice, plus imaginative s'ils consentaient un effort soutenu de dépassement dans divers domaines, au travail et au foyer, à l'école et dans leurs médias. Mais on ne tente pas de les embrigader.

●

"Ce Livre blanc, affirment les auteurs, est d'abord un projet." Le peuple en est saisi, des réactions seront exprimées, des colloques organisés, des consultations prévues. On ne saurait mettre en doute l'esprit de démocratie et de liberté qui a présidé à cet effort dont on sait maintenant qu'il n'est pas l'oeuvre exclusive du Dr Laurin, mais plutôt l'aboutissement d'une longue réflexion commune à laquelle auront participé plusieurs ministres, dont le chef du gouvernement. Sachant que les versions antérieures ont été révisées, le plus souvent à la baisse, on peut penser que les outrances appréhendées ont été éliminées et que la tendance la plus libérale a prévalu au sein du conseil des ministres. Mais ce sont là des considérations anecdotiques. Le public est à présent en possession du document officiel, et c'est celui-ci qu'il faut juger sans faire à ses auteurs des procès rétroactifs d'intentions.

Or il faut bien dire les choses comme elles sont: ce document ne bouscule personne ni n'attente aux libertés et aux droits des citoyens. Et, malgré cette recherche constante de cohérence qui caractérise la démarche intellectuelle et spirituelle des auteurs, ces derniers savent et reconnaissent qu'une culture est marquée par la diversité, celle des classes, des générations, des régions, des minorités, des aspirations, des comportements. Ils n'ignorent pas non plus et reconnaissent explicitement qu'une culture est traversée de contradictions: conflits des traditions et des utopies, tensions des croyances et des techniques, oppositions des idéologies. A l'égard des minorités, celle de langue anglaise en particulier, le Livre blanc est explicite: "Une société qui aide ses groupes minoritaires à conserver leur héritage culturel est plus riche et mieux équilibrée. Cela pourrait et devrait être le cas du Québec." Plus loin, le gouvernement dissipe d'autres appréhensions: "Tous les citoyens sont des Québécois à part entière. Tous ont droit à ce que l'Etat mette à leur disposition les équipements collectifs et les instruments culturels qu'exige leur plein développement."

Mais pourquoi aura-t-il fallu présenter sur le développement culturel un ouvrage en deux volumes dont le premier se situe au plan des analyses, des réflexions et des définitions, le second offrant un ensemble de projets à long terme et de mesures plus immédiatement réalisables? Parce qu'il est dans la nature même de ce gouvernement, en raison de son projet politique, de définir jusqu'aux finalités qui le poussent à légiférer. Il a voulu soumettre aux citoyens ses vues d'ensemble sur la culture avant de passer à l'action. Le premier livre n'est certes pas indispensable. Il apporte cependant un éclairage au second qui, plus [illegible]ncret, énumère de nombreux projets. Sur les divers chapitres du deuxième livre, il sera indiqué de revenir plus tard.

●

En matière culturelle, le Québec revendique naturellement la priorité législative et les moyens lui permettant de concevoir et appliquer une politique globale, ce qui l'amène à répudier la politique d'Ottawa dans ce domaine, politique qu'il juge artificielle et qu'il tient responsable de la "provincialisation" culturelle du Québec. Il est évident qu'à la faveur d'un nouveau partage des pouvoirs, le Québec pourrait obtenir dans ce secteur des moyens et des compétences plus étendus. Dans ce chapitre du premier livre, les auteurs ne retiennent évidemment pas cette hypothèse puisque leur projet de développement culturel postule l'indépendance politique. C'est l'entière responsabilité qu'ils demandent, de sorte que le Québec ne soit plus contraint de "vivre dans une société entretenue". Cette analyse du rôle d'Ottawa dans le développement culturel du Québec est grossièrement injuste. Sans l'apport des institutions fédérales, sans l'aide du Conseil des arts, de l'Office du Film, de Radio-Canada, la culture québécoise de tradition française serait gravement compromise.

Au total, venant après le Livre vert de M. L'Allier, le Livre blanc sur la politique de développement culturel favorisera l'élargissement du débat qui intéressait davantage jusqu'ici les milieux de création et d'animation. Mais, pour mieux atteindre cet objectif, le gouvernement aurait avantage à publier une version abrégée de son document dans une langue plus concrète, plus accessible.

Michel ROY

Quand la Californie passe aux rebelles

Les rebelles de la Californie ont gagné. Les tribunaux peuvent bien déclarer inconstitutionnelle la limite de 1% imposée à la taxe sur les propriétés foncières. Ils ne pourront pas rappeler le message politique de la rébellion victorieuse qui s'est répandu comme une traînée de poudre dans les autres Etats de l'Union.

On peut certes prétendre que les électeurs, en appuyant massivement une coupure aussi radicale des revenus des pouvoirs locaux, ne se rendaient pas compte des conséquences qui allaient s'ensuivre dans la qualité des services publics. Les hommes politiques, eux, surtout ceux qui montent à l'assaut des postes publics, auront compris dans quelle direction va la vague populaire. Leurs propositions vont l'amplifier davantage que le chômage des fonctionnaires n'est de nature à l'atténuer.

Survenant dans un État aussi populeux et riche que la Californie, cette révolte des contribuables donne une idée de l'impact de la crise économique et des réactions conservatrices qu'elle peut déchaîner. Tout n'est pas faux dans la thèse voulant mettre fin au parasitisme qui alourdit la fonction publique. Mais d'aussi larges coupures dans les revenus des villes et des services d'éducation et de santé ne vont pas nécessairement dégraisser la fonction publique.

En mettant à pied ou en congé prolongé instituteurs, policiers, pompiers, les pouvoirs publics vont certes réduire le fardeau fiscal immédiat des propriétaires fonciers, mais ils ne seront pas les seuls à subir l'impact économique et social d'une telle fournée de chômeurs.

Le développement des services publics qui a si largement stimulé la relance économique et le développement de l'entreprise privée est remis en question. Le courant qui veut réduire l'importance prise par l'État et ses services de tous ordres n'est pas le seul fait des entreprises coincées entre la récession et les comptes de taxes. Il se répand largement dans la population.

Les citoyens n'ont pas les moyens le plus souvent de réduire les prix des produits essentiels qu'ils doivent se procurer. Ils s'habituent mal à réduire le niveau de leur consommation ou à repousser leurs dépenses moins essentielles. Par contre, là où un véhicule se prête à transmettre leur mécontentement aussi bien que leur volonté de changement, ils n'hésitent pas à l'emprunter. La démocratie référendaire a voulu que ce soit l'État qui écope. Il a largement écopé en Californie.

Comme il faut s'y attendre, les réductions de services publics vont d'abord toucher les citoyens qui sont déjà les plus mal servis par le marché privé. Après le mythe du progrès indéfini, voilà que pointe la réalité de la régression du niveau de vie, même pour les classes moyennes qui ont grandi avec le développement des services publics.

De ce côté-ci de la frontière, rien d'aussi révolutionnaire n'est attendu, même si le conservatisme mécontent n'est pas moins important au Canada qu'aux États-Unis. Les gouvernements, non la population, ont le pouvoir fiscal bien en mains. Les contribuables des villes ne sont pas heureux, mais ils n'ont pas les moyens dont disposent les démocrates américains pour sabrer dans les taxes.

Chez nous, les contribuables surtaxés peuvent toujours défaire les administrations en place. Ils n'ont pas l'assurance que les nouveaux élus ne seront point contraints à maintenir le même niveau d'impôt local, voire à l'augmenter pour faire face aux inévitables croissances des coûts.

La solution n'est pas dans le sabotage des services publics, encore qu'ils pourraient souvent faire l'objet de sévères examens. La Californie a choisi le type d'aménagement du territoire le plus dispendieux qui se puisse concevoir. C'est un luxe dont même les riches ne veulent plus supporter les conséquences fiscales. Les réformes de la fiscalité municipale dont on parle à Québec n'apporteront à cet égard qu'un soulagement temporaire de quelques années.

Pour réduire le fardeau individuel des taxes, il faudra que les citadins se résignent à vivre en ville et renoncent aux luxes du spendide isolement rural qu'ils ont emportés dans leur banlieue. On parle moins ces temps-ci des formes de l'aménagement du territoire et de l'urbanisation. Le choix qu'on en fera ne sera pas moins lourd de conséquences que les réformes politiques et fiscales à l'ordre du jour.

Jean-Claude LECLERC

DOCUMENT

La lettre de M. Parizeau à M. Chrétien

Voici le texte de la lettre que le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, a fait tenir le 7 juin au ministre des Finances du Canada, M. Jean Chrétien. Le texte en a été déposé hier à l'Assemblée nationale.

L'honorable Jean Chrétien
ministre des Finances
Gouvernement du Canada
Ottawa (Ontario)

Monsieur le ministre,

Depuis votre discours sur le budget du 10 avril dernier, nous avons eu l'occasion à plusieurs reprises d'exposer les points de vue de nos gouvernements respectifs au sujet de la proposition fédérale concernant la réduction des taxes de vente provinciales. Suite à notre échange de correspondance et à nos discussions, il apparaît clairement que, sur le plan de la formule de réduction de la taxe de vente au Québec, les deux gouvernements ne sont pas d'accord et qu'il est inutile de rechercher une autre formule que celle qui a été adoptée par le gouvernement du Québec et appuyée à l'unanimité par l'Assemblée nationale.

Le gouvernement du Canada reconnaît le principe selon lequel le choix d'une province de ne pas participer à un programme fédéral ne devrait pas résulter en une perte financière pour les contribuables de cette province. Ainsi, votre gouvernement accepte de verser au Québec, sous une forme ou une autre, la contribution fédérale initialement prévue au titre de sa proposition de réduction des taxes de vente provinciales, soit $226 millions. La reconnaissance de ce principe aurait dû amener un règlement de gouvernement à gouvernement. Vous ne l'avez pas accepté. Je pense que le différend qui nous oppose sur cette question a assez duré et qu'il est temps d'en arriver à un règlement en ce qui a trait, aux modalités de versement de la contribution fédérale. À cet égard, je vous soumets une proposition en trois points qui reprend les divers éléments de solution avancés au cours des dernières semaines.

En premier lieu, le gouvernement fédéral versera au gouvernement du Québec au cours du présent exercice une contribution financière d'environ $40 millions représentant l'équivalent d'une réduction de deux points de taxe de vente pendant six mois sur les vêtements, les chaussures, les textiles, les meubles et le prix du logement dans un établissement hôtelier, ceci en conformité avec l'engagement que vous avez pris dans vos lettres des 21 avril et 15 mai derniers.

En second lieu, si vous projetez de ne pas modifier le projet de loi C-56, le gouvernement du Québec prendra toutes dispositions utiles pour récupérer un montant global du même ordre que celui qui aurait été ainsi distribué au Québec par le gouvernement fédéral dans l'éventualité, cependant, où le gouvernement fédéral choisirait de modifier le projet de loi C-56, pour verser le solde de $136 millions sous forme d'une réduction de son impôt sur le revenu des particuliers, à la fin de l'année d'imposition 1978, le gouvernement du Québec pourrait envisager de récupérer ce montant au moyen d'un impôt spécial correspondant à l'abattement fédéral. En l'absence d'un accord de perception fiscal, le gouvernement du Québec, le cas échéant, percevrait lui-même cet impôt. Afin de faciliter sa perception et de s'assurer qu'il n'est en aucun cas supérieur à la réduction de l'impôt fédéral, les modalités administratives relatives à cet aménagement fiscal devraient faire l'objet d'une entente entre nos ministères du Revenu respectifs. Ces modalités toucheraient en particulier le libelle de nos lois et nos formules respectives, ainsi que les modes de contrôle appropriés.

Enfin, remboursement serait fait au gouvernement du Québec du montant représentant les intérêts sur l'emprunt qu'il devrait contracter en l'absence d'un accord de perception fiscale. En effet, dans l'éventualité où le projet de loi C-56 serait modifié tel qu'indiqué précédemment, le gouvernement du Québec, contrairement aux autres provinces, devra attendre son prochain exercice financier pour récupérer l'abattement fédéral au moment de la production des déclarations d'impôt sur le revenu pour l'année d'imposition 1978.

J'ose croire que cette proposition représente une solution acceptable quant aux modalités de versement du montant de $226 millions qui, vous l'avez reconnu, d'une façon ou d'une autre doit être remis au Québec.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre,
Jacques Parizeau

BILLET

Reniement

Si Duplessis revenait, le vrai, il ne reconnaîtrait plus ses petits, si tant est que les péquistes acceptent d'être les héritiers du "cheuf".

Il nous semble l'entendre grogner: "Camille, assis-toé pis tais-toé!" Il dénoncerait l'ingratitude de ses fils, parmi les plus chers, Pierre-Marc Johnson et Jean-François Bertrand, de ne pas avoir médité son sage apophtegme: "L'instruction, c'est comme la boisson, y'en a qui portent pas ça."

Il réunirait le conseil de famille pour tenter de déshériter les intellectuels, devenus ses gendres, les Jacques-Yvan, Camille, Denis, Gérald, Louis, tous poètes et joueurs de piano.

Celui qui considérait les Québécois comme sa vraie famille se lamenterait: "Qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu pour avoir des enfants pareils?"

Le pauvre "bons", il irait de déceptions en désespoirs. Il aurait une première attaque en lisant la Charte du français et une rechute fatale en soupesant le Livre blanc sur la culture.

Dans un dernier souffle, il retrouverait assez de force pour crier: "Nous étions des Français améliorés, et voyez ce que vous êtes devenus: des Français comme les autres."

Et dans un geste ultime, vengeur, il montrerait sa caisse électorale à Gérald Martineau, qui devinerait qu'il n'y a qu'une chose à faire pour respecter la dernière volonté de son père: la donner aux libéraux d'Ottawa.

Albert BRIE

LETTRES AU DEVOIR

■ *Qu'est-ce que la Tradition?*

L'article de Mgr Blais, paru dans votre journal le 31 mai, exigerait une réponse assez longue parce qu'il est malhonnête à plusieurs points de vue. Je m'en tiendrai, pour le moment, à un seul point: celui de la tradition. Mgr Blais écrit: "... les documents du Concile et du Saint-Siège qui véhiculent la pure dortrine traditionnelle de l'Église".

Cette affirmation est complètement fausse. Il est étrange qu'un évêque, qui semble bien avoir fait son cours de théologie, puisse affirmer sans vergogne une pareille erreur. Ou bien il n'a rien compris dans les documents du Concile ou bien il n'a aucun sens de la Tradition catholique.

Un simple laïc n'a pas besoin d'une grande culture pour comprendre que le Concile de Trente était un Concile dogmatique et Vatican II un Concile pastoral.

Le Concile de Trente a défini des dogmes qui sont tout simplement rejetés par Vatican II sous prétexte d'oecuménisme. La transubstantiation a été atténuée de telle sorte que ce qu'on appelle désormais la messe nouvelle n'est plus qu'un repas commémoratif qui peut être accepté par les protestants qui nient carrément la transubstantiation.

Le caractère propitiatoire de la messe a été mis de côté parce que les protestants ne l'acceptent pas.

La vocation missionnaire de l'Église catholique qui consiste à convertir les païens au catholicisme a été remplacée par la vocation oecuménique qui consiste à abandonner certains dogmes catholiques pour convertir l'Église catholique au protestantisme.

Voilà seulement quelques-unes des richesses de la Tradition catholique qui sont jetées aux pourceaux pour ne pas offenser les protestants qui ne les acceptent pas. Et lorsqu'on entend Mgr Blais affirmer que les documents du Concile véhiculent la pure doctrine traditionnelle de l'Église on se demande, avec raison, lequel est le "grand désobéissant"? Mgr Lefebvre, qui s'en tient mordicus à la pure tradition de l'Église catholique ou le Pape Paul VI qui suspend Mgr Lefebvre parce qu'il veut s'en tenir à la pure tradition, ou Mgr Emmet Carter qui condamne Mgr Lefebvre pour les mêmes raisons ou Mgr Grégoire qui jette dans la rue le curé Normandin qui, lui aussi, veut s'en tenir à la pure tradition de l'Église catholique?

Rejeter des vérités qui sont une partie des richesses de la Révélation est une désobéissance à la Tradition quelle que soit la position hiérarchique que l'on occupe.

J.-B. LEMAY
Ste-Thérèse, juin 1978.

■ *À table, messiers!*

M. Jean St-Jacques,
Vice-président,
Maison Eaton.

Le temps, c'est de l'argent, mais chez Eaton's, ce slogan n'est bon que pour une partie très sélective de leurs consommateurs.

Eh oui, au restaurant situé au 9e étage de l'immeuble, si vous êtes un homme, simplement, même pas un homme d'affaires, une section vous est spécialement réservée, Messieurs. Par contre, si vous êtes accompagné d'une femme, rien ne va plus. Vous devrez attendre votre tour d'appel pendant que les messieurs passeront, sans attendre à la salle à manger. Si par malheur, le client s'interroge de voir des femmes dans la section des "Hommes", l'hôtesse lui répondra que l'unique raison est qu'il n'y avait plus de place ailleurs...

Est-ce que votre maison ignore l'existence de la femme sur le marché du travail, celle-ci disposant également de très peu de temps à l'heure du déjeûner. Doit-on en conclure que le sexisme est encouragé chez vous?

Il est impensable et inacceptable qu'une discrimination semblable existe dans un magasin qui pourtant, se porte bien et même trop bien, des achats nombreux de la clientèle féminine.

Faut-il, pour rétablir un équilibre dans les politiques excentriques de ce magasin, aller encourager les concurrents qui sont plus cohérents et plus respectueux de leur clientèle!

Carole C. GATIEN,
Lucie CLOUTIER
Paule Andrée ORATZ
Colette BEAUCHAMP
Pierrette BOUCLIER
Claudette MARTINEAU
Louise BOUTIN
Bernadette GIRARD
Andrée LAVIGNE
France BRUNELLE
Montréal, le 3 mai 1978

■ *Un cours collégial par correspondance?*

M. Viateur Emond,

C'est avec intérêt que j'ai lu votre lettre publiée dans le DEVOIR d'aujourd'hui 24 mai, et je suis entièrement de votre avis.

Depuis 1972, j'enseigne au niveau collégial, dans un collège privé. Comme beaucoup de mes collègues, je perds une partie de ma charge de travail à la prochaine rentrée, à cause paraît-il de la baisse du nombre des étudiants. L'an prochain, nous perdrons peut-être le reste, et nous irons joindre les rangs déjà nombreux des professeurs en chômage. Afin de parer à une telle éventualité, et également de mieux repondre à ce qui pourrait être la clientèle scolaire de l'avenir, nous avons soumis à la direction du collège un projet visant à mettre sur pied un cours collégial par correspondance qui pourrait s'adresser aux handicapés, aux malades chroniques, aux femmes travaillant à la maison (qui, s'il faut en croire un article de La Presse, trouvent de plus en plus dans la boisson un remède à l'ennui), aux gens éloignés des grands centres, aux travailleurs dont les heures irrégulières ne permettent pas aisément de fréquenter les cours du soir, aux sportifs professionnels, aux détenus, aux francophones vivant hors du Québec, etc., etc.

On nous a répondu sur un ton aimable mais badin (essayez "si ça vous amuse"). Quant à moi, je suis prête à prendre l'invitation à la lettre, car je sais très bien que c'est réalisable. J'ai fait la plus grande partie de mes études en France, où ce genre de cours est très répandu et ne semble pas promis à la faillite. On nous parle tous les jours de civilisation des loisirs, de recyclage, d'éducation permanente, alors pourquoi ne pas envisager l'enseignement par correspondance comme appartenant au domaine du possible? Cela se fait d'ailleurs en mathématiques.

Si je peux difficilement me lancer toute seule dans une telle entreprise (charges de famille, très peu de temps et moins encore de capital à investir), je suis par contre tout à fait disponible pour "embarquer" dans un projet commun et à participer dans la mesure de mes capacités, et pourquoi pas tout de suite, puisque les circonstances s'y prêtent?

Chantal GRENIER

Longueuil, le 24 mai 1978

■ *Le dossier de la FFHQ incite à l'action*

M. le rédacteur,

Mis à part les contextes historique et économique, le nouveau dossier comparatif de la Fédération des francophones hors Québec démontre clairement que la minorité anglophone du Québec est largement favorisée contrairement aux minorités francophones hors du Québec disséminées ailleurs au Canada. Même si je ne partage pas toujours les faits et gestes de la FFHQ le dernier dossier démontre clairement qu'il est temps plus que jamais d'agir sinon le fossé va se creuser davantage.

Après avoir digéré ce ragoût de statistiques je ne puis encore comprendre pourquoi on n'a pas encore songé à créer un ministère fédéral des francophones hors Québec.

Ce que la FFHQ a publié, plusieurs d'entre nous étaient au courant. Cette fois, on ne peut accuser la FFHQ de voir tout en noir et de masquer la vérité. J'ai connu les situations exposées dans le document au cours de mes études, et mes premières années de travail dans mon Québec natal. Elles sont encore plus perceptibles à l'extérieur de la belle province comparée aux anglophones de Westmount, Mount Royal, N.D.G. ou des Cantons de l'Est. En relisant "Deux poids, deux mesures", je suis porté à conclure que la situation n'a pas changé, même avec les lois 63, 22 et 101. Les anglophones du Québec continuent de fonctionner en unilingues et c'est nous qui faisons les frais du bilinguisme. Ça le fédéral et les gouvernements des autres provinces devraient en tirer une leçon: la minorité anglophone du Québec est la mieux traitée au monde.

Sociologues, politicologues, démographes peuvent produire des preuves comme celle-ci à la tonne, mais dans les faits si rien n'est fait pour corriger la situation, à quoi bon continuer de lutter?

Jean L. PEDNEAULT.

Edmundston, juin 1978.

■ *Pas d'autoroute à Chateauguay*

A l'été 79, mon amie et moi désirons habiter une petite maison de 125 ans où mon père, cultivateur connu de Châteauguay, a vu le jour. Nous comptons restaurer notre demeure et protéger ainsi le patrimoine québécois.

A l'heure actuelle, ce patrimoine vire au guignol: les barbottes de la rivière Châteauguay jouent à cache-cache entre les canettes de Coke. Nos jeunes érables grandissent à l'ombre des immenses squelettes métalliques de l'Hydro: les pylônes. Et, lors d'une marche de santé, il n'est pas rare de rencontrer de vieilles lessiveuses pourries et de se battre les mollets contre des sacs de chips, de pop sicle, de Révello, etc. Mon enfance à Châteauguay a connu une autre saison!

En outre, d'un mois à l'autre, un projet gouvernemental menace les cultivateurs et les citoyens de Châteauguay. En effet, le ministère de la Voirie espère construire une autoroute parallèle (ou presque) au chemin de la Haute-Rivière qui longe déjà la rivière Châteauguay. Ce dernier est en bon état, peu achalandé et nous mène en dix minutes vers le vieux village. Cette autoroute, en plus d'ajouter à la pollution existante, décibels et monoxyde de carbonne, dévisagerait totalement la face champêtre encore existante, du vieux Châteauguay. Et, sans compter les nombreux cultivateurs qui verraient une partie de leur terre recouverte d'asphalte et ce, malgré une subvention qui n'arrivera jamais à dédommager la terre d'un habitant.

M. le Ministre, pouvez-vous m'instruire sur le bien-fondé de ce projet d'autoroute? Et, s'il est vraiment en branle, comment peut-on, nous, simples citoyennes, encourager le gouvernement à abandonner un tel projet?

Si, entre deux maux, il fallait choisir le remède, nous aimerions suggérer au ministère de la Voirie de remplacer l'autoroute prévue à Châteauguay par une ligne de chemin de fer qui aurait l'avantage de décongestionner le pont Mercier le matin et d'abaisser le taux de pollution.

Nous ne désirons pas uniquement lancer la pierre au gouvernement pollueur et dépollueur, mais, il revient à chaque Québécois de s'abstenir de "pitcher" leurs déchets à tout vent. Un programme populaire de sensibilisation à la propreté, jumelé à une loi prévoyant des amendes sévères pour tout polluer, seraient les outils indispensables pour s'attaquer non plus aux seuls effets de la pollution mais a la cause.

Lucille LABERGE
Lorraine BOUCHER
Montréal le 2 juin 1978.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $60 par année; six mois: $33; trois mois $21. À l'étranger: $65 par année; six mois: $36; trois mois: $24. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

RÉFLEXIONS SUR L'AVORTEMENT

par
Aline Hubert
Lise Moisan
Sally Burch
Francine Pelletier

Les auteurs de cet article sont membres du Comité pour l'avortement libre et gratuit.

Dans la lettre que vous avez fait parvenir au DEVOIR le 8 mai 1978, vous vous prononcez contre l'avortement libre et gratuit. Les arguments que vous invoquez sont les suivants: 1) l'avortement est un meurtre; 2) la légalisation de l'avortement entraînerait un danger pour la situation démographique du Québec; 3) la légalisation de l'avortement amènerait l'État à négliger les mesures sociales facilitant la maternité. Nous nous permettons de reprendre vos arguments l'un après l'autre afin d'y répondre.

1) L'avortement est un meurtre: voilà l'argument-marteau utilisé par Pro-Vie et tous ces autres amoureux de la vie; un fait cependant est à noter: le taux d'utilisation de cet argument est fonction directe de l'ignorance en matière de biologie de ceux qui s'en servent. Quant aux véritables chercheurs en ce domaine, ils n'osent pas se prononcer de façon aussi radicale. Fernand Séguin, biologiste bien connu au Québec, dans un article paru en novembre 1974 dans le McLean, fait le point sur la question. Selon lui, rien ne nous permet, dans l'état actuel de la science, de considérer le foetus comme un être humain vivant. Le moyen utilisé pour déterminer si un être humain est vivant est celui du tracé électroencéphalographique continu; or, chez le foetus, on ne décèle pas ces ondes continues, même après cinq mois de grossesse.

En fait, on ne peut pas désigner un moment précis comme étant celui du début de la vie humaine. "La vie ne commence pas avec la fécondation. Elle y préexiste. Les gamètes mâles et femelles sont aussi des systèmes vivants". Si on le fait, admettons qu'il s'agit alors de morale et non de biologie... Et si l'on prétexte du respect de la vie pour s'opposer à l'avortement, allons jusqu'au bout de cette logique: "Si l'ovule fécondé doit être considéré comme un être humain sous prétexte qu'il renferme la totalité de la programmation génétique du futur individu, le respect de la vie devrait s'adresser, sur un mode mineur, aux cellules vivantes qui portent la moitié de cette programmation "humaine", c'est-à-dire aux ovules et aux spermatozoides eux-mêmes!... le respect qu'on nous invite à partager devient dérisoire quand il ne connaît plus ses limites. A propos, si on commençait par le respect de la femme?"2.

Avant d'en terminer avec ce point, ajoutons que la notion de "vie" telle que vous l'utilisez nous apparaît très limitée, et nous vous conseillons d'y inclure les éléments essentiels suivants — ce qui transformerait d'ailleurs votre façon de traiter de la question de l'avortement: a) la qualité de la vie de la mère pour qui un enfant non désiré implique un futur qu'elle n'a pas prévu, qu'elle ne veut pas; b) la qualité de la vie de l'enfant: vivre, pour un enfant, ce n'est pas seulement "être en vie", c'est aussi être aimé et se développer en sentant, par les contacts que les adultes établissent avec lui, qu'il a le droit d'exister.

2) la légalisation de l'avortement entraînerait un danger pour la situation démographique du Québec: voilà le véritable danger! Il ne faut pas laisser aux "faiseuses de bébés" le contrôle de la reproduction, sinon elles feront la grève... Votre crainte face à la dénatalité montre bien votre façon de réduire les femmes à leur seule fonction de reproduction... fonction sur laquelle, selon vous, l'État a le droit de légiférer. Les femmes refusent d'être considérées ainsi; elles refusent qu'on fasse du droit, de la morale, de la logique ou de la politique sur leur ventre...

Nous tenons cependant à vous rassurer, et puisque vous n'avez pas pris le temps d'étudier la question de la légalisation de l'avortement avant d'en parler, nous vous faisons part du fait suivant: aucun pays ayant légalisé l'avortement n'a enregistré une baisse de natalité supérieure à celle des pays qui le défendent; la dénatalité est un phénomène qui se retrouve dans tous les pays industriels, qu'ils aient ou non légalisé l'avortement n'y change rien.

D'un autre côté, si on considère les charcuteries souvent mortelles que doivent subir les femmes au cours d'avortements clandestins, les pays ayant légalisé l'avortement peuvent se réjouir d'avoir sauvé des vies humaines: en effet, une femme a qui on refuse un avortement thérapeutique cherchera très souvent tous les moyens imaginables de se faire avorter, de l'aiguille à tricoter au "Drano". La légalisation de l'avortement n'augmentera pas le nombre total des avortements — ce n'est pas une partie de plaisir et aucune femme ne désire utiliser l'avortement comme méthode contraceptive — elle augmentera seulement le nombre de ceux faits dans de bonnes conditions pour la santé des femmes.

3) La légalisation de l'avortement amènerait l'État à négliger les mesures sociales facilitant la maternité: croire cela, c'est compter sans les femmes qui, tout en faisant pression pour la légalisation de l'avortement, mènent une lutte sur tous les fronts à la fois: — elles exigent une meilleure information sur la contraception qui amènera la diminution des avortements; — elles exigent que la recherche sur la contraception continue afin qu'on en arrive à découvrir des méthodes contraceptives efficaces à 100% et sans danger pour celles et ceux qui les utilisent; — elles exigent l'établissement de toutes les mesures dont vous parlez (garderies, congés de maternité-paternité, etc...) parce qu'elles veulent avoir le choix de donner la vie.

À vous lire, on croirait que si les femmes avaient le choix, elles n'auraient plus d'enfants... Dans les conditions actuelles, c'est partiellement vrai, car rien n'est prévu dans notre société pour faciliter les maternités. On peut donc dire que, loin de freiner l'établissement de mesures sociales entourant la maternité, la légalisation de l'avortement obligerait l'État à augmenter ces mesures, car le choix des femmes devenant réel face à la grossesse, elles pourraient enfin faire pression sur l'État pour vivre des maternités décentes. Nous ne croyons donc pas, comme vous, que l'État désire légaliser l'avortement par mesure d'économie. Nous croyons au contraire qu'il refuse de le faire parce que ça lui coûterait trop cher...

Enfin, une chose est particulièrement frappante dans votre lettre: vous posez le problème de l'avortement à tous les niveaux sauf à celui de la femme concernée. Permettez-nous donc de vous expliquer notre point de vue: pour les femmes, la question de l'avortement libre et gratuit fait partie d'une revendication beaucoup plus vaste, soit celle de vivre leur sexualité indépendamment de leur fonction de reproduction. Cette revendication n'est pas nouvelle et toute personne qui est pour la contraception l'accepte implicitement. Or, dans l'état actuel des choses, il peut arriver qu'une femme devienne enceinte contre sa volonté: parce que l'éducation sur la contraception est nulle et que plusieurs femmes utilisent mal les méthodes contraceptives; parce que les méthodes les plus sûres (pilule, stérilet) ne sont pas efficaces à 100%; parce que certaines femmes — beaucoup plus nombreuses qu'on le croit — ne peuvent pas utiliser ces méthodes pour des raisons de santé et qu'elles doivent alors s'en tenir à des méthodes sûres à moins de 80%.

Si on admet qu'une femme puisse vivre sa sexualité indépendamment de sa fonction de reproduction, on doit également accepter l'avortement, car il ne constitue que le recours ultime en cas d'échec à la contraception.

1. *Fernand Séguin, "Le respect du foetus", Maclean, nov. 1974, p. 34.*
2. *Ibid., p. 36.*

Montréal, mai 1978.

En réponse à M. Pierre Vadeboncoeur

Défaite ou déchéance?

par
Guy Brouillet

Grand est le pouvoir des mots. M. Pierre Vadeboncoeur le sait, lui qui les manie si bien. Ses deux dernières contributions au DEVOIR en font la preuve. Dans l'édition du 28 mai, il s'interrogeait sur le sens d'une défaite, dans celle du 2 juin, il récidivait en parlant de déchéance. Rappelons les paroles du 2 juin. "Il y a aussi le fait que le pays québécois, que l'homme québécois, qu'ils en aient ou non la notion la plus vive, vont jouer d'ici quelques mois — on peut le croire — leur existence nationale, leur culture, leur prestige collectif, leur différence, leur partage dans l'histoire, — bref, la carte qui, dans certains cas une fois pour toutes, décide du redressement ou de la déchéance de collectivités entières, ce qui semble être le choix devant lequel l'histoire a finalement conduit les Québécois".

Déchéance, défaite. Est-il sage d'employer de tels termes à propos d'options politiques? Est-il légitime de confisquer au profit de son option toute la dimension morale d'une option et de marquer les autres de l'équation de la trahison ou de la démission. Il est rare qu'il y ait des évidences en politique, la politique étant par définition du domaine de l'opinion et non de la science. Il n'y a pas de politique scientifique, il n'y a pas de science politique au sens très précis du terme. Parce que la politique porte sur ce qui est à faire, sur ce qui va ou qui doit venir, sur l'avenir, tandis que la science porte sur ce qui est, sur ce que l'on peut mesurer. Il n'y a donc que des opinions en politique. Elles portent à la fois sur les fins et sur les moyens de réaliser ces fins. D'où "l'inévitabilité", la nécessité et la pluralité des partis. C'est la tendance de chaque parti d'affirmer qu'il détient la meilleure solution. A-t-on le droit d'affirmer qu'on détient "la vérité", le vrai devenir d'un peuple?

Il y a de bonnes raisons pour affirmer la valeur du projet de souveraineté-association; il y en a de bonnes aussi (dirai-je d'aussi valables?) pour proposer le maintien du lien fédéral. Dans un cas on met l'accent sur les valeurs d'autonomie, dans l'autre sur les valeurs de coopération. Ici on fait davantage appel à l'émotion, là à la raison. Encore faut-il nuancer, les choses n'étant pas aussi simples. Dans les deux cas, ce sont des défis difficiles.

Dans ces conditions est-il vraiment sage de parler de défaite au sens moral du terme, plus encore de déchéance. Après le référendum, quel que soit le résultat, il faudra vivre ensemble. J'ai crainte qu'un tel langage mine les possibilités de coexistence et prépare au ressentiment. Ma conviction la plus profonde c'est qu'il n'y a pas de destin, ou alors il est très pénible pour les peuples divisés. Voilà pourquoi, il est important que les tensions normales ne dégénèrent en batailles rangées, en guerre des partisans, en vote de grève. C'est M. Vadeboncoeur qui a fait l'analogie.

Voir page 6: En réponse

La déstabilisation du projet souveraineté-association

par
W.-André Lafrance, m.d.

La série d'articles intitulée "Dénationaliser l'État" de MM. Michel Morin et Claude Bertrand, en plus de me sembler l'oeuvre de personnes bien peu au courant de la situation des Canadiens-français qui vivent à l'extérieur du Québec, m'est apparue comme une entreprise de déstabilisation du projet de souveraineté-association du Parti Québécois à peine plus subtile que les écrits d'un Douglas Fullerton ou les déclarations de certains ministres du gouvernement Trudeau.

Une entreprise pas très originale, par ailleurs, car en attribuant à un futur État-nation du Québec tous les torts et tous les vices qu'ils perçoivent dans les autres États-nations du monde, MM. Morin et Bertrand se sont livrés à un exercice de science-fiction qui est très à la mode depuis le 15 novembre 1976, les milieux profédéralistes nous ayant depuis lors habitué à toutes sortes de scénarios, tous plus ou moins fantaisistes et catastrophiques les uns que les autres, brodés sur le thème d'un Québec qui serait devenu maître de son destin.

Rien de bien surprenant, non plus, au fait que MM. Morin et Bertrand aient été peu enclins, dans le cadre de leur exposé, à faire état de la longue tradition de tolérance et de générosité du Québec à l'endroit de ses minorités, et plus particulièrement de sa minorité de langue anglaise. Je suis quand même déçu qu'on ait passé la chose sous silence; déçu également, et quelque peu inquiété, par le spectacle de doctes professeurs affichant un souci aussi peu marqué de l'objectivité.

Mais là où je pense que l'objectivité en prend vraiment pour son rhume, c'est quand des personnes supposément sérieuses et bien informées en viennent à nous proposer le Canada comme exemple d'État libéral, garant de toutes les libertés. Hum! hum! et la GRC là-dedans? Non vraiment, c'est un peu fort; et surtout, ça révèle très peu de raffinement dans l'étalement du parti-pris.

De plus, il me semble que dans leur empressement à déblatérer contre les États-nations et à leur imputer toutes les calamités dont notre planète est affligée, MM. Morin et Bertrand ont négligé de considérer que l'impossibilité, pour un État, de s'appuyer sur un sain nationalisme peut parfois avoir des résultats désastreux, comme en témoigne la présente situation de crise au Canada. Une situation qui n'est certainement pas étrangère au fait que ce pays, guidé en cela par l'ardeur antinationaliste de son actuel premier ministre, se veut, et c'est ainsi qu'il se présentait récemment dans la revue Jeune Afrique, rien de plus que "soixante ethnies pour une nation" (la préposition "pour" pouvant aussi bien, dans cette formule, avoir le sens de "en guise de" que tout autre).

La formule illustre peut-être bien jusqu'à quel point, dans les hautes sphères de l'administration fédérale, on a plus ou moins consciemment épousé les thèses de Pierre Elliott Trudeau sur la nécessité de noyer le nationalisme québécois dans l'"anationalisme" canadien; elle ne saurait, toutefois, faire oublier qu'à la simple juxtaposition de soixante ethnies sur un même territoire, il manquera toujours cette cohésion et ce sentiment d'appartenance, qui sont le fruit le plus évident et le plus précieux de tout nationalisme, et que pour en avoir empêché le développement, par ses politiques de multiculturalisme par exemple, le gouvernement d'Ottawa doit porter une large part de responsabilité dans la présente crise d'unité nationale.

J'ai l'impression, enfin, que MM. Morin et Bertrand ont, à leur insu sans doute, sérieusement compromis la validité de leur argumentation visant à nier la légitimité d'un État-nation canadien-français. Ils écrivent, en effet: "Seule l'existence patente au Canada d'un déni systématique des droits individuels des Canadiens-français... nous paraîtrait pouvoir justifier l'invocation de la légitimité historique d'un État-nation canadien-français...".

Or, s'ils étaient le moindrement au courant de la longue histoire de discrimination et d'injustices de toutes sortes, dont ont été et sont encore victimes les Canadiens-français qui vivent à l'extérieur du Québec (à preuve les deux manifestes publiés par la Fédération des francophones hors-Québec: "Les héritiers de Lord Durham" et, tout récemment, "Deux poids, deux mesures"), ils sauraient que telle est précisément la situation des Canadiens-français, tout au moins de ceux qui, dans les provinces autres que le Québec, sont à la merci de gouvernements prodigues de belles paroles mais très peu disposés, dans les faits, à reconnaître à leurs citoyens francophones des droits que le Québec, même après la loi 101, reconnaît volontiers à sa minorité de langue anglaise.

Cette situation, à elle seule, justifie amplement les Québécois de vouloir se donner un État bien à eux et de s'éviter ainsi le sort tragique, qui est déjà celui de la diaspora canadienne-française et qui, tôt ou tard, sera certainement le leur, s'ils devaient avoir l'imprudence d'agir autrement.

Dans cette optique, le nationalisme québécois, que MM. Morin et Bertrand dénoncent avec tant de véhémence, n'est en somme que "le mouvement par lequel l'angoisse de la mort déclenche le sursaut qui organise la survivance" (propos du père Raymond Bourgault sur le nationalisme, commentés par André Laurendeau, dans les extraits de son journal intime que LE DEVOIR a publiés le 1er juin dernier).

Saurait-il y avoir démarche plus naturelle et plus légitime?

ANDRÉ LAURENDEAU

Quelle attitude adopterait-il aujourd'hui?

par
Jean-Paul Robillard

Lorsqu'il y a dix ans, on annonça la mort d'André Laurendeau, comme tant d'autres, je fus au bord des larmes. C'est un peu le même bouleversement que je ressens aujourd'hui à la lecture de certains extraits inédits (merci au journal pour ce beau cadeau) de son journal intime rédigé entre les années 1964 et 1967. Je sais maintenant ce que LE DEVOIR a perdu de ne plus jamais avoir revu à sa tête cet homme d'une telle valeur.

Aujourd'hui comme il y a dix ans, les francophones du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve se meurent toujours, s'ils ne sont pas déjà morts; les Franco-Ontariens sont toujours en train de soupeser leurs chances de survie; comme il y a dix ans toujours, la "minorité acadienne hésite entre la lassitude et la colère"; plus encore qu'il y a dix ans, la plus grande partie des élèves des écoles francophones hors-Québec parlent anglais dans les cours de récréation. À un point tel que les "Francophones Hors-Québec," (l'Association) dégoûtés, colériques et même désespérés, dans leur baroud d'honneur, en sont rendus, sans le dire trop fort, ni trop franchement, à souhaiter s'appuyer sur un Québec éventuellement affranchi pour pouvoir vivre à un niveau supérieur à celui du folklore.

Oui, qu'y a-t-il vraiment de changé dans le paysage politique canadien depuis la mort de notre cher André Laurendeau, si ce n'est que le Québec s'est donné un gouvernement souverainiste social-démocrate (et ça, c'est important) et que, devant ce choc inattendu, une minuscule minorité anglophone, surtout intellectuelle et universitaire, est maintenant prête aux concessions le plus souvent passablement secondaires (et ça, ce n'est pas un gros progrès!) Car c'est de la masse anglophone que pourrait venir un certain salut. Or que fait-elle? Que pense-t-elle? Elle fait des affaires, tout en nous ignorant quand elle ne nous méprise ou ne nous déteste pas. Nous en sommes là, après dix ans. On a ri, en certains milieux, des larmes de Solange Chaput-Rolland. Moi, je ne me sens pas le courage de les ridiculiser!

Dans une telle ambiance politique, ne croyez-vous pas que "Le Devoir" aurait maintenant besoin d'un directeur dont le fédéralisme (s'il est fédéraliste, ce qui n'est pas une obligation) ne tourne pas à la hargne contre la souveraineté-assiciation, contre ce "séparatisme" (mot chéri des fédéralistes inconditionnels) vers lequel, si l'on en croit son journal, André Laurendeau, "plusieurs fois par jour sentait de véritables poussées intérieures".

Sans doute qu'André Laurendeau n'aurait pas eu de rancoeur contre le Canada anglais. Pourquoi d'ailleurs en nourrir? Pourquoi, par exemple, faudrait-il être haineux parce qu'on est péquiste, souverainiste? Les faits sont là qui jouent contre nous. D'accord. Mais alors faudra-t-il faire comme ce roi fou et se mettre à battre la mer de son fouet? On ne résoudra pas nos problèmes par de la haine, mais par des raisonnements, des arguments, des chiffres, une position scientifique (ce qui n'interdit pas une certaine vibration du coeur et de l'âme — je pense ici à Jean Rostand) et une discussion civilisée.

Or, c'était là, en gros, la position de Laurendeau. Pas de rancoeur contre les compatriotes anglophones? Parfaitement. Mais, en temps et lieux, des saintes colères contre l'hypocrisie, les distorsions dialectiques des adversaires du Québec et contre tous ceux qui ne peuvent jamais perdre la face parce qu'ils... en ont deux! Et Laurendeau avait aussi cette façon de s'indigner sans se croire obligé, pour paraître objectif, après avoir servi une volée de bois vert aux anglophones, de se tourner ensuite du côté des francophones pour leur administrer à leur tour une bonne râclée!

À la fin des extraits de ses mémoires publiés dans le journal, André Laurendeau prédit des années à venir qui s'annoncent ingrates pour lui et déplore sa position d'allié avec des gens que souvent il méprise. Il prévoit qu'il aura contre lui la plupart de ses amis: René Lévesque, par exemple, et les jeunes. Enfin, écrit-il, "la vie ne me sourira guère."

Il me fait beaucoup de peine d'apprendre que ce cher André Laurendeau que j'ai pu connaître assez bien dans certains mouvements professionnels, sociaux et politiques au cours de ma vie, soit mort dans le pessimisme et même un certain découragement. Se trompait-il sur la vie qui l'attendait? Je crois que oui. Le Canada anglais, dans sa masse, n'a pas essentiellement changé. Mais le Québec, lui, a changé et change encore. Laurendeau n'aurait plus été seul chez nous. À son époque, l'indépendantisme qu'il ne haïssait pas, mais qu'il trouvait utopique et dont il doutait, était un mouvement marginal. Il ne croyait pas à son avenir politique. Gérard Pejletier et Pierre Trudeau ne croyaient pas, non plus, à un avenir politique prévisible pour le N.P.D. Ils sont alors passés aux libéraux pour essayer d'influencer (le public peut juger de leur succès) les événements. La position de Laurendeau, vis-à-vis l'indépendantisme à son époque, était de ce genre. Mais, lui, il s'est jeté dans la réflexion, dans le dialogue qui, peu à peu, j'en ai bien peur, à lire les extraits de son journal, le conduisaient peu à peu à la désespérance.

Mais, avec ce qui s'est passé au Québec ces dernières années, Laurendeau aurait probablement repris du poil de la bête. Et, devant le peu de cas qu'on aurait fait de son vrai Rapport — pas de celui de Jean-Louis Gagnon, mais de celui dont il aurait eu la véritable responsabilité, j'ai la conviction qu'André Laurendeau aurait évolué à un point tel que, quoi qu'il en ait pensé, il n'aurait pas été si loin de René Lévesque.

Quelle aurait été sa position devant le référendum qui vient? Je crois qu'il aurait pu nous tenir le discours suivant: "Québécois, pour faire en sorte que le minimum de ce que les nôtres exigent aujourd'hui rencontre le maximum que le Canada anglais estime acceptable, il nous faudra un "oui" solide au référendum, même si la question va loin. Les souverainistes et leurs apparentés, naturellement, devront voter "oui". Mais, il y a plus: le "oui" devrait aussi rallier tous les autres Québécois qui veulent que le gouvernement du Québec ait enfin une position de force pour pouvoir décrocher les droits et les libertés essentiels au développement normal d'un peuple."

André Laurendeau, tout au fond de son coeur qu'il avait gros comme le monde pour les siens, sentait instinctivement que les Québécois sont un peuple.

Mgr Lefebvre et l'Église

par
Maurice Lamarche, s.j.

Dans un numéro de la revue "Le Doctrinaire", M. l'abbé Normandin se plaint du traitement injuste qu'on fait subir à Monseigneur Lefebvre. Selon lui, dans l'Église, on a deux poids et deux mesures. L'abbé Normandin cite 5 ou 6 cas où des évêques et des prêtres désobéissent aussi ouvertement que Monseigneur Lefebvre et ne sont pas molestés.

"Personne n'ignore qu'en fils très obéissants, nos évêques ont trouvé le moyen d'accomoder à la conscience des couples récalcitrants la rigueur indiscutable de l'encyclique Humanae Vitaen (Cf Le Doctrinaire).

"En fils obéissants, nos évêques laissent toujours n'importe qui faire n'importe quoi n'importe comment dans la célébration eucharistique... Lequel d'entr'eux a reçu de Rome le moindre blâme" (Cf. Le Doctriniaire).

"Quantité de prêtres, surtout d'agents de pastorale, enseignent en paix que l'assistance à la messe dominicale est facultative, malgré les précisions fournies plusieurs fois à ce sujet par le Pape" (Cf Le Doctrinaire).

Si les choses se passent vraiment comme l'affirme l'abbé Normandin, nous pensons qu'il a raison de s'étonner. Dans l'Église, l'obéissance, c'est pour tout le monde. Par conséquent, ces évêques errent qui n'obéissent pas. Ces prêtres errent également. Mais si l'oéissance, c'est pour tout le monde, Monseigneur Lefebvre erre aussi en refusant d'obéir à Paul VI. L'abbé Normandin erre comme les autres. Même si les agents de pastorale n'obéissent pas mieux que lui, l'abbé Normandin n'est pas justifié de désobéir autant qu'eux.

Nous croyons que Rome n'a pas tort de suivre avec une attention très particulière le cas de Monseigneur Lefebvre. C'est un exemple d'insoumission qu'on ne rencontre pas tous les jours, ni tous les cent ans et qui revêt un caractère d'exceptionnelle gravité.

Pour mettre en évidence les effets désastreux que pourrait avoir sur l'Église ce refus d'obéissance de Monseigneur Lefebvre, faisons une supposition. Un jour, au séminaire d'Écône, trois séminaristes se font le raisonnement suivant: Le Concile de Trente est un concile dogmatique. Vatican II est un concile pastoral. Dans nos discussions, lorsqu'il s'agira des dogmes, nous irons chercher nos arguments au Concile de Trente. Si, au contraire, il est question de liturgie, d'administration des sacrements, de messe, nous prendrons comme guide un concile pastoral. Vatican II se trouve tout désigné. Comme Vatican II a décidé de remplacer la messe de Pie V par la nouvelle messe

Voir page 6: Mgr Lefebvre

COURS DE POTERIE
(sessions du 5 juin au 24 août)
INITIATION À LA CÉRAMIQUE (SOIR)
(6 semaines - 36 hres)
●
INITIATION "PLUS" (JOUR)
(90 hres - 3 semaines)
(spécialement conçu pour professeurs d'art plastique)
●
TECHNIQUE DU RAKU
(2 semaines - 24 hres)
(soir et samedi)
●
DÉBUT DES SESSIONS 5 JUIN
inscription immédiate au:
CENTRE DE CÉRAMIQUE POTERIE BONSECOURS INC.
433, Notre-Dame est
Vieux-Montréal
844-6253 - 844-6165



DOMAINE DES HAUTS-BOIS

Sur la Rive Sud, le prestigieux DOMAINE DES HAUTS-BOIS **(Aux 1000 demeures personnalisées)** Vous offre l'achat d'un grand **TERRAIN** boisé en versant de montagne, voisin du **PARC PROVINCIAL DU MONT BRUNO.**

CHOIX LIMITE A 30 TERRAINS MIS EN VENTE, 10 AVEC SERVICES PRETS A CONSTRUIRE, 20 NON ENCORE DESSERVIS, A CONSTRUIRE PLUS TARD.

ACHETEZ UN TERRAIN QUI S'APPRECIE AVEC DES DOLLARS QUI SE DEPRECIENT

LE MONT BRUNO
Site du Domaine des Hauts-Bois est un environnement de forêt et de lacs propice à la détente et aux sports en plein air.

Quand le construire: jusqu'à 36 mois.
Choix du plan: le vôtre ou l'un des nôtres.
Choix du constructeur: le vôtre.
Prix: .70 à .90 le pi. car.
Terme: 10% comptant, solde 10 ans.
Intérêt: 7% sur solde, premier 2 ans sans intérêt.

CONDITION:
1. Approbation du plan pour éviter la répétition excessive du même modèle.
2. Premier choix du rachat du terrain, si mis en vente.
3. Avons terrains avec services, délai 24 mois pour construire.

ITINÉRAIRE
A 9 min. du pont tunnel Lafontaine, sortie C2 rte 20 Transcanadienne où des enseignes indiquent le Domaine des Hauts-Bois de Ville Ste-Julie

LA MÉTÉO

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Chibougamau, Haute Mauricie: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Maximum, 11 à 15. Samedi: ensoleillé et frais.

Laurentides, Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est, Québec et Trois-Rivières: nébulosité variable et frais. Maximum, 16 à 19. Samedi: ensoleillé et frais.

Saguenay-Lac Saint-Jean, Baie Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspésie: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Maximum, 11 à 15. Samedi: ciel variable.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆Une solution

propres impôts pour rattrapper la somme. "Les modalités administratives relatives à cet aménagement fiscal devraient faire l'objet d'une entente entre nos ministères du Revenu.

Dès la première question venue des rangs conservateurs, aux Communes hier après-midi, M. Chrétien a fait savoir que les deux solutions lui étaient acceptables, mais que son coeur penchait déjà pour la première, puisqu'elle correspond en tous points à son projet de loi. "J'examine toujours la seconde proposition, a-t-il ajouté, et si elle est meilleure, je serais prêt à l'accepter aussi".

Le ministre prendra encore "quelques heures" pour en décider, avant que l'étude de la loi, qui en est à l'étape du comité plénier précédant le vote en troisième lecture, atteigne l'article 30 qui prévoit la forme spéciale de remboursement au Québec.

Dans sa lettre à M. Chrétien, le ministre québécois passe sous silence les motifs qui ont inspiré sa surprenante reddition aux dernières propositions fédérales. Il se réjouit de ce qu'Ottawa ait reconnu qu'il devait verser au Québec "sous une forme ou sous une autre", la totalité des $226 millions qu'il lui offrait en avril, pour une réduction générale de 2 à 3% de la taxe de vente, formule à laquelle le Québec avait préféré une abolition sélective de la même taxe.

"La reconnaissance de ce principe aurait dû amener un règlement de gouvernement à gouvernement, écrit-il. Vous ne l'avez pas accepté. Je pense que le différend qui nous oppose sur cette question a assez duré et qu'il est temps d'en arriver à une solution". Au cours d'une rencontre ultérieure avec la presse, M. Parizeau a soutenu qu'il n'avait pas cédé, mais bien plutôt qu'il avait gagné sur le fond et que le reste n'est plus qu'une formalité.

Tandis que M. Chrétien laissait entendre à tout venant qu'il était tenté par la première solution, celle d'une remise immédiate de $85 ou moins aux contribuables, nombreux étaient ceux, dans son entourage, qui le mettaient en garde contre un nouveau "piège" de M. Parizeau.

Ce dernier aurait en effet confié ici et là qu'en ce cas, il avait encore une multitude de scénarios dans son sac. Et on murmure, dans les cercles informés, qu'il songe par exemple à laisser leur $85 aux catégories de contribuables à faibles ou moyens revenus, quitte à aller chercher son manque à gagner en surtaxant les entreprises, tout en faisant porter l'odieux de cette complication fiscale à ses adversaires fédéraux.

D'autres soutiennent cependant que M. Parizeau, malgré ses dénégations, préfère malgré tout la solution 1977 à la solution 1978, car elle lui permettrait de lever immédiatement un impôt spécial, sous quelque forme que ce soit, et de toucher rapidement les $226 millions. La solution 1978 l'obligerait à attendre au moment des rentrées fiscales de 1979, et cela ne lui sourirait guère même si Ottawa consentira vraisemblablement à défrayer l'intérêt couru.

Et d'autres exégètes subtils se demandent si les deux batailleurs MM. Parizeau et Chrétien n'ont pas fini par s'entendre à mots couverts comme larrons en foire pour choisir la solution 1977, afin d'éviter de laisser les fleurons de la victoire à M. Claude Ryan, dont l'intervention n'est pas étrangère à cet égard.

Quand M. Chrétien avait consenti à envisager cet abattement, la semaine dernière, M. Ryan avait continué à se dissocier d'Ottawa en affirmant qu'il fallait l'accompagner d'un véritable protocole d'entente évitant toute distorsion dans le fardeau fiscal des contribuables. C'est exactement ce que suggère maintenant M. Parizeau en demandant qu'une future entente entre les ministères du Revenu des deux capitales garantisse que l'impôt provincial que devrait alors lever le Québec ne soit "en aucun cas supérieur à la réduction de l'impôt fédéral".

Rejoint hier à son bureau de Montréal, le leader libéral du Québec s'est dit tout à fait favorable à la solution 1978 telle que décrite par M. Parizeau dans sa missive, et s'est montré assez étonné de ce qu'Ottawa songe un instant à l'écarter. M. Ryan voit lui aussi un "piège" possible derrière la porte que le ministre québécois laisse ouverte à un remboursement immédiat.

Si Ottawa tombe dans ce piège, M. Parizeau pourrait rétorquer par des mesures prêtant à controverse et tout cela, selon lui, risque de réveiller les instincts de "démagogie" des deux côtés. Si on le fait pour régler des comptes avec lui, il trouverait "déplorable que deux hommes politiques, pour sauver leur orgueil, choisissent la mauvaise solution".

Il refuse d'épiloguer sur la voie que pourrait prendre M. Parizeau, et selon sa formule bien connue, "réserve son entier jugement" sur la mesure que le Québec prendra. Du gouvernement québécois, il s'étonne de sa "drôle de retraite après la bataille qu'il a menée".

À Québec, tous les partis d'opposition ont accepté les solutions proposées par M. Parizeau dans sa lettre à M. Chrétien, protégeant ainsi l'unanimité indéfectible de l'Assemblée nationale depuis le début de cette affaire.

Mais à Ottawa, l'opposition était plutôt médusée et en certains cas, carrément embarrassée. Le critique conservateur en matière de Finances, M. Sinclair Stevens, a indiqué en Chambre sa préférence pour la seconde solution et a demandé à M. Chrétien de l'adopter en signe de "conciliation". Devant la presse, il a soutenu que M. Parizeau n'avait pas "démissionné" mais s'était montré "réaliste". Le député de Brome-Missisquoi, M. Heward Grafftey, se désole de ce que Québec ait été "forcé" de céder au "chantage" fédéral.

Au plan stratégique, les conservateurs ne veulent pas s'engager formellement à s'opposer à l'article 30 de la loi budgétaire avant de savoir ce que M. Chrétien décidera vraiment d'y mettre. Ils trouvent évidemment difficile de changer d'avis après l'avoir combattu depuis près d'un mois et semblent vouloir contourner la difficulté en continuant d'attaquer le gouvernement sur le fond, son intrusion dans un domaine de compétence provinciale. "C'est ce qui arrive quand on fait son lit avec les péquistes", de commenter M. Chrétien, pas du tout malheureux de la tournure des choses dans sa propre arène.

Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, s'est étonné de l'insistance de l'opinion et des médias "à ne pas comprendre combien c'était simple."

"Parizeau peut couper les impôts comme il le veut, mais Chrétien reste libre de faire la même chose", dit-il en se demandant "où est le scandale".

Il a reconnu que son gouvernement avait perdu des plumes politiques dans cette affaire, du moins dans son image publique, et a retourné la balle aux commentateurs et journalistes. "Tout le monde, grâce à vous en partie, a pensé que M. Chrétien avait tort. C'est sûr qu'on a encaissé un revers. Mais il faut voir que Parizeau, maintenant que l'opinion réfléchie commence à tourner en notre faveur, se dépêche de clore le dossier. Je trouve cela fin comme tout."

◆Le printemps

des forces vives de la famille.

Il parle avec la même chaleur de la Maison du père qu'il a fondée en 1969 pour les clochards de l'est de Montréal, de la mission Le Chantier, du récent projet Ignace-Bourget qui s'occupe du logement des moins nantis financièrement, de la présence de prêtres-ouvriers dans divers milieux de travail. Et de combien d'autres mouvements qui incarnent de façon évidente à ses yeux ce "renouveau spirituel" qu'il ne manque jamais d'associer avec des valeurs d'humanité et de fraternité.

Au strict plan administratif, plusieurs projets diocésains sont présentement en cours. Mgr Grégoire s'est en effet employé à alléger les structures, à diversifier les forums d'étude et de consultation en créant des conseils presbytéral et de pastorale. Ainsi pour mieux répartir le travail et unifier l'action, le diocèse est maintenant divisé en six régions pastorales ayant à leur tête un "vicaire épiscopal chargé par l'archevêque d'assurer, en relation avec les diverses instances diocésaines, la promotion et la coordination de la vie de l'Eglise dans la région".

Quand il aborde le sujet de l'effectif clérical, Mgr Grégoire se fait songeur et un peu triste à la pensée qu'il n'y a pas suffisamment de prêtres pour répondre aux exigences nouvelles de la pastorale: 990 prêtres pour desservir 1,5 million de catholiques répartis dans 280 paroisses et missions françaises et anglaises. Mais il se reprend aussitôt pour louanger sans réserve la "collaboration remarquable" du clergé, tant séculier que religieux, à qui il voue une profonde affection et un sentiment quasi paternel.

"Je veux que mes prêtres soient heureux, affirme-t-il. Quand l'un d'entre eux n'est pas heureux où il est, je préfère le changer de poste."

Pour ses prêtres, Mgr Grégoire a innové cette année en instituant pour eux une forme d'éducation permanente. Ainsi, il invite le clergé diocésain à séjourner à Rome pendant deux mois pour se pénétrer de l'esprit du Saint-Siège, ce qu'il appelle "le siège social de l'Eglise". Il explique ainsi son initiative: "J'ai moi-même l'occasion d'aller fréquemment à Rome, la chance de causer avec le Saint-Père et j'ai voulu faire partager ce privilège avec mes prêtres." Une dizaine d'entre eux eux ont bénéficié cette année de ce stage de "ressourcement" ecclésial, historique et culturel dans la Ville Eternelle. Ils ont participé à des audiences papales, à des rencontres avec des théologiens réputés de façon à se familiariser avec les grands courants de la pastorale et de la philosophie de l'Eglise. Le bilan de cette expérience toute nouvelle sera fait lors du prochain Conseil presbytéral.

Durant cette conversation qui, soit dit sans reproche s'est transformée souvent en long monologue, Monseigneur Grégoire n'aura voulu nous donner qu'une vision optimiste de son rôle de pasteur.

Des embûches, des obstacles, des difficultés, certes, il admet en avoir rencontrés depuis dix ans "et il y en aura d'autres", mais c'est en philosophe, en homme de foi toujours qu'il veut les aborder et pour ainsi dire les neutraliser.

"Vous parlez à un évêque, me rappelle-t-il fort justement. Vous devinez alors que mes considérations ne peuvent pas s'appuyer exclusivement sur des critères humains pour porter des jugements. Il y a l'action de Dieu."

Poursuivant dans cette lancée et se faisant disert, il se met à réfléchir tout haut: "Oui, je me dis: je ne suis qu'un serviteur de Dieu, je ne suis pas le propriétaire de l'Eglise de Montréal et il y a aussi l'action de Dieu. Quand je me remémore la phrase suivante: "Sans Moi, vous ne pouvez rien faire", je me console ensuite avec la parole de Saint-Ignace: "Faites tout comme si tout dépendait de vous, faites tout comme si tout dépendait de Dieu."

Il s'agit-là d'un paradoxe, constate Mgr Grégoire, et "la sagesse de Dieu dont parle Saint-Paul n'est pas la sagesse des hommes. C'est déroutant quand on s'arrête à ça".

Déroutant, se plaira-t-il à répéter, prêt à retomber dans ses réflexions. "Mais cela nous projette dans la foi et c'est seulement là que l'on trouve la sérénité, la confiance. .

"Déroutant aussi quand on fait des choses qui nous paraissent minimes, insignifiantes et qui produisent pourtant des résultats qui dépassent tout ce que l'on avait prévu, alors que d'autres fois, on met abondance d'énergie et la production est moindre. Voilà un autre paradoxe."

Là-dessus, Mgr Grégoire qui venait de rappeler que "le bon Dieu n'a pas d'heure" mais que les hommes en ont une, répond à un signe de l'abbé Lamoureux et met fin à l'entretien. Non sans déplorer ne pas avoir eu le temps de parler suffisamment des jeunes qui "nous rappellent l'authenticité quand ils s'engagent et qui sont absolus dans leur générosité", et il en sait quelque chose pour avoir vécu parmi eux à titre d'aumônier des étudiants à l'Université de Montréal de 1950 à 1961.

En prenant congé, Mgr Grégoire ne manque pas de me répéter son message d'optimisme: "D'ailleurs, dit-il, celui qui a la foi ne peut pas ne pas être optimiste. Moi, je le suis parce que je me dis que l'oeuvre du Christ ne peut pas être un fiasco: c'est une fidélité que cela demande."

◆L'Argentine

cat.

Pour les forces conservatrices traditionnelles, la présence des militaires au pouvoir, loin de faire problème, est une bénédiction. Depuis 1930 — date du coup d'État du général Uriburu, qui mettait fin à plus d'un demi-siècle de pouvoir civil — les forces armées sont un "facteur de pouvoir" déterminant dans la grande république des rives du Rio de la Plata. Leur retour cyclique sur le devant de la scène permet de "rectifier" les résultats d'un suffrage universel qui, depuis ce jour de 1912 où il fut institué, s'obstine à envoyer au Parlement des majorités mal tolérées par la gente decente ("les gens bien"): radicales d'abord (1916-1930 puis péronistes 1946-1955 et 1973-1976) sans oublier ces "mal élus" que furent les présidents Frondizi (1958-1962) et Ilia (1964-1966).

Avec une constance digne d'une meilleure cause, la droite argentine — qui n'est jamais parvenue à mettre sur pied un grand parti conservateur, à la mode britannique, capable de lutter à armes égales avec les forces populaires sur le terrain du suffrage universel — commence donc, en règle générale, à préparer le prochain "golpe" dès le jour de l'installation à la Casa rosada (le palais présidentiel) du dernier en date des chefs d'État. Son arme principale est le dénigrement systématique, par une presse qu'elle contrôle entièrement, non seulement de l'homme du moment, mais des politiciens en général.

Les milieux conservateurs ne sont pas loin d'être convaincus que ce retour périodique des centurions dans les palais nationaux est l'une des manifestations de la "vraie démocratie". Celle-ci ne saurait, en effet, être assimilée à ces gouvernements inévitablement démagogiques, corrompus, incapables, et de surcroît autoritaires, voire tyranniques (à leur encontre) et, en tout état de cause, fort peu "argentins" (au sens de l'"Argentine éternelle" — la leur) qui sortent immanquablement des urnes!

Il y a parfois, certes, de mauvaises surprises même avec des gouvernements militaires. N'a-t-on pas vu, en 1943, un colonel possédant d'impeccables références anticommunistes, Juan Domingo Peron, échapper à tout contrôle et se piquer de prendre la tête d'un mouvement populaire? Confiance donc, mais sous bénéfice d'inventaire...

Dans les milieux populaires, les choses sont tout aussi claires: le militaire, voilà l'ennemi! L'arrivée au pouvoir des forces armées est toujours synonyme de blocage des salaires, de restrictions des activités syndicales, de limitation du droit de grève, parfois de répression pure et simple. Tout au plus se résigne-t-on au "golpe", lorsque la situation devient trop cahotique comme dans les premiers jours de 1976. Mais, très vite, les vieux réflexes reprennent le dessus: ce gouvernement populaire que l'on dénigrait lorsque, passée la période d'euphorie, il avait dû, lui aussi, prendre des mesures d'austérité, on le regrette, on l'idéalise très vite, on ne souhaite plus que son retour. Les accusations de corruption, d'autoritarisme, portée à son encontre par le gouvernement militaire qui lui a succédé glissent comme l'eau sur les plumes du canard: "Que reviennent les voleurs. Avec eux, au moins, on avait à manger", entend-on scander, le dimanche, sur les gradins des stades de football.

L'important est là: le gouvernement populaire, c'est le bife (viande de boeuf) bon marché. C'est aussi, bien sûr, cette impression qu'il sait donner que votre voix est entendue. Et non pas seulement par le bulletin de vote — moyen, et non fétiche, politique.

Se faire vraiment entendre, c'est participer à ces grandes messes célébrées par le Lider plaza de Mayo. Il y a, aussi, les dirigeants syndicaux sur l'honnêteté desquels on n'a guère d'illusion. Mais eux, au moins, sont d'origine populaire; ils parlent le langage du peuple. En outre, ils savent négocier de pied ferme avec le patron, les fonctionnaires du ministère du travail — voire, nécessité fait loi, avec les militaires de service.

Les classes moyennes, quant à elles, ont moins de certitudes par rapport au phénomène militaire. Elles se sentent, d'abord, représentées, surtout en province, par l'Union civique radicale (UCR), dont la victoire électorale, en 1916, a marqué leur accession au pouvoir, après des décennies de gouvernements conservateurs. Le coup d'État militaire de 1930, qui visait à une restauration de l'ancien ordre de choses, fut pour elles une défaite. Mais elles ont connu la déroute vers le milieu des années 40 avec le triomphe du péronisme: le Lider a en effet ravi à l'UCR, et pour longtemps, cet électorat populaire qui, jusqu'alors faisait d'elle le plus représentatif des partis argentins.

Formellement attachées à la démocratie, ces classes moyennes n'hésitent pas, pourtant, à passer alliance avec les militaires les moins démocrates (aussi bien qu'avec les communistes ou les conservateurs) pour empêcher la victoire du péronisme. Celui-ci est, en effet, leur véritable bête noire: majoritaire dans le pays, il rend impossible, si les élections sont loyales, leur triomphe électoral (l'UCR représente un peu moins du quart de l'électorat); et, une fois au pouvoir, le péronisme n'honore, ni ne respecte, la démocratie! La question est alors: comment s'en débarrasser? Heureusement, un golpe n'est jamais très loin.

Quant à la gauche traditionnelle, c'est une constellation de petits partis, avec des individualités, brillantes, courageuses, mais à qui l'ampleur du péronisme ne laisse qu'un maigre espace politique, et pratiquement aucune base ouvrière. Par rapport au phénomène militaire, ces groupes s'inspirent du réalisme ambiant: le modeste parti communiste n'a-t-il pas été le premier à lancer, sous les risées, le slogan de "gouvernements de civils et de militaires" (obierno civico militar) qui est aujourd'hui considéré, dans de larges secteurs de l'opinion, comme l'une des issues possibles à l'impasse politique?

En apparence, ces considérations sont fort inactuelles: les forces armées ne tiennent-elles pas fermement, et pour longtemps, les rênes du pouvoir?

Mais les plus lucides des militaires savent qu'on ne fait pas très longtemps marcher au stick une société à maints égards, aussi rétive que la leur. La différence fondamentale par rapport aux épisodes antérieurs est qu'ils ne peuvent, cette fois, envisager une passation des pouvoirs trop rapide car, même si ceux d'entre eux qui souhaitent se perpétuer au gouvernement sont finalement défaits, il plane sur les forces armées comme l'ombre d'un "procès de Nuremberg". Le pays est peut-être trop profondément atterré pour leur demander aujourd'hui des comptes sur les récents massacres. Qui peut être sûr qu'il ne le fera jamais? Seuls le temps, une reprise en main progressive de troupes littéralement "lâchées" pendant plus de deux ans, la mise à l'écart d'éléments par trop compromis dans la répression pourraient éloigner ce spectre qui hante sans doute les casernes et les états-majors.

La proposition de "dialogue" avec les civils, lancée le 29 mars dernier par le général Videla, n'est pas tombée à plat. L'Union civique radicale a répondu, dès le 22 avril, par un document indiquant ses conditions à un tel "dialogue": respect des droits de l'homme et rectification de la politique économique par trop libérale du ministre, M. Martinez de Hoz, notamment. M. Balbin, président de l'UCR,a été jusqu'à qualifier le chef de l'État de "général de la démocratie". Il s'est permis de tancer le ministre de l'intérieur, le général Harguindéguy, nettement hostile à cette "ouverture", en suggérant que nul, et surtout pas les militaires, ne pouvait prétendre n'avoir aucune responsabilité dans la situation présente. Quant à la récente reconduction du général Videla à la tête de l'État pour une période de trois ans, elle n'a pas été mal accueillie dans les partis de la gauche traditionnelle.

À la querelle entre "faucons" et "colombes" (entendue en référence à l'avenir, et non au passé) s'en superpose une autre: celle qui oppose l'amiral Massera, commandant en chef de la marine, au général Videla lui-même.

L'amiral Massera est un homme dont tous les observateurs s'accordent à reconnaître la grande intelligence et l'ambition démesurée. Sous sa direction, la marine a joué, dans la répression, un rôle important, mais sans doute pas fondamentalement différent de celui des autres armes. Il jouit, parmi les marins, d'un grand prestige pour leur avoir rendu — par d'autres biais... — un prestige qu'ils avaient perdu depuis trois lustres. Mais il doit partir à la retraite dans quelques mois. De toute façon, un amiral en activité ne peut espérer, en Argentine, devenir chef de l'État: l'armée de terre, beaucoup plus influente, ne le permettrait pas.

Observant le panorama politique argentin, l'amiral Massera y a, semble-t-il, vu un "créneau" à sa mesure, une fois sonnée l'heure de sa retraite: la masse, orpheline, des péronistes. Ce calcul a, évidemment, tout pour étonner. Que peut-il y avoir de commun entre le "chef" de la plus aristocratique des trois armées et la plèbe argentine? Mais tout, ici, est plus fluide qu'on ne l'imagine. De surcroît, l'amiral ne passait-il pas, sous Isabel Peron, pour proche du chef de l'État? N'est-ce pas la marine, en outre, qui détient, précisément, l'ancienne présidente, ainsi que M. Lorenzo Miguel, naguère "patron" des syndicats péronistes, et véritable leader de la CGT. Ce sont là deux atouts maîtres.

L'amiral s'est lancé à corps perdu dans l'aventure — d'autant plus fougueusement que son temps d'active était compté. Lors d'un récent voyage en Europe, il a rencontré des péronistes de diverses nuances, à Paris notamment. À Buenos-Aires, il entretient des contacts serrés avec des leaders syndicaux influents. Il se démarque le plus possible de la politique du général Videla: il explique à ses visiteurs, nombreux, que la répression a été une chose bien douloureuse, mais que la marine n'y a été pour rien (1). Il critique de plus en plus ouvertement la ligne économique, par trop libérale, de M. Martinez de Hoz — qu'il a pourtant contribué à imposer. Tenant aux uns un langage de tonalité social-démocrate, défendant devant les autres la libre entreprise, exaltant sans relâche le nationalisme argentin, l'amiral semble retrouver les "trucs" de Juan Domingo Peron.

Face à cet activisme dont il est bien difficile d'évaluer les chances de succès, le général Videla a-t-il les moyens — et la volonté — de mener à bien une progressive ouverture vers les secteurs politiques civils? Mal réélu, comme chef de l'État, par ses pairs, nullement assuré de l'unanimité dans sa propre arme, ne disposant pas d'appuis syndicaux significatifs, le général Videla ne peut garder le soutien des milieux conservateurs, et son crédit international qu'en maintenant, décidément, son appui à la politique économique libérale de M. Martinez de Hoz; il ne peut, en revanche, espérer "dégeler" les radicaux et la gauche traditionnelle qu'en en changeant profondément la substance, au profit, notamment, d'une relance de la consommation. Pour lui aussi, la marge de manoeuvre est étroite.

National-populisme contre libéralisme, péronisme contre radicalisme, forces armées contre pouvoir civil: la grave crise que vient de vivre l'Argentine ne paraît pas, loin de là, avoir exorcisé les vieux démons...

(1) Selon une déclaration rapportée par l'amiral français Antoine Sanguinetti, à l'issue de sa récente mission d'enquête en Argentine.

Prochain article:
QUELQUES PARADOXES

◆Le conflit

d'emploi, statu quo ante, vente de textes. En effet, la fixation d'un nombre absolu de journalistes ne fait pas partie de l'entente, le statu quo ante n'a pas été acquis pour le grief collectif et les limites à la vente de texte ne sont pas fixées. Ce que l'exécutif du syndicat a d'ailleurs reconnu.

"Ces absences méritent toutefois d'être relativées par rapport aux gains importants enregistrés par le syndicat, a déclaré le comité de négociation dans un rapport remis aux membres. Les dispositions nouvelles sur le statu quo ante, les limites apportées à la capacité du patron de muter les individus, de faire des ententes particulières et les obligations accrues de soumettre des questions au Comité conjoint constituent des armes fondamentales". La nouvelle convention prévoit un rôle beaucoup plus grand pour le syndicat, par le biais du comité conjoint, au soin de l'entreprise. Cela, les journalistes l'ont reconnu, et s'ils ont accepté finalement de ratifier la proposition, c'est qu'ils ont constaté, ainsi que plusieurs l'ont fait valoir devant l'assemblée, qu'il aurait fallu des efforts presque disproportionnés de la part du syndicat pour tenter de "ramasser quelque chose de plus".

L'OCQ demande à Québec de faire diligence

NDLR - *L'OCQ a émis hier la déclaration que nous reproduisons intégralement:*

"L'Office de la construction du Québec subit depuis quelque temps un procès par la voie des journaux.

"Ce procédé est jugé condamnable par plusieurs parce qu'il fait le procès des hommes sans permettre aux "accusés" d'être entendus et de faire connaître leur version des faits.

"L'Office de la construction du Québec est un organisme important par les mandats que lui a confié le législateur dans les domaines du décret, de la sécurité, de la main-d'oeuvre et des avantages sociaux. Les membres sont d'opinion qu'ils ont pris le plus grand soin à diriger les activités de l'organisme suivant des techniques administratives reconnues.

"L'Office compte près de 800 employés dont la grande majorité est en contact quotidien avec une clientèle de près de 100,000 travailleurs et 20,000 employeurs qu'ils ont à desservir.

"Il administre des fonds de plusieurs centaines de millions de dollars et un budget d'opération de quelque 28 millions.

"Les attaques répétées à la crédibilité de l'organisme nuisent de façon inacceptable à l'accomplissement de son rôle déjà suffisamment délicat.

"Outre ses fonctions normales qui impliquent la prise de nombreuses décisions complexes, l'Office entreprend ces jours-ci la mise en oeuvre de son règlement sur le placement des salariés de la construction.

"L'Office est actuellement en négociation avec le syndicat représentant ses employés.

"L'Office discute présentement avec le gouvernement du Québec en conformité avec la Loi d'octroi d'une subvention de quelques millions de dollars qui lui sont nécessaires pour lui permettre de financer ses activités en sécurité et placement.

"Les membres de l'Office ont à se prononcer, dans les jours qui viennent, sur plusieurs cas d'interprétation du décret. Ces décisions pourront avoir des conséquences sérieuses sur tout le milieu de la construction.

"Les articles récents ont eu pour effet de porter sérieusement atteinte à la réputation de ses membres et d'affecter la crédibilité dont doit jouir l'organisme pour lui permettre d'effectuer normalement ses nombreuses fonctions.

"Dès le début des attaques par le journal LE DEVOIR, l'Office a pris l'initiative de demander au vérificateur général de la province d'examiner tous les faits rapportés. Il est heureux que le lieutenant-gouverneur en conseil ait acquiescé à cette demande.

"Compte tenu de cet examen par le vérificateur général et pour ne pas entraver l'étude qui est entreprise, il nous apparaît inopportun de faire des déclarations en réplique aux accusations du journal LE DEVOIR.

"Il est cependant essentiel d'indiquer notre intention ferme de faire connaître publiquement la version de l'Office à la suite de cette campagne de dénigrement.

"En conséquence, les membres de l'Office demandent au gouvernement d'accélérer le processus d'enquête afin d'apporter dans les plus brefs délais le maximum d'éclairage en regard de la situation qui prévaut présentement à l'Office de la construction du Québec.

"Ils se croient de plus justifiés de demander au ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre de choisir le mécanisme le plus approprié donnant l'occasion aux administrateurs de l'Office de répondre publiquement de leur administration.

◆Les irrégularités

cation des comptes de l'Office serait effectuée conjointement en recherchant de notre part à fournir 50% du temps dépensé sur les travaux de vérification".

M. Lagarde, à qui ce mandat limité est confié, a affirmé hier qu'il ne connait aucun autre cas semblable de mandat partagé, du moins dans le district qu'il dirige. À son avis, le vérificateur général voulait ainsi éviter un "dédoublement" d'efforts puisque la firme comptable embauchée par l'Office faisait déjà le travail sur une base trimestrielle.

Ce partage du "temps" et du mandat de vérification constituait en 1976 une amélioration par rapport à l'année précédente. En 1975, année où l'OCQ fut créée, le vérificateur général aurait confié la vérification des comptes au complet à la même firme.

D'autre part, l'Office de la construction n'a pas respecté l'article lk) de sa loi constitutive en ne faisant pas approuver par le comité mixte de cette industrie, composé des syndicats et des entrepreneurs, les rapports trimestriels produits par la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré et Associés.

Les procès-verbaux des quatre réunions du Comité mixte en 1975 n'indiquent pas, en effet, la moindre approbation officielle des rapports financiers trimestriels. Le comité ne s'est pas réuni en 1976 de sorte qu'après un an et demi de fonctionnement, l'article lk) de la loi 47 n'a pas été respecté une seule fois sous ce rapport. Ce comité, dont les pouvoirs sont essentiellement consultatifs, a toutefois un droit de regard sur les finances puisque les coffres de l'OCQ se garnissent grâce aux contributions des travailleurs et des entrepreneurs.

◆Le vérificateur

vailleurs de la construction, ainsi que le système d'enregistrement des données de ces régimes, le mode de paiement des bénéfices de ces régimes, le mode de paiement de ces régimes, et également; vérifier les comptes de l'Office de la construction du Québec relatifs aux traitements, honoraires et autres bénéfices du personnel, des cadres et des membres dudit Office".

Le vérificateur est ensuite mandaté "pour obtenir de toute personne, entreprise ou organisme, les renseignements jugés pertinents pour les bonnes fins de son mandat".

Le cabinet, qui accorde au vérificateur un délai de trois mois, précise en outre que si ce délai doit être dépassé, on devra à tout le moins lui remettre un rapport intérimaire.

Au niveau des "attendus", l'arrêté en conseil précise que ce mandat est lié à la publication récente d'informations dans les médias de différents dossiers sur l'administration des avantages sociaux du régime de retraite des syndiqués de la construction, ainsi que sur les honoraires, traitements et autres bénéfices du personnel et des cadres de l'OCQ.

◆Mgr Lefebvre

Suite de la page 5

de Paul VI, nous allons nous organiser pour avoir une messe à nous, celle de Paul VI. Cette messe sera dite en français. Désormais donc, la messe de notre groupe sera la messe de Paul VI".

Profitant de l'absence de Monseigneur Lefebvre en voyage à Buenos-Aires, les trois s'entendent avec un jeune professeur-prêtre du Séminaire, lequel consent à leur dire la messe de Paul VI. Dans les jours qui suivent 7 autres séminaristes viennent se joindre aux trois.

Au cours d'une homélie, le jeune prêtre se risque à faire une suggestion: "Dans notre grand et beau séminaire d'Écône, ne serait-il pas à propos de fonder un mini-séminaire, encore plus catholique que le nôtre? Ici, à Écône, il est entendu que c'est le Concile de Trente qui fait foi de tout. On ne peut donc pas nous en vouloir de suivre le Concile de Trente. Or, voici ce que j'ai découvert. Il existe une profession de foi dite Tridentine et qui, par la constitution Injunctum nobis, a été imposée aux fidèles par le pape du temps. Dans la dite profession de foi tridentine, on lit ceci: "Au Pontife Romain, successeur de Pierre... je promets et je jure une vraie obéissance". Je suggère que, demain, au moment de la communion, chacun de nous prononce la formule suivante: au Pontife Romain Paul VI, je promets et je jure une vraie obéissance".

L'idée plait. Au sortir de la messe, on fonde le mini-séminaire et, séance tenante, on rédige une pancarte qu'on installe à la porte d'un local vacant du sous-sol: Mini-Séminaire Paul VI.

À son retour de voyage, en passant devant la porte de la chapelle, Monseigneur Lefebvre croit rêver en entendant des voix qui disent en français: "Seigneur, prends pitié... Ô Christ, prends pitié... La nuit même où il fut livré".

Plus tard, avec une très profonde tristesse, il se rend visiter le mini-séminaire catholique du sous-sol...

"Malgré les saintes intentions des trois, pense-t-il, ce mini-séminaire dans mon Séminaire pourrait bien être la mort d'Écône. Tout royaume divisé périra".

Pendant ce temps, au Vatican, au moment de se consulter sur l'étrange mentalité catholique au Séminaire de Monseigneur Lefebvre, Paul VI et l'Esprit Saint ("Il a paru bon à l'Esprit Saint et à nous" disaient les apôtres. Act. 15-28) se font réflexion que cette mini-église dans l'Église pourrait bien déclencher chez celle-ci une maladie très grave, une sorte de cancer du sang capable d'amener sa mort... si elle pouvait mourir.

◆En réponse

Suite de la page 5

Il importe au plus haut point de dénoncer l'ambiguïté de la formule. Une grève est un rapport de forces entre patrons et ouvriers. Mais qui sont les ouvriers et qui sont les patrons lorsqu'il s'agit d'un choix politique. Quel que soit le résultat du référendum, (51-49 ou 70-30) pourrait-on parler d'une victoire de type syndical.

Il faudrait analyser davantage l'analogie du vote de grève. Notons simplement que l'allusion est significative. Parce qu'elle fait révérence à une tactique classique en mouvement syndical. L'invitation à se tenir debout et à montrer qu'on n'est pas des peureux est un des arguments les plus décisifs lors de la demande d'un vote de grève. C'est souvent cet argument qui fait pencher la balance, et c'est lui le principal responsable de la prolongation de certaines grèves inutiles et coûteuses.

N'y a-t-il qu'une voie pour la fierté, voilà donc toute la question? Il ne m'apparaît pas convenable d'essayer de rendre les autres honteux de leur choix politique, sauf en des cas très précis. Personne n'y gagnera. Pour inquiéter, certains ont de gros camions pleins d'argent. Pour rassurer ou semer la panique, ceux qui écrivent ont les mots. Il faut savoir conduire un camion, mais aussi savoir user des mots. Car leur pouvoir est immense. Point n'est besoin d'être débiles pour se laisser prendre par leur magie. Souhaitons donc que les magiciens cachent leurs lapins et les autres leurs camions.

DES QUATRE COINS DU PAYS

par la Presse Canadienne

■ Pêche permise aux US selon certaines conditions

Un porte-parole de la garde côtière américaine a déclaré que les pêcheurs amateurs canadiens peuvent tendre leurs lignes dans les eaux états-uniennes à la condition de détenir un permis approprié et d'utiliser des embarcations enregistrées aux États-Unis. Cette permission s'applique cependant à une zone de trois milles des côtes et non pas pour la limite de 200 milles. D'autre part, l'État de Washington a décidé de permettre aux Canadiens de pêcher partout et même avec leurs propres embarcations. Il s'agit évidemment des pêcheurs sportifs et non des professionnels, qui eux n'ont pas droit de pratiquer leur métier en territoire américain.

■ La Cour suprême et les droits de la femme

La Cour suprême du Canada a réservé son jugement hier sur la prétention que la loi de l'assurance-chômage est discriminatoire pour les femmes enceintes. La Cour prendra vraisemblablement sa décision à l'automne, concernant le cas de Stella Bliss de Vancouver, qui a invoqué la charte des droits après avoir été privée d'emploi et de bénéfices de l'assurance-chômage. La Commission lui a refusé les prestations en invoquant la loi, selon laquelle il faut avoir travaillé pendant 10 semaines avant la conception de l'enfant pour avoir droit à ces bénéfices de l'assurance-chômage.

■ Les coroners se sentent menacés

L'Association des coroners du Canada soutient que Transport Canada cherche à se placer au-dessus de la loi en voulant créer une Commission d'enquête sur les accidents de transport. Les coroners croient que les fonctionnaires fédéraux auraient le contrôle total des enquêtes lors de désastres importants (un accident d'avion par exemple). Ils prétendent que la coopération avec les agences provinciales et municipales deviendra très difficile.

■ Deux appareils pour la renaissance

La garde côtière canadienne achètera deux de Havilland dash-7 pour faire de la reconnaissance surtout en territoire arctique. Le coût de chaque appareil est d'environ $5 millions. Pourquoi ce type d'appareil? A cause de ses qualités de court atterrissage ou décollage. Le ministre des Transports, M. Otto Lang souhaite une reprise de service de cet appareil entre Ottawa, Montréal et Toronto.

■ Harfield n'aime pas le référendum

Le projet de loi fédéral sur le référendum est un premier pas vers la fin du régime parlementaire, selon le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield. "C'est le genre de loi qu'un pays se donne lorsque ses représentants élus passent tellement de temps à Ottawa qu'ils ont perdu contact avec leurs commettants".

■ Pour la paix au Moyen-Orient

Un groupe de 100 leaders religieux canadiens a adressé une lettre ouverte au Rév. Philip Potter, chef du conseil mondial des Eglises à Genève, pour demander une paix négociée au Moyed-Orient. Le groupe, composé d'éléments protestants, favorise un règlement en accord avec la charte et les résolutions de l'ONU, y compris le retrait d'Israël des territoires arabes conquis lors de la guerre de six jours en 1967; le groupe s'inquiète enfin des minorités quelles soient juives en pays arabe ou palestiniennes dans un territoire ou l'autre.

Un projet de loi de Fabien Roy

L'Assemblée se prononcera sur les droits du Québec

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Pour la première fois de son histoire, l'Assemblée nationale du Québeec aura une occasion concrète de se prononcer solennellement, par projet de loi, sur le droit à l'autodétermination du peuple de cette province.

Cette occasion lui sera fournie par le député de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, qui a inscrit hier au feuilleton des travaux parlementaires un projet de loi ayant pour titre "Loi reconnaissant le droit à la libre disposition du peuple québécois".

M. Roy a obtenu l'assurance du gouvernement que ce projet législatif sera appelé en première lecture d'ici l'ajournement d'été et en seconde lecture à la reprise des travaux, au mois de septembre prochain.

Expliquant avoir mis au point ce projet de loi à la demande expresse "d'un groupe de citoyens québécois" qu'il n'a toutefois pas identifiés, le député de Beauce-Sud, a résumé ainsi les grands objectifs de la législation qu'il proposera à ses collègues de l'Assemblée:

Qu'il soit reconnu:

- Que le peuple québécois est titulaire des droits universellement reconnus en vertu du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes;
- Que seul le peuple du Québec a le pouvoir de choisir le régime politique du Québec;
- Que seule l'Assemblée nationale du Québec a droit de statuer quant à la nature, à l'étendue et aux modalités techniques de l'exercice du droit du peuple québécois à disposer de lui-même.
- Que ces droits ne puissent être interprétés de façon limitative et qu'ils soient inscrits dans la constitution actuelle du Québec".

Jusqu'ici, l'Assemblée nationale a eu à se prononcer à quelques reprises, sous formes de motions de députés, sur cette question du droit à l'autodétermination.

À chaque fois, la discussion de pareilles motions a donné lieu à des amendements et sous-amendements visant à restreindre la portée de ce droit.

La présentation du projet de loi du député de Beauce-Sud permettra de voir plus exactement la position de chaque parti dans ce genre de débat.

Quant au gouvernement, qui compte déjà M. Roy comme un allié au moment de la bataille référendaire, il ne pouvait que se réjouir hier de pareille initiative et ne se fera pas prier pour inscrire cette législation de principe à l'ordre du jour des travaux parlementaires.

Il faut enfin noter que c'est la première fois que la discussion de pareille question débordera l'énoncé du principe et s'étendra aux pouvoirs de l'Assemblée nationale, proposant en quelque sorte de faire de cette assemblée un Parlement qui serait "supérieur" au Parlement fédéral.

Les postiers se mobilisent, et Lamontagne vit d'espoir

OTTAWA (CP) — Pendant que le syndicat canadien des postiers huile ses rouages internes pour une grève qui pourrait être déclenchée l'automne prochain, le ministre des postes, M. Gilles Lamontagne, continue d'espérer qu'une solution négociée sera atteinte avant cette échéance.

"Que le syndicat soit prêt ou pas à faire la grève, cela ne nous empêche pas de recourir à la négociation et à la conciliation", a soutenu l'ancien maire de Québec devant quelques journalistes tout juste avant de se présenter à la réunion hebdomadaire du conseil des ministres.

"Aussi longtemps que nous pouvons nous parler, il y a de l'espoir", a ajouté le ministre, qui a même reconnu que tous les torts ne sont pas du côté syndical, comme le lui ont suggéré deux députés libéraux. Ces deux députés représentant des comtés ontariens lui ont indiqué en effet que certains patrons intermédiaires à Toronto manifestaient des attitudes d'intolérance, ce qui provoquait des relations turbulentes avec les postiers.

Sans nier ces problèmes, M. Lamontagne a soutenu qu'il fallait tout de même aller au fond des choses. Les postiers sont sans contrat depuis presque un an et leur syndicat demande un droit de veto sur les changements technologiques; il demande aussi la fin de l'embauche d'employés temporaires non syndiqués.

À cet égard, le ministre maintient que le service postal embauchera des employés temporaires si besoin il y a, mais il s'est engagé en revanche à ne congédier aucun employé permanent à la suite de changements technologiques.

Quoi qu'il en soit, le syndicat canadien des postiers se prépare au pire, puisqu'il a demandé à tous ses comités locaux de former des comités de grève et de préparer des listes de piquetage.

Il n'est cependant pas question d'une grève cet été, alors que se poursuivra la conciliation, qui sera suivie de discussions privées avant même la rédaction d'un rapport sur l'état de la question.

Mais en dépit de la bonne volonté, les chances d'éviter la grève paraissent assez minces, étant donné les principes importants qui sont en cause, notamment les changements technologiques et l'embauche d'employés temporaires.

Regina touchera des royautés de $1,5 milliard

RÉGINA (CP) — Il faudra encore quatre ou cinq ans encore avant que la Saskatchewan ne commence à retirer des revenus des royautés sur l'uranium, selon les prévisions du premier ministre, M. Allan Blakeney.

M. Blakeney a déclaré au cours d'une conférence de presse qui a suivi la publication du rapport Bayda, une enquête publique sur la mise en valeur de l'uranium dans sa province, qu'il avait pris bonne note des avertissements contenus dans le rapport.

L'étude prévoit que les royautés de la province se situeront entre $1.5 milliard et $3 milliards d'ici à 1990. C'est vers 1985, alors que des mines auront été aménagées que les revenus commenceront à entrer dans les coffres de la province, mais ces sommes d'argent seront disposées dans ce qu'on appelle "le fond héritage", où vont tous les revenus provenant des richesses naturelles de la Saskatchewan.

Le gouvernement de la Saskatchewan n'a pas encore décidé ce qu'il fera avec cet argent. Les priorités gouvernementales seront déterminées selon les événements. Pour l'instant, le gouvernement se préoccupe de concilier l'exploitation de l'uranium avec la préservation de l'environnement.

On estime que les dépôts d'uranium dans cette province des prairies représentent 3% de toutes les réserves connues d'uranium dans le monde.

■ Victoire de Tintin en Cour

BRUXELLES (Reuter) — La Cour d'appel de Bruxelles a ordonné à l'artiste français Charles Callico de payer 50,000 francs belges de dommages et intérêts au créateur de la série des "Tintin", Georges Rémi, dit Hergé. Il lui était reproché d'avoir publié au début de l'année une parodie de l'oeuvre de Hergé, "Tintin en Suisse", dans laquelle le jeune héros et son compagnon, le capitaine Haddock, figuraient nus comme des vers. En juin dernier, M. Callico avait été condamné à 40,00 francs d'amende et avait reçu l'ordre de payer un franc symbolique de dommages et intérêts à M. Rémi, à son studio et à son éditeur. M. Callico avait fait appel de ce jugement. La Cour d'appel a maintenu l'amende et les dommages et intérêts au studio et à l'éditeur des vrais "Tintins", mais il a porté à 50,000 francs les dommages et intérêts à verser à M. Rémi. La Cour a également ordonné que les exemplaires (1,500 au total) de "Tintin en Suisse" qui seraient trouvés soient saisis. 200 exemplaires l'ont déjà été.

Conférence de presse hebdomadaire de Trudeau

de la constitution...

OTTAWA (PC) — C'est au début de la semaine prochaine que le premier ministre, M. Trudeau, déposera aux Communes des propositions d'ordre constitutionnel.

Sans donner d'autres détails, M. Trudeau s'est contenté d'affirmer, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, hier, que ces propositions seront connues tôt, la semaine prochaine.

Mercredi, aux Communes, il avait dit que ces propositions viseront à "insérer dans la Constitution une protection inébranlable des droits des minorités tant francophone dans le reste du pays qu'anglophone au Québec".

M. Trudeau a déjà offert aux provinces d'inscrire dans la Constitution le droit des minorités de langues officielles à l'enseignement dans leur langue maternelle là où le nombre le justifie.

C'est dans le discours du Trône, inaugurant la présente session du Parlement le 18 octobre dernier que le premier ministre avait annoncé son intention de faire des propositions aux provinces en matière de droits et libertés, et pour soumettre un mécanisme de révision de la Constitution.

Hier, le premier ministre a affirmé que dans son esprit, la question de l'unité nationale était beaucoup plus large que des modifications à la Constitution. Ce n'est qu'une facette, les disparités régionales représentant un important aspect de la question, a-t-il dit.

Il est essentiel toutefois de présenter des amendements à la Constitution, compte tenu de l'évolution de l'opinion publique. Il serait malvenu de ne pas présenter de changements constitutionnels à ce moment-ci du débat, a dit M. Trudeau, rappelant qu'il avait déjà affirmé qu'il pourrait vivre avec la présence constitution encore une décennie.

On réclame de tels changements, non seulement au Québec, mais aussi en Ontario, dans l'Ouest, chez les conservateurs, chez les universitaires, a dit M. Trudeau, en soulignant que plusieurs groupes avaient présenté leurs propres propositions.

...en passant par la culture

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Trudeau, a déclaré hier qu'il était disposé à discuter avec le Québec d'un partage des compétences en matière culturelle.

C'est ce qu'il a dit à l'occasion de sa conférence de presse hebdomadaire, en réponse à une question faisant référence à la publication, mardi, du Livre blanc sur la culture, par le gouvernement du Québec.

Le gouvernement du Québec a, toutefois, toujours refusé de discuter d'amendements partiels à la Constitution; s'il a changé d'idée, alors tant mieux, a affirmé M. Trudeau.

Nous sommes prêts à discuter de modifications à la Constitution que ce soit en termes de partage des compétences ou d'arrangements administratifs, a-t-il ajouté.

Dans son Livre blanc, le gouvernement du Québec a exprimé son intention de prendre le contrôle de domaines occupés par le gouvernement fédéral, soit la loi sur le copyright, les parcs nationaux et les sites historiques.

..et le français en Ontario

OTTAWA (PC) — Le premier ministre s'est dit déçu hier que le premier ministre de l'Ontario, M. Bill Davis, ait refusé de poser un "geste symbolique" en faveur du français.

Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, le premier ministre Trudeau a ainsi commenté le fait que M. Davis a retiré la semaine dernière de l'ordre du jour un projet de loi garantissant en Ontario des services en français.

Je ne pense pas qu'il ait imposé son véto aux services en français, mais il a mal jugé l'effet symbolique qu'aurait eu un tel geste sur l'opinion publique, a dit M. Trudeau.

Ouverture prochaine à Montréal

BOUTIQUE MERVEILLES AFRICAINES INC.

1432, rue MacKay Montréal, Québec
entre Maisonneuve et Ste-Catherine Métro: Guy

— ARTISANAT
— VÊTEMENTS AFRICAINS
— BIJOUX
— MENUS ARTICLES
— CADEAUX
— LIVRES
— DISQUES NÉGRO-AFRICAINS AFRO-CUBAINS ET LATINO AMÉRICAINS



La seule place dans Montréal et banlieue qui vous invite à découvrir l'Afrique et ses merveilles légendaires.

... VU LA FORTE DEMANDE
NOUS PROLONGEONS NOTRE OFFRE DE
Chèques de Voyages
SANS FRAIS
de commission jusqu'à la fin de juin 1978

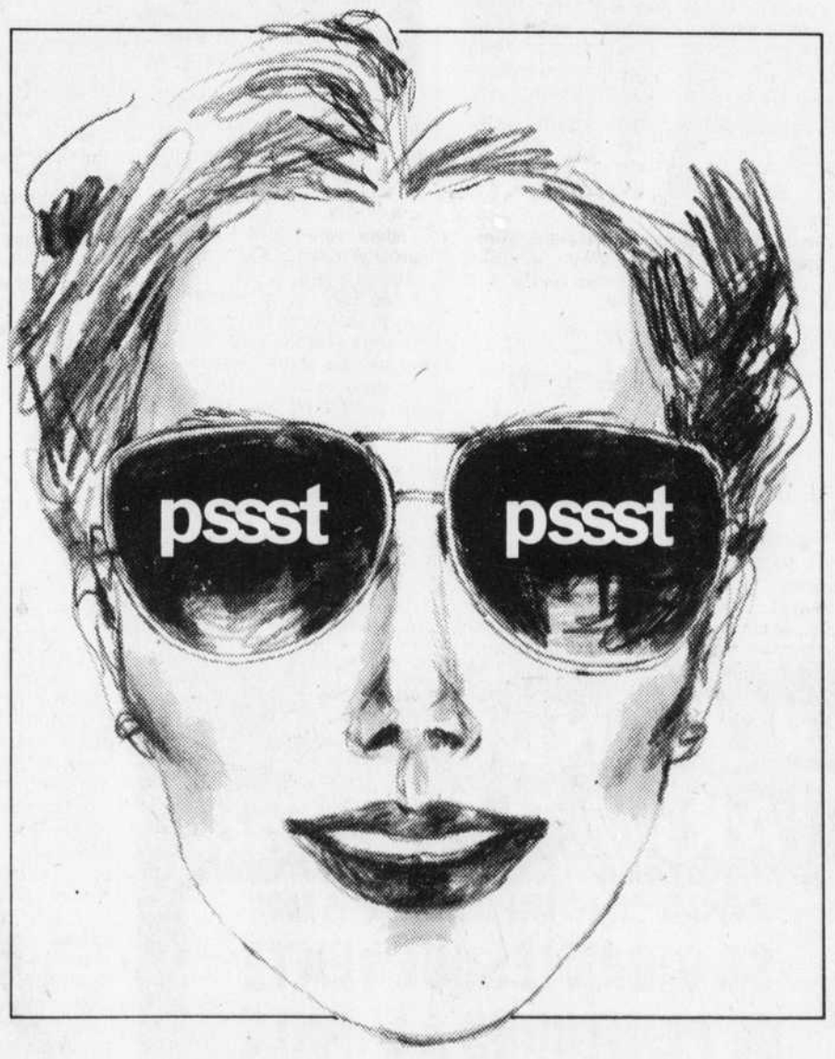
Profitez de cette offre d'épargne unique sur vos dépenses de voyages, tout en bénéficiant des avantages que vous apporteront les chèques de voyages quel que soit le montant convenant à vos besoins.

Deak Canada Limitée vous offre ces chèques de voyages sans frais sur chacune des devises suivantes.

Dollars Canadiens
Dollars Américains
Livres Anglaises
Yens Japonais
Francs Français
Francs Suisses
Dollars Australiens
Dollars de Hong-Kong
Peseta Espagnol
Guilders Hollandais
Escudos Portugais
Marks Allemands

Deak Canada Ltée
1155 Sherbrooke Ouest, Métro Peel
Montréal, Tél. 285-1307
Ouvert, du Lundi au Vendredi de 9h à 17h.
Le Samedi de 10h à 14h.

Permis du Québec
Splendeurs de l'Orient
Le maximum de qualité, 6 départs annuels. 24 jours
Départs des 9 juil, 10 sept. et 22 oct. ..... $2995.
CP Air
Le prochain départ sera notre 27ième de ces superbes voyages avec CP Air
VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
861-7272 273-7755 845-8225
Renseignements à tous les bureaux officiels identifiés par l'emblème Travelaide.



rabais général
OGILVY
en pleine marche
Réductions de 10% à 33⅓%
et même jusqu'à 50%
sur presque tout dans nos 3 magasins
OGILVY
Ste-Catherine et de la Montagne • Fairview • Anjou

LES TRIBUNAUX

par Bernard Morrier

■ *Une affaire d'héritage: qui aura le demi-million?*

Le juge André Savoie, de la Cour supérieure, décidera, à l'issue d'un débat de trois jours, qui devrait hériter de la fortune d'un demi-million de dollars, laissée par Mlle Antoinette Archambault, qui est décédée l'été dernier.

Les soeurs de la défunte, Mlles Claire et Rosa Archambault, ont présenté un testament notarié de 1976, qui les avantage clairement, alors que le président des Taxis LaSalle, M. Gérard Brunet, en a brandi un autre plus récent, daté du 28 juin 1977, soit deux semaines avant le décès de la légatrice, et qui en ferait l'unique héritier, tout en grossissant sa fortune personnelle actuellement évaluée à $2,900,000.

Puisque les deux documents portent la signature de la défunte, c'est donc le dernier qui devrait être le bon. Mais les soeurs Archambault ont fait valoir que Brunet l'aurait obtenu à la suite d'influences indues et, dans un tel cas, c'est le premier testament qui devrait être exécuté.

Durant le débat, il fut établi que Brunet avait été, durant un temps du moins, l'homme de confiance et le gérant des intérêts de la défunte. Selon lui, cette responsabilité lui aurait été retirée après que Mlle Archambault eut cédé aux pressions familiales.

Mais se sentant incomprise, Mlle Archambault serait revenue auprès de Brunet et lui aurait demandé de rédiger un nouveau testament, annulant ainsi le premier.

Mais les deux soeurs de la défunte soutiennent au contraire que la riche célibataire avait bel et bien décidé de confier ses intérêts en des mains plus sûres que celles de Brunet, dont les entreprises (taxis, location de voitures, vente d'essence, pièces, assurances et services de répartiteurs) avaient connu des moments critiques, il y a quelques années.

Le sergent-détective Claude Marcotte, de la police de la Communauté urbaine de Montréal, est au nombre des témoins qui ont rappelé les intrigues et même la violence survenues dans le monde du taxi, notamment quand une nouvelle coopérative avait menacé l'existence des Taxis LaSalle, Diamond et autres entreprises importantes.

C'est vraisemblablement à l'automne que le juge Savoie décidera qui, des deux parties, a raison dans ses prétentions.

■ *Violi: un autre accusé est libéré sous caution*

Agustino Cuntrera est devenu hier le deuxième accusé, dans le meurtre de l'ex-chef de la mafia montréalaise, Poalo Violi, à obtenir un cautionnement, en attendant le procès prévu pour le 6 septembre prochain.

En accordant la requête, le juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, a cependant exigé que Cuntrera fasse un dépôt personnel de $10,000 qu'il remette son passeport, qu'il ne quitte pas le pays et qu'il retourne vivre auprès de sa femme et son fils, au 9101, rue Montesquieu, à Anjou.

Rappelons que mercredi, le juge André Nadeau, de la Cour supérieure, avait décidé de suspendre la peine d'un an d'emprisonnement imposée à Cuntrera le 7 février dernier, après que celui-ci eut été reconnu coupable d'outrage au tribunal par le coroner Maurice Laniel.

Cuntrera, ainsi que trois autres individus, qui ont tous été mis en accusation depuis, constituaient les témoins importants lors de l'enquête du coroner sur la mort de Violi, assassiné le 22 janvier dernier dans un établissement de la rue Jean-Talon.

Le juge Nadeau avait décidé de suspendre l'exécution de la sentence après que Cuntrera eut fait valoir que le coroner Laniel ne lui avait donné aucune chance de s'expliquer avant de le condamner pour outrage.

Rappelons qu'un autre accusé dans cette affaire, Vincenzo Randisi, avait également obtenu un cautionnement, le 12 mai dernier, moyennant un engagement personnel de $10,000 également.

Dominico Manno et Giovanni Dimaura sont pour leur part toujours incarcérés. Mais Dimaura, qui avait également été condamné par le coroner Laniel à un an de prison pour outrage au tribunal, a décidé, lui aussi, d'avoir recours à l'évocation, mais il n'avait cependant pas demandé que cette sentence soit suspendue d'ici là.

Devant la réussite de son présumé complice, tout laisse croire qu'il s'adressera à son tour aux tribunaux.

Les parents d'Outremont protestent

L'école Paul-Gérin-Lajoie encore menacée

par Paule des Rivières

Les parents d'Outremont fourbissent leurs armes de nouveau en vue de sauver l'école publique secondaire Paul-Gérin-Lajoie qui, après avoir survécu grâce à des subventions spéciales du gouvernement est encore une fois menacée.

En effet, au nombre des hypothèses envisagées par un comité de vocation des écoles de la commission scolaire de Ste-Croix, chargé de planifier l'utilisation de la trentaine d'écoles du territoire, figure le déménagement des élèves de Paul-Gérin Lajoie à Ville Mont-Royal, à la polyvalente Pierre-Laporte; une autre solution suggérée pour pallier à la baisse de la clientèle scolaire, vise à garder les élèves des secondaires 1 et 11 à Paul-Gérin Lajoie et à envoyer ceux des trois autres niveaux à Pierre-Laporte, qui accueille cette année 575 élèves et pourrait en recevoir 1,325. Dans un cas comme dans l'autre, les élèves de l'école primaire Lajoie seraient regroupés à Paul-Gérin Lajoie.

Quant à l'autre hypothèse considérée par le comité, formé de neuf membres et présidé par Mme Nicole Boily, commissaire, elle consiste à maintenir le statu quo en ce qui regarde les écoles Paul-Gérin et Lajoie et à envoyer à Pierre-Laporte les élèves de l'école secondaire Mont-Royal catholic High School; de plus, si cette dernière suggestion devait être retenue, cette dernière école deviendrait elle aussi un lieu de cohabitation linguistique puisqu'elle recevrait les élèves de l'école primaire anglophone St-Joseph et ceux de l'école primaire francophone St-Clément.

La décision finale doit être prise le 20 juin prochain. D'ici là le comité de vocation des écoles étudiera la question à nouveau, à la lumière des propositions recueillies au cours de deux séances d'audiences publiques, dont la dernière avait lieu hier soir.

En fait, c'est une grande majorité de parents qui n'a pas tardé à s'élever contre la possible transformation ou disparition d'une école pour laquelle ils se sont âprement battus il y a trois ans. C'est ainsi que les comités d'écoles de Paul-Gérin-Lajoie, Lajoie, Querbes et Saint-Germain ainsi que l'association des parents d'Outremont fait valoir les arguments qui militent en faveur du maintien intégral de la seule école publique secondaire d'Outremont.

Les autres instances de l'école se sont aussi rangées du côté des parents; ce sont les étudiants, le conseil et la direction de l'école.

Outre la qualité de l'enseignement dispensé à Paul-Gérin-Lajoie et les efforts qu'y ont mis diverses parties au cours des dernières années, les parents rappellent qu'elle est la seule institution publique dans la ville, ils soulignent qu'elle a déjà réussi à rapatrier des élèves qui fréquentaient une des nombreuses écoles privées avoisinantes et qu'elle accueille aussi plusieurs néo-québécois et qu'elle est facilement accessible à la clientèle qu'elle dessert.

De plus, les parents sont d'avis que le moment est bien mal choisi pour prendre une décision qu'il sera difficile de révoquer. Ils soulignent que les effets de la loi 101 sont encore à venir et surtout à évaluer et aussi qu'une restructuration scolaire prochaine n'est pas à écarter.

Les parents ne trouvent pas spécialement brillantes les propositions de cohabitation linguistique; c'est ainsi que dans le mémoire qu'elle a présenté au comité de vocation des écoles, l'Association des parents d'Outremont, que préside Louise Dostert Simard, dit qu'elle trouve aberrante "cette proposition de créer dans notre commission scolaire des écoles bilingues, à moins d'un an de la promulgation de la loi 101". Elle préfère ne pas pousser l'analyse de cette éventualité, par déférence pour la communauté de Mont-Royal "que cette question touche directement et qui est peut-être consentante".

Quant au comité d'école de Paul-Gérin-Lajoie, que préside Françoise Lamy, il se demande si les francophones d'Outremont devront rejoindre les allophones dans les classes françaises que le Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal s'empresserait sans doute d'ouvrir ou encore se diriger vers le secteur privé.

En fait, les parents admettent volontiers les contraintes financières de la commission scolaire Ste-Croix. Seulement ils croient que le gouvernement pourrait bien, cette année encore soutenir un peu l'école Paul-Gérin-Lajoie; ils croient également que les commissaires et le comité de vocation des écoles pourraient se joindre à eux et revendiquer de l'aide gouvernementale. Et selon la commission, une telle aide est à écarter, vu le refus de l'État.

On se souvient qu'en 1975 les commissaires avaient dû, à la suite d'un tollé de protestations des parents, reconsidérer une décision de transformer la vocation de l'école Paul-Gérin-Lajoie, après avoir obtenu du ministre de l'Éducation François Cloutier qu'il débloque des fonds.

Son successeur Jean Bienvenue avait établi un processus de "disparition progressive". C'est ainsi que de $225,000 qu'elle était, la subvention n'était plus cette année que de $75,000, accompagnée d'une permission d'embaucher quelques professeurs additionnels pour les 695 élèves de l'école.

Un membre du comité de vocation des écoles a reconnu hier que plusieurs personnes entendues rejetaient les hypothèses et voudraient bien que la commission aille chercher des subventions mais il a ajouté qu'aucune solution complète n'avait été proposée.

En résumé, on peut dire que les parents d'Outremont refusent de perdre leur école pour permettre à la polyvalente Pierre-Laporte d'atteindre son seuil de rentabilité.

Une maladie éliminée, dit l'OMS

Une prime de $1,000 pour trouver un cas de variole

par Gilles Provost

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) vient d'annoncer qu'elle offre une récompense de $1,000 américains à toute personne qui signalerait un cas actif de variole contacté de personne à personne. Cette récompense, élevée même pour un Nord-Américain, est astronomique dans les pays défavorisés: elle représente environ quatre ans de salaire pour un travailleur agricole de l'Inde...

On aurait tort pour autant de penser que l'OMS va bientôt remplacer la loto-Québec et être acculée prochainement à la faillite: grâce à une action concertée et énergique à l'échelle mondiale, aucun cas actif de variole n'a été détecté dans le monde depuis le 22 octobre 1977 et les spécialistes de la question sont confiants d'avoir réussi, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, a éliminer complètement une maladie qui faisait des milliers de morts par année sur touts les continents.

Selon les experts, toutefois, il faudra attendre au moins deux ans avant d'en avoir la certitude et c'est pourquoi on intensifie entre-temps les mesures de dépistage et on offre des récompenses importantes à toute personne qui pourrait signaler un cas encore actif. Une seule personne atteinte qui échapperait au réseau de détection pourrait réintroduire la maladie.

Présentement, plusieurs experts estiment que le plus grand danger de voir réapparaître cette terrible maladie provient des laboratoires qui poursuivent les recherches sur ce virus ou qui fabriquent encore le vaccin antivariolique. Ce danger n'est nullement théorique puisque deux personnes sont mortes de la variole à Londres en 1973 après avoir été infectées par un chercheur contaminé dans son laboratoire!

Présentement, il reste encore une vingtaine de laboratoires au moins qui possèdent des virus de variole et l'OMS espère réduire ce nombre à seulement quatre d'ici 1980.

Par mesure de prudence, on a aussi décidé de conserver constamment un stock d'au moins 200 millions de doses de vaccin pour intervenir rapidement si de nouveaux cas apparaissaient brusquement. De la sorte, on pourrait circonscrire la maladie et bloquer son extension.

Déjà, plusieurs pays, dont le Canada, ont interrompu la vaccination primaire contre la variole parce que la maladie ne représentait plus un risque suffisant pour justifier le danger inhérent à toute vaccination. À l'échelle mondiale, on estime que l'arrêt de la vaccination contre la variole représenterait une économie de $1 milliard.

La forme la plus grave de variole, la "variola major", est considérée comme officiellement éliminée depuis décembre 1977. Cette maladie tuait 40% de ses victimes et laissait la plupart des survivants aveugles ou irrémédiablement handicappées sur le plan physique et mental.

La "variola minor", seule forme qui subsiste encore, ne tue que un pour cent de ses victimes. La dernière épidémie connue a eu lieu en Somalie en juin 1977. On a mobilisé plus de 3,500 personnes à plein temps dans ce seul pays pour identifier tous les cas existants. Encore maintenant, ce travail de dépistage est poursuivi par une armée de 1,200 enquêteurs à plein temps.

Heureusement, le dépistage de la maladie est facilité parce qu'elle se manifeste par une éruption de boutons un peu semblables à ceux de la varicelle. Les cicatrices persistent ensuite jusqu'à la mort. Une personne atteinte ne peut donc pas facilement passer inaperçue.

Évidemment, la surveillance est surtout intensive dans les régions où ont été signalés les derniers cas connus puisque les virus ont plus de chance d'y subsister. On surveille aussi très attentivement les quelques pays africains où existent les maladies animales très semblables à la variole. Au Zaïre, par exemple, on a signalé, quatre cas de variole où l'infection avait été causée par des singes.

Pourtant, ces formes de variole semblent très peu contagieuses et on ne connait aucun cas de ce genre qui ait été signalé dans un pays où la variole était officiellement considérée comme éliminée.

En somme, les lecteurs du DEVOIR ont très peu de chances de recevoir bientôt un chèque de $1,000 de l'OMS...

MURARI



La qualité et le savoir-faire s'atteignent au cours des ans— Murari le sait depuis 1898.

Du coeur même de la région ensoleillée de Vérone, en Italie, Murari nous livre ses deux excellents vins.

Le Murari Valpolicella est un vin fin, selon la tradition des grands vins d'Italie, d'une robe rouge limpide à l'arôme délicat, au goût léger et fruité. Il rehausse très bien toutes les viandes rôties et les fromages.

Le Murari Bardolino d'un rouge rubis au parfum agréable, a un goût velouté et frais. Il accompagne le poulet rôti et les spécialités de la cuisine d'Italie.

Ces deux vins de qualité supérieure offerts par la célèbre maison Murari ont l'avantage d'être peu coûteux et sont disponibles dans les magasins de la Société des Alcools du Québec.

Murari Valpolicella SAQ 635 1 $3.20
Murari Bardolino SAQ 636 A $3.20

MURARI
Représentée par Gabriel Boussion Inc.

MARCHANDS D'ART E.P.F.Q. Inc.

OUVERT AU PUBLIC

POUR 2 JOURS SEULEMENT
SA GIGANTESQUE VENTE DE PEINTURES À L'HUILE
DIRECTEMENT DU GROSSISTE À VOUS



FAUT VOIR POUR LE CROIRE

Pourquoi payer plus cher alors qu'un des plus importants grossistes en oeuvres d'art vous offre des peintures a l'huile originales de tres haute qualite en plus d'un vaste choix d'encadrements a prix reduits

DEUX JOURS SEULEMENT: VENDREDI 9 JUIN DE 10h à 21h — SAMEDI 10 JUIN DE 10h à 17h

ARÉNA PAUL SAUVÉ
6000 est, rue Beaubien, Montréal
Tél.: 376-8780
HOLIDAY INN CHATEAUBRIAND
6500 Côte de Liesse, Montréal
Tél.: 739-3391
Salle de montre
5142 rue Saint-Hubert
Tél.: 276-8311

DOIVENT ÊTRE VENDUES PLUS DE 3,000 TOILES TOUTES ORIGINALES
de $5.00 à $45.00

ENTRÉE GRATUITE

CHARGEX VISA et cheques personnels acceptes

Des Moyens de Changements

25 juin au 3 juillet
20 août au 28 août

Centre de développement Humain Intégral

371 Jean-Talon est
Montréal H2R 1T4
Tél.: 274-8697



EAU POTABLE: Utiliser sans abuser

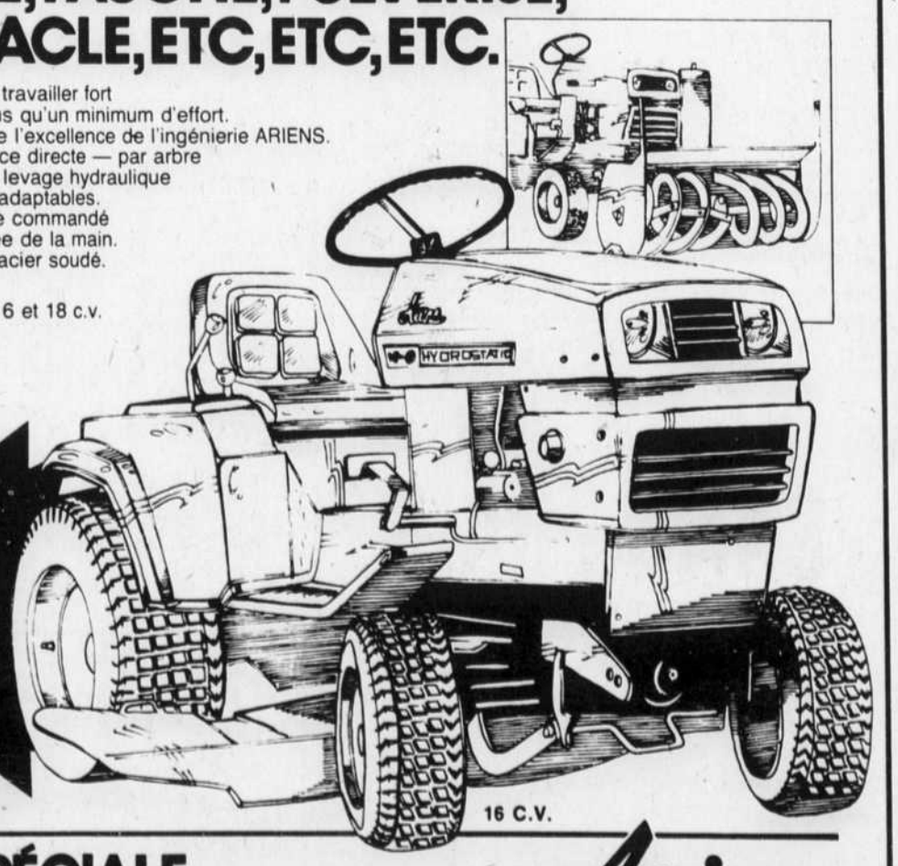
ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

Ariens

DÉNEIGE, BÊCHE, TOND, LABOURE, FAUCHE, PULVÉRISE, HERSE, RACLE, ETC, ETC, ETC.

Le tracteur **ARIENS** sait travailler fort tout en n'exigeant de vous qu'un minimum d'effort.
Ce modèle 16 c.v. prouve l'excellence de l'ingénierie ARIENS.
Transmission de puissance directe — par arbre et non par courroie — et levage hydraulique des nombreux appareils adaptables.
Embrayage hydrostatique commandé par un seul levier à portée de la main.
Construction robuste en acier soudé.

Tracteurs de jardin: modèles de 10, 12, 14, 16 et 18 c.v.



16 C.V.

GRATIS* PLATEFORME TONDEUSE DE 42", VALEUR DE $509.95

OFFRE SPÉCIALE
*SUR TRACTEUR

Plateforme tondeuse 42" *gratuite* à l'achat d'un tracteur ARIENS de 10, 12, 14, 16 et 18 c.v.

Cette offre exceptionnelle est en vigueur pour un temps limité et selon les quantités disponibles, chez tous les détaillants ARIENS participants.

Pour communiquer avec le détaillant autorisé **ARIENS**, *veuillez consulter les Pages Jaunes.*

Ariens
POUR QUATRE BELLES SAISONS

J.L. MORIN ÉQUIPEMENT (QUÉBEC) LTÉE
2075, Branly, Ste-Foy, Québec G1N 4C7
270 ave du Parc Industriel, Longueuil, Montréal J4H 3V6

Contre les injonctions et les emprisonnements

La CSN appelle les 2 autres centrales à une manifestation

par François Barbeau

La CSN a invité hier tous les membres des autres centrales, la FTQ et la CEQ, à se joindre à ses militants vendredi le 16 juin dans une manifestation devant l'Assemblée nationale pour protester contre l'utilisation par les parties patronales d'injonctions lors de conflits de travail et contre les peines de prison et amendes imposées notamment au syndicat des employés d'entretien de la CTCUM et à ses membres.

Les délégués au congrès de la CSN ont adopté cette résolution à l'unanimité hier, dans un tonnerre d'applaudissements qui traduit bien leur détermination de mener cette lutte à bien.

C'est l'ex-président du syndicat des employés d'entretien de la CTCUM, M. Jacques Morissette, lui-même condamné à trois mois de prison pour avoir refusé en 1974 d'obtempérer à un ordre du tribunal ordonnant le retour au travail, mais qui bénéficie d'un "congé" lui permettant d'assister aux délibérations du congrès, qui a présenté la résolution hier.

Outre l'appel à tous les militants de la CSN, de la FTQ et de la CEQ pour une mobilisation massive à cette manifestation de vendredi prochain, la résolution fait également état d'une ligne de piquetage symbolique quotidienne de 8 h à 18 h devant les bureaux de la CTCUM rue Saint-Antoine et d'une autre ligne de piquetage devant la prison de Bordeaux, jusqu'à la fin des peines de prison imposées aux syndiqués de la CTCUM. Ces lignes symboliques seront constituées de deux ou trois piqueteurs à chaque endroit.

En plus, deux ou trois piqueteurs seront postés chaque jour pour une période de deux heures devant chacune des prisons du Québec, et ce jusqu'à la fin des emprisonnements.

Les conseils centraux de la CSN se sont d'autre part engagés à organiser des visites à tous les députés et les ministres du gouvernement québécois leur demandant d'appuyer la position de la CSN sur les injonctions et les peines de prison. Les conseils centraux et les militants exerceront des pressions sur les associations de comté du PQ et sur toutes les autres associations et groupements populaires leur demandant d'appuyer leurs revendications.

Tous les syndicats et organismes affiliés à la CSN adresseront aussi des télégrammes aux ministres de la Justice et du Travail leur demandant l'abolition des injonctions dans les conflits de travail et le retrait des peines imposées.

Enfin, tous les syndicats seront chargés de faire signer à leurs membres une pétition demandant l'abolition de l'usage des injonctions et des peines de prison dans les conflits de travail.

Les délégués au congrès, avant de se rendre tous manifester à Québec, ont eu leur part de manifestations à Montréal. Certains d'entre eux s'étaient rendus manifester mercredi matin à Sainte-Thérèse devant la Commonwealth Plywood.

Les événements ont fait que la manifestation s'est terminée par l'arrestation de sept d'entre eux. Les délégués ont décidé de récidiver, mais cette fois en prenant toutes les précautions possibles pour ne pas être accusés injustement d'avoir provoqué les forces de l'ordre.

Ce matin, plusieurs autobus partiront de Montréal au lever du soleil pour conduire un plus grand nombre encore de manifestants que mercredi à la Commonwealth Plywood. Un imposant service d'ordre a été mis sur pied par la CSN, qui s'est assuré aussi les services de plusieurs cameramen qui auront comme mission de tout capter sur film pour prouver que les syndiqués ne sont pas des fauteurs de trouble.

Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a de plus fait savoir de Québec que des directives avaient été données aux policiers de la SQ pour éviter tout affrontement et que la Commission de police du Québec serait chargée d'étudier les événements de mercredi matin.

Une autre manifestation a réuni hier les délégués au congrès, cette fois rue Berri, devant les locaux de la station de radio CJMS membre du réseau Radio-Mutuel, dont les employés sont en lutte depuis plus de 12 mois pour obtenir leur accréditation syndicale. Tout s'est déroulé dans l'ordre.

Plusieurs questions étaient à l'ordre du jour hier au congrès. Les délégués ont été appelés à adopter des propositions émanant des ateliers sur la question nationale.

Il a été résolu par exemple "que la CSN s'engage résolument dans un débat pour déterminer si elle doit opter pour l'exercice par le peuple québécois de son droit à l'auto-détermination". Cette lutte contre l'oppression nationale, dit une autre résolution, peut nécessiter l'indépendance du Québec.

La CSN s'oppose d'autre part à tout référendum du gouvernement fédéral sur l'avenir constitutionnel du peuple québécois, et à toute forme d'intrusion du fédéral par l'armée, la police, les tribunaux ou par un contrôle des médias d'information, dans la lutte du peuple québécois contre l'oppression nationale.

Les délégués ont manifesté leur opposition au projet de loi du gouvernement québécois sur le référendum et ont souligné le caractère antidémocratique de l'organisme-parapluie qui fait partie de ce projet de loi.

Les résolutions émanant de l'étude en ateliers du dossier santé et sécurité au travail ont aussi été présentées aux délégués, qui ont retenu par exemple qu'il appartenait aux travailleurs de prendre les moyens nécessaires et suffisants pour forcer les employeurs et l'État capitaliste à respecter les normes de sécurité et à prendre les mesures nécessaires pour assurer santé et sécurité des travailleurs.

Les délégués ont aussi adopté une résolution sur le droit du travailleur, ou du syndicat en son nom, d'arrêter de travailler dans des conditions dangereuses pour sa santé et sa sécurité, et ce sans pénalité ou perte de salaire.

Le rapport du comité sur les résolutions et les questions de privilège, en plus de contenir la proposition sur la CTCUM et plusieurs autres sur des conflits de travail en cours (Radio-Mutuel, Commonwealth Plywood) a suscité une vibrante intervention de la présidente de syndicat des employés du Centre éducatif et culturel, Mlle Lorraine Bégin, qui a expliqué comment son syndicat, après 21 mois de grève, était devenu la première victime de la loi 45.

Les délégués au congrès ont adopté la résolution sur le CEC affirmant que la CSN accordait un appui total à ces syndiqués et qu'elle prendrait tous les moyens nécessaires pour s'assurer que le premier retour au travail imposé en vertu de la loi 45 ne signifie pas la mort du syndicat, du droit d'association et du droit de négociation des travailleurs du CEC ainsi que la perte de leurs emplois après tous ces mois de grève.

CSN: Rodrigue réélu président

Le président sortant de la confédération des Syndicats nationaux, (CSN), M. Norbert Rodrigue, a été réélu par acclamation pour un second mandat à la direction de la centrale québécoise qui regroupe plus de 200,000 travailleurs. M. Rodrigue, qui vient de la Fédération des Affaires sociales, avait succédé à M. Marcel Pepin après avoir défait, dans une élection serrée, le leader syndical Michel Chartrand, lors du dernier congrès.

Deux autres membres de l'exécutif ont également été réélus sans opposition pour un autre mandat; il s'agit du secrétaire général, M. Jean-Marie Morin, qui vient de la Fédération du papier et de M. Léopold Beaulieu, qui vient des Caisses d'économie.

Les trois postes à la vice-présidence sont contestés et l'élection doit avoir lieu vendredi en début de soirée juste avant la clôture du 49e congrès de la CSN.

La CSN a surmonté un déficit de $300,000

Les états financiers de la CSN présentés aux délégués réunis en congrès à Montréal font état de revenus accumulés de $58,000 à la fin de l'exercice de deux ans qui s'est terminé le 28 février; le déficit accumulé lors du précédent exercice de deux ans se chiffrait par $311,795.

Cette situation déficitaire a été corrigée par des coupures au budget et par deux transferts à partir du fonds de défense professionnelle, qui avaient été autorisés par le congrès de l'an dernier, pour combler le manque à gagner et permettre de couvrir les dépenses budgetées aux fonds d'administration générale, y compris les dépenses de capital, jusqu'à la tenue du congrès de cette année.

Les états financiers présentés hier tiennent compte d'un excédent des revenus sur les dépenses de $370,542, qui ont servi à éponger le déficit précédent.

Pour le prochain exercice de deux ans, la CSN prévoit des revenus de $30,775,039 et des dépenses de $30,924,290.

Jusqu'à maintenant, la cotisation syndicale était de $2.10 par membre, augmentée de 0.6% du salaire. On propose aux délégués une formule selon laquelle, dès le 1er septembre, le per capita confédéral mensuel sera de $2 et de 0.6% du salaire des cotisants, pour passer ensuite au 1er mars 1979 à 0.72% du salaire mensuel régulier des cotisants ou de $13.20 si ce salaire est égal à ou supérieur à $1,833.33 par mois.

La réserve de prestations accumulées, qui correspondrait à 100,000 prestations, permettrait à la centrale de soutenir en même temps 2,500 grévistes par semaine tout en maintenant une réserve de 100,000 prestations au taux de l'année suivante, c'est à dire une réserve de $5,178,000 s'accroissant d'un minimum de 7% par année.

AFFAIRES SOCIALES

par Marie Laurier

■ *René Lévesque inaugurera le colloque Vieillir au Québec*

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, donnera le coup d'envoi au colloque "Vieillir au Québec" qui débute ce soir au Collège Marie-Victorin, pour se poursuivre demain et dimanche.

Cette rencontre organisée par le Parti québécois se propose d'étudier diverses facettes de la vieillesse, à savoir: le rôle social que peuvent jouer les retraités, leurs loisirs, leurs possibilités d'éducation, les services sociaux et de santé, les régimes de rente, la condition féminine des doyennes de la société, etc.

Le colloque, présidé par le Dr Robert Lussier, accueillera en tout premier lieu le premier ministre, M. Lévesque et c'est M. Pierre Marois, ministre d'État au développement social qui prononcera le discours de clôture, le dimanche. Le Dr Denis Lazure, ministre des Affaires sociales, sera présent.

Participeront également aux délibérations la comédienne et auteur du télé-feuilleton, Rue des Pignons, Mia Riddez-Morisset, et le comédien Gilles Pelletier.

Rappelons certaines mesures sociales qui ont été adoptées ces derniers mois par le gouvernement: gratuité des médicaments prescrits aux personnes de 65 ans et plus, possibilité pour les personnes âgées de garder un emploi régulier tout en touchant leur rente de retraite, allégement du fardeau fiscal de 300,000 personnes du 3e âge en remboursant l'impôt foncier scolaire des propriétaires et locataires de cet âge, etc.

Des budgets ont été prévus pour l'amélioration des services d'hébergement et l'ouverture de nouveaux centres de jour à l'intention des personnes âgées, pour les services et les soins à domicile, etc.

Rappelons toutefois que ces mesures sociales ne sont que l'amorce du programme prévu par le Parti québécois et qui vise à assurer aux personnes âgées, d'une part, un revenu décent et, d'autre part, des services sociaux appropriés à leurs besoins.

Nul doute que les participants au colloque feront état davantage des mesures qui s'imposent encore si l'on veut atteindre cet idéal de "vieillir au Québec" dans la dignité.

Le colloque se déroule au 7,000 rue Marie-Victorin, du vendredi 18 heures au dimanche, 17 h 30.

■ *Les juges d'enfants de 64 pays à Montréal*

L'Association internationale des magistrats de la jeunesse tiendra son 10e congrès mondial à Montréal du 17 au 22 juillet. Le thème choisi: "Le juge et les pressions de l'environnement sur les jeunes et la famille".

Ces assises se dérouleront au Mont-Royal sous le patronage du gouverneur général du Canada et sous l'égide de l'UNESCO. Le congrès doit aussi faire le point sur l'évolution des juridictions de l'enfance à travers le monde depuis la fondation de l'association, il y a 50 ans.

C'est M. Jean Betz, juge à la Cour suprême du Canada, qui inaugurera le congrès en l'église Notre-Dame, le 17 juillet. On s'attend à ce que les plus hautes autorités politiques et civiles du pays se joignent aux 500 magistrats représentant 64 pays pour l'occasion.

Le comité organisateur est composé du juge Marcel Trahan, du Tribunal de la jeunesse, de Me Pierre-Omer Valois et de Me Paul Grégoire, respectivement procureur au Tribunal de la jeunesse et à l'Aide juridique de Montréal, section jeunesse.

Ce congrès international revêt une importance toute particulière en raison de l'adoption récente de la Loi de la protection de la jeunesse qui entrera en vigueur à l'automne. Enfin, 1979 ayant été proclamé l'Année internationale de l'enfance, ce congrès ne manquera pas de mettre l'accent sur les droits et libertés des personnes à travers le monde.

■ *Bilan et prospectives des affaires sociales*

La Fédération des administrateurs des services de santé et des services sociaux du Québec tiendra son congrès annuel les 18, 19, 20 et 21 juin au Manoir Richelieu de la Malbaie.

Cet événement réunira environ 450 personnes regroupant les cadres supérieurs des centres hospitaliers et des centres d'accueil. Plusieurs personnalités traiteront du thème proposé; "L'évolution des affaires sociales, bilan et prospectives", parmi lesquelles on mentionne M. Denis Lazure, ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, député de Saint-Laurent et ancien ministre des Affaires sociales, M. Léon Dion, politicologue, M. Claude Ryan, chef du PLQ, Ginette Gosselin, présidente de la FIIQ, le Dr Jacques Brunet de l'Université Laval, ancien sous-ministre des Affaires sociales, M. Paul Pleau, directeur général de l'hôpital du Saint-Sacrement de Québec, et plusieurs autres. Pour tout renseignement supplémentaire, téléphoner au numéro 526-0875, à Montréal.

■ *Congrès de l'Association de paralysie cérébrale*

L'Association de paralysie cérébrale du Québec a tenu son congrès au début du mois de juin à Québec, où les 150 participants ont élu un nouveau conseil d'administration. M. Yvon Massicotte, de Trois-Rivières est le président du comité exécutif en remplacement de M. Roger Desjardins, de Québec. Les autres membres sont les suivants: M. René Dupont, de Montréal, vice-président; M. Michel Laliberté, de Québec, trésorier, et Mme Jocelyne Lahaie, de Trois-Rovières, secrétaire.

Lors de cette rencontre, l'association a accepté officiellement une demande de mandat légal d'un groupe de Sherbrooke pour la région de l'Estrie. Un groupe de parents et de paralytiques cérébraux travaillaient depuis plus d'un an à la remise sur pied d'un tel chapitre local.

"le français, je le parle par ♥ ...bilan et perspectives"

COLLOQUE NATIONAL SUR LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC

AU CEGEP DE MAISONNEUVE,

2700, rue Bourbonnière, METRO Pie IX

Les 9 et 10 juin

Ce colloque a pour but d'amener la population à réfléchir sur la situation de la langue et à émettre des propositions d'actions destinées à valoriser l'usage et la qualité de la langue.

PROGRAMME:

le vendredi 9 juin:

19 heures 30
- **OUVERTURE OFFICIELLE** Lise Cloutier-Trochu, Présidente du Comité régional de Montréal
- **PRÉSENTATION DES ATELIERS** Gaston L'Heureux
- **BILAN DE L'ANNÉE DU FRANÇAIS** Francine McKenzie, Responsable de la campagne de l'Année du français
- **ALLOCUTION** Camille Laurin, Ministre d'État au développement culturel
- **PAUSE-CAFÉ**

21 heures 30
- **FILM: LE VIEUX PAYS OÙ RIMBAUD EST MORT,** de J.P. Lefebvre, Présenté par Jean-Pierre Lefebvre
- **ANIMATEUR DE LA SOIRÉE:** GASTON L'HEUREUX

le samedi 10 juin:

9 heures 30
- **Travail en atelier**
- **Dîner**

14 heures
- **Reprise du travail en atelier**

16 heures 30
- **Activités diverses:**
  - — Films sur la langue au Québec, produits par l'Office du film du Québec
  - — Diaporama, vidéo et exposition de textes illustrés faits par des étudiants de la régionale de Chambly. (Il y aura un animateur).
  - — Vidéo sur l'orthographe: "L'orthograffe"
  - — Pièce de théâtre: "Y fait pas chaud", montée par des jeunes travailleurs et des étudiants de Guybourg
  - — Kiosque de l'A.Q.P.F. (Association québécoise des professeurs de français)

  Ces activités se tiendront à l'auditorium et au foyer

19 heures
- **Souper**

21 heures
- **Synthèse des ateliers à l'auditorium**
- **Fête populaire de clôture au gymnase**
  - — Avec la participation du groupe: "LA BOTTINE SOURIANTE" et "SOL".

L'ENTRÉE AU COLLOQUE ET À LA FÊTE POPULAIRE EST GRATUITE.
TOUTE LA POPULATION EST INVITÉE!

Le Comité régional de Montréal de l'Année du français
Tél.: 843-8854

Le Comité de soutien de l'Année du français
Tél.: 282-7706

Kouriles: regain de tension nippo-soviétique

TOKYO (AFP) — Le gouvernement japonais a constitué hier un "état-major" au sein du cabinet du premier ministre pour étudier les mesures à prendre face aux manoeuvres militaires soviétiques sur l'île d'Etorofu, la plus importante île de l'archipel des Kouriles (nord-est du Japon).

Un porte-parole du ministère japonais des Affaires étrangères a d'autre part déclaré qu'il ne pouvait pas préciser exactement l'ampleur de ces manoeuvres. Situées à 160 km au nord-est de l'île d'Hokkaïdo, les Kouriles, rappelle-t-on, ont été annexées par l'URSS à la fin de la seconde guerre mondiale. Etorofu fait partie des quatre îles des Kouriles du sud que le Japon revendique.

L'URSS cherche à intimider le Japon par des manoeuvres militaires, au moment où Tokyo s'apprête à reprendre les négociations de paix avec la Chine, estiment les observateurs japonais à Moscou.

Le Japon a protesté officiellement auprès du ministère soviétique des Affaires étrangères contre l'avis de l'URSS informant de l'établissement d'une "zone dangereuse" sur la côte est d'Eterofu, a-t-on confirmé de source diplomatique japonaise. Cependant cette même source s'est refusée à tout commentaire sur les raisons et les répercussions possibles de ces manoeuvres soviétiques de débarquement.

C'est en effet la première fois que l'URSS se livre à de telles manoeuvres sur les îles Kouriles du Sud. Elles sont revendiquées comme étant les "territoires du nord" par le Japon. Le contentieux sur ces îles empoisonne les relations soviéto-nippones depuis plus de 20 ans, empêchant la signature d'un traité de paix entre les deux pays.

Au moment où les relations soviéto-chinoises sont à nouveau dans une période de crise aiguë sur le terrain pour des questions frontalières, les manoeuvres soviétiques peuvent avoir également pour but de rappeler au Japon que l'URSS entend rester ferme sur ses positions concernant les questions territoriales discutées ou contestées en Asie.

Le Japon demande la restitution des quatre îles Kouriles du sud, Eterofu, Habumai, Khikotan et Kunashiri en préalable à tout pourparler de paix avec l'URSS. À chaque négociation soviéto-nippone sur la pêche resurgit le désaccord soviéto-japonais sur ces îles que le Japon évite soigneusement de nommer dans ses traités et accords avec l'URSS, au prix de discussions longues et tendues.

En mars et avril dernier, lors du voyage en Extrême-Orient soviétique de M. Léonid Brejnev, des manoeuvres navales avaient eu lieu en sa présence au large du port de Vladivostok. Elles avaient été considérées comme une manifestation de la force soviétique tant vis-à-vis de la Chine que du Japon.

La revue La vie internationale avait saisi cette occasion pour stigmatiser l'attitude de Tokyo face au désir de la Chine de signer un traité de paix et d'amitié incluant une clause "anti hégémonique" que Moscou considère comme directement dirigée contre l'URSS.

Moscou accuse d'écoutes illégales l'ambassade US

MOSCOU (d'après Reuter et AFP) — Répondant publiquement pour la première fois aux allégations selon lesquelles elle a mis l'ambassade des Etats-Unis à Moscou sur table d'écoute, l'Union soviétique a fait savoir hier qu'elle avait élevé une vigoureuse protestation auprès de Washington à propos d'actions illégales perpétrées par des membres de l'ambassade.

La note de protestation indique, selon l'agence Tass, que ces membres de l'ambassade américaine ont détruit un système de chauffage dans un immeuble voisin et endommagé un "dispositif de protection" destiné à faire pièce aux activités d'espionnage menées à partir de l'ambassade.

La note de protestation, en date du 28 mai, s'applique selon toute vraisemblance à la découverte trois jours plus tôt de ce qu'un porte-parole officiel américain a qualifié d'engins de détection électronique soviétiques dissimulés dans l'ambassade américaine.

De sources américaines, la découverte a été faite à l'intérieur d'un conduit de cheminée courant entre l'ambassade et un immeuble d'habitation contigu.

"Des représentations ont été faites le 28 mai", poursuit l'agence. La révélation de l'affaire à Washington, poursuit-elle, a eu pour but "de détourner l'attention des activités subversives et d'espionnage auxquelles se livrent les services spéciaux américains établis au siège de l'ambassade".

"La partie soviétique, fait valoir Tass, a exigé la réparation de tout ce qui a été détruit. Cependant, les collaborateurs de l'ambassade loin d'arrêter leurs activités, ont poursuivi les travaux entrepris et ont bouché la conduite de fumée qui passe de cet immeuble vers la cheminée. Pour Tass, il s'agit "d'une infraction aux clauses du contrat de bail". Le gouvernement a également protesté, ajoute-t-elle, "contre l'endommagement du système de sécurité qui est une mesure de protection contre les activités d'espionnage des services spéciaux américains".

L'opposition et le RPR critiquent la politique africaine de Giscard

PARIS (d'après AFP et Reuter) — La politique africaine de la France a été sévèrement critiquée par l'opposition et analysée sans complaisance par les responsables du mouvement gaulliste (RPR) au cours du débat de politique étrangère qui a débuté, hier à Paris, à l'Assemblée nationale.

Le ministre français des Affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud, a justifié la politique du gouvernement en Afrique par la nécessité pour la France de "répondre aux demandes d'aides qui peuvent lui être présentées par des États auxquels elle est liée par des accords de coopération", et qui se trouvent menacés par une agression extérieure. "C'est dans ce cadre, a-t-il dit, que se situent les actions de soutien menées à la demande des gouvernements de Mauritanie et du Tchad". Ce soutien, a-t-il ajouté en substance, n'implique aucune prise de position de la France sur le fond des problèmes posés aux autorités de Nouakchott et de N'djamena.

Il a précisé: "L'Afrique aux Africains, cela veut dire que l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale des États africains doivent être mises à l'abri des ingérences extérieures. Cela veut dire que tous les États africains doivent rester libres de définir eux-mêmes leurs options politiques sans devenir l'enjeu d'une compétition entre des idéologies étrangères au continent. "Cela veut dire aussi que chaque État africain doit disposer du droit à la sécurité à l'intérieur de ses frontières".

"La France, a-t-il dit, n'a nullement l'intention d'exercer un quelconque rôle de "gendarme" de l'Afrique". En matière de sécurité, l'initiative doit être prise par les États africains, ce que font plusieurs d'entre eux en venant en aide au Zaïre, a-t-il ajouté.

"Les gouvernement du Maroc, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Gabon et de l'Empire centrafricain nous ont demandé un appui logistique pour cette entreprise. En accord avec plusieurs gouvernements européens et avec celui des États-Unis, nous le leur avons accordé. L'opération dont ils ont pris l'initiative est actuellement en cours", a ajouté le ministre des Affaires étrangères.

À propos de la conférence de Paris sur l'Afrique, le leader du parti socialiste, M. François Mitterrand, a demandé au gouvernement "quelle était donc cette nouvelle alliance, que constitue le "club des cinq", et contre qui combat-elle en Afrique"?

Après avoir affirmé que les interventions militaires françaises en Afrique dépassaient le cadre des accords d'assistance et de coopération militaire, il a accusé le gouvernement d'être intervenu au Zaïre comme au Tchad "en adversaire déterminé de ceux qui se sont révoltés contre des pouvoirs établis".

Le leader du parti communiste, M. Georges Marchais, a également accusé le gouvernement de "renouer avec les pires traditions des guerres coloniales du passé" et de "manifester une véritable hostilité à l'égard des pays les plus engagés dans la recherche de l'indépendance économique et politique".

Auparavant, M. Maurice Couve de Murville, ancien ministre des Affaires étrangères, avait, au nom du groupe gaulliste (RPR), émis de sérieuses réserves sur "le contexte atlantique" dans lequel ont été prises les initiatives françaises au Zaïre.

Il a souligné que les liens qui existaient entre la France et certains pays africains constituaient une "sorte de pacte fraternel quel que soit le régime politique de ces pays". Évoquant plus spécifiquement le Tchad, il a estimé qu'il était "clair que la situation actuelle ne peut se prolonger indéfiniment sans répercussions sérieuses dans notre pays et sans mettre en cause la position internationale de la France vis-à-vis du tiers monde.

"Ni dans le cas du Tchad ni dans celui de la Mauritanie, aucune solution ne peut être attendue d'une action militaire. Si solution il peut y avoir, ce ne sera donc qu'un réglement politique", a-t-il souligné.

M. Couve de Murville se faisait ainsi le porte-parole du mouvement gaulliste. Le matin même, au cours d'une conférence de presse, le président du mouvement, M. Jacques Chirac, avait adressé de très vives critiques à la politique étrangère du gouvernement. Il a affirmé qu'il voyait "dans certaines initiatives françaises les germes d'un changement de politique étrangère et une remise en cause des principes gaullistes." M. Chirac, dont l'objectif est de "servir un grand dessein pour la France", a reproché à M. Valéry Giscard d'Estaing de se résigner à voir la France devenir une puissance moyenne. Il a critiqué les initiatives françaises en Mauritanie, au Tchad, la réunion à Paris la semaine dernière de hauts fonctionnaires occidentaux sur l'Afrique, les propositions du président de la république en matière de désarmement. M. Chirac a été particulièrement sévère pour M. Giscard d'Estaing. Il lui a reproché implicitement de "lancer des idées aux seules fins d'accaparer la presse nationale ou internationale pendant quelques jours".

L'ancien premier ministre a constaté par exemple que le dialogue Nord-Sud "n'avait débouché sur rien" et qu'il allait en être de même pour l'initiative française sur le désarmement. "Une vague commission de l'ONU va, selon lui, enterrer l'affaire" dont déjà on ne parle plus. "La France, a dit M. Chirac, doit se garder d'émettre une grande idée si elle n'a pas la ferme intention de la conduire à son terme, c'est-à-dire à un résultat concret."

Le président du RPR a reproché également à la diplomatie française d'avoir laissé se dégrader les relations avec l'Algérie et la Libye, deux pays avec lesquels il faut entretenir de bonnes relations pour mener une politique méditerranéenne et africaine digne de ce nom.

Ces violentes attaques des gaullistes contre la politique étrangère du chef de l'État s'ajoutent à une critique quotidienne de la politique économique et sociale du gouvernement, et aux différends qui opposent M. Chirac, maire de Paris, à l'État, à propos des dépenses de police de la capitale. C'est désormais un véritable contentieux qui oppose M. Chirac et son mouvement au gouvernement et au président de la république. M. Chirac prend de plus en plus ses distances à l'égard d'une politique qu'il n'approuve pas, sans vouloir pour autant rompre dans l'immédiat l'entente majoritaire. L'impression est qu'il souhaite prendre date dans la perspective d'une rentrée politique, économique et sociale qui pourrait à l'automne être difficile.

Giscard affirme la vocation méditerranéenne de la France

AJACCIO (d'après Reuter et AFP) — Alors que la politique africaine et méditéranéenne du gouvernement était mise en cause par les gaullistes et l'opposition à l'Assemblée nationale, le président Valéry Giscard d'Estaing a réaffirmé hier à Ajaccio la vocation méditerranéenne de la France.

"Dans les années qui viennent, la Corse va être au centre d'un monde méditerranéen qu'agite bien des remous", a déclaré le chef de l'Etat qui effectue depuis mercredi un voyage officiel de trois jours en Corse. En face, l'Italie, notre soeur latine, connaît l'angoise et l'assaut de la violence. Au sud, l'Afrique, continent pacifique et fraternel, est déchirée par les tensions planétaires et doit consolider l'indépendance de ses jeunes Etats.

M. Giscard d'Estaing qui s'adressait aux responsables régionaux corses, a souligné qu'en face de ces problèmes et de ces risques, "la chance de la France était de rester unie, sûre d'elle-même et de ses institutions, fidèle à ses traditions et à sa culture". "Elle n'a pas trop de tous ses fils, a-t-il ajouté, et de tous ses moyens pour tenir sa place dans le monde".

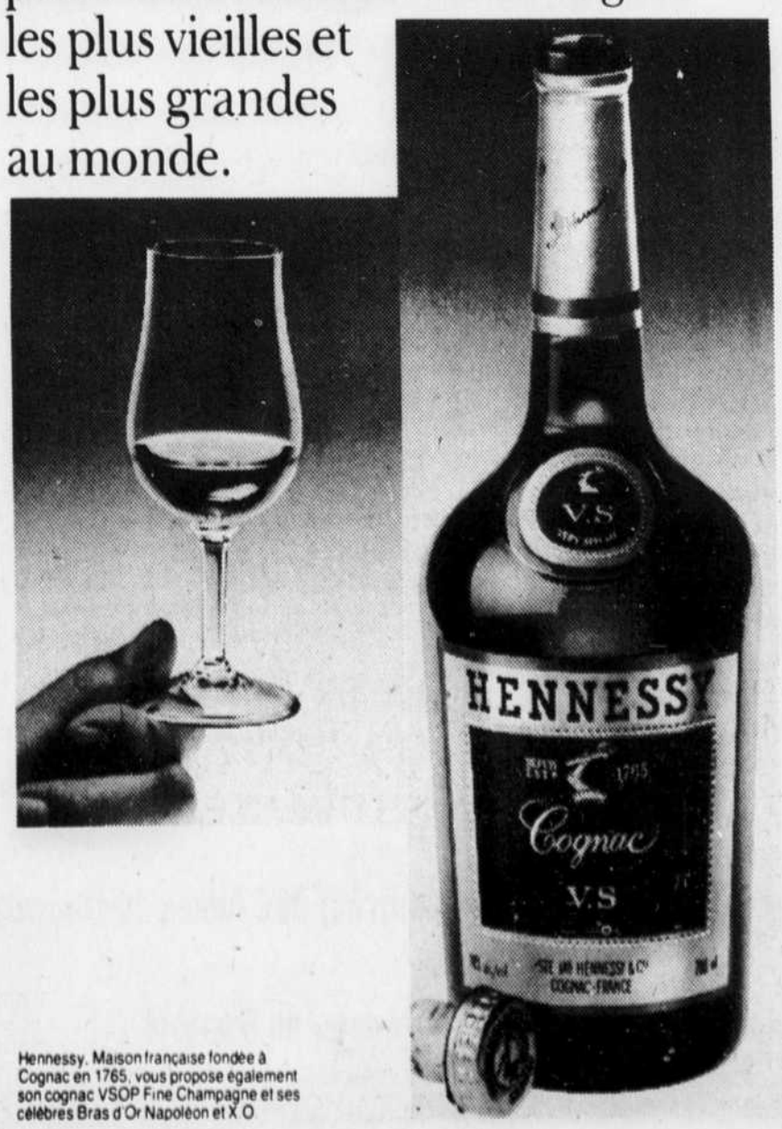
Compte tenu de la position géographique de l'Ile de beauté, la partie la plus méridionale de la France, le président a souligné tout au long de ses rencontres avec les populations son souci de doter la Corse des moyens économiques et culturels qui lui assurent un rayonnement particulier en Méditerranée et sa juste part de la prospérité de l'ensemble français.

S'adressant aux élus locaux rassemblés à Ajaccio, il a annoncé la mise en application d'un certain nombre de mesures qui procèdent d'un plan de développement déjà élaboré en 1975. Il s'agit de promouvoir une politique de développement économique, "une politique des hommes" et la "prise en compte des problèmes propres à l'insularité", a-t-il souligné.

Parmi les mesures annoncées on relève notamment le financement d'un nouvel hôpital, à Bastia, de 400 lits, qui sera achevé en 1979, des crédits seront également dégagés pour la modernisation de l'hôpital de Corte. Dans le domaine de l'infrastructure routière, problème crucial pour la Corse, un plan de modernisation sera poursuivi l'an prochain.

A.Gold & Sons
SOLDE DE CHAUSSURES
CHAUSSURES D'ETE
$30
SE VENDANT $45.00
CHAUSSURES HABILLES
$40
SE VENDANT $65.00
A.Gold & Sons
• 388 O., Ste-Catherine
• Le Carrefour Laval
• Les Galeries d'Anjou
• Fairview, Pointe-Claire
• 960 O., Ste-Catherine

Hennessy
vous propose
son cognac V.S.
Pour vous l'offrir, Hennessy a puisé dans ses réserves de cognac les plus vieilles et les plus grandes au monde.



Hennessy. Maison française fondée à Cognac en 1765, vous propose également son cognac VSOP Fine Champagne et ses célèbres Bras d'Or Napoléon et X.O.

A.Gold & Sons
FRAPPE UN TRIPLE!
TROIS SPLENDIDES CREATIONS-MODE DE QUALITE
A PRIX SPECIAL, AUJOURD'HUI et SAMEDI
IMMENSE CHOIX DANS LES PLUS RECENTES TEINTES
CHEMISES SPORT MANCHES COURTES $7 Prix cour. $15.95
CHEMISES "T" MANCHES COURTES $11 Prix cour. $15
CHEMISES "T" EN "LISLE" ALLEN SOLLY $18 Prix cour. $20 à $22
A.Gold & Sons
• 388 o., STE-CATHERINE
• LES GALERIES D'ANJOU
• LE CARREFOUR LAVAL
• FAIRVIEW, Pointe-Claire
• 960 o., STE-CATHERINE

Namibie: sommet des pays de première ligne

LUSAKA (AFP) — Les pays africains "de première ligne" et la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) procèderont à des consultations, demain et dimanche à Luanda, pour discuter de la reprise éventuelle des négociations entre les nationalistes et les cinq membres occidentaux du Conseil de sécurité, apprend-on à Lusaka de source autorisée.

Ces cinq pays (Canada, RFA, France, Etats-Unis, Grande-Bretagne) sont les auteurs d'un plan de règlement du conflit namibien qui a été accepté par Pretoria.

Le sommet de Luanda rassemblera la SWAPO et les cinq pays africains les plus directement concernés par les conflits d'Afrique australe (Tanzanie, Zambie, Angola, Mozambique et Botswana).

L'ambassadeur adjoint des États-Unis à l'ONU, M. Donald McHenry, vient de demander au président Kenneth Kaunda (Zambie), et, par son intermédiaire, à ces cinq pays africains d'intervenir auprès de la SWAPO pour que le mouvement nationaliste namibien accepte d'engager des négociations sur les propositions occidentales.

Engagée dans une lutte armée pour l'indépendance du territoire administré par Pretoria en vertu d'une décision de la SDN (Société des Nations) revoquée par l'ONU, la SWAPO a gelé ses discussions avec les cinq occidentaux à la suite du raid sud-africain de mai dernier sur l'un de ses camps situé à Kassinga (Angola).

Le président Julius Nyerere (Tanzanie) et son ministre des Affaires étrangères, M. Benjamin Mkapa, doivent arriver ce soir à Lusaka, où ils feront une escale d'une nuit avant de gagner Luanda en même temps que M. Kaunda, précise-t-on de source diplomatique tanzanienne.

Dans les milieux diplomatiques, on s'attend à ce que les chefs d'État tanzanien et zambien aient des entretiens avant de retrouver les autres dirigeants attendus au sommet de Luanda.

Les prévisions des milieux diplomatiques occidentaux quant aux chances du sommet de Luanda d'aboutir au résultat souhaité par les Occidentaux sont, pour le moins, réservés.

On estime dans ces mêmes milieux que les pays "de première ligne" sont favorables à un retour de la SWAPO à la table de conférence. On y note cependant un certain raidissement du mouvement nationaliste à l'égard des Occidentaux.

Au lendemain de l'attaque de Kassinga, l'organisation présidé par M. Sam Nujoma a reproché aux cinq occidentaux de soutenir en sous-main le régime de Pretoria et d'être au moins partiellement responsable de ce raid qui a fait environ 1.000 tués et blessés, des réfugiés pour la plupart, et non des combattants, selon la version de la SWAPO.

En privé, les responsables de la SWAPO déclarent sans ambage que l'attaque sud-africaine a renforcé leur hostilité au maintien de toute présence militaire de Pretoria en Namibie pendant la période intérimaire devant précéder l'indépendance du territoire.

La force interafricaine se met progressivement en place au Shaba

KINSHASA (d'après AFP) — Une véritable force d'intervention interafricaine est en train de voir le jour au Shaba, se substituant pour la première fois sur le continent africain aux puissances étrangères pour assurer la sécurité et l'intégrité territoriale d'un État africain.

Les légionnaires français sont partis. Une compagnie renforcée — soit 200 hommes — stationne encore au Zaïre, mais son rôle de "relais" devrait s'achever d'ici à quelques jours, dès que le gros du contingent interafricain sera en place au Shaba.

Il en va de même pour le contingent belge dont le départ devrait s'échelonner dans les prochains jours au fur et à mesure de la mise en place des forces africaines.

La véritable "épine dorsale" de cette force interafricaine est d'ores et déjà au Shaba: environ un millier de fantassins et gendarmes marocains sont à Lubumbashi depuis mercredi soir et le contingent chérifien devait être au complet hier. Des détachements sénégalais, gabonais, togolais — dont l'importance n'est toujours pas connue avec certitude — doivent rejoindre incessamment les troupes marocaines.

Outre la participation de ces pays à cette force, deux nouveaux États, l'Égypte et la Côte d'Ivoire, semblent devoir intervenir également au Shaba, selon des modalités différentes.

Selon l'Agence Zaïre presse (AZAP) citant mercredi soir des informations de source militaire, l'Égypte a décidé d'envoyer au Zaïre du matériel militaire — notamment de l'artillerie lourde — et de mettre des instructeurs à la disposition de l'armée zaïroise.

Le matériel égyptien, selon l'AZAP, serait déjà arrivé au Zaïre dans la nuit de mercredi a jeudi. Citant une déclaration de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire à Kinshasa, l'agence indique qu'Abidjan est prêt à mettre à la disposition du Zaïre du matériel, des vivres et des médicaments, mais aussi "probablement des soldats ivoiriens". Aucune précision n'avait été donnée hier à Kinshasa sur l'importance des effectifs égyptiens et ivoiriens.

D'autre part, les observateurs soulignent avec insistance le rôle des États-Unis dans le soutien logistique sans précédent en Afrique consacré à la mise en place de cette force interafricaine. Plus de trois cents techniciens américains et une vingtaine d'avions de l'US Air Force participent à son acheminement: c'est dire l'importance que revêt la "relève" des parachutistes français.

Les effectifs sénégalais, destinés à faire partie de la force interafricaine, seront plus importants que prévu et devraient être composés d'un demi-millier d'hommes, a-t-on appris hier à Dakar de sources informées.

Le quart environ de cette force, essentiellement trois pelotons de parachutistes, pourrait partir au début de la semaine prochaine. Elle sera transportée par les avions C-141 américains qui effectuent déjà des rotations entre l'Europe, le Maroc, Dakar et le Shaba.

Il n'était pas certain, il y a quelques jours que le Sénégal soit en mesure d'envoyer une telle force, car, si la position du Sénégal, partisan dès le départ d'une force interafricaine, était claire quant au principe, le problème était celui du niveau de l'aide qu'il pourrait apporter au Zaïre et des moyens qu'il pourrait déployer. Le Sénégal a déjà envoyé près de 700 hommes, principalement des commandos d'élite, au sein de la FINUL au Sud-Liban.

Le Sénégal a donc fourni un effort important: en effet l'armée sénégalaise comprend environ 10,000 hommes, forces de police et gendarmerie non comprises, mais ils ne sont pas préparés à une intervention extérieure.

Par la voix de M. Teng Hsiao-ping, la Chine a apporté hier son soutien à la création d'une force armée interafricaine. La déclaration du vice-premier ministre a été faite dans un discours violemment anti-soviétique prononcé au cours d'un banquet offert par le gouvernement chinois en l'honneur du président Juvenal Habyarimana du Rwanda, arrivé hier après-midi en visite officielle à Pékin. Sans citer l'Union soviétique nommément, M. Teng Hsiao-ping a provoqué le départ des représentants de l'URSS et de sept pays satellites en accusant la "superpuissance" de "chercher à semer partout en Afrique la discorde".

Le vice-premier ministre a ajouté: "Elle y a provoqué sans cesse des conflits, dépêché des mercenaires toujours plus nombreux et allumé en tous lieux la guerre, rendant ainsi la situation en Afrique plus agitée que jamais (...) Récemment, elle a incité une fois de plus des mercenaires à perpétuer une nouvelle invasion au Zaïre, alors que les flammes qu'elle a allumées continuent d'embraser la corne de l'Afrique".

Pour sa part, le président Julius Nyerere a accusé les puissances occidentales, en particulier la France, de provoquer et insulter l'Afrique en voulant constituer une force de sécurité africaine.

"Les derniers développements montrent que le danger le plus immédiat pour la liberté de l'Afrique provient des nations du bloc occidental", qui considèrent toujours que l'Afrique fait partie de leur sphère d'influence, a déclaré le chef de l'État tanzanien devant des diplomates convoqués à la présidence.

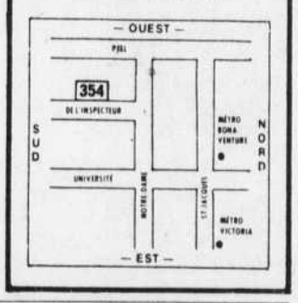
Au cours d'une conférence de presse, il a ultérieurement mis en cause la France qui a "le plus grand mépris pour l'Afrique".

Le néo-colonialisme français répond surtout à des buts économiques, alors que les États-Unis veulent d'abord se servir du continent dans le conflit Est-Ouest, a-t-il dit.

M. Nyerere s'est déclaré "convaincu que le président Carter n'acceptait pas le racisme en Afrique australe et était prêt à aider les pays africains" dans leur lutte contre le racisme, mais s'il se met "à écouter les nouveaux Kissinger de son administration, M. Carter ne devra pas être surpris que nous changions d'avis", à son égard, a-t-il poursuivi.

Faisant allusion aux événements du Zaïre, qui a fait appel à l'aide militaire occidentale, M. Nyerere a déclaré rejeter le droit que s'arrogent des puissances extérieures de "maintenir au pouvoir des gouvernements africains.

S.I.A.F.
ANTIQUITÉS
importation d'antiquités françaises
Meubles rustiques anciens importés de France meubles, bibelots, bronzes, cuivres, table de ferme, tableau, etc.
354 rue de l'Inspecteur
Montréal,
866-0572
ouvert toutes les semaines
Jeu. ven. de 10h à 21h
Sam. de 10h à 17h



La politique africaine de Moscou à la veille d'un tournant radical?

par DANIEL VERNET
correspondant du Monde

MOSCOU — Voilà maintenant près de trois semaines que l'Union soviétique a lancé, contre l'intervention occidentale, et notamment française, au Zaïre, une vaste campagne dont les thèmes ont sensiblement évolué, mais dont la violence ne se dément pas. La présence des légionnaires français au Shaba, permet, pour le moins, aux dirigeants du Kremlin, de détourner l'attention de l'opinion publique mondiale, et peut-être surtout africaine, de leurs propres interventions sur le continent. Moscou prétend que "les cris de la propagande américaine" à propos de l'"ingérence" de l'U.R.S.S. et de Cuba, "sont appelés à masquer l'évidence criarde de l'intervention des États-Unis et de leurs alliés dans les affaires intérieures des peuples africains". Mais on pourrait aussi bien retourner la proposition.

Pourtant, en considérant, au-delà de la politique, l'affaire du Zaïre dans une perspective plus large, on est conduit à se demander si la politique africaine de l'U.R.S.S. n'est pas arrivée à un tournant; si, après avoir franchi une première étape caractérisée globalement par un appui aux luttes de libération nationale, les Soviétiques ne s'apprêtent pas à s'engager dans une deuxième étape qui serait marquée par un soutien aux mouvements de libération économique et sociale.

Autrement dit, après avoir apporté leur aide aux Africains en lutte contre les puissances coloniales, les Soviétiques pourraient maintenant donner un appui — direct ou indirect — non seulement aux États "progressistes", mais aussi à des mouvements ou des fronts luttant contre la domination néo-coloniale à l'intérieur des États africains indépendants.

Ce changement d'attitude comporte de telles conséquences (en Afrique elle-même, comme plus généralement sur les relations internationales) qu'il est probable que les dirigeants soviétiques hésitent encore à s'engager dans cette voie. Mais de nombreux indices tendent à prouver que cette tentation existe. Il serait d'ailleurs simpliste de considérer les deux politiques comme totalement étrangères l'une à l'autre. Elles peuvent très bien, au contraire, être menées de pair, pendant un certain temps tout au moins.

La première phase a été caractérisée par une relative prudence de l'U.R.S.S. en Afrique. Après la série de déboires subis au cours des années 60, à la suite de la vague de décolonisation, Moscou avait respecté les gouvernements en place, quels qu'ils soient, acceptant même que des partis communistes soient annihilés et leurs dirigeants emprisonnés ou exécutés, tout en envoyant sur place des experts, et en formant, en U.R.S.S., des étudiants et des militaires. En même temps, dans les pays "amis", les Soviétiques avaient cessé de tout miser sur des dirigeants au pouvoir essentiellement fragile pour s'attacher à la création d'une infrastructure fondée sur un parti unique de type marxiste-léniniste.

Cette étape est-elle terminée? Plusieurs faits incitent à le penser. L'indépendance de l'Afrique est achevée. L'U.R.S.S. devrait aussi pouvoir toucher les dividendes de ses "investissements" dans la formation de cadres africains. En outre, la fin de la guerre du Vietnam a doublement accru sa marge de manoeuvre: elle a allégé son fardeau économique et militaire en Asie, et paralysé la politique américaine. Moscou ne se prive d'ailleurs pas, à l'occasion du conflit zaïrois, de rappeler aux États-Unis et à la France que l'Occident s'est "embourbé dans le marécage vietnamien".

La deuxième guerre du Shaba a mis en évidence une évolution de la politique soviétique. Les dirigeants du Kremlin ont laissé percer leur sympathie pour les rebelles katangais bien plus nettement que l'année dernière. Ils n'ont pas présenté l'affaire comme un conflit territorial (ils sont d'ailleurs opposés, par principe, à toute modification des frontières, sur quelque continent que ce soit), mais comme un conflit purement intérieur au Zaïre. La presse a dénoncé le régime "corrompu et impopulaire" du général Mobutu, utilisé l'expression de "front de libération nationale du Congo" revendiquée par les rebelles, et le caractère "légitime" du soulèvement "soutenu par une large partie de la population".

Ce qui importe, en l'occurrence, ce n'est pas l'activisme de l'U.R.S.S. en Afrique, mais ses motivations. L'Afrique indépendante est ravagée, du nord au sud, par des conflits qui font apparaître les question rhodésienne et namibienne comme des combats d'arrière-garde, alors que l'enjeu a pris une tout autre dimension. C'est, semble-t-il, ce que les dirigeants français tentent d'expliquer aux Américains.

Si la politique soviétique traverse une phase de transition — ou d'hésitation — entre le soutien des gouvernements nationaux africains, quelles que soient leurs orientations, et le soutien des "États et partis à tendance socialiste", le double langage que Moscou utilise à l'égard de l'unité africaine, apparaît parfaitement logique. D'une part, l'U.R.S.S. appuie l'O.U.A. en tant qu'expression du mythe "progressiste" de l'unité africaine. Après le dernier sommet de l'Organisation, les commentateurs soviétiques ont relevé que tous les orateurs s'étaient félicités du "soutien amical" de la communauté socialiste.

Seules quelques "brebis galeuses" avaient, selon eux, troublé cette belle unanimité. Mais, d'autre part, les Soviétiques font de plus en plus souvent la distinction entre les États progressistes, qui ont choisi la voie socialiste, et les États réactionnaires, qui ont choisi la voie capitaliste. Ils citent nommément ces derniers (Sénégal, Côte-d'Ivoire, Gabon, Maroc, Égypte) et les accusent d'être "la cinquième colonne de l'impérialisme en Afrique".

Dans un récent éditorial consacré à la "journée de l'Afrique", la Pravda écrivait que, sur ce continent, le processus révolutionnaire était "entré dans une phase nouvelle". Les commentaires de M. Vladimir Koudriavtsev, observateur politique des Izvestia et spécialiste de l'Afrique, éclairent cette expression (1). "Tout pays ayant arraché son indépendance nationale est contraint d'entamer la lutte pour sa libération économique et sociale, c'est-à-dire de délivrer son économie de la domination des monopoles multinationaux", écrit-il, en précisant d'une part que cette libération implique la nationalisation des principaux moyens de production et d'échanges, et d'autre part que le système pluraliste est inadapté à l'Afrique, alors que les exemples du Mozambique et de l'Angola prouvent les avantages du système de parti unique.

"De nombreux dirigeants africains, formés par les impérialistes dans l'esprit du néo-colonialisme, ont quitté la vie politique, généralement pas à cause de leur âge, mais parce qu'ils ne répondaient pas à l'attente des peuples africains qui avaient obtenu leur indépendance, mais s'efforçaient d'arracher leur émancipation sociale", estime M. Koudriavtsev, qui n'est pas en peine pour trouver une justification théorique: "Le nationalisme bourgeois joue un rôle positif aussi longtemps qu'il reste anti-impérialiste et anti-colonialiste. Mais, quand il se transforme en chauvinisme, il devient un instrument entre les mains de l'impérialisme. Il est (donc) hautement important, pour un pays traversant une étape cruciale de son développement, d'avoir à sa tête des dirigeants progressistes et un parti d'avant-garde".

En décrivant ainsi un "processus historique objectif", il est clair que M. Koudriavtsev donne en même temps des indications sur la politique de l'U.R.S.S. Cela ne signifie pas pour autant que celle-ci soit déjà engagée à fond dans la voie ainsi tracée, car une telle politique n'est pas sans risque. Elle a de quoi inquiéter tous les gouvernements africains, et pas seulement ceux qui, aujourd'hui, sont qualifiés de "réactionnaires". La présence de certains Etats africains dits "progressistes! au récent sommet de Paris laisse à penser que la politique de Moscou n'est pas appréciée, en tout cas pas comprise, par tous.

L'U.R.S.S. a déjà essuyé en Afrique et au Proche-Orient plusieurs déconvenues. L'exemple de la Somalie a montré qu'un État peut se transformer du jour au lendemain dans la mythologie soviétique de "progressiste" en "réactionnaire". De plus, l'activité des Chinois en Afrique pourrait gêner Moscou dans la mesure où l'offensive diplomatique de Pékin ne vise pas seulement les États "modérés". La visite, à la fin du mois dernier, du président du Mozambique, M. Samora Machel, dans la capitale chinoise, en est la preuve.

Moscou devrait enfin tenir compte des conséquences qu'un soutien trop ouvert aux mouvements de libération économique et sociale en Afrique pourrait avoir sur les relations Est-Ouest en général. Même si les Soviétiques commencent à dire que les États-Unis ont pris, avec l'intervention au Zaïre, "un tournant brusque", contraire à la politique de détente, rien n'indique qu'ils en soient déjà à vouloir abandonner cette référence. Il est vrai que ce qu'il est convenu d'appeler la "détente" s'est développé pendant la guerre du Vietnam. Pourquoi ne continuerait-elle pas pendant un conflit africain?

(1) International Affairs, no 4, 1978.

McGill
Centre d'éducation permanente
Cours de traduction
Français et anglais
Un cours du soir de quatre ans menant à un Certificat et à un Diplôme.
Examen d'admission
12 et 14 juin à 19 heures.
Date limite des inscriptions, le 12 juin; le nombre de places étant limité, on est prié de s'inscrire au plus tôt.
Pour obtenir un formulaire d'inscription et pour tous renseignements, s'adresser au:
Centre d'éducation permanente, Université McGill,
772 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H3A 1G1
ou composer 392-4901.

Inter Villes
VANCOUVER $209.
Nos vols ABC partent le samedi soir à dater du 24 juin pour une ou deux semaines.
Réservez au moins 30 jours à l'avance.
Places selon disponibilités. Réservez dès aujourd'hui auprès de votre agent. Il connaît nos conditions.
Voyagez Sunflight
Avions de Quebecair opérés par Suntours Ltée avec l'approbation de la Commission Canadienne de Transports selon la réglementation des vols ABC. Dépôt non remboursable de $25 requis. Taxe de transport du Canada en plus. Détenteur d'un permis du Québec

AUTOMNE 1978/PREMIER CYCLE
PROGRAMMES D'ÉTUDES NON-CONTINGENTÉS
OFFERTS À TEMPS PARTIEL

Famille des arts
Programmes de baccalauréat:
Design de l'environnement
Enseignement en musique
Histoire de l'art

Famille de formation des maîtres
Programmes de baccalauréat:
Éducation au préscolaire et enseignement à l'élémentaire
Éducation au préscolaire et enseignement à l'élémentaire (hors campus)
Enseignement professionnel
Information scolaire et professionnelle
Programmes de certificat:
Sciences de l'éducation
Difficultés auditives
Formation d'adultes

Famille des lettres
Programmes de baccalauréat:
Animation et recherche culturelle
Enseignement des langues et des lettres
Études littéraires
Linguistique
Programmes de certificat:
Linguistique
Enseignement du français en classe d'accueil et d'immersion
Enseignement du français langue seconde
Animation culturelle
Français écrit

Famille des sciences
Programmes de baccalauréat:
Biologie
Enseignement en biologie
Chimie
Enseignement en chimie
Informatique de gestion
Mathématiques
Enseignement en mathématiques
Physique
Enseignement en physique
Géologie
Géographie physique
Enseignement en techniques de la mécanique
Enseignement en électrotechnique
Biochimie
Programmes de certificat:
Méthodes quantitatives
Sciences de l'environnement

Famille des sciences humaines
Programmes de baccalauréat:
Géographie
Enseignement en géographie
Histoire
Enseignement en histoire
Philosophie
Sciences politiques
Sciences religieuses
Enseignement en sciences religieuses
Sociologie
Programmes de certificat:
Intervention psycho-sociale
Éducation morale
Gestion des services municipaux
Gestion des politiques scolaires

Famille des sciences économiques et administratives
Programmes de baccalauréat:
Enseignement en administration
Économique
Sciences comptables
Urbanisme
Programmes de certificat:
Administration (Centre-ville)
Administration (hors campus: Joliette et St-Jérome)
Économique
Évaluation foncière
Gestion du personnel et relations de travail
Sciences comptables

Conditions générales d'admission
Pour être admis aux programmes de l'UQAM, le candidat doit être détenteur du diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme jugé équivalent. Certains programmes exigent des préalables particuliers.
Par ailleurs, les candidats âgés d'au moins vingt-deux (22) ans qui possèdent des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection.
Les formulaires d'admission comportent, en détail, les conditions d'admission à chaque programme.

Date limite de présentation des demandes d'admission:
Le 1er juillet 1978.

Renseignements et formulaires d'admission:
Bureau du registraire
Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
1187, rue de Bleury, local 2930
Montréal, Qué. H3C 3P8
Tél.: (514) 282-7161

Université du Québec à Montréal

FESTIVAL DE CANNES 1978 PRIX D'INTERPRETATION FEMININE
ISABELLE HUPPERT
14 ANS
"Encore plus étonnante que dans 'La Dentellière'." LE MONDE
SELECTION OFFICIELLE DE LA FRANCE A CANNES
Qui est Violette Nozière?
Est-elle monstre ou victime? A vous de trancher...
un film de CLAUDE CHABROL
L'histoire d'un crime exceptionnel
Violette Nozière
ISABELLE HUPPERT STEPHANE AUDRAN et JEAN CARMET
PARISIEN: 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. LAVAL: Sam.-Dim. 1.30, 3.25,5.20, 7.20, 9.15, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.05, SEM. 7.20, 9.15.
Le PARISIEN 2 LAVAL 4
486 ST CATHERINE O. 866 3856 CENTRE LAVAL 688 7776

LA VIE LITTÉRAIRE

Une coopérative du livre de poche

par Jean Royer

À peine nommé ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois a fait inscrire, entre autres, dans le Livre blanc de M. Camille Laurin, ministre du Développement culturel, un projet qui devrait se réaliser d'ici deux ans: celui d'une coopérative québécoise du livre de poche.

C'est là une façon modeste, efficace et rentable sur tous les plans, de rendre le livre québécois plus accessible, ici et à l'étranger.

Chaque éditeur québécois pourrait adhérer à la coopérative avec ses titres appropriés pour mieux rejoindre le grand public et les étudiants. Cela suppose, évidemment, que chaque éditeur voit au-delà de ses seuls intérêts. Cela suppose que nos éditeurs pourront s'unir une bonne fois dans un projet commun qui pourra servir tout le monde à la fois. Bien sûr, certains éditeurs ont déjà amorcé leur propre collection du livre de poche. Il faudra faire certains compromis pour réunir ce fonds commun de l'édition québécoise.

Mais si la coopérative de distribution du livre que projette le gouvernement québécois s'avère efficace, le livre de poche deviendra intéressant, non seulement pour les écrivains enfin plus accessibles, mais aussi pour les éditeurs (je veux dire ceux-là qui ne se prennent pas uniquement pour des marchands de patates).

Le livre de poche a révolutionné l'imprimé et aidé à sa survie à côté des mass-médias. C'est un instrument de diffusion qui pourra aider considérablement l'édition québécoise.

Il s'agira de bâtir un catalogue qui tiendra compte de nos jeunes étapes littéraires dans tous les genres, selon des critères précis qui seront soumis à la qualité de ce fonds commun.

Sans doute les écrivains devront-ils un peu pousser dans le dos de certains éditeurs. D'ailleurs, à l'Union des écrivains québécois, il y a quelques mois, on a suggéré aux membres de refuser d'appartenir à des collections du livre de poche, devant les contrats abusifs de certains éditeurs. La coopérative de l'édition de poche proposée par le gouvernement pourrait devenir une solution idéale pour tout le monde, écrivains et éditeurs.

De toute façon, M. Vaugeois doit rencontrer les différents organismes du monde du livre en fin de juin à Montréal. A ces Etats généraux du livre, toutes les propositions du Livre blanc au chapitre de l'édition seront discutées. On verra bien!

•

Poésie — Même en fin de saison nous arrivent d'importants recueils. A l'Hexagone, voici le dernier livre de Lucien Francoeur: *Les néons las*, où le poème se déchire plutôt que de vouloir séduire. Chez le même éditeur, Gilbert Langevin nous offre *Mon refuge est un volcan*, avec des illustrations de Carl Daoust: nous nous retrouvons au coeur des colères et des blessures. Aux éditions Parti pris, c'est Paul Chamberland qui vient de publier son huitième livre: *Extrême survivance, extrême poésie*, un recueil de l'intime et de l'ultime. Les Editions Parallèles, à Québec, publient *Infranoir*, un recueil de Marcel Bélanger, et *Passage de l'ombre*, des textes de Roland Bourneuf.

Chez Seghers, on a réédité l'anthologie de Paul Eluard, *La poésie du passé*, en deux tomes couvrant du XIIe au XVIIe siècle, soit de Chestien de Troyes à Ronsard et de Joachim du Bellay à Cyrano de Bergerac. "La chair de l'homme se détruit, son langage continue", écrivait Eluard en introduction à son ouvrage exceptionnel d'une fidélité amoureuse envers la poésie française d'avant la Révolution.

Le rapport Black sur la formation théâtrale

Régionaliser la formation et repenser les cours de cégep

par Angèle Dagenais

Le rapport Black sur la formation théâtrale au Canada, rendu public hier, recommande notamment le transfert des options théâtre des cégeps Lionel-Groulx (Montréal) et Bourchemin (Saint-Hyacinthe) vers les régions plus propices de Sherbrooke et du Saguenay-Lac-Saint-Jean afin de poursuivre l'effort de régionalisation déjà amorcé par le ministère des Affaires culturelles du Québec. Le rapport favorise également la création de troupes régionales permanentes dans ces régions.

Étant donné le manque de maturité et de préparation des étudiants de cégeps en ce qui a trait au théâtre, on recommande également que les cégeps repensent l'ensemble de leur programme et envisagent une formation en deux étapes: une première étape de deux ans, préprofessionnelle, de culture générale et d'initiation au théâtre, permettant aux étudiants d'accéder à d'autres écoles de formation ou à la deuxième étape de leur formation collégiale, de deux ans également, professionnelle, dirigée vers une activité théâtrale locale solidement implantée dans leur région.

Voilà une partie des recommandations mises de l'avant par le comité d'étude présidé par M. Malcolm Black, créé à l'initiative du Conseil des arts du Canada en septembre 1976. Outre son président, M. Black, alors professeur d'art dramatique à l'Université York à Toronto et maintenant directeur artistique du Theatre New Brunswick, le comité était composé de MM. Gilles Marsolais, metteur en scène et professeur d'art dramatique, Jean-Pierre Ronfard, metteur en scène et membre fondateur du Théâtre expérimental de Montréal (TEM), Gordon Peacock, directeur du département d'art dramatique de l'Université de l'Alberta à Edmonton et Cameron Porteous, décorateur et directeur associé du Playhouse Theatre de Vancouver.

Parmi les propositions formulées par les enquêteurs et qui touchent l'ensemble des écoles de formation du pays, on signale qu'il serait important de réduire le nombre d'écoles d'interprétation à quatre du côté anglophone. Jugées beaucoup trop nombreuses, celles-ci devraient quand c'est possible avoir des caractéristiques régionales.

Dans l'ensemble du pays, la plupart des écoles, universités et conservatoires sont invités à préciser leur rôle et leur vocation et apporter les réformes pédagogiques qui s'imposent, notamment le décloisonnement des divers métiers du théâtre. Les auteurs du rapport déplorent la fausse publicité qu'on trouve très souvent dans les différents dépliants et prospectus des universités: "Rien n'est affirmé ouvertement mais on permet aux étudiants de supposer qu'ils reçoivent une formation professionnelle. Il est scandaleux de laisser un si grand nombre de diplômés croire qu'ils sont prêts à entrer dans la profession théâtrale".

Plus loin on recommande aux universités de dissiper toute équivoque et d'axer délibérément leurs programmes sur les débouchés les plus probables de leurs étudiants, c'est-à-dire, l'enseignement, la recherche théorique, l'activité critique, la publication, l'animation socio-culturelle, etc.

On encourage les écoles professionnelles à prendre en charge le recyclage des professeurs en offrant des stages spécialisés et la formation permanente des artistes de la scène. Les auteurs souhaitent en outre que les gens de théâtre expérimentés s'intéressent davantage à la formation et à la carrière des jeunes et que la profession dans son ensemble soit plus attentive aux manifestations des écoles et à celles du nouveau théâtre. Les directeurs artistiques et metteurs en scène devraient notamment se faire un devoir d'assister aux exercices publics des écoles et qu'à l'égard des finissants, ils n'utilisent les auditions traditionnelles que pour des cas spécifiques. On recommance également la formation de "troupes légères de tournées" employant des finissants des écoles, chez les compagnies institutionnelles.

L'Ecole nationale de théâtre, qui a été l'objet d'une étude en profondeur devrait se souvenir de sa vocation biculturelle, liton dans le rapport Black, et favoriser les échanges entre étudiants anglophones et francophones par des cours communs, notamment. Quant aux deux conservatoires francophones, ils auraient avantage à accentuer leur originalité: l'un (Montréal) tourné vers l'apprentissage de tous les médias du spectacle; l'autre (Québec) orienté vers la création théâtrale régionale.

POUR TOUS
MEILLEUR FILM DE L'ANNEE
WOODY ALLEN
DIANE KEATON
Le joyeux dépeçage de la vie amoureuse et des déboires d'un homme à la recherche de conjugalité!...
On sourit, on rit, on rigole, on s'étourdit en voyant Annie Hall!
"ANNIE HALL"
VERSION FRANÇAISE
LUN. À SAM.: 7.20-9.20
DIMANCHE: 1.10-3.10-5.10-7.20-9.20
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

SELECTION OFFICIELLE festival de Cannes 1977
CHARLOTTE RAMPLING
PHILIPPE NOIRET
PETER USTINOV
AGOSTINA BELLI
FRED ASTAIRE
POUR TOUS
PIERRE DAVID PRESENTE
Un Taxi Mauve
4e sem.
un film d'YVES BOISSET
12 30 - 2 35 - 4 45 - 6 55 - 9 05
st-denis 3
1590 RUE ST-DENIS 845-3222

Pierre Calvé présente
JULIE AREL
Merc., jeu. et dim. à 21 h.
Vend. et sam. 21 h. à 23h. 30
Julie Arel sera à l'affiche du 24 mai 1978 au 18 juin 1978 et clôturera ainsi la saison 1977-78 de la "Boite à Chansons".
HÔTEL MERIDIEN
COMPLEXE DESJARDINS
Basilaire 2
la boîte à chansons
Rés.: 285-1450

À L'AFFICHE DU 7 AU 17 JUIN
COMPLET DEMAIN
La Poudrière ILE STE-HÉLÈNE
Une pièce très drôle qui m'a apporté une bonne détente... C'est une pièce pleine d'ingéniosité, bien construite, et surtout très bien jouée. André Boudreau
"PANTOUFLE"
une comédie d'Alan Ayckbourn
Avec: Béatrice Picard, Roger Garand, Catherine Colvey, Daniel Tremblay
Aujourd'hui et samedi 18h30 (air climatisé)
Mise en scène: Jeanine Beaubien
Décors: Guy Beauregard
Billets en vente: Sheraton Mt-Royal, 1455 Peel, suite G-20; Mtl Trust, P.V.M.; Roy's Drugstore, Beaconsfield.
RÉSERVATIONS: 526-0821
Commandité par cip la Compagnie Internationale de Papier du Canada.

Salle climatisée
élysée 1
35 MILTON 842-6053
CKVL présente un film de FARDUN FILMS
Sem.: 7.15-9.30 Sam.: 5.15-7.30-10.00 Dim.: 1.00-3.10-5.20-7.30-9.45
POUR TOUS
Un suspense captivant... sûrement le meilleur film qui nous ait été offert cette année. — David Ansen, Newsweek
Fascinant...très beau... un puissant suspense. — Vincent Canby, New York Times
Un suspense hautement original... Le réalisateur Wim Wenders crée un suspense digne d'Alfred Hitchcock. — Kathleen Caroll, the N.Y Dayly News
5e sem.
L'AMI AMERICAIN
version originale sous-titres français
DENIS HOPPER BRUNO GANZ
un film de WIM WENDERS
élysée 2
3e semaine de succès
HORAIRE: LUN. à VEN. 7.30, 9.30 SAMEDI 5.30, 7.30, 10.00 DIM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
LE SUCCES DE L'ANGE ET LA FEMME A L'ETRANGER FORCE UNE DEUXIEME SORTIE A MONTREAL!
CAROLE LAURE
18 ANS Adultes
UN FILM DE GILLES CARLE
Entre la vie et la mort — L'Amour
L'ANGE ET LA FEMME
3e sem.
LE MEILLEUR FILM D'ETTORE SCOLA
Nous nous sommes tant aimés!
UN FILM DE ETTORE SCOLA
AUSSI
un film de LUIGI COMENCINI
Laura Antonelli
Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas...
14 ANS
Salle climatisée
NOUS NOUS SEM. 9.15 SAM. 5.10 9.15 DIM. 1.00 5.10 9.15
MON DIEU SEM. 7.30 SAM. 7.30 DIM. 3.00 7.30
Cinéma 7e art 722 0302 3180 rue BELANGER

14 ANS
CKVL presente un film de PROSPEC
• L'Oeuvre la plus gaie et charmante de BERRI; ce merveilleux film est sûrement un des meilleurs de l'année... — Martin Mitchell AFTER DARK MAGAZINE
• Voilà enfin un film où le sexe et l'amour sont traités avec respect. — Judith Ripp PARENT MAGAZINE
• Tendre, sensible, joyeux et vrai. — Bruce Williamson PLAYBOY MAGAZINE
• Léger et charmant... Pour une fois un film sur la jeunesse ne se transforme pas en réquisitoire contre les parents. — Robert Chazal FRANCE-SOIR
• TOUCHANT! — Jean De Baroncelli LE MONDE
• Bonne humeur et tendresse... une oeuvre secouée de rires et de drames de notre temps. — Pierre Billard JOURNAL DU DIMANCHE
Claude Berri présente
En amour, il n'y a rien comme...
LA PREMIERE FOIS
CHARLES DENNER ALAIN COHEN
À L'AFFICHE
Le PARISIEN 1
486 ST. CATHERINE W. 866-3856
1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.15

Les cinémas du Complexe Desjardins
150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1 TÉL.: 288-3141
Place des Arts
L'ÉVÉNEMENT LE PLUS IMPORTANT DEPUIS QUE L'HOMME A MARCHÉ SUR LA LUNE
avec Catherine Deneuve et Marcello Mastroianni
un papa...maman
SALLE 1
12:45 - 2:45 - 4:50 6:55 - 9:05
D'UNE EXTRAORDINAIRE SANTÉ COMIQUE
POUR TOUS
2 Grands Prix au festival de Cannes 1977
J.A. MARTIN photographe
(Grand Prix Oecuménique)
avec Monique Mercure et Marcel Sabourin
Un film de Jean Beaudin
3e sem.
12:40 - 2:40 - 4:40 - 6:45 - 8:50
SALLE 2
Une Star d'aujourd'hui
NOUREEV
14 ANS
VALENTINO une Star de légende
12:10 - 2:25 4:40 - 7:00 - 9:15
SALLE 4
L'AMOUR IMPOSSIBLE ET CONDAMNÉ D'UN FRANÇAIS ET D'UNE JEUNE JUIVE
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT ROMY SCHNEIDER
POUR TOUS
8e sem.
LE TRAIN
1:00 - 3:00 5:05 - 7:10 - 9:10
SALLE 3

LA FRESQUE GRANDIOSE D'UNE ÉPOQUE TRAGIQUE
POUR TOUS
LE PORTRAIT BOULEVERSANT D'UN PERSONNAGE GIGANTESQUE...
Une super-production interprètée par les plus grandes vedettes internationales!
Rod STEIGER • Henry FONDA • Franco NERO
LES DERNIERS JOURS DE MUSSOLINI
CARREFOUR
STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057
12.00 - 2.20 - 4.40 - 7.00 - 9.30

Le Festival de théâtre pour enfants

La Marmaille: raté Le Cent Neuf: honnête

par Adrien Gruslin

Les troupes La Marmaille et Le Cent Neuf de Sherbrooke existent toutes deux depuis cinq ans. Parmi celles qui se produisant dans le cadre du 5e Festival de théâtre pour enfants du Québec, ces deux troupes sont au nombre des plus actives. Cette semaine toutes deux ont présenté leur plus récent spectacle. La création de La Marmaille, sans doute le groupe le plus structuré dans la recherche en théâtre pour enfants, était la plus attendue.

Moins parler, proposer plus d'images, s'était dit La Marmaille en entreprenant le montage de *L'Âge de Pierre*, sa première création collective dans le domaine du théâtre pour enfants. L'intention était louable, d'autant que l'inverse est si souvent vrai et qu'à trop vouloir travailler sur le contenu, le théâtre pour les plus jeunes se perd régulièrement en blabla didactique assommant. Hélas, *L'Age de Pierre* est bien près du fiasco le plus complet.

Avec sa pièce, La Marmaille a voulu expérimenter une forme de théâtre populaire, de théâtre de variétés en quelque sorte où le cirque, le cabaret et le disco se côtoient grâce au jeu des comédiens chanteurs, musiciens, danseurs et jongleurs. Le projet était intéressant, sa réalisation ne l'est pas.

Le travail formel s'est exercé au détriment du contenu. Le texte s'est évaporé. Lorsqu'il subsiste, il est donné si maladroitement, enterré derrière les jeux divers, que le spectateur a peine à l'entendre et de toutes manières, ne s'y intéresse pas. Le contenu apparaît plaqué et le jeu gratuit.

Quant au travail formel lui-même, il est empêtré au possible et souffre d'un indescriptible problème de rythme. Entre les numéros, on laisse la scène déserte, on met un temps fou à assembler un matériel qui se fait prier, en un mot, on n'est pas prêt. Jamais les comédiens n'arrivent à remplir les fonctions en douceur.

Le bilan est sombre. La Marmaille nous avait habitué à des choses solides. Ici, elle a manqué son coup. Quant au contenu de *L'Age de Pierre*, il aurait peut-être pu se révéler valable mais il est noyé par la piètre qualité de la présentation.

●

Beaucoup moins ambitieux, mais aussi beaucoup plus adéquat et efficace apparaît le spectacle du Cent Neuf. *Passé la ligne, c'est ma maison...* illustre et valorise l'imagination en passant par les mille et un jeux des enfants en groupe. Ce faisant, la pièce fait ressortir les liens sociaux des enfants entre eux.

Sans blabla, en toute simplicité, les quatre comédiens multiplient les jeux d'enfants. Du début à la fin, ils conservent un rythme soutenu. Les exécutions appartiennent aussi bien à la pantomime qu'aux scènes dramatiques proprement dites. Mais en passant systématiquement d'une activité à l'autre, sans jamais modifier la forme de la présentation ni du texte, l'uniformité survient avant la fin. L'intérêt subit une baisse sensible; les procédés, trop repris, se mettent à moins bien fonctionner.

Avec un peu plus de variété et de fantaisie dans la construction, *Passé la ligne, c'est ma maison...* arriverait sans mal à former une présentation prenante jusqu'à la fin. Son contenu, simple, clair et efficace n'en passerait que mieux dans une facture plus audacieuse.



"Passé la ligne, c'est ma maison" du Théâtre du Cent Neuf: un spectacle honnête, efficace. (Photo Michel Bernier)

Aux Éditions de La Presse

R. Duhamel directeur littéraire

Les Éditions La Presse annoncent la nomination de M. Roger Duhamel au poste de directeur littéraire des Éditions La Presse.

Bachelier ès Arts du collège Sainte-Marie, licencié en droit de l'université de Montréal, M. Duhamel a fait du journalisme pendant une vingtaine d'années avant de devenir Imprimeur de la Reine en 1960, poste qu'il occupa pendant 10 ans. Par la suite il a été conseiller spécial de la délégation canadienne aux Nations unies, président du Conseil consultatif des districts bilingues et conseiller spécial auprès du secrétaire d'État à Ottawa avant d'être nommé en 1972 ambassadeur du Canada au Portugal jusqu'en 1977.

Profondément intéressé à la vie des lettres, M. Duhamel a été président de la Société des écrivains canadiens de 1955 à 1959, président d'honneur de l'Institut canadien-français d'Ottawa, président-fondateur du Cours Claudel et président de l'Alliance française. Il est membre de l'Académie canadienne-française depuis 1948 et de la Société Royale du Canada depuis 1960. En 1962, il était titulaire du Prix Duvernay. Depuis 1946, il a publié une dizaine d'ouvrages, la plupart des études littéraires.

M. Duhamel entre en fonctions aux Éditions La Presse le 12 juin.

Les musiciens canadiens en tournée européenne

par Renée Maheu

PARIS — Après la tournée spectaculaire au Japon et en Chine de l'Orchestre symphonique de Toronto, c'était à l'Orchestre du Centre national des arts d'Ottawa de voyager en Europe.

Sous la direction de son chef attitré, Mario Bernardi, la tournée débutait en Italie; Messina — Palermo — Trapani — Naples — pour se terminer en Allemagne dans la petite ville de Kempten, après 14 concerts dans des villes différentes — Bonn — Berlin — Koblenz — Hanau — etc... Les oeuvres canadiennes d'Harry Somers *(Those Silent, Awe Filled Spaces)*, Jacques Hétu *(Symphonie No 3, Op. 18)* et R. Murray Schafer *(Cortège)* ont été accueillies avec grand intérêt de même que les performances des solistes; le pianiste Anton Kuerti et le violoniste Steven Staryk. L'accueil de la presse fut particulièrement chaleureux à Berlin, ville musicale s'il en est...

Le Festival du Son qui se tient chaque année à Paris au Palais des Congrès, réunit les productions radiophoniques de plusieurs pays et cette année, la Société Radio-Canada était présente avec le réalisateur québécois, Pierre Boutet, qui commentait un concert de l'Orchestre Symphonique de Québec à l'occasion de son 75e anniversaire. L'oeuvre canadienne choisie, était le *Mouvement Symphonique No 1* de Roger Matton, sous la direction de son chef attitré, James De Preist.

L'Ensemble Intercontemporain sous la direction de Pierre Boulez enregistrait au Théâtre de la Ville, *Souffles, champs II, pour treize instruments*, oeuvre de Gilles Tremblay — concert retransmis par Radio-France, tandis que Marcelle Deschênes, de Québec, remportait le premier prix de *Musique mixte* du VIe Concours International de Musique Électroacoustique de Bourges 1978. L'oeuvre primée, intitulée *Moll, opéra Lilliput pour six roches molles*, a été réalisée au studio de musique électronique de l'Université Laval. Voilà deux bons points pour la musique canadienne.

Le Quatuor Orford accompagnait le Gouverneur Général du Canada, M. Jules Léger, dans une visite officielle à Madrid. La qualité de leur présentation leur a valu une invitation au Festival International de Granada.

Le soprano Clarice Carson était de la distribution de *Don Juan* à La Fenice de Venise pendant que Lufti Mansouri signait une mise en scène de *Tosca* à Amsterdam et que le chef d'orchestre, Jacques Beaudry, dirigeait l'Orchestre de la Radio Télévision Belge (RTB) dans des oeuvres de Brahms, Tchaïkowski, le 4e Concerto de Beethoven avec le concours du pianiste hongrois, Tamas Vasary. Il enregistrait pour Radio-France, une "première" du compositeur français, André Casanova.

L'organiste Raymond Daveluy est invité au Festival d'Avignon dans le Cycle d'Orgue organisé par France Culture, et Bernard Diamant, professeur de chant au Conservatoire de Toronto, est invité comme membre du jury au Concours International de Chant de Paris.

Le baryton montréalais, Bruno Laplante, et l'excellente pianiste Janine Lachance, effectuaient une tournée de trois semaines à travers l'Europe, d'Oslo à Bordeaux, en passant par Paris, Strasbourg, Lyon, Bruxelles et Anvers. En plus de récitals publics, l'équipe enregistrait pour les radios, des cycles de musique québécoise et en première audition, les 7 *Poèmes de François Maynard* de Leguerney, les *4 Poèmes pour baryton op. 15* d'Alberic Magnard. Bruno Laplante était invité par l'Orchestre de la radio hollandaise pour les *6 Poèmes Arabes* de Louis Aubert, direction Kenneth Montgomery, et par l'Orchestre Symphonique de Liège pour *La Passion selon Saint-Jean* de J.S. Bach, direction Philippe Herreweghe.

Au Centre Culturel Canadien, Sir Robert Mayer (99 ans), Président d'Honneur de l'Orchestre Mondial des Jeunesses Musicales, s'entretenait avec Gilles Lefebvre des mille souvenirs accumulés en 55 années consacrées à faire aimer la musique aux jeunes. L'entretien, des plus sympathique, était suivi de la projection sur cassette de l'enregistrement, par la télévision japonaise, du concert donné l'an dernier à Tokyo par l'O.M.J.M. sous la direction De Serge Baudo, éminent chef d'orchestre français.

Gilles Lefebvre, successeur du critique d'art Guy Viau à la direction du Centre Culturel Canadien de Paris — fondateur des Jeunesses Musicales du Canada et du Camp Musical Orford — animateur musical de premier ordre — vient de recevoir le "Diplôme d'Honneur" de la Conférence Canadienne des Arts, et prochainement, l'Université de Montréal lui conférera un doctorat "honoris causa".

Si les musiciens canadiens affrontent de plus en plus la compétition internationale, les musiciens étrangers ont un regard tourné vers le Canada. Les plus grands s'y succèdent et en avril 1979, l'opéra sera au rendez-vous avec quatre productions de l'Opéra de Wallonie: *Les Indes Galantes*, opéra-ballet de J.P. Rameau, *Carmen* de Bizet, *Roméo et Juliette* de Gounod, *La Vie Parisienne* d'Offenbach, et un spectacle de Ballet.

Le Centre Lyrique de Wallonie emploie 364 personnes à temps plein une soixantaine d'artistes en représentation et une cinquantaine d'agents divers en prestation. Son cadre permanent se compose de 84 musiciens, 80 choristes, 28 danseurs et danseuses, 22 solistes pensionnaires sans oublier le personnel technique et administratif. Pour la tournée canadienne, 384 personnes (musiciens, chanteurs, danseurs, cadres, etc.) voyageront entre Ottawa, Québec et Montréal.

Mis en scène par Antoine Vanderweyen, dirigé musicalement par Jesus Etcheverry, dans des costumes et décors de Serge Creuz, *Carmen*, qui terminait la saison, est une production de belle qualité et de loin supérieure aux productions de l'Opéra-Comique de Paris réouvert depuis peu. Viorica Cortez est une des rarissimes Carmen actuelles et elle est entourée de jeunes chanteurs dont le canadien, Bruce Kelly, dans le rôle de Moralès.

Raymond Rossius, dynamique et compétent directeur général, accueille dans la troupe permanente du Centre Lyrique de Wallonie, quatre jeunes chanteurs canadiens — Céline Dussault, William Perie, Ronald Birmingham, Bruce Kelly, — et le danseur Kilby Dickinson. Comme on déplore que nos jeunes artistes soient encore obligés de s'exiler pour apprendre et pratiquer leur art!...

LA BOÎTE À ÉCHOS

Dimanche le 11 juin à 20 h, **l'Orchestre symphonique de Montréal** enregistrera une émission de télévision au studio 42 de Radio-Canada, avec le concours de Marie-Claire Séguin et Neil Chotem. Intitulée *Musiques d'ici*, cette émission sera réalisée par Pierre Morin pour diffusion ultérieure au réseau français dans le cadre de la série "Concert populaire". Comme son titre le suggère, l'émission sera composée d'oeuvres de chansonniers interprétées tour à tour par l'orchestre, Marie-Claire Séguin et Neil Chotem. Le réseau anglais de R.-C. diffusera l'émission cet été dans la série "CBC Summer Symphonies". Des laissez-passer sont disponibles aux bureaux de l'OSM (200 boul. de Maisonneuve ouest, 3e étage) jusqu'à vendredi ou à la réception de la Maison de Radio-Canada (1400 boul. Dorchester est). Les portes du studio fermeront à 19 h 45 précises.

●

L'exposition annuelle des travaux des étudiants du **Centre des arts visuels**, 350, avenue Victoria, se tiendra jusqu'au 1er juillet. Heures d'exposition: 9 h à 18 h du lundi au vendredi, 10 h à 17 h le samedi. Par ses méthodes, le contenu de ses programmes, la qualité de ses ressources humaines et matérielles le Centre des arts visuels présente une conception nouvelle de l'apprentissage des métiers d'art et de l'artisanat. Renseignements: 488-9559.

●

La **Société internationale pour l'Education musicale** (International Society for Music Education) tiendra pour la première fois son Congrès mondial au Canada, à London, Ont., du 12 au 20 août (University of Western Ontario). Au nombre des personnalités invitées on peut citer les noms de Dmitri Kabalevsky de l'URSS qui sera présent à la cérémonie d'ouverture et Shinichi Suzuki du Japon qui présentera un atelier sur sa méthode d'enseignement des cordes aux enfants. Ce 13e congrès de la Société a pour thème: "L'éducation musicale — La personne en premier lieu". Fondée en 1953 à Bruxelles à la Conférence internationale pour l'éducation musicale consolidée par l'Unesco à laquelle assistèrent 40 pays y compris le Canada, la SIEM a pour objet de stimuler l'éducation musicale en tant que partie intégrale de toute éducation générale et vie communautaire ainsi que en tant que profession. Le congrès de cette année réunira approximativement 2,500 jeunes exécutants canadiens, 300 de l'étranger ainsi qu'environ 2,000 délégués aux ateliers et concerta au cours des 9 jours de ces assises. Tout atelier et concert est à la disposition du public en général (quelques frais d'entrée seront exigés pour certains concerts). Pour tous renseignements: (519) 679-2481.

TÉLÉVISION

2 CBFT

9.10 Ouverture et horaire
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Les Oraliens
9.45 En mouvement
10.00 Tam-tam
10.15 Virginie
10.30 Magazine Express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Témoignages
12.00 Sésame
12.30 Les coquelicots
1.30 Télejournal
1.35 Femme d'aujourd'hui
2.30 Les ateliers
3.30 Au jardin de Pierrot
3.45 Du soleil à cinq cents
4.00 Robino
4.30 Le Gutenberg
5.00 L'heure de pointe
6.00 Ce soir
7.00 Les belles histoires des pays d'en haut
8.00 Aller, retour
8.30 Super Star
9.30 Femme d'aujourd'hui: Liberté — femme
10.30 Téléjournal
11.00 Nouvelles du sport
11.10 Cinéma: "Le point de non retour" (policier — Américain 1967) ■
1.00 Ciné-nuit: "Robinson et le triporteur" (comédie — Franco) — Italien 1959)
2.30 Téléjournal

10 CFTM

9.55 Horaire Bienvenue
10.00 Fanfan Dédé
10.30 La famille Stone
11.00 Patof voyage
11.30 Les p'tits bonshommes
11.40 Midi-nouvelles
12.00 Y'a du soleil
2.00 Pour vous mesdames
2.30 Ciné-quiz: "Quai de grenelle" (policier — Français 1950) ■
4.30 Les nouveaux tannants
5.30 Parle, parle, jase, jase
6.30 Le dix vous informe
7.00 Le festival Presley: "Sous le ciel bleu d'Hawaii" (Drame musical-Américain 1961)
9.00 Les ennuis de Marie
9.30 L'union fait la farce
10.00 La corne d'abondance
10.15 Deux pianos
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 Les sports au 10
11.05 La couleur du temps
11.25 Amicalement vôtre
12.25 Cinéma: "Moi, moi, moi... et les autres" (Comédie — Italien 1966) ■
2.00 Dernière édition

6 CBMT

8.45 Regional news
9.00 In touch
10.00 The Friendly Giant
10.15 Bonjour
11.00 Sesame Street
12.00 CBC good afternoon
12.04 Tattletales
12.30 Ryan's Hope
1.00 The Bob McLean Show
2.00 T.B.A.
2.30 The edge of night
3.00 30 from Winnipeg
4.00 Klahanie
4.30 Friday after school
5.00 Celebrity cooks
5.30 All in the family
6.00 The city at six
7.00 The Mary Tyler Moore Show
7.30 In the public eye
8.00 Robin's Nest
8.30 Miss Jones and son
9.00 Comin'up country
10.00 T.B.A.
11.00 The National
11.22 The city tonight
11.40 Thriller
1.10 Cinéma: "The only thing you Know" (drame — 1973)

12 CFCF

6.00 University of the air
6.30 Morning exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 100 Huntley Street
11.00 Ed Allen
11.30 The community
12.00 The Flintstones
12.30 The art of cooking
1.00 Definition
1.30 Mc Gowan and Co.
2.00 The Alan Hamel Show
3.00 Another World
4.00 Match Game '78
4.30 It's your move
5.00 The price is right
6.00 Pulse
7.00 Good Times
7.30 Julie
8.00 Boxing Triple
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 Cinema: "Breezy" (drame — 1974)

CINÉMA

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246. "The greek tycoon" 1.10, 3.10, 5.15, 7.20, 9.25.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313. "Star war" 7.15, 9.25.
AVENUE: 1225 Ave. Greene Westmount 937-2747. "A different story" 7.00, 9.00.
BEAVER: 5517 Avenue du Parc 844-1932. "Swinging High" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30, "Mondo erotica" 1.10, 4.00, 6.50, 9.40.
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115. "Les survivants vants de la fin du monde" 6.20, 9.40 et "On m'appile dollar" 1.05, 4.30, 8.00.
BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure 861-2725. (Salle I): "It's alive" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (Salle II): "Sexy school work" et "Bed spreads" dès 10.30.
ODÉON BROSSARD: 6600 boul. Taschereau Brossard 465-5906. (Salle I): "13 femmes pour Casanova" 6.00, 9.30. "Blondy" 7.45. (Salle II): "Deux super flics" 6.00, 9.35. "Pour Pâques ou à la Trinité" 7.50. (Salle III): "Les survivants de la fin du monde" 6.20, 9.40 et "Om m'appelle Dollar" 8.00.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685. (Salle I): "13 femmes pour Casanova" 2.45, 6.20, 9.55. "Blondy" 12.55, 4.25, 8.00. (Salle II): "La rencontre du troisième type" 1.45, 4.20, 7.00, 9.30.
CARREFOUR: 318 Ste-Catherine O. 866-8057. "Les derniers jours de Mussolini" 2.20, 4.40, 7.00, 9.30.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 486-7395. "Unmarried Woman" 7.05, 9.20.
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302. "Nous nous sommes tant aimés" 9.15 et "Mon Dieu comment suis-je tombée si bas" 7.30.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210. "Julia" 7.20, 9.25.
CINÉMA PARALLÈLE: 3682 St-Laurent 843-3725. "10 women" Rock flow" 8.30 et "L'amour du chocolat", "Circus Girls" 10.30.
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I): "L'evenement le plus important" 12.45, 2.45, 4.50, 6.55, 9.05. (Salle II): "J.A. Martin photographe" 12.40, 2.40, 4.40, 6.45, 8.50. (Salle III): "Le train" 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.10. (Salle IV): "Valentino" 12.10, 2.25, 4.40, 7.00, 9.15.
CÔTE-DES-NEIGES: 6800 Côte-des-Neiges. 735-5529. (Salle I): "The greek tycoon" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (Salle II): "Coma" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060. (Salle I): "La part du feu" 7.30, 9.30. (Salle II): "Annie Hall" 7.20, 9.20.
ELYSÉE: 35 Milton O. 842-6053. (Salle I): "L'ami américain" 7.15, 9.30. (Salle II): "L'ange et la femme" 7.30, 9.30.
KENT: 8100 Sherbrooke O. 489-9707. "High Rollin" 7.05, 9.05.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 861-7437. (Salle I): "Last Waltz" 12.20, 2.30, 4.40, 6.50, 9.00. (Salle II): "The End" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. (Salle III): "Saturday night Fever" 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.30. (Salle IV): "Jenniver" 12.20, 2.10, 4.00, 5.50, 7.40, 9.30. (Salle V): "High Ballin" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
LONGUEUIL: 1 Place Longueuil. 677-7933. "Julia" 6.00, 9.35. "la dernière folie" 8.00.
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa E. 321-6116. "Orca" 9.20. "La chouette équipe" 7.30.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 255-6224. "Les commandos des morts-vivants" 6.30, 9.45 et "Arrête ton char" 8.15.
MONKLAND: 5505 Monkland 481-2579. "Goodbye girls" 7.15, 9.20.
OUIMETOSCOPE: 1204 Ste-Catherine 525-8600. (Salle I): "Mr. Klein" 7.15, 9.30. (Salle II): "Divorce, italian style" 7.00, 9.00.
OUTREMONT: 1248 Bernard 277-4145. Spectacle sur scène: Peter Hammill — 8 h 30.
PARISIEN: 400 Ste-Catherine O. 866-3856. (Salle I): "La première fois" 1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.15. (Salle II): "Violette Noziere" 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. (Salle III): "Padre Padrone" 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20. (Salle IV): "La fievre du samedi soir" 12.20, 2.35, 4.45, 6.55, 9.10. (Salle V): "L'oeuf de serpent" 12.40, 2.55, 5.05, 7.15, 9.30.
PLACE VILLE-MARIE: 866-2644. (Grand cinéma): "Pretty Baby" 12.45, 2.50, 5.00, 7.05, 9.15.
PLACE VILLE-MARIE: 866-2644. (Petit cinéma): "Violette Noziere" 12.35, 2.35, 4.40, 6.45, 8.50.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215. "Désires with young girls" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "The affairs of Janice" 1.40, 4.30, 7.20, 10.00.
SÉVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139. "American Hot Wax" 7.30. "The rocky horror picture show" 9.30. "Night of the living dead" 12.00 p.m.
ST-DENIS: 1593 St-Denis 840-4211. (Salle I): "Le dernier arrêt du train de nuit" 12.30, 4.00, 7.40. "Le massacre à la scie" 2.05, 5.40, 9.20. (Salle II): "Les Robinsons dans les Rocheuses" 1.55, 5.40, 9.20. "La grande casse" 12.15, 3.55, 7.35. (Salle III): "Taxi mauve" 12.30, 2.35, 4.45, 6.55, 9.05.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243. "A hero ain't nothin' but a sandwich" 7.00, 9.00.
VERDUN: 3841 rue Wellington 768-2092. "Les survivants de la fin du monde" 8.00. "On m'appelle Dollars" 6.20, 9.45.
VIDÉOGRAPHIE: 1604 St-Denis 844-7619. "Pea soup" de P. Falardeau de J. Poulin 7.30, 9.30.
VILLERAY: 8052 St-Denis 388-5577. "Les commandos des morts-vivants" 8.15 "Arrête ton char" 6.30, 9.55.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477. "Coming home" 12.25, 2.35, 4.50, 7.00, 9.20.
YORK: 1487 Ste-Catherine 937-8978. "F.I.S.T." 1.10, 3.50, 6.30, 9.10.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 St-Denis 844-8734. relâche.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 St-Denis 844-8734. "Le soupirant" (de P. Etaix; France 1962) 7.30. "Drame de la jalousie" (de E. Scola — Italie 1970) 9.30.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve 879-4349. "The great madcap" (de L. Bunuel Mexique 1949) 7.00. "Brisbana" (de L. Bunuel — Mexique 1970) 9.00.

SUR SCÈNE

CENTAUR: 5453 St-François-Xavier 288-1229. "The Island" de A. Fugard. Du mardi au samedi: 20 h 00. Dimanche: 19 h 00, matinées samedi, 14 h 00. Relâche: lundi.
CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM: 1237 Sanguinet 288-0352. Relâche.
CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Édouard-Montpetit — 343-6524. "Six essais, douze morts" de Rosenberg et A. Therien — 20 h 30. Relâche: lundi et mardi.
LA CHACONE: 338 Ontario E. 843-8620. M. Ethier, saxophone et B. Buisson, piano — 21 h 00.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER: (N.C.T.) 453 Ste-Catherine E. 253-8974. Kaleidoscope théâtre (9 à 13 ans) 19 h 00. "Chabouille, Chocolat et Beron" 20 h 00.
PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. Relâche.
PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. Relâche.
LA POUDRIÈRE: Ile Ste-Hélène 526-0821. "Relatively speaking" et "Pantoufles" de A. Ayckbourh, du mardi au vendredi 19 h 00 et 21 h 00. Samedi: 18 h 30 et 21 h 30.
SALLE DE CONCERT POLLACK: 555 Sherbrooke O. 392-8224. Relâche.
SALLE WILFRID PELLETIER: Michel Fugain et sa compagnie — 20 h 30.
STUDIO-THÉÂTRE: Ste-Sophie de Lacorne 865-8034. "Love de Murray Schigal". Jeudi, vendredi et samedi: 21 h 00.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau 523-1211. Relâche.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: Relâche.
THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DE MONTRÉAL: 320 Notre-Dame E. 879-1306. "A ma mère, à ma mère, à ma voisine" 21 h 00.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563. "Sainte Carmen de la maindé M. Tremblay. Du mardi au vendredi: 20 h 00. Samedi: 17 h 00 et 21 h 00. Dim.: 19 h 00. Relâche: lundi.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: Relâche.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 Ave. des Pins 845-7278. Relâche.
THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: 4664 St-Denis 844-1793. Relâche.

Un bravo inconditionnel du trio d'interprètes: Perrin, maître de l'ambiguité, Piccoli, super-patron de choc, et Cardinale, d'une étonnante vitalité.
— LE POINT

Intrigue fort bien exposée, et interprétée de brillante façon par trois grands acteurs.
— JOURS DE FRANCE

Un film possédant 2 atouts majeurs: un scénario solidement charpenté et une interprétation convaincante.
— LE MATIN

Un style net, sans bavures, sans fioritures, qui va droit à l'essentiel.
— LE MONDE

Périer s'affirme comme le véritable spécialiste du suspense français. Perfection réelle sur ce plan. Drame psychologique rigoureux dans sa construction, angoissant dans son développement, et dont l'impression se prolonge après le film.
— LE PARISIEN

Quel trio! Piccoli est excellent, Perrin est tiraillé entre l'amour et l'ambition, l'amitié et la haine, et Cardinale est magnifique...
— FRANCE-SOIR

UNE INTRIGUE PRODIGIEUSE! POUR TOUS

Il faut parfois sacrifier quelque chose ou quelqu'un pour sauver l'essentiel...

Qui sera la victime de cet impossible calcul?



La Part du Feu

MICHEL PICCOLI
CLAUDIA CARDINALE
JACQUES PERRIN

un film de ETIENNE PERIER écrit par DOMINIQUE FABRE et ETIENNE PERIER

le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Lun. à Sam.: 7.30 - 9.30
Dimanche: 1.30 - 3.30 - 5.30 7.30 - 9.30

JANE FONDA
VANESSA REDGRAVE
JULIA
Version Française
POUR TOUS
SUJET COURT AU CRÉMAZIE
Le château de sable
CRÉMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
2e FILM À LONGUEUIL:
"La Dernière Folie"
De Mel Brooks
LONGUEUIL
PLACE LONGUEUIL 677-7933

Les Expos poursuivent leur élan victorieux 4-1

Rogers maîtrise les Dodgers et reçoit l'appui de Dawson

par Richard Milo

Les Dodgers de Los Angeles ne sont pas San Diego, mais tout indique que les Expos de cette année ne sont pas les Expos de l'an dernier. Forts d'une série de trois victoire consécutives contre les Padres, les Expos ont en effet poursuivi leur élan victorieux en profitant d'une performance exceptionnelle de Steve Rogers pour vaincre les Dodgers 4 à 1 hier, au Stade olympique.

Steve Rogers a lancé un match de toute beauté, n'accordant qu'un seul coup sûr et ne faisant face qu'à 29 frappeurs pour ainsi réussir une troisième partie d'un coup sûr au cours de sa carrière.

André Dawson avait mis fin à un excellent duel entre lui et le vétéran Don Sutton en frappant un puissant circuit de trois points, en 6e.

Sutton n'a accordé que sept coups sûrs, et aucun jusqu'en 5e avant que Larry Parrish ne cogne un solide simple et n'égale ensuite le compte sur un roulant de Dave Cash, au champ centre.

Les Dodgers avaient pris les devants dès leur premier tour au bâton lorsque le toujours redoutable Reggie Smith a martelé un tir dans les estrades du champ droit, l'unique coup sûr accordé par Rogers qui n'a ensuite permis qu'à un seul frappeur, sauf sur une erreur, de prendre position sur les buts.

"Un formidable duel et une performance exceptionnelle de Rogers, a dit un Dick Williams aussi fier que son lanceur.

Soupirant de satisfaction, Rogers a tenu à souligner qu'il ne s'agissait pas de sa meilleure performance de l'année.

"J'ai déjà mieux lancé cette saison, a commenté le droitier des Expos auquel l'attaque n'a donné que six points lors des cinq revers qu'il a encaissé.

"Inutile de dire, cependant, que je suis des plus heureux d'avoir réalisé une aussi bonne performance contre les Dodgers", a-t-il ajouté pendant que près de lui, Fred Holdsworth, un releveur sur la liste des blessés, s'amusait à faire son jeu de patience!

Rogers présente maintenant une moyenne de points mérités de 2.33, derrière Knepper des Giants, et Reuschell, des Cubs.

Chez les Dodgers, l'instructeur Tom Lasorda n'était pas d'humeur des plus agréables après la défaite. Son équipe accuse présentement un recul de cinq parties contre Cincinnati, et le match d'hier a été sous bien des rapports le triste reflet de la saison jusqu'à présent.

"Quand l'attaque va, c'est la défensive ou nos lanceurs qui flanchent, a-t-il dit. Sutton a bien lancé, mais l'offensive n'a tout simplement pas appuyé ses efforts, sans enlever aucun crédit à Rogers."

Ce qui n'est certes pas le cas chez nos Expos, où le septième frappeur, André Dawson, a jusqu'ici fait produire 32 points, et le huitième, Larry Parrish, a réussi le premier coup sûr contre Sutton, hier.

Les Dodgers ont entrepris le match de brillante manière profitant d'un retentissant circuit de Reggie Smith, au champ droit, pour prendre une avance de 1 à 0 contre Rogers, dès la 1ère.

Il n'en fallait pas plus pour encourager Sutton, qui n'a par la suite accordé que deux buts sur balles et permis à deux Expos de se rendre sur les sentiers avant que Ron Cey ne commette une erreur à la suite d'un roulant facile de Ellis Valentine, aú troisième-but, en 4e. Une erreur vite effacée, toutefois, puisque le frappeur suivant, Gary Carter, a frappé un autre roulant de routine à Cey qui a bien relayé au deuxième but pour le retrait forcé.

Ce n'est qu'en 5e manche que les Expos ont réussi à briser la glace contre Sutton, obtenant deux coups sûrs et inscrivant un point, à la grande satisfaction de Rogers, dont le coup retenu sacrifice avait permis à Parrish de se rendre au deuxième et ensuite compter sur un simple de Cash au champ centre.

Puis, en 6e, des simples consécutifs de Perez et Valentine ont donné la chance à André Dawson de montrer ce qu'il peut faire à Sutton et aux Dodgers, en expédiant un tir de l'artilleur droitier par-dessus la clôture du champ gauche.

De plus en plus confiant et loin de faiblir, Rogers à ensuite poursuivi son beau travail au monticule, retirant dans l'ordre les solides Russell, Smith et Cey, en 7e, avant de recevoir une ovation bien méritée à son tour au bâton.

Rogers a finalement permis à un Dodgers de se rendre sur les sentiers, en 8e, obtenant pour ce faire la complicité de Parrish dont le mauvais relais à Perez sur un roulant de Garvey a valu à ce dernier de prendre position au deuxième-but. Mais Rogers s'est brillamment tiré de l'impasse retirant Bill North sur trois prises pour mettre un terme à cette possibilité de ralliement et ainsi recevoir une autre ovation à son tour au bâton, en fin de 8e.

La 9e manche n'a ensuite été que pure formalité à l'as des Expos, n'ayant aucune difficulté à retirer les trois derniers frappeurs des finalistes de la Série mondiale de l'an dernier.

ÉCHOS...Avant le match d'hier, les Dodgers avaient compté pas moins de 270 points au cours de leurs 55 derniers matchs... Parlant régularité au bâton, Larry Parrish avait, quant à lui, cogné trois doubles et deux circuits à ses 20 dernières apparitions, en dépit du fait qu'il frappe au huitième rang dans le rôle des frappeurs...Le vétéran Don Sutton revendique maintenant l'honneur d'avoir lancé le plus de manches dans l'uniforme des Dodgers, ayant devancé la semaine dernière le célèbre Don Drysdale, dont le record était de 3,112...Steve Rogers a remporté trois victoires et subi un seul revers contre les Dodgers, en 1977.

Dodgers 1	ab	p	cs	pp	Expos 4	ab	p	cs	pp
López, 2b	4	0	0	0	Cash, 2b	4	0	1	1
Russell, ac	4	0	0	0	Unser, 1b	0	0	0	0
Smith, cd	3	1	1	1	Speier, ac	3	0	1	0
Cey, 3b	3	0	0	0	Cromartie, cg	4	0	0	0
Garvey, 1b	3	0	0	0	Perez, 1b	3	1	1	0
Baker, cg	3	0	0	0	Frias, 2b	0	0	0	0
Monday, cc	3	0	0	0	Valentine, cd	4	1	2	0
Yeager, r	2	0	0	0	Carter, r	4	0	0	0
North, fu	1	0	0	0	Dawson, cc	3	1	1	0
Grote, r	0	0	0	0	Parrish, 3b	3	1	1	0
Sutton, l	2	0	0	0	Rogers, l	3	0	0	0
Davall, fu	1	0	0	0	Totaux:	31	4	7	4
Totaux:	29	1	1	1					

Los Angeles: 100 000 000—1
Montréal: 000 013 00x—4

E—Cey, Parrish. LSB—Los Angeles 1, Montréal 8. 2B—Valentine. Cs—R. Smith 10, Dawson 9. S—Rogers.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Sutton P, 4-6	8	7	4	4	4	5
Rogers G, 7-5	9	1	1	1	0	6

Temps: 2:03. Assistance: 20,004

Une Nadia "new-look"

VERNON (AFP) — Elle a grandi de cinq centimètres et grossi de sept kilos. Elle a fait couper ses cheveux. Elle sourit plus souvent et s'est ouverte un peu plus sur le monde extérieur. Elle a maintenant 16 ans et demi et est passée du stade de l'enfance à celui de l'adolescence.

Elle, c'est Nadia Comaneci, la prodigieuse petite gymnaste roumaine, championne olympique à 14 ans et demi, la reine des Jeux olympiques de Montréal, telle qu'elle est apparue mercredi soir à Vernon (Eure), lors de la première des trois démonstrations qu'elle effectue en France avec la délégation roumaine.

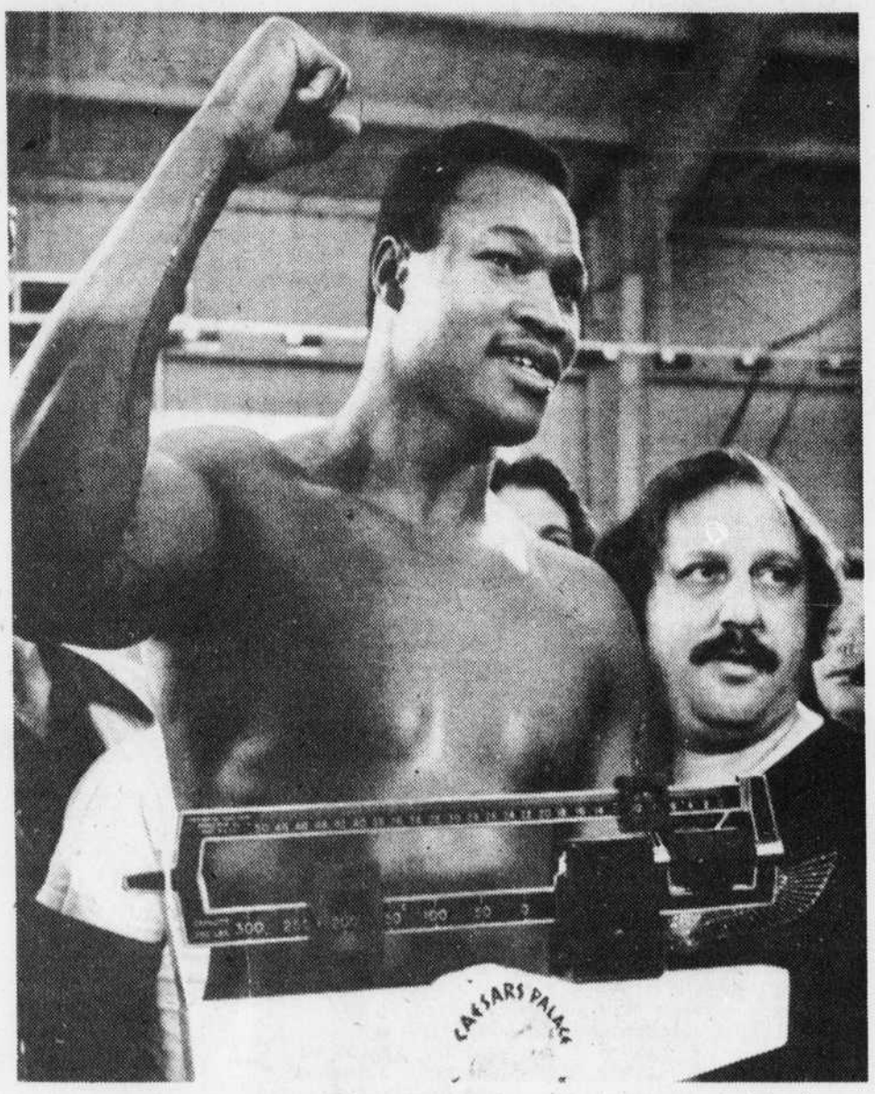
Cette Nadia Comaneci new-look, 1m58 et demi, 48 kg,n'a pas seulement changé de physique et de comportement. Sa gymnastique a également beaucoup évolué. Elle n'a certes pas encore dévoilé son programme, qui restera secret jusqu'aux championnats du monde en octobre prochain à Strasbourg. Il serait facile, en effet, de la filmer et de "lui prendre" ses exclusivités. On a pu apprendre toutefois qu'en raison de sa transformation physiologique elle a dû modifier totalement son programme.

Elle y a inscrit des mouvements totalement inédits dans lesquels elle a recherché l'amplitude maximum. Ainsi elle présentera notamment, à Strasbourg, un salto latéral et un salto arrière à la poutre totalement inédits, un agrès où elle avait déjà innové à Montréal.

Pour l'instant elle ne participe à aucune compétition car elle est en pleine période de travail. Elle a d'ailleurs quitté son club de Gheorghiu Dej et ses parents pour se fixer à Bucarest, où elle est étudiante en sixième année de cycle secondaire. Son entraîneur Bela Karoly ne s'occupe plus d'elle, c'est un collège de trois entraîneurs qui l'a prise en charge.

"J'ai du beaucoup travailler, trois heures par jour, a-t-elle déclaré, car j'ai dû me déshabituer des anciens automatismes pour en prendre des nouveaux". Elle n'a pas voulu en dire plus.

Le "mystère" Comaneci reste donc entier. Le voile se lèvera dans quatre mois. Son match avec les Soviétiques, mortifiés à Montréal, promet beaucoup. Comaneci devrait encore gagner, à moins que l'URSS n'ait déniché un "oiseau rare" qui ne prendra son vol qu'en octobre comme Comaneci avait pris le sien, lors de sa première sortie internationale. Tout va si vite en gymnastique féminine.



Larry Holmes ne manque pas de confiance à la veille de son combat de championnat contre Ken Norton, ce soir à Las Vegas. (Laserphoto AP)

Leclair-Marcotte en douze reprises

par Laurent Pepin

Lors d'un match comptant pour le Championnat canadien des poids moyens, l'aspirant Jean-Claude Leclair affrontera, le 27 juin prochain au centre sportif Paul Sauvé, à Montréal, Fernand Marcotte.

Ce combat de 12 rondes constituera la finale d'une série de quatre matches organisés par le promoteur Régis Lévesque, qui a assuré à Marcotte une bourse d'au moins $7,000, ou 30% des recettes, et à Leclair d'empocher une somme équivalente à 17% des revenus aux guichets.

Lors d'une conférence de presse annonçant l'événement à Montréal, hier, M. Lévesque a laissé entendre qu'il cherchait à organiser cet affrontement depuis environ 18 mois, soit depuis que Marcotte a défait Leclair par mise hors de combat technique à la septième reprise d'un combat disputé en décembre 1976.

Âgé de 27 ans, Marcotte a dit s'entraîner depuis environ un mois en prévision de ce combat, alors que Leclair, de quatre ans le cadet de son adversaire, s'est déclaré prêt à consentir tous les sacrifices pour maintenir son poids sous les 160 livres réglementaires de sa catégorie.

À noter que dans l'éventualité d'une victoire de l'aspirant, Marcotte est assuré d'obtenir un match revanche. Celu.ci aurait lieu dans la ville du champion, soit à Québec, au mois de septembre. Les deux boxeurs toucheraient alors 20% des recettes.

D'autre part, le promoteur Lévesque a déclaré qu'il était toujours à la recherche d'un adversaire pour le Torontois Eddy Melo, un mi-lourd âgé de seulement 18 ans qui fait sensation depuis ses débuts en boxe, le gérant de Gérald Bouchard ayant déjà décliné l'offre d'opposer son protégé à Melo. Fait à souligner, ce dernier a jusqu'ici remporté quatre combats par knock-out à Montréal, dont trois à la ronde initiale, ce qui a fait dire à Lévesque qu'il aimerait seulement dénicher un boxeur capable de résister deux ou trois rondes face à Melo.

Par ailleurs, le promoteur montréalais a laissé entendre qu'il espérait toujours convaincre Jean Lapointe de remonter dans l'arène le 27 juin afin de tenter sa chance contre le champion canadien des poids légers, Gaétan Hart. Lapointe, qui l'a emporté par décision partagée (et plus que discutée par les observateurs), mardi soir, au centre sportif Paul-Sauvé, contre Nicky Furlano, de Toronto, a pour sa part déclaré il y a deux jours qu'il n'était pas question qu'il se contente de jouer les seconds violons lors de cette soirée de boxe qui mettra en vedette Marcotte et Leclair.

Bjorn Borg exécute Ramirez

PARIS (AFP) — Le Suédois de 22 ans Bjorn Borg a continué son massacre aux championnats internationaux de France de tennis. Il a éliminé en quarts de finale, hier sur le "central" du stade Roland-Garros devant 14,000 spectateurs admiratifs, le Mexicaiin Raul Ramirez en trois manches 6/3, 6/3, 6/0, demeurant ainsi le seul joueur à n'avoir concédé aucun set depuis le début du tournoi.

Borg, qui avait remporté le titre de Roland-Garros en 1974 et 1975 avant de triompher deux fois également à Wimbledon (1976 et 1977), a écrasé son adversaire de toute sa puissance, sa précision, sa vitesse de balle. Malgré un bon départ (3/0 dans le set initial), Ramirez, deux fois demi-finaliste à Paris en 1976 et 1977, n'a rien pu faire contre un tel phénomène. "J'ai été déconcentré par des discussions sur un point litigieux à 3/1 dans le premier set, a déclaré Ramirez. Je pensais vraiment pouvoir battre Borg. Mais il a effectué un match absolument admirable"

"Je crois que c'est l'un de mes meilleurs matches, devait ajouter fort modestement le Suédois après son succès acquis en un peu plus d'une heure. Avant le tournoi de Rome, où j'ai gagné il y a deux semaines, je me suis reposé près d'un mois, pour seulement m'entraîner. Et maintenant, je suis en parfaite condition, je ne ressens aucune lassitude".

Désormais, on ne voit plus qui pourrait empêcher Borg d'atteindre la finale et de gagner son troisième titre à Paris. Même l'Argentin Guillermo Vilas, le vainqueur de l'an passé qui eut toutes les peines du monde à se qualifier pour les demi-finales aux dépens du jeune Chilien Hansgildemeister, ne pa-ait pas en mesure de l'inquiéter. Il faudra d'ailleurs que le champion de Mar del Plata franchisse auparavant le cap des demi-finales, samedi contre le puissant Américain Dick Stockon, le "tombeur" de l'Estpagnol Manuel Orantes.

Dans l'autre demi-finale, Borg sera opposé, samedi, à l'Italien Corrado Baruzzitti (numéro 7) qui a écarté de sa route, hier, l'Américain Eddie Dibbs (numéro 4), demi-finaliste en 1977, sur le score étonnant de 6/2, 7/6, 6/1.

C'est la deuxième fois de sa carrière que le numéro un italien atteint les demi-finales d'un grand tournoi. L'année dernière, il était déjà à ce niveau à Forest-Hills où il s'inclina devant l'Américain Jimmy Connors.

"Je joue très bien actuellement, a déclaré Barazzutti, j'ai rencontré sept fois Borg et j'ai toujours perdu. Monsieur Borg ne commet jamais d'erreurs. Il joue trop près de la ligne. Pour le battre, il faut jouer avec un fusil pour le "tuer".

BASEBALL

Ligue Nationale

Mercredi

Montréal 4-8, San Diego 0-3
Cincinnati 9, Chicago 6
Philadelphie 5, San Francisco 4
New York 3, Los Angeles 2
Atlanta 6, St-Louis 0
Houston à Pittsburgh, remis

Hier

Montréal 4, Los Angeles 1
Chicago 10, Cincinnati 1
St. Louis 2, Atlanta 1
Houston à Pittsburgh (remis)

Aujourd'hui

San Diego, Owchinko (3-5) à Chicago, Lamp (1-5), 14 h 30
Los Angeles, John (7-3) à Montréal, May (6-5), 19 h 35
San Francisco, Knepper (6-2) à New York, Koosman (2-7), 20 h 05
Atlanta, Mahler (0-2) à Philadelphie, Christenson (3-4), 20 h 05
Cincinnati, Moskau (0-2) à Pittsburgh, Robinson (4-2), 20 h 05
Houston, Richard (4-6) à St-Louis, Martinez (2-0), 20 h 35

Ligue Américaine

Mercredi

Detroit 8, Milwaukee 1
Chicago 8, Minnesota 3
New York 9, Seattle 1
Californie 4-0, Oakland 1-1
Toronto à Cleveland, 2, remis
Kansas City à Texas, remis

Hier

Chicago 2, Minnesota 1
Texas 5, Kansas City 4 (2)
Californie à Oakland

Aujourd'hui

Minnesota, Zahn (5-3) à Cleveland, Clyde (3-0), 19 h 35
Kansas City, Splittorff (7-4) à Detroit, Billingham (4-3), 20 h
Toronto, Jefferson (4-6) à Milwaukee, Cladwell (5-3), 20 h 30
Chicago, Stone (5-3) à Texas, Medich (1-1), 20 h 35
Baltimore, Flanagan (7-4) à Oakland, Broberg (6-4), 22 h 30
New York, Figueroa (5-4) à Californie, Tanana (9-2), 22 h 30
Boston, Tiant (4-0) à Seattle, Mitchell (2-5), 22 h 35

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	30	21	.588	—
PHILADELPHIE	28	21	.571	1
MONTRÉAL	30	24	.556	1½
NEW YORK	26	30	.454	6
PITTSBURGH	23	28	.451	7
ST. LOUIS	22	35	.386	11

Section Ouest

SAN FRANCISCO	32	20	.610	—
CINCINNATI	34	22	.607	—
LOS ANGELES	28	26	.519	5
SAN DIEGO	23	30	.434	9½
HOUSTON	22	29	.431	9½
ATLANTA	20	32	.386	12

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BOSTON	36	19	.655	—
NEW YORK	30	22	.577	4½
DETROIT	29	23	.558	5½
BALTIMORE	29	25	.537	6
MILWAUKEE	26	26	.500	8½
CLEVELAND	23	28	.451	11
TORONTO	19	32	.373	15

Section Ouest

OAKLAND	31	22	.585	—
KANSAS CITY	27	22	.551	2
TEXAS	26	24	.520	3½
CALIFORNIE	27	25	.519	3½
CHICAGO	22	29	.431	8
MINNESOTA	21	31	.404	9½
SEATTLE	19	37	.339	13½

Bowman et Cherry écopent d'une amende de $1,000

Brian O'Neill, vice-président exécutif de la Ligue nationale de hockey, a confirmé hier le fait que les instructeurs Don Cherry, des Bruins de Boston, et Scotty Bowman, des Canadiens de Montréal avaient écopé de $1,000 d'amendes de la part du président de la LNH, John Ziegler, pour leurs propos concernant le travail des arbitres au cours de la série finale de la coupe Stanley.

De plus, le défenseur Brad Park, des Bruins, a été mis à l'amende pour la somme de $500 pour sa sortie contre les officiels lors du cinquième match à Montréal, match qui s'est soldé par un triomphe de 4-1 des Canadiens.

O'Neill a confirmé la nouvelle hier lors d'un entretien téléphonique. Une nouvelle émanant du bureau de la ligue parue plus tôt cette semaine voulait que les amendes aient été imposées, mais aucune confirmation officielle n'avait eu lieu.

Cherry ne s'était pas gêné pour critiquer le travail des arbitres lors des premier et cinquième matches, tandis que Bowman a même montré aux journalistes des reprises du quatrième match, montrant des erreurs commises par l'arbitre Bob Myers.

●

LOS ANGELES (Reuter) — La révolte des contribuables californiens, qui ont demandé mardi à une majorité de deux contre un une réduction des impôts, rend peu probable l'organisation des Jeux olympiques 1984 par Los Angeles, dit-on de source politique.

Une commission mise sur pied par le maire de la ville, M. Tom Bradley, pour voir si Los Angeles pouvait organiser les jeux sur une base acceptable a décidé à l'unanimité que la grande ville californienne devrait rejeter toute responsabilité financière.

Le Comité international olympique a donné à Los Angeles jusqu'au 31 juillet pour décider, ou non, d'organiser les J.O., mais a déclenché une tempête de protestations à Los Angeles en disant que la ville devrait en accepter l'entière responsabilité financière.

Le vote du contribuable californien en faveur d'une réduction de sept millions de dollars des impôts immobiliers signifie que Los Angeles n'aura pas, pendant longtemps, de ressources disponibles, même pour des "olympiades spartiates" comme l'ont proposé les autorités.

À Los Angeles, cependant, on espère encore que le comité olympique fera preuve de souplesse.

Le gouverneur de Californie, M. Jerry Brown a tiré les conclusions du vote de mardi en signant mercredi un décret gelant à son niveau actuel le nombre des fonctionnaires de l'État de Californie.

Les parlementaires de l'assemblée de l'État prévoient néanmoins qu'il faudra peut-être licencier 75,000 salariés. M. Bradley envisage de procéder à 8,000 licenciements dont ceux d'un millier de policiers.

●

VANCOUVER (CP) — Le contrat du défenseur Claire Alexander a été cédé aux Oilers d'Edmonton de l'Association mondiale de hockey, a annoncé hier le directeur général des Canucks de Vancouver, Jake Milford.

Milford a indiqué que Alexander avait acquis le statut d'agent libre le 1er juin dernier et que les Cancuks ne s'étaient pas prévalu de la clause d'option. Il a ajouté qu'Alexander avait été échangé contre des considérations futures.

Le défenseur était l'un des meilleurs pointeurs des Oilers de Tulsa de la Ligue centrale l'an dernier avant que les Canucks n'achètent son contrat des Maple Leafs de Toronto. À son arrivée à Vancouver, Alexander a amélioré le jeu de puissance des Canucks mais son jeu défensif a toujours laissé à désirer.

●

NEW YORK PC — La tentative d'Affirmed de remporter la triple couronne des courses au galop aux Etats-Unis aura lieu samedi après-midi sur la piste de l'hippodrome Belmont, de New York, la piste qui a vu ses deux seules défaites de la saison devant son grand rival, Alydar.

En huit courses cette saison, Affirmed a triomphé six fois, mais les deux chevaux ont inscrit chacun deux victoires sur la piste de Belmont, Affirmed gagnant le Youthful et le Futurity tandis qu'Alydar triomphait dans le Great American et le Champagne.

En l'emportant samedi, Alydar empêcherait Affirmed de devenir le 11e vainqueur de la triple couronne.

Les organisateurs attendent une foule de 70,000 spectateurs qui espèrent voir Affirmed ajouter son nom à ceux de Secrétariat, Seattle Slow.

Mundial: crise au sein de l'équipe brésilienne

MAR DEL PLATA (Reuter) — La Confédération brésilienne des sports (CBD) a pris en charge hier la responsabilité pleine et entière de l'équipe du Brésil à la Coupe du monde de football.

Mario Trigo, porte-parole de la CBD, a annoncé que des modifications seront immédiatement apportées à la composition de l'équipe, et que son directeur technique, Claudio Countinho, devrait soit accepter la situation, soit démissionner.

Quatre joueurs vont être immédiatement remplacés: Zico — surnommé le "Pelé blanc —, l'attaquant Reinaldo, Edinho et Cerezo. Leurs remplaçants sont Jorge Pinto Medonca, Roberto, Rodrigues Neto, et Chicao.

Cette modification au statut de l'équipe brésilienne fait suite aux résultats décevants obtenus jusqu'ici par cette équipe: deux matches nuls consécutifs.

Le Brésil n'a jamais manqué de se qualifier pour la phase finale de la coupe du monde. Mais ses chances de figurer, cette année, parmi les huit meilleurs ont considérablement diminué du fait de ses médiocres performances devant la Suède et l'Espagne.

Les Brésiliens ont fait match nul 1-1 avec la Suède, et encore match nul 0-0 avec l'Espagne mercredi. Dans le groupe trois ou ces trois équipes jouent, l'Autriche (qui ne figure pas parmi les favoris) est seule en tête.

Le Brésil doit maintenant battre l'Autriche — qui a gagné ses deux premiers matches — s'il veut accéder aux quarts de finales.

La stratégie quelque peu rigide de Coutinho, a suscité d'amères critiques. Certains estiment qu'il a privé l'équipe de talents individuels qui ont permis au Brésil de remporter trois coupes du monde.

Une effigie de l'entraîneur Claudio Coutinho a été par ailleurs brûlée par des supporters brésiliens, déçus par les résultats de leur équipe.

Un mannequin, représentant l'entraîneur brésilien a été fiché sur une croix, puis incendié. Il portait l'inscription suivante: "Il dort et mange". Les protestataires se sont dispersés à l'arrivée de la police.

Ce n'est pas la première fois cependant que des remous agitent la sélection brésilienne. En 1970, peu avant le début de la Coupe du monde, au Mexique, Joad Saldanha, mis en cause, un peu comme Claudio Coutinho l'est aujourd'hui, avait dû céder sa place à Mario Zagalo. Cela n'empêcha pas les Brésiliens de remporter leur troisième trophée mondial, en battant l'Italie en finale.

D'autre part, plusieurs entraîneurs se sont plaints de l'état lamentable de la pelouse du stade de Mar del Plata, où se sont déjà déroulés quatre matches du "Mundial".

Elle a, semble-t-il, été semée trop récemment. L'herbe n'a pas suffisamment pris racine, chaque partie la voit se détacher par plaques sous les crampons des joueurs. Et, durant la mi-temps, des employés du stade s'efforcent de remettre en place les mottes arrachées. En vain, car après quelques minutes de jeu, tout est à refaire.

Le plus sévère a été l'entraîneur Claudio Coutinho qui a estimé mercredi après le match nul contre l'Espagne (0-0) que l'état de la pelouse était responsable de la mauvaise performance de son équipe, incapable, sur une telle surface, de pratiquer son jeu, rapide, à base de passes courtes.

Enfin, même lorsqu'ils assistent à de savantes conférences, les Argentins ne perdent pas la passion du football.

Mardi, le célèbre écrivain Jorge Luis Borges donnait une conférence sur le thème de l'immortalité. A son insu, une partie de son auditoire suivait le match France-Argentine sur un récepteur de télévision auquel on avait coupé le son. Lorsque l'Argentine a marqué un supporter enthousiaste s'est écrié "gol" et Jorge Luis Borges, qui n'a jamais caché son mépris pour le football, a ordonné que le poste soit éteint.

2 MATCHES POUR LE PRIX D'UN!

Coupe du Monde '78
MONTRÉAL
Aréna Maurice Richard
2800 Boul. Viau
872-2440 - 256-1631

SAMEDI, 10 JUIN 1978
Tout billet pour le 10 juin est valable pour les 2 matches suivants :
15:45 : Mexique - Pologne
18:15 : Italie - Argentine

MATCH France-Hongrie ANNULÉ

N.B. Les billets pour France-Hongrie, remboursables au choix du porteur

Réactions prudentes au discours de Carter

WASHINGTON (AFP) — Les premières réactions de Moscou au discours de politique étrangère du président Jimmy Carter mercredi à Annapolis ont été exceptionnellement rapides et sont jugées à Washington modérément défavorables.

Les kremlinologistes s'attendent toutefois à des commentaires soviétiques plus détaillés et plus précis.

Dans l'entourage de M. Carter, on s'efforce de minimiser le sens de certains propos très durs du président. Au département d'Etat, les spécialistes s'étonnent que ce discours contienne deux longs passages qui constituent une véritable ingérence dans les affaires intérieures de l'URSS.

Ces réactions tiennent à l'ambiguïté du discours du chef de l'exécutif Américain qui brandit la carotte et le bâton. C'est le danger, souligne-t-on en privé, des documents de synthèse. M. Carter, qui avait rédigé lui-même à la main son discours, après avoir consulté ses collaborateurs immédiats, a voulu faire plaisir à tout le monde.

On y trouve du Zbigniew Brzezinski, champion de la ligne dure vis-à-vis de l'URSS, du Cyrus Vance, l'homme du compromis et de la diplomatie discrète, et de l'Andrew Young, ambassadeur à l'ONU et défenseur acharné de la cause des minorités opprimées dans le monde. On y trouve également les idées personnelles de M. Carter.

Selon les tendances politiques ou les conceptions idéologiques des uns et des autres, le discours du président Carter est jugé très dur à l'égard de l'URSS ou relativement conciliant.

L'intervention présidentielle a le mérite de mettre fin, pour un temps, aux tiraillements au sein même de l'administration.

Condamner le mode de vie et la situation économique en URSS, affirmer que les chances de conclusion de l'accord SALT-2 (sur la limitation des armements stratégiques) sont bonnes, dénoncer la présence soviétique en Afrique et en même temps se féliciter des accords de coopération américano-soviétiques, sont autant de sujets de méditation et peut-être d'étonnement pour les dirigeants du Kremlin.

Le président Carter a adopté dans son discours une position à mi-chemin entre la ligne dure défendue par son conseiller pour les affaires de sécurité nationale, M. Brzezinski, et les partisans d'une plus grande souplesse tels que le secrétaire d'Etat, estime le New York Times.

"Les lions de la Maison-Blanche et les castors du département d'État ont fait match nul, écrit le journal dans un éditorial. Si nous avons bien compris son discours d'hier, le président Carter a dit aux lions de continuer à rugir contre le comportement soviétique en Afrique et aux castors de poursuivre l'élaboration d'une structure pour les accords sur le contrôle des armements. Et il a dit aux leaders russes qu'il doit gouverner une nation comprenant à la fois des lions et des castors".

Le discours du président Carter trouve un écho généralement favorable dans la presse ouest-allemande. Die Welt (chaîne Springer) note que "depuis le début de l'administration Carter, les Soviétiques ont, avec une netteté particulière, agi sans tenir compte des Américains". Pour le commentateur de ce journal, le discours du président Carter est celui d'un homme qui "depuis seize mois cherche à exposer à son vis-à-vis un certain plan de paix et qui s'aperçoit qu'il se heurte constamment à des sourds". "Carter semble pressentir que l'on se dirige vers une nouvelle confrontation style guerre froide", écrit encore Die Welt.

Tel n'est pas l'avis de la Frankfurter Allgemeine Zeitung (journal des milieux d'affaires), pour qui il ne s'agit pas de "l'annonce d'une guerre froide", mais "tout au plus d'un rappel au respect des règles du jeu qui seules permettent la détente". Le président Carter a fait "l'aimable proposition de choisir la coopération", résume ce journal.

La coalition Begin menacée d'éclatement

JERUSALEM (Reuter) — La coalition de centre-droite au pouvoir en Israël est menacée d'éclatement à la suite d'importantes divergences sur la question du Proche-Orient.

Au sein même du Likoud, principale formation de la coalition dirigée par M. Menahem Begin, l'aile droite menace en effet de retirer son soutien au gouvernement si le président du conseil ne limoge pas le Général Moshe Dayan, jugé trop enclin à faire des concessions à l'Égypte. Les deux chefs de file de ce courant ultra-nationaliste, Mme Geula Cohen et l'écrivain Moshe Shamir, se déclarent hostiles à toute concession territoriale et adjurent M. Begin de renoncer à son plan. Celui-ci offre une "autonomie limitée" pendant cinq ans en Cisjordanie et à Gaza.

Ce courant a reçu l'appui bruyant du Gouch Emounim (Bloc de la foi, nationaliste religieux) qui vient de lancer une vaste campagne pour amener le gouvernement à accélérer son programme de colonies sur toute l'étendue de la Palestine biblique.

Le président du conseil, déjà handicapé par une santé très précaire, doit faire face à une fronde du Mouvement pour le changement et la réforme (Dash, centriste). Le Parti du Pr Yigael Yadin, actuel vice-président du conseil, a prévenu son allié qu'il se retirerait de la coalition si M. Begin n'adoptait pas, dans les négociations de paix, une attitude plus "souple".

Au sein même de leur propre formation, les quatre ministres du Dash sont sévèrement critiqués pour leur incapacité à faire fléchir l'"intransigeance" du chef du Likoud dans les pourparlers israélo-égyptiens.

Quant au parti national religieux (PNR), troisième partenaire de la coalition, il continue, dans sa majorité, à soutenir la ligne "dure" de M. Begin. Mais des dissensions se font jour en son sein.

Les explications demandées par les États-Unis sur l'avenir de la Cisjordanie sont à l'origine de la crise surgie au sein du cabinet israélien. Les États-Unis souhaitent savoir ce qu'Israël prévoit après la période de cinq ans d'"autonomie limitée" et de quelle façon les Palestiniens seront associés à la détermination de leur avenir.

Le gouvernement israélien achèvera lundi la discussion, entamée dimanche dernier, sur la réponse à apporter aux interrogations américaines. Entre-temps, cette affaire fait l'objet d'une série de consultations entre M. Begin et son ministre des Affaires étrangères. Celui-ci a démenti les allégations de la presse sur l'existence de divergences avec le président du conseil. Dans les milieux autorisés, on admet toutefois que le général Dayan cherche à formuler d'une manière différente certains propositions-clés du "plan Begin", afin de donner un rôle plus important à la Jordanie.

Sur le fond, le chef de la diplomatie israélienne, ajoute-t-on, souhaiterait que l'on donne aux Américains des réponses plus précises et définitives.

Les observateurs politiques suivent avec beaucoup d'intérêt l'issue des consultations Begin-Dayan dont pourrait dépendre le sort de l'actuelle coalition. L'éventuel départ du général Dayan entrainerait vraisemblablement le retrait du Dash et provoquerait aussi une "mini-révolte" de la fraction "libérale" du Likoud, conduite par M. Simcha Ehrlich, actuel ministre des Finances.

Le PNR pourrait alors connaître une crise analogue. Les observateurs notent toutefois qu'en cas de crise débouchant sur de nouvelles élections, M. Begin aurait toutes les chances de sortir vainqueur de la consultation. Un récent sondage montre que dans l'hypothèse d'élections anticipées, l'actuel président du conseil recueillerait la moitié des suffrages, soit 15 pour cent de plus que l'an dernier, et serait ainsi en mesure de constituer une nouvelle équipe homogène.

Mystérieuse mission de Weizman

TEL-AVIV (AFP) — Le ministre israélien de la Défense M. Ezer Weizman est arrivé hier soir à l'aéroport Ben Gourion à Lod, venant de Zurich.

Le ministre, qui avait quitté Londres le matin, s'est refusé à faire à la presse la moindre déclaration sur son emploi du temps de la journée, pendant laquelle il avait "mystérieusement" disparu. Le général Weizman était accompagné de son aide de camp, le colonel Ilan Tehila. La radio israélienne avait annoncé à midi qu'il avait rencontré probablement "un homme d'Etat arabe". Aucune autre précision n'a été donnée au sujet de cette affaire qui a fait les grands titres de la presse israélienne, qui définit ce voyage et ses objectifs comme étant un "secret d'Etat".

Les déplacements à Londres et Zurich du ministre israélien de la Défense seraient liés à une importante initiative politique, mais ne concernent pas toutefois les négociations de paix actuellement en cours au Proche-Orient, croit savoir le correspondant diplomatique de la télévision israélienne.

Selon le correspondant, le principe de ces contacts était arrêté depuis plusieurs mois déjà, mais pour des raisons techniques la date n'en a été fixée qu'au dernier moment.

Dans les milieux politiques et journalistiques israéliens, les spéculations sur les déplacements du général Weizman sont d'autant plus nombreuses que tant le général Weisman que de hauts fonctionnaires concernés gardent le silence le plus complet.

Parmi les hypothèses avancées, l'une des plus retenues est celle de contacts avec des personnalités séoudiennes à Zurich, les deux pays étant désireux d'éclaircir leurs rapports à la suite des achats de F-15 par Ryad, et après les déclarations israéliennes considérant de ce fait l'Arabie séoudite comme un pays de la confrontation, dont les bases devraient être détruites en cas de reprise des hostilités.

D'autre part, M. Menahem Begin a qualifié hier de "très regrettables" les propos tenus la veille par le président Anouar Sadate sur les risques d'une nouvelle guerre au Proche-Orient.

"A Jérusalem, le président Sadate a déclaré qu'il n'y aurait plus de guerre. Il ne s'agissait pas d'une déclaration assortie de conditions. Evoquer aujourd'hui la possibilité d'un conflit, alors que nous discutions de paix, est très regrettable", a dit le président du conseil israélien dans une interview à la chaîne ABC citée par la radio israélienne.

De son côté, une partie de la presse israélienne estime que les "menaces" de guerre du chef de l'Etat égyptien ne contribueront pas à relancer la dynamique de la paix au Proche-Orient.

Le Jerusalem Post laisse entendre que le "coup de poing" sur la table" de M. Sadate est vraisemblablement lié aux difficultés rencontrées en Egypte et au sein du camp arabe.

"Si Sadate veut sincèrement la paix, il ne devrait pas brandir des menaces de guerre qui ne contribueront certainement pas à créer un climat favorable à des négociations," écrit Al Hamichmar, organe du MAPAM (aile gauche de l'alignement travailliste).

Pour l'organe des syndicats, Davar, "il est dans l'intérêt d'Israël d'empêcher l'échec de l'initiative (de Sadate) dans toute la mesure du possible (...) le plan de M. Begin (pour la Cisjordanie), que Sadate a rejeté, n'est pas devenu, de ce fait, un atout politique à préserver à tout prix.

"(...) Toutefois, il n'est pas encore trop tard, le gouvernement israélien pourrait aller encore plus loin qu'il ne l'a fait jusqu'ici dans ses efforts pour une paix durable," conclut Davour.

NOUVELLE

l'extra-douceur

signée Matinée



Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler.
Moyenne par cigarette—Format King Size: "goudron" 4 mg, nicotine .4 mg.

COMMISSION DE CONTRÔLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUÉBEC

AVIS

La (les) personne(s) ci-après mentionnée(s) a (ont) demandé le(s) permis suivant(s):

NOM	ADRESSE	CATÉGORIE
AMORIM, Benjamin Marques & Holbèche Manuel Pereira (Suite à une vente)	3958 Boulevard St-Laurent, Montréal.	1 Taverne
ARGIROUDIS, Alexandros "B. & M. RESTAURANT INC."	5950 Monkland, Montréal.	1 Restaurant
BERGERON, Lucien "RESTAURANT MURRAY'S LTÉE"	457 St-Pierre, Montréal.	1 Restaurant
CARRIÈRE, André (Suite à une vente)	3833 Ste-Catherine Est, Montréal.	1 Taverne
DUMAS, Roland "HÔTEL IROQUOIS (1968) INC."	450-454 Place Jacques Cartier, Montréal.	Permis demandés: 1 Bar plus autorisation d'exploiter ce permis en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la loi. 1 Bar avec danse et spectacles plus autorisation d'exploiter ce permis en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la loi. Bar avec spectacles.
Permis existants: (1 Restaurant, 1 Bar plus autorisation d'exploiter ce permis en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la loi. 1 Bar avec danse et spectacles, 1 Bar avec danse et spectacles plus autorisation d'exploiter ce permis en dehors de la pièce conformément à l'article 75 de la loi. 1 Bar avec spectacles/Hôtel.)		
GRISSA, Mohamed (Suite à une vente)	68 rue Lafleur, LaSalle.	1 Épicerie
LEGAULT, Michel	9041 est Notre-Dame, Montréal.	1 Restaurant
LEGAULT, Pierre (Suite à une vente)	4252 est Boulevard Métropolitain, St-Léonard.	1 Brasserie
MALO, Jean-Guy (Suite à une vente)	6342 Casgrain, Montréal.	1 Épicerie
SCHLESINGER DANIEL, Marie Houle "CHEZ MON ONCLE ALBERT INC."	1285 est Jean Talon, Montréal.	1 Brasserie avec oeuvres musicales
THIBODEAU, Claudette Labbé (Suite à une vente)	11,201 est Notre-Dame, Montréal Est.	1 Bar avec danse et spectacles.
DESROCHES, Michel (Suite à une vente)	1501, rue Marie-Anne Est, Montréal.	1 Épicerie
BRUNET, Jean-Guy	15 Paiement, Ste-Geneviève.	1 Brasserie avec oeuvres musicales.
CAPPELLA, Norma (Palmieri) (Suite à une vente)	6886 St-Vallier, Montréal.	1 Épicerie
FINEUS, Joseph Sylvain (Suite à une vente)	450 est Duluth, Montréal.	1 Épicerie
LAUZON, Roger "CERCLE AMISOPRO"	6905 rue Notre-Dame est, Montréal.	1 Club
MENTONE, Maria (Andriano) & Olga Bruzzese Mentone	4312 rue Amiens, Montréal Nord.	1 Épicerie
RASCHELLA, Natale Nicodemo (Nick) "RASCHELLA, RASCHELLA ET MORBITO INC." (Suite à une vente)	99 ouest Chabanel, Montréal.	1 REstaurant
SANSOUCY, Luc (Suite à une vente)	214 Ste-Catherine est, Montréal.	1 Taverne
TREMBLAY, Thérèse Bédard (Suite à une vente)	7801 Notre-Dame est, Montréal.	1 Épicerie
PERSAUD, Victor (Suite à une vente)	7631, rue Centrale, LaSalle.	1 Épicerie
MOUAIT, Mohamed (Mike) (Suite à une vente)	3959, boul. St-Laurent, Montréal.	1 Restaurant
LAKOYRAS (LAKOURAS), Dimitrios (Suite à une vente)	1453, boul. St-Jean Baptiste, Pointe-aux-Trembles.	1 Restaurant
LAHARA, Luigi	626, Jarry ouest, Montréal.	1 Restaurant
MEZZACAPPA, Michelino & Eurico (Enrico) Mezzacappa (Suite à une vente)	1472, Shevchenko, LaSalle.	1 Épicerie
FORTIN, Georges Elwood "ENTREPRISES GEORGES FORTIN INC."	1057, Gilford, Montréal.	1 Épicerie
MORIN, Madeleine	5824, 2e Avenue, Montréal.	1 Épicerie
GAUDREAULT, Marcel (Suite à une vente)	1501, est Sauvé, Montréal.	1 Épicerie
LAMER, Wilfrid & John Sands et Louis Gilbert Thibault	7537, St-Hubert, Montréal.	Autorisation d'oeuvres musicales dans la brasserie déjà existante.
TSOUCALAS TZANETOS, Drosoulas & Denis (John) Tsoucalas Tzanetos	61, 90e Avenue, LaSalle.	1 Restaurant

Afin d'être valide, toute objection à cette (ces) demande(s) doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
1 est, rue Notre-Dame, suite 9,200
Montréal, Québec H2Y 1B6

La GRC a classé en 1972 un rapport sur ses illégalités

OTTAWA (PC) — Tout indique que la direction générale de la Gendarmerie royale du Canada à Ottawa a reçu, au cours de l'été 1972, un rapport faisant état des méthodes peu orthodoxes et possiblement illégales utilisées par des agents pour tenter de recruter des indicateurs de police.

Témoignant hier, à Ottawa, devant la commission McDonald, le surintendant Donald Cobb, qui était responsable de la section G, (lutte au terrorisme québécois), à Montréal à cette époque, a fait allusion à ce rapport préparé par une jeune analyste-recherchiste.

"Je soupçonne que ce rapport a été tout simplement classé", a-t-il dit en réponse aux questions du procureur de la commission, Me Ross Goodwin.

"Sans quoi les inquiétudes qui sont maintenant exprimées ici, l'auraient été à cette époque", a-t-il ajouté, en faisant allusion au travail de la commission qui se penche sur sept cas de tentative de recrutement d'informateurs où la police a eu recours à des méthodes pour le moins controversées.

Par exemple, la commission McDonald a appris qu'un homme a été interrogé par deux agents durant 17 heures, alors qu'une partie de l'interrogatoire s'est déroulée dans un motel isolé du Nord de Montréal.

Dans un autre cas, un policier a reconnu qu'il avait eu recours à la force physique, "spontanément" pour retenir un jeune homme qui tentait de quitter la voiture où on tentait de le convaincre de collaborer avec la GRC.

Un autre agent a avoué que la police avait obtenu qu'un homme, qui avait refusé de devenir informateur pour la GRC, perde son emploi. Lorsqu'il perdit son emploi, son épouse le quitta.

Le rapport préparé par Mme Marie Claire Dubé-Vani, n'a pas encore été rendu public devant la commission McDonald, qui devra annoncer une décision à ce sujet, probablement la semaine prochaine. Le rapport a été mentionné publiquement au mois de mars 1978: un témoin de la section G, à Ottawa, avait dit qu'il se souvenait d'avoir vu un tel rapport lorsqu'il fut reçu par les quartiers généraux, en 1972.

Ce témoin, le sergent d'État-makor Robert Potvin, a aussi indiqué qu'il ne se souvenait pas que quelqu'un ait donné suite à ce rapport.

Dès le mois de mars, le procureur de la GRC et celui du solliciteur général du Canada s'étaient opposés à ce que le document soit rendu public devant la commission McDonald.

C'est à huis clos, mercredi, que la commission a entendu le témoignage de Mme Dubé Vani, afin de décider s'il pouvait ensuite être entendu en public. Jeudi matin, la commission a entendu, toujours à huis clos, les plaidoiries des avocats en cause.

Hier, au cours de son témoignage, le surintendant Cobb a dit qu'il n'avait pas lu ce fameux rapport de 42 pages en son entier, avant de le faire parvenir aux quartiers généraux. "Ça m'embarrasse, avec la sagesse d'après-coup, je crois que j'aurais dû le lire en entier", a-t-il expliqué. Pour lui, en 1972, ce n'était pas nécessaire parce qu'il avait mieux à faire et que, de toute façon il connaissait le contenu du document.

Au mois de juin 1972, la direction générale avait demandé un rapport sur les méthodes de recrutement d'informateurs parce qu'elles semblaient "innovatrices" et auraient pu servir aux autres sections de la GRC, a expliqué M. Cobb. Toutefois la section G était débordée de travail et comme solution de compromis, le surintendant a indiqué à ses supérieurs qu'il leur ferait parvenir un document, déjà en cours de préparation et qui répondrait peut-être à leur demande.

Dès son arrivée à la section G, en février 1972, Marie Claire Dubé-Vani avait été chargée de réviser les dossiers sur le recrutement des sources, afin de se familiariser avec leur contenu, et aussi afin de préparer des rapports devant servir "à l'animation de colloques" avec les agents de la section, selon le témoignage de M. Cobb.

Le commissaire Donald H. Rickerd, a dit que ça l'inquiétait de penser que ce document aurait pu servir de manuel de formation pour d'autres enquêteurs.

M. Cobb a avoué que la personne qui avait rédigé ce rapport était jeune, elle sortait de l'université armée d'un baccalauréat en psychologie, mais elle n'avait pas l'expérience pratique du travail du service de sécurité. "Il n'y avait personne d'autre pour faire ce travail", a-t-il expliqué, tout en reconnaissant que la jeune fille avait du potentiel.

Il a indiqué qu'elle avait su se faire accepter assez rapidement par les agents de la section G. M. Cobb a expliqué que c'était une réussite puisque les policiers sont plutôt chauvins et que, généralement, ils ne savent pas quoi penser des gens qui ont plus d'instruction qu'eux.

Le témoin a aussi dit que l'analyste-recherchiste n'avait pas eu trop de mal à passer le test du triage sécuritaire, puisque son père était le commandant en chef de la Gendarmerie royale du Canada pour la division C (Montréal), à cette époque.

L'AGAQ discute avec l'école de pilotage de Chicoutimi

CHICOUTIMI (PC) — L'école de pilotage du Collège de Chicoutimi continuera de former des pilotes bilingues. Toutefois, l'Association des gens de l'air du Québec et la direction de l'école de pilotage ont décidé d'un commun accord la formation d'un comité bipartite destiné à promouvoir davantage le fait français dans l'aviation.

C'est ce qui ressort d'une rencontre tenue récemment entre la direction du collège et l'AGAQ. Cette réunion était devenue nécessaire par suite du document publié par l'association et qui s'intitulait: "Formons-nous des assimilés?".

Le document publié le 28 mars a fait réagir vivement la direction de l'école de pilotage, qui revendiquait dans les plus brefs délais une rencontre avec les rédacteurs du document, l'Association des gens de l'air du Québec.

Hier, à l'occasion d'une conférence d'information, le président de l'AGAQ, M. Roger Demers, a laissé entendre que son organisme soupçonnait un problème socio-linguistique à l'école de pilotage et qu'il fallait élucider rapidement.

En dépit du fait que les deux parties soient peu bavardes sur les modalités d'arrangements, il semble que la solution envisagée est satisfaisante pour tous.

En fait, le document de l'AGAQ piquait au vif la direction de l'école de pilotage, notamment en ce qui concerne son attitude face à la société Air Canada qui, selon M. Demers, pratique une politique discriminatoire à l'égard des pilotes francophones. D'ailleurs, la société d'État a embauché, depuis le début de 1978, 49 pilotes, dont huit seulement sont des francophones.

Le raisonnement de l'AGAQ s'articule ainsi: on s'interroge sur l'attitude de l'école de pilotage, une créature de l'État québécois, face à l'attitude de la société Air Canada, une créature de l'État fédéral, qui pratique une politique d'embauche discriminatoire à l'égard des pilotes francophones.

Présente à la conférence d'information, la présidente du conseil d'administration du Collège de Chicoutimi, Mme Jeanne Blackburn, a indiqué que l'école de pilotage de Saint-Honoré continuera de former des pilotes bilingues. C'est donc dire que l'étudiant qui finira à l'école de pilotage de Chicoutimi sera en mesure de travailler aussi bien en français qu'en anglais. Mais Mme Blackburn s'est montrée d'accord avec les propos de l'AGAQ visant à favoriser le fait français à l'école de pilotage de Chicoutimi. D'ailleurs, c'est maintenant la compagnie Québécair qui constitue le principal débouché pour les étudiants formés à Saint-Honoré. Toutefois, à Québécair, les pilotes ont la liberté de choisir la langue de communication qui leur convient.

Le président de l'AGAQ n'a pas caché que le rêve de son association est de voir se constituer une société d'État québécoise de transport aérien. Le président Demers n'a pas élaboré davantage sur le sujet, précisant que des tractations sont en cours, mais que la création d'une telle société d'État confirmerait la vocation de l'école de pilotage du Collège de Chicoutimi, situé dans une région à 98 pour cent francophone.

Au sujet de la société Air Canada, le président de l'AGAQ espère que le noyau anti-francophone qui se fait sentir au sein de cet organisme va bientôt s'estomper.

De toute façon, l'Association des gens de l'air du Québec n'a nullement l'intention de se mettre à plat ventre devant la société Air Canada. Une attitude plus rigide des autorités de l'école de pilotage, réputée pour former des pilotes solides au point de vue technique, conviendrait à l'AGAQ, qui continue de se battre pour annihiler la discrimination exercée par ce transporteur.

Désormais, en assurance automobile, c'est l'indemnisation directe

Jusqu'ici, en cas d'accident automobile, vous pouviez demander à votre assureur le remboursement des dommages subis par votre voiture à condition cependant que vous ayez une assurance Collision.

Autrement, vous deviez supporter vous-même les frais de réparation ou présenter votre réclamation à l'autre automobiliste, selon que vous étiez responsable ou non de l'accident.



Depuis le 1er mai 1978, c'est l'indemnisation directe.

La responsabilité de chaque automobiliste est maintenant établie en fonction d'un barème présentant 21 cas types.

Si vous n'êtes pas responsable, vous êtes indemnisé sans délai par votre propre assureur.

Si, au contraire, vous êtes responsable de l'accident, c'est encore votre assureur qui vous indemnise pourvu que vous ayez eu la prudence de souscrire une assurance Collision.



L'indemnisation directe s'applique aux accidents survenant au Québec entre au moins deux véhicules dont les propriétaires sont connus. Elle facilite les relations entre assureurs et assurés, simplifie les formalités et, bien sûr, accélère les règlements.



Bureau d'assurance du Canada

groupement des assureurs automobiles

Enquête sur la mort suspecte de vaches

QUÉBEC (PC) — La division des produits végétaux d'Agriculture-Canada et le service de pathologie du ministère québécois de l'Agriculture poursuivent leurs recherches pour déterminer les circonstances qui ont entouré la mort suspecte d'une dizaine de vaches laitières dans la région de Québec.

Un porte-parole du ministère de l'Agriculture du Québec a révélé, hier que l'on avait découvert dans les tissus des vaches mortes et dans la moulée utilisée pour les nourrir, des traces d'un produit chimique utilisé, dans le port de Québec, pour traiter du maïs en provenance de l'Ontario.

Il a précisé que la fumigation d'une partie de la cargaison du navire "Judith M. Pearson" avait été ordonnée par des inspecteurs de la Commission canadienne des grains qui avaient relevé la présence d'insectes dans le maïs.

Les spécialistes se perdent toutefois en conjectures puisque le produit utilisé, un mélange de tétrachlorure de carbone et de bisulfite de carbone, est très volatile et disparaît normalement en l'espace de quelques jours.

Le porte-parole du MAQ a déclaré que l'on attendait un rapport final sur cette affaire dans le courant de la semaine prochaine. Selon lui, la moulée fabriquée à partir du maïs ainsi traité a été mise sur le marché dans la région sud de Québec, entre Victoriaville et Rivière-du-Loup, le 10 mai dernier, mais elle a été retirée deux jours plus tard. En plus de la perte d'une dizaine de vaches, plusieurs producteurs laitiers se sont plaints d'une baisse de production qui a persisté pendant quelques jours parmi les troupeaux nourris avec la moulée en question.

Bellemare a 66 ans

QUEBEC (PC) — Le député unioniste de Johnson, M. Maurice Bellemare, a eu droit à une ovation debout à l'Assemblée nationale, hier, à l'occasion de son 66e anniversaire de naissance.

Une motion de félicitations à son endroit a été présentée par son collègue de Mégantic-Compton, M. Fernand Grenier, et a reçu l'assentiment unanime des députés de la Chambre.

M. Bellemare a été élu pour la première fois député de Champlain en 1944. Il a été réélu successivement en 1948, 1952, 1956, 1960, 1962 et 1966.

Il s'est retiré de la vie politique en 1970 mais il a effectué un retour en étant élu dans le comté de Johnson à l'élection partielle de 1974. Il fut réélu député de Johnson en 1976.

Le Union Jack flotte encore au Parlement

QUEBEC (PC) — Pour la deuxième fois en autant de semaines, le drapeau britannique, le Union Jack, a flotté au sommet de l'Assemblée nationale, hier. Cette fois-ci, le drapeau avait été arboré en son honneur sur la tour nord du Parlement.

Il y a deux semaines, un alpiniste avait escaladé l'édifice du Parlement pour enlever le fleurdelysé de la tour centrale et lui substituer le Union Jack. Un inconnu avait ensuite téléphoné au quotidien La Presse, disant se prénommer Berry. Il affirmait avoir procédé à la substitution des drapeaux vers trois heures du matin, après de trop fortes libations. Il a prétendu être un anglophone habitant Québec depuis deux ans. Quant à la rencontre Parizeau-Ford, un porte-parole l'a décrite comme étant "officieuse". Ils ont discuté devant un homard en Bellevue, accompagné de paupiettes de veau, d'épinards en branche et de vacherin des Bois-Francs, le tout arrosé d'un Pinot-Chardonnay 1972 et d'un Château la Commanderie.

Entretien privé avec Jacques Chirac

Morin termine sa tournée en France

PARIS (AFP) — Le vice-premier ministre et ministre de l'Éducation du Québec, M. Jacques-Yvan Morin, a entrepris depuis lundi en France, à l'invitation de M. Christian Beullac, ministre français de l'Éducation, "une tournée pédagogique dont les résultats, a-t-il dit, ont été très fructueux".

M. Jacques-Yvan Morin a eu de longs entretiens avec le ministre de l'Éducation et le secrétaire d'État à l'Éducation, M. Jacques Pelletier, ainsi qu'avec le secrétaire d'État au Travail chargé de la formation professionnelle, M. Jacques Legendre. Il a également visité nombre d'institutions scolaires.

Au cours d'une conférence de presse hier soir, M. Morin a indiqué qu'il avait été convenu avec ses interlocuteurs que chaque année de hauts fonctionnaires des deux pays confronteraient leurs vues sur les grandes orientations en matière d'éducation. Il sera procédé, a-t-il ajouté, à un échange de spécialistes au niveau des enseignements primaire et secondaire pour confronter les programmes dans les deux pays et des échanges de correspondances entre élèves français et québécois seront développés. L'échange de classes complètes, a-t-il poursuivi, a été envisagé.

Avec M. Legendre, il a été plus spécialement question du recyclage des adultes et de l'éducation permanente.

D'autre part, M. Jacques Chirac a eu un entretien privé d'une demi-heure à l'hôtel-de-ville avec le vice-premier ministre du Québec. "C'est sur un plan très fraternel que notre conversation s'est déroulée, a déclaré M. Chirac à la sortie". Les questions culturelles et d'échanges relatifs à l'éducation ont été évoquées, a-t-il ajouté. Le maire de Paris a également assuré que la capitale française se sentait très proche du Québec et a souligné que les échanges réciproques se développaient et s'amélioraient.

M. Chirac a indiqué qu'il avait été invité au Québec, qu'il envisageait de s'y rendre bientôt mais qu'aucune date n'était encore fixée.

Interrogé sur la visite qu'il a rendue à M. Chirac, M. Morin a indiqué que le maire de Paris était un "très vieil ami du Québec". "L'entretien, a-t-il ajouté, a porté sur l'évolution du Québec et les perspectives actuelles".

Le ministre a d'autre part confirmé que M. François Mitterrand avait été invité à s'arrêter au Québec à l'occasion du voyage qu'il doit entreprendre en novembre à Vancouver où il se rend à la réunion de l'Internationale socialiste.

L'OMS demande de bannir la publicité sur la cigarette

L'Assemblée générale de l'Organisation mondiale de la Santé, réunie à Genève à la fin du mois dernier, a demandé à tous les pays membres d'interdire la publicité de cigarettes dans tous les médias de communication et de majorer les taxes sur ce produit.

En adoptant cette résolution proposée conjointement par la Grande-Bretagne, l'Arabie Saoudite, l'Italie, la Nouvelle-Zélande et les Pays-Bas, l'Assemblée de l'OMS a reconnu que l'usage du tabac était une cause majeure de maladies cardiaques, d'emphysème, de cancer du poumon et de bronchite chronique et provoquait des problèmes pendant la grossesse, sans parler de son incidence sur plusieurs autres maladies.

Soulignant les effets nocifs de la fumée sur les non-fumeurs, l'assemblée internationale de l'OMS a aussi affirmé le droit des non-fumeurs de jouir d'une atmosphère non polluée par la fumée du tabac.

LE DEVOIR

CAHIER 7

TOURISME

Montréal, vendredi 9 juin 1978

L'Allemagne de l'Ouest

• *Malgré l'"image de mark"...*

par

LOUIS-MARTIN TARD

collaboration spéciale

Pas une auto à l'horizon sur ce calme boulevard de la petite cité provinciale de Lübeck; vingt personnes au bord du trottoir attendent que le feu passe au vert, puis, toutes ensemble, elles traversent la chaussée. J'ai demandé ce qui me serait arrivé si j'avais bravé l'interdiction morale de traverser;

— Quelqu'un, sans doute moi, m'a-t-on répondu, vous aurait fait remarquer que vous donniez un très mauvais exemple aux enfants.

Le lendemain, à Hambourg, je prends à une machine distributrice, un billet valable toute la journée sur le réseau intégré de transports en commun (trains, autobus, métro). À l'entrée du quai, dans le wagon, à la sortie, personne pour contrôler que j'étais bien porteur d'un titre de transport. Je m'en étonne. On m'explique qu'il n'existe ni poinçonnage ni vérification, qu'on se fie à la bonne foi des voyageurs. Mais lorsqu'il y a un contrôle, a ajouté mon informateur, c'est la Gestapo!

Ainsi, ai-je retrouvé l'Allemagne correcte, civique, disciplinée, éprise du bon ordre qui fait la puissance des pays, la prospérité de l'industrie et la force des monnaies. Le deutschmark, devise de l'Allemagne fédérale, se porte bien merci! Son haut taux de change par rapport au dollar canadien y fait la vie chère pour des services, il est vrai, de grande qualité. Et le touriste, finalement, s'y retrouve.

Il y a beaucoup à voir dans ce pays. L'idée de loisir, depuis longtemps ancrée chez le peuple allemand, lui a fait découvrir bien avant les autres Européens, les voyages de plaisir dans sa propre contrée. Il s'est donné les moyens de les accomplir. À ajouter à cela un sens païen qui le porte vers la nature, végétaux, eaux vives, animaux de la forêt, son goût de la promenade pédestre. Un réseau serré d'autoroutes sans péage, des trains ponctuels, des pistes cyclables, des hôtels confortables, des auberges rurales de rêve, des établissements bon marché pour la jeunesse, des camps de vacances. Ce pays a même une Côte d'Azur très nordique, les plages de sable de la Baltique, bordées de pins et de bouleaux, où l'on se protège du vent de l'est par de grands fauteuils-paravents en osier.



Scène typiquement animée dans un vieux restaurant de Lubeck, ancien lieu rendez-vous de la confrérie des marchands de cette ville du nord de l'Allemagne.

L'Allemagne, parce qu'elle a trop de capitales, n'en a aucune. Bonn, l'ennuyeux Ottawa du pays est une création artificielle. Berlin est hors-territoire pour les deux Allemagnes. Francfort, antique centre, doit à ses banques, ses industries, son aéroport géant de faire figure de première métropole, mais Dusseldorf, Munich ou Stuttgart sont aussi des capitales. Ainsi que bien d'autres cités. L'Allemagne a longtemps été un puzzle de 360 petits États dirigés par des princes, des évêques, des Electeurs, de riches marchands. Ils ont bâti des palais, des cathédrales, des universités, tous vénérables. D'où la dissémination, toute comme en Italie et pour les mêmes raisons, de lieux culturels.

Aujourd'hui, trois Allemands sur quatre habitent dans des villes. Grandes ou petites, elles ont en commun leurs alignements de façades de briques qui découpent dans le ciel d'originaux frontons, elles sont coupées de place dessinées autour d'une fontaine. Ou ce sont des devants sculptés, des murs à colombages. Du médiéval propre et net. Parfois, il s'agit d'authentiques quartiers anciens, admirablement conservés ou restaurés, comme à Ratisbonne; parfois, il s'agit d'îlots urbains entiers détruits par la guerre, ainsi en est-il à Lübeck, mais reconstitués à la perfection. Finalement, tous les immeubles anciens ont l'air neufs, dans un triomphe du passé plus que parfait. Là où l'on n'a pas pu recomposer les zones anciennes, on a élevé des édifices conçus selon les données les plus modernes de l'urbanisme.

Entre ces secteurs imbriqués d'ancien et de neuf, des espaces verts multiples, voulus par une conscience collective très forte en matière d'écologie. À Hambourg, par exemple, chaque fois que pour des raisons de construction, on doit abattre un arbre, dix autres doivent être plantés. À Wiesbaden, aimable ville thermale de la région de Hesse, dont les eaux chaudes sont favorables aux bronches, la municipalité n'a voulu, dans son parc industriel que des industries légères, non génératrices de fumées.

L'Allemagne de l'hygiène totale (on trouve dans les toilettes des moindres bistrots des distributrices de kleenex parfumés et de condoms) est aussi celle du silence. Les avertisseurs sonores des autos sont muets. La foule elle-même semble n'avoir pas de voix. Les marchés, si importants dans toute l'Europe, sont ici des hâvres de calme, et les sorties d'école se font sans tapages. Dans la rue, les passants échangent à voix feutrée leurs impressions ou se taisent. On est 82 millions, il vaut mieux ne pas trop se parler — surtout en Allemagne de l'Est. Le travail, comme le silence, est d'or.

Toutefois, l'application, la ténacité, l'énergie que l'Allemand porte à son labeur, il sait le dériver vers le plaisir lorsqu'il s'agit de s'amuser; à dates fixes, le Carnaval de Co-

Suite à la page suivante

GUY DESHAIES



La valise égarée

C'est à l'aller que le coup des valises égarées est le plus hérissant, le plus difficile à accepter étant donné la noire perspective d'envisager ses vacances dans le dénuement vestimentaire.

Et pourtant ces choses-là arrivent, et fréquemment. Vous restez là, au bord d'un carrousel à même lequel des voyageurs s'arrachent leurs bagages pêle-mêle; vous attendez et votre espoir baisse à mesure que les pièces diminuent et que les passagers s'enfoncent vers les contrôles douaniers bagages en mains.

Et puis plus rien ou alors, dans un très grand aéroport, le changement d'indication montrant que les prochains bagages qui feront du carrousel à l'endroit où vous espériez récupérer vos biens proviennent d'une fournée fraîche d'Américains qui déjà se pressent autour du tapis roulant. C'est cuit.

Seulement il faut bien dire à quelqu'un que sa valise a disparu. C'est là que commencent les pénibles démarches, souvent en langue étrangère, pour passer les contrôles et émerger au comptoir de votre transporteur à la condition qu'il soit ouvert car ces comptoirs, à l'étranger, oeuvrent au moment des départs et non pas des arrivées.

Il y a des débuts d'activités et de panique de part et d'autre; les recherches s'organisent; parfois un préposé peut vous offrir une valise qui n'est pas la vôtre, trouvée quelque part autour des carrousels et qui appartient à un autre infortuné qui vit peut-être actuellement le même drame que vous à des milliers de kilomètres de là.

Si vous êtes transporté par une importante société aérienne, elle est probablement membre d'une organisation située en Caroline du Sud aux États-Unis et qui dispose d'un ordinateur chargé de retrouver les valises égarées. Vous donner le signalement de votre compagne à poignées avec nom et adresse et surtout le vol que vous avez pris. Un télex instantané est envoyé à l'ordinateur qui comparera tout de suite avec un autre télex provenant d'un autre endroit dans le monde et signalant la présence de votre valise. Mais à la condition qu'elle ait voyagé elle aussi à bord d'un avion d'une compagnie membre de l'organisation.

Les 65 transporteurs aériens membres affirment que 90% des valises ainsi égarées sont retrouvées par l'ordinateur.

Mais même en mettant les choses au mieux, une fois le télex parti, le voyageur délesté n'a pas de quoi avoir la mine réjouie en sortant de l'aéroport avec sa veste de laine nordique sur le bras, son appareil photographique au cou et son sac à mains contenant la cartouche de cigarettes et la bouteille de cognac achetées hors taxe ainsi qu'une paire de couvre-chaussures pour le retour.

C'est nanti de cet équipement restreint auquel il devra ajouter des achats essentiels sur place qu'il passera ses vacances ou, avec un peu de chance, une partie d'icelles, ce qui l'obligera à revenir avec un excédent de bagages.

Les chiffres sont éloquents. Les compagnies estiment à 10% le taux d'égarement des valises transportées en soutes, soit une valise sur dix. La proportion des valises retrouvées est de 90% mais il n'en demeure pas moins vrai qu'une valise perdue sur 10 est portée à jamais disparue.

Il y a bien sûr les assurances bagages, les dédommagements de moins en moins généreux des transporteurs, etc. Mais quand on débarque sur un sol vacancier, surtout balnéaire, ce n'est pas exactement pour consacrer son temps aux négociations avec transporteurs et assureurs.

Celui qui se retrouve ainsi tout nu en vacances constate très souvent, néanmoins, qu'il peut vivre agréablement avec beaucoup moins de vêtements et d'articles qu'il ne l'aurait cru. C'est vrai qu'on apporte toujours trop de choses.

Mais il existe des règles de base pour éviter le plus possible que sa valise fasse joyeusement le tour du monde pendant qu'on fait le tour de sa chambre d'hôtel en habits d'hiver sous des latitudes équatoriales.

D'abord ne pas permettre au préposé du comptoir aérien d'enregistrer votre valise à la destination finale lorsqu'il y a escale. Or c'est une pratique courante. Il y a quelques mois j'ai dû presque me battre avec un employé de CP Air au comptoir de KLM qui tenait absolument à enregistrer ma valise sur Lagos au Nigeria via Amsterdam. Il faut rester près de sa valise. Si, à Amsterdam, je n'avais pas récupéré ma valise j'aurais au moins été dans un pays convenablement organisé pour entreprendre des démarches. Ce n'est pas à Lagos, à moins de risquer le peloton d'exécution, que j'aurais pu réclamer quoi que ce soit.

C'est peut-être un peu plus fatiguant de reprendre ainsi sa pièce de bagages aux escales mais c'est essentiel pour éviter les déceptions.

Deuxio, l'identification claire de la valise. Il y a des gens qui, pour montrer qu'ils ont beaucoup voyage, ont tendance à laisser les diverses étiquettes sur leurs valises. Les préposés aux comptoirs aériens arrachent tout ça mais un oubli est vite commis. Etant donné que vous partez généralement du même aéroport à l'origine, disons Mirabel, une vieille étiquette de Finnair, par exemple, peut expédier votre valise au pays du hareng saur alors que vous vous embarquez sur Alitalia vers les créateurs du Cinzano et de la fettucine au beurre.

Le nom et l'adresse du propriétaire doivent être aussi inscrits lisiblement et en permanence sur la valise, qui doit avoir un minimum de résistence aux chocs. Car il est parfois étonnant de voir des gens solides, bien portants, manifestement en forme pour le voyage mais dont les valises agonisent, cèdent sous la charge, maintiennent une morphologie de valise seulement grâce à des cordes passées autour. A quoi sert de provoquer ainsi le destin? Il n'est pas non plus nécessaire de tomber dans l'autre abus avec valise résistant au poids d'un bulldozer, munie de roulettes à roulements à billes, de parapluie escamotable, de compartiments à serrure numérique combinée et autres acaccessoires qui ne les empêchent nullement de se perdre mais qui mettent les bâtons dans les roues de son propriétaire qui doit les ouvrir sous les yeux méchants d'un douanier mirabelien.

La valise est une compagne de voyage précieuse qui ne rechigne pas et ne vous embête pas mais elle peut inopinément vous faire faux bond et se séparer de vous au moment le plus mal choisi, ce qui vous place dans une situation beaucoup plus navrante que la disparition possible de n'importe quelle autre compagne. Ne l'oublions pas.

VIAU/CLUB MÉDITERRANÉE

VACANCES EN FRANÇAIS AUX 4 COINS DU MONDE



LE SOLEIL
LA MER
LES 3 REPAS PAR JOUR
LE VIN A VOLONTE
L'AMBIANCE
L'ANIMATION
LA MUSIQUE
LES SPORTS

NASSAU
PARADISE ISLAND
VOTRE NOUVEAU CLUB SOLEIL

AUSSI:
GUADELOUPE
MARTINIQUE
TUNISIE
MAROC
AFRIQUE
ESPAGNE
TAHITI

AGENCE DE VOYAGES VIAU

VIAU VOTRE POINT DE DEPART VERS LE CLUB MEDITERRANEE	3428, SAINT-DENIS 842-1751	GALERIES D'ANJOU 353-7650
	CARRÉ PHILLIPS 866-9381	CARREFOUR LAVAL 688-6211
DEMANDEZ LA BROCHURE	PLACE VERTU 332-4210	CENTRE FAIRVIEW 694-2343

VISITEZ
La République Populaire de CHINE

Depuis plusieurs années, Luna Travel Service organise des voyages en Chine populaire à l'intention des groupes privés. Maintenant, pour la première fois, nous avons l'honneur d'offrir au grand public deux voyages d'un intérêt particulier.

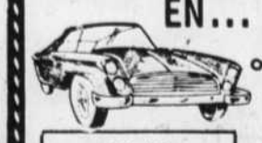
Circuit # 1 10 Sept. 1978 - 30 Oct. 1978. 18 jours en Chine et 4 jours à Hong Kong. Circuit: Pékin, Nankin, Sootcheou, Changhai, Kweilin, Kwangtcheou. $2845 de Montréal ou Ottawa.

Circuit # 2 13 Oct. 1978 - 3 Nov. 17 jours en Chine et 3 jours à Hong Kong. Circuit: Changhai, Wusih, Loyang, Sian, Pékin, Kwangtcheou. $2749 de Montréal ou Ottawa.

Chaque circuit donne un aperçu de la Chine antique et de sa vie moderne, y compris la grande muraille, les communes populaires, la médecine traditionnelle, etc.

LUNA TRAVEL SERVICE 旅遊中國
377B Somerset Street W., Ottawa, Ontario K2P 0K1
Tél.: (613) 235-6783
Ont. Reg. 1472993

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES
EN... AUTOMOBILE
ou EUROCAMPER-TOURMOBILE



Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Volvo — Micro-bus — etc...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire internationaux etc...
Réservations billets: Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits

PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO

BILLETS AVION TOUTES DESTINATIONS
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200
"Touring Club de France"
Permis no 13868252-0280

Alitalia annonce de nouveaux tarifs CCF "Classe Nolisée" vers Milan et Rome

Vous pouvez maintenant partir sur un vol Alitalia vers Milan et Rome en profitant des tarifs spéciaux CCF Classe Nolisée.

Non seulement vous épargnez de l'argent mais vous profitez en plus des avantages offerts par Alitalia:

- Vous partez sur un vol régulier Alitalia avec le choix de départ qui vous convient (aucune inquiétude de vols annulés à cause d'une manque de passagers.)
- Vous décidez de la période de votre séjour en Europe au moins 13 jours ou au plus 60 jours.
- Vous avez un grand choix de vols sans escale vers Rome et vers Milan*.
- Vous voyagez à bord d'un DC-10 d'Alitalia, l'avion le plus confortable et le plus accueillant dans le ciel.

Conditions:

Les réservations pour l'aller et le retour doivent être faites au moins 45 jours avant le départ.

Un dépôt non-remboursable de $50 est requis lors de la réservation — le paiement complet doit être fait au moins 45 jours avant le départ.

Si vous décidez d'annuler ou de changer votre vol pendant les 45 jours précédant votre départ, $100 de frais d'annulation seront requis. (Nous vous conseillons l'achat d'une assurance annulation.)

La durée de votre voyage (13-60 jours) n'inclut pas le jour du départ.

La taxe canadienne sur le transport aérien (maximum $8 par personne) n'est par incluse.

Contactez maintenant votre agent de voyage et réservez dès aujourd'hui.

PROFITEZ DES TARIFS MODÉRÉS CLASSE NOLISÉE D'ALITALIA

De Montréal	A Milan	A Rome
1 avril - 20 juin	$494	$499
1 août - 31 oct.	494	499
1 nov. - 31 mars 1979	440	445
14 déc. 1978 - 24 déc. 1978	460	465

Les tarifs ci-dessus sont disponibles seulement auprès d'Alitalia et de CP Air.

Alitalia
Le monde à votre portée

*En co-opération avec CP Air.

L'Allemagne malgré le "mark"

Suite de la page précédente

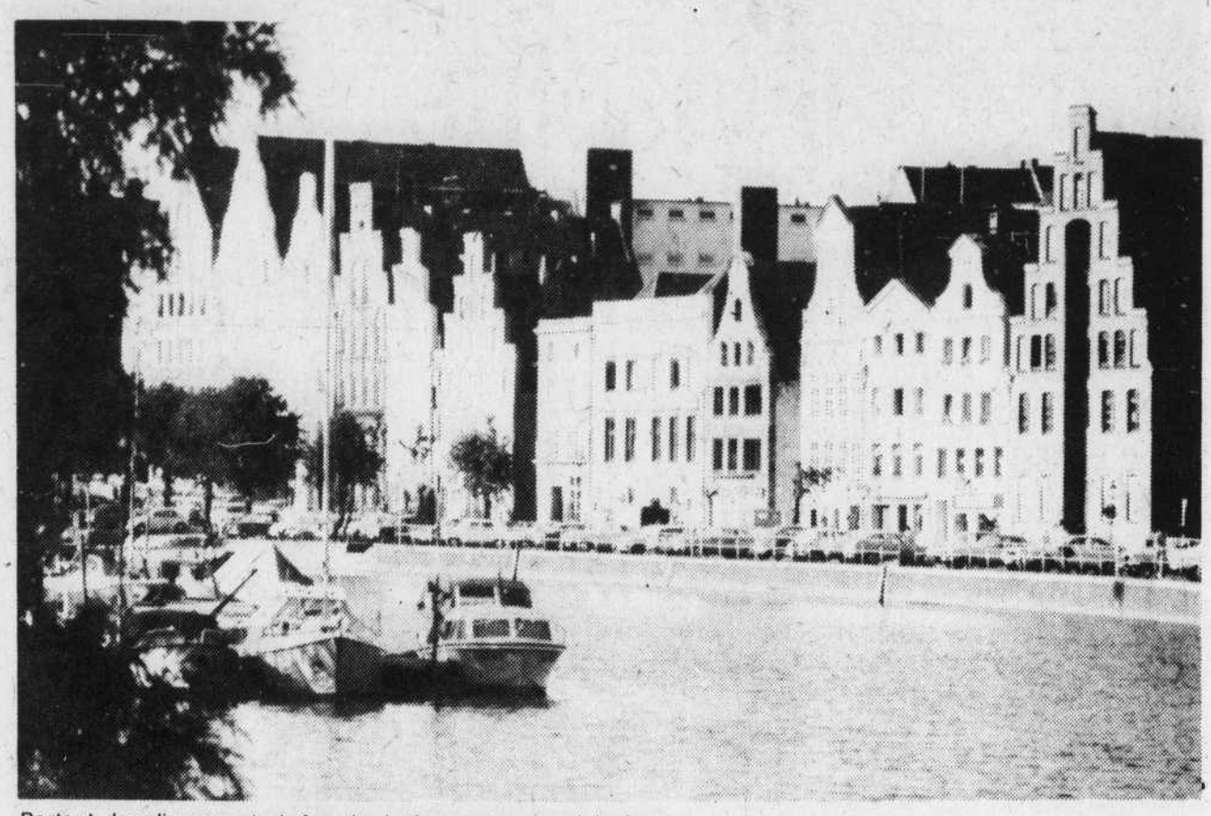
logne, la Fête des bretzels de Pire, les festivals du vin de la Rheingau ou les fiestas de la bière à Munich permettent une démesure qui est le contrepoids de si grands poids. Les femmes, longtemps écartées de ces fêtes bruyantes, y ont désormais leur part; longtemps cantonnées aux "trois K", Kirche (l'église), Küche (la cuisine), Kinder (les enfants), elles ont conquis une autonomie que les jeunes revendiquent pleinement et assument. Les plus âgées semblent avoir réunie les trois K en un seul: Kaffee qui signifie des rencontres d'après-midi où l'on boit le café mitigé de crème et de sucre, accompagné de pâtisseries crêtées de Chantilly.

Le voyageur observe tout cela, visite les villes, les châteaux baroques, leurs grands parcs romantiques, les monastères, les stations alpestres, les bourgs ruraux dont les fermes ressemblent à de grands jouets de bois neuf agréablement odorants. Certains préfèrent les quartiers pour noctambules non blasés de Francfort ou de Hambourg.

La gastronomie a son intérêt, sinon son charme: nourritures riches à base de porc diversement préparé, surtout sous forme de salaisons, accompagné de pommes de terre. La choucroute est un plat d'hiver que l'on trouve rarement sur tous les menus; mais dans les restaurants des cités du Nord, on trouve d'extraordinaires poissons fumés ou marinés. Il faut savoir qu'en Allemagne, le mets que vous propose le restaurateur est copieusement servi. Par exemple, la saucisse garnie constitue un repas en soi; dans la même grande assiette, le hors-d'oeuvre à base de crudités, la viande largement offerte, les légumes variés et même la compote du dessert. Ni pain ni beurre à table. L'ail est très peu répandu, mais abondent en revanche dans les plats canelle et la muscade. Au chapitre des vins, des déceptions: vins rouges médiocres, bons vins blancs rares. La lecture sur les bouteilles des étiquettes est un exercice difficile et l'on ne sait ce que contient vraiment le flacon que lorsqu'on a goûté son contenu. Moins de chance de se tromper avec la bière rarement fallacieuse, mais servie avec un collet haut de trois pouces dont la moitié presque solide dépasse du verre sous forme d'un pinacle contourné.

Dans ce pays, ne demandez pas d'apéritif local, il n'en existe pas. À la rigueur, avant le repas l'Allemand boira son bock, un verre de vin blanc ou un "cognac" germanique. Les digestifs sont plus intéressants, grands alcools blancs, liqueurs curieuses. J'ai retrouvé à Lübeck, le Dantziker Goodwasser qui est une eau-de-vie douce dans laquelle flotte de vraies paillettes d'or.

Tout cela n'est pas bon marché actuellement à cause du change, mais la qualité est là, avec le dépaysement et l'on ne regrette pas une virée en Allemagne et le séjour dans ses villes briquées, prévisibles et déconcertantes, monotones et étonnantes, pays de la vie chère et heureuse.



Partout, des alignements de façades intéressantes ou originales...

fiche technique

- Air-Canada et Lufthansa ont des vols directs quotidiens de Montréal à Francfort d'où partent sans cesse d'autres avions et trains fréquents (la gare se trouve sous l'aéroport) pour le reste du pays.
- Le mark allemand est coté à environ un demi dollar.
- A cause des disparités de la T.V.A. (taxe sur la valeur ajoutée), moins élevée en Allemagne sur certains produits de luxe, les parfums français ou le Grand-Marnier sont moins chers qu'à Paris.
- A rapporter des disques de grande musique, des cassettes, du matériel photographique et électronique (magnétophones, radio-réveils). Le tabac est cher mais l'alcool bon marché.
- On trouve partout des voitures bien entretenues à louer. Les autoroutes sont nombreuses et gratuites.
- Dans les bons hôtels, on parle français et anglais.

13 kiosques de tourisme ouvrent lundi au Québec

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche ouvrira ce lundi 12 juin 13 kiosques saisonniers de renseignements touristiques. En raison de l'affluence des visiteurs pendant l'été, ces kiosques s'ajoutent aux 7 salles permanentes d'accueil du ministère.

Le 12 juin également, les salles permanentes et les kiosques saisonniers adopteront l'horaire estival. Le public pourra donc se prévaloir des services des préposés aux renseignements touristiques 7 jours par semaine, de 8 h 30 à 21 h 30 sans interruption jusqu'au 6 septembre, date de fermeture des kiosques saisonniers.

Ouvertes pendant toute l'année, les 7 salles d'accueil permanentes du ministère se situent à Québec (au 12, rue Ste-Anne, dans le Vieux-Québec), à Montréal (au 2, place Ville-Marie), à l'aéroport de Mirabel, à Notre-Dame-du-Portage, à Rivière Beaudette, à Saint-Bernard-de-Lacolle et à l'entrée sud de la réserve La Vérendrye.

Pendant la saison estivale, les vacanciers peuvent aussi obtenir des renseignements et de la documentation à l'un des 13 kiosques saisonniers du ministère. Trois sont situés dans la région de la Gaspésie et du Bas Saint-Laurent, à Sainte-Flavie, Sainte-Luce et Dégelis; 1 dans le sud de la Beauce, à Armstrong (le long de la route Lévis-Jackman); 2 dans le comté de Lévis, à la hauteur de Saint-Nicolas (un kiosque accueille les visiteurs qui arrivent à Québec via la route 20 par le pont Pierre-Laporte, un autre reçoit ceux qui empruntent le pont de Québec); 1 au pied de la chute Montmorency; 1 dans le comté de Portneuf, à Deschambault (à la halte routière du ministère des Transports); 3 au sud de Montréal, à Saint-Pierre-de-Véronne (Pike River), Sabrevois et Rock Island; enfin 2 dans l'Outaouais, à Rigaud et à Hull.

Les Québécois, comme les visiteurs de l'extérieur du Québec, peuvent avoir recours aux services des 156 fonctionnaires du ministère qui travaillent dans l'un de ces 20 bureaux de renseignements touristiques.

Les services que l'on y dispense sont gratuits. En plus d'y obtenir une abondante documentation sur la région immédiate que dessert le bureau et sur l'ensemgle des régions touristiques du Québec, les usagers peuvent bénéficier des conseils des préposés aux renseignements. Le ministère suggère aux vacanciers de se rendre, de préférence, au bureau de renseignements de leur choix le plus tôt possible afin de pouvoir consulter à loisir la documentation et ainsi mieux planifier leurs vancances. On peut aussi demander des publications par écrit en s'adressant à:

Tourisme-Québec
150, boulevard Saint-Cyrille est
Québec
G1R 4Y3

Hausse sensible du tourisme au Québec

Les efforts entrepris depuis plus d'un an pour améliorer la performance touristique du Québec commencent déjà à porter des fruits remarquables, signale le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Yves Duhaime.

Pour le seul mois de mars 1978, les chiffres compilés jusqu'à maintenant démontrent une augmentation sensible du tourisme au Québec, indique un communiqué du ministère.

Le nombre de voyageurs internationaux qui sont entrés au Canada, via le Québec durant le mois de mars dernier, montre une hausse de 27.1 pour cent par rapport à la période correspondante de 1977. Le nombre des touristes américains a pour sa part augmenté de 30.1 pour cent et les touristes des autres pays de 10.5 pour cent.

M. Duhaime signale d'autre part que le premier trimestre de 1978 semble être très prometteur pour le Québec puisque le nombre d'entrées a augmenté de 9.4 pour cent, tandis que la moyenne canadienne s'établit à 7.6 pour cent.

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche s'est d'autre part félicité du travail accompli depuis plusieurs mois, principalement aux Etats-Unis, pour amener au Québec une part importante des voyages-récompense que les compagnies offrent de plus en plus à leurs employés.

Grâce à l'action entreprise par le ministère à ce sujet, le Québec recevra en 1978 plus de 75 pour cent des voyages-récompense au Canada. Le potentiel de ces types de voyages s'établit globalement à quelque 1,2 milliard annuellement.

Selon les prévisions du ministère, on devrait recevoir en 1978 au Québec 33,000 visiteurs de cette catégorie, et en 1979 quelque 50,000.

Quant à l'action dirigée au Québec pour inciter les Québécois à visiter d'abord leur propre province, il est encore trop tôt pour disposer de chiffres à cet égard, mais les indications veulent que le message incitant les gens à "prendre le tour du Québec" porte ses fruits rapidement.

La campagne intensive d'information et de publicité à cet égard, proposant aux Québécois 46 circuits touristiques régionaux, bat actuellement son plein et elle devrait culminer avec l'ouverture de la Maison du Québec à Terre des Hommes, le 23 juin. Comme l'an dernier, chaque région du Québec proposera alors aux visiteurs les attraits qui lui sont propres.

UNE AVENTURE AFRICAINE À SEULEMENT 6½ HEURES DE VOL DÉCOUVREZ LE

SENEGAL

LE PARADIS DES VACANCES COMPLÈTES







- Un climat tempéré à l'année longue • PARCS NATIONAUX
- PLAGES • PÊCHE EN HAUTE-MER • SPORTS
- L'Ile de Goree point de départ d'antan

À seulement 6½ heures de vol de New-York, il est maintenant possible de participer au Safari africain ou vous étendre sur les plus magnifiques plages du Sénégal ... paradis de l'Afrique.
Vol direct à Dakar, la fameuse cité cosmopolite, qui est un bijou des côtes de l'Atlantique. Vous pouvez prendre des excursions spéciales pour ce paradis de vacances complètes qu'est le Sénégal, une vraie aventure africaine.
Pour plus de détails, voyez votre agent de voyages ou postez ce coupon ci-dessous * De New-York par jet.

Bureau touristique du gouvernement du Sénégal
200 ave. du Parc, New-York, N.Y. 10017
J'aimerais recevoir plus de renseignements sur le Sénégal.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROV. ..... CODE LD-9-6-78

de GRANDES vacances à petits prix en

ESPAGNE

Madrid/Malaga $367 *
Majorque $388 *

Partez à la découverte de l'Espagne avec Ibéria.
Vous serez fascinés par le charme de la culture espagnole, son architecture, ses marchés, ses casinos, ses boutiques, ses terrains de golf, ses courts de tennis, sa fine cuisine et sa musique incomparable.
Ibéria est la seule ligne aérienne à destination de l'Espagne sur vols réguliers. Et, dans la plupart des cas, en Boeing 747.
Réalisez votre rêve... ayez votre château en Espagne, ne serait-ce que pour quelques jours. Détendez-vous sur les plages ensoleillées de l'Espagne. Flânez dans les rues de Madrid, de Malaga ou de Majorque. Pratiquez vos sports préférés dans des conditions idéales. Dansez au rythme de la musique espagnole. Apprenez le vocabulaire local.



L'Espagne est à votre portée avec Ibéria ... profitez-en!
Par exemple, un séjour de 2 semaines dans un hôtel de Malaga, situé directement sur la mer, ne vous coûtera que $125.00.** Ou encore offrez-vous Majorque à compter de $228.00.**
Rappelez-vous que Madrid est une des plaques tournantes importantes de l'Europe. De Madrid, Ibéria peut vous conduire à Abidjan, Athènes, Beyrouth, Budapest, Milan, Moscou, Rome, Vienne, enfin, un peu partout en Afrique, en Europe et au Moyen-Orient.

CONDITIONS:
Vous devez réserver vos billets et les payer au moins 15 jours avant la date du départ. Les enfants de moins de 2 ans bénéficient d'une réduction de 90%. Ceux de 2 à 12 ans bénéficient d'une réduction de 50%. Il y a des départs chaque semaine.
Vous pouvez de plus profiter des tarifs APEX d'un séjour minimum de 14 jours et maximum de 60 jours pour un supplément de $10.00. Vous devez alors réserver au moins 45 jours à l'avance.
*Vol aller-retour en classe économique avec départ de Mirabel. Séjour minimum: 2 semaines. Tarifs sujets à l'approbation du gouvernement. Taxe de transport aérien en sus. Consultez votre agent de voyages ou Ibéria au sujet de la liste des départs.
Ces prix sont en vigueur toute l'année sauf pour la période du 15 juin au 15 août où les prix deviennent: Madrid/Malaga $438* et Majorque $459*
**Ces prix comprennent les transferts entre l'aéroport et l'hôtel, l'hébergement dans des chambres avec salle de bain, le petit déjeuner tous les jours, les taxes et le service.

Veuillez m'expédier plus de renseignements
(en lettres moulées S.V.P.)
Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Province: _____ Code postal: _____
Ibéria, 1242 rue Peel,
Montréal, Québec
H3B 2T6 Tél.: (514) 861-9531

IBERIA
Lignes aériennes internationales d'Espagne

VOS AMIS DEPUIS 50 ANS

13 NUITS A TORREMOLINOS A COMPTER DE $125

Votre séjour à Torremolinos comprend: hébergement de 13 nuits dans un hôtel 3 étoiles, petits déjeuners et transferts entre l'aérogare et l'hôtel. Il est possible de jumeler ce séjour au tarif aérien de $367, annoncé par Ibéria.

ATESA organisateur de voyages reconnu partout au Canada vous invite à composer (514) 866-8385 et vous indiquera l'agent de voyage le plus près de chez vous qui pourra enregistrer vos réservations

ATESA

Montréal insolite

● *La vie secrète d'un grand parc...*

par PAUL SIMIER
collaboration spéciale

Il est, de par le monde, des parcs urbains où il ne fait pas bon poser le pied sur un carré de gazon et fouler d'autres surfaces que celles couvertes d'asphalte. De le faire, il vous en coûte, sinon des poursuites, du moins de désobligeantes remarques et des regards plus que furibonds.

Les parcs de Montréal sont tout le contraire de cela. Il ne s'agit pas de se contenter de s'y promener et de trouver cela beau, mais de faire ce qui vous met vraiment à votre aise. Grosses taches de chlorophylle et bulles d'Oxygène un peu en marge du quotidien urbain, les parcs sont un peu moins de postes de radio clamant le dernier succès disco pour toutes les personnes autres que le détenteur de l'engin à musique, comme dans les rues "calmes" quand vient le beau temps; un peu moins d'oxyde de carbone et de cliquettements de culbuteurs, comme sur les artères les plus fréquentées.

Le parc c'est l'échappatoire, l'évasion, le temps de quelques instants pour faire une marche, sortir le chien, jouer au ballon ou chercher l'air ou le soleil. Ainsi va la vie du public dans les parcs de la ville, du moins telle qu'on la perçoit le temps d'une sortie. Mais allez-y plus souvent ...Ainsi dans mon parc — après tout je peux bien m'en approprier une parcelle parce que j'y habite ou presque et que j'y passe bien du temps — encore appelé parc Lafontaine, les quelque 40 hectares (90 acres) hébergent tout un monde insolite.

Courbés en angle droit, les yeux rivés au sol, ils scrutaient chaque pied carré de gazon dans la pénombre. Il était dix heures du soir. Avaient-ils perdu quelque objet de valeur, égaré des pièces, échappé des clés? D'abord fixés sur une même surface, ils ont entamé un lent ballet sur la pelouse, plongeant régulièrement et d'un geste précis la main dans l'herbe plus fraîche. Deux, puis quatre, puis cinq, les chasseurs de lombrics, communément appelés vers de terre, s'étaient mis à l'oeuvre. Je ne leur ai pas demandé s'ils s'en servaient vraiment comme appâts ou pour d'autres usages. Depuis qu'un Américain les élève pour la consommation...

Les jeux les plus divers sont pratiqués dans l'enceinte du parc. Les groupes musicaux s'y exercent. Les sportifs y vont de leur séance d'entraînement. Les balançoires et tourniquets font le plein. Mais dès le dernier pouce de neige disparu et avant la mise en eau des bassins, le terrain de jeux préféré des enfants reste la gadoue de ces mêmes bassins. Ils y pataugent, courent, fouinent, tombent. Le moindre objet et détritus trouvé dans ce milieu prend l'aspect d'une découverte. Chacun a l'évasion qu'il peut. À croire que le parc est encore trop "civilisé".



Le parc Lafontaine, un attrait dans la ville

Avec le printemps, le "Jardin des merveilles" a rouvert ses portes. Un mini-zoo présente un plaisant spectacle d'otaries et par ailleurs, dans leur cage, diverses bêtes, petites et grosses. Parmi celles-ci de jeunes chiens. Un animal familier devient ainsi une "merveille" dès qu'on le sort de son quotidien et qu'on l'isole derrière des grillages. Est-ce le signe, dans le cas présent, d'une prochaine disparition des chiens de la vie quotidienne montréalaise?

Si l'on en croit le règlement municipal qui se parépare, on en n'est sans doute pas très loin. Alors passant par ce jardin des "merveilles", ne vous étonnez pas de voir des visiteurs photographier des chiens avec autant de passion qu'un touriste la Tour Eiffel ou Saint-Pierre de Rome...

Un coin du parc reste le domaine incontesté des joueurs de cartes. Ils sont là, tout au long de l'après-midi, 20 ou 30, attablés par quatre, à l'ombre. Le plus souvent entourés de supporters. Peu de mots s'échangent. Le minimum. Un milieu où il faut se montrer initié pour rentrer. Le coup d'oeil avisé le geste efficace, le joueur ici se donne des allures de professionnel. Les enjeux des parties passent furtivement d'une main à l'autre. Le bourdonnement de la circulation dans les rues proches et les cris des paons dans le jardin voisin ne trouvent aucun écho. On coupe, on donne, on joue, on gagne ou pas.

Le dimanche apporte ses airs de kermesse champêtre. On vient en famille saucissonner sur l'herbe. Les poubelles se remplissent et le gazon reçoit sa ration d'emballages, de bouteilles et de papiers. Les vendeurs de ballons sont aux portes du mini-zoo bientôt pris d'assaut. Les allées d'accès à cette attraction ne désemplissent guère. C'est la fête. Parfois, c'est cette ambiance que choisissent des groupes pour commémorer publiquement je ne sais quelle fête religieuse. Comme cet après-midi-là où, aux portes même du zoo, accordéon et chants religieux alternaient avec des allocutions du style de la confession publique.

Comme les vacances peuvent commencer sur votre balcon, le voyage débute au coin de la rue. Sans grands moyens. Avec d'abord les yeux ouverts sur la vie du voisin. Ainsi pour moi, le voyage commence à Montréal.

GRÈCE 1978



Programme de 2 semaines:
Croisière AQUARIUS + Séjour et excursions: $ 937 u.s.
Transport aérien: $522. can.

Programme de 3 semaines:
Croisières AQUARIUS + Séjour et circuit: $1,219 u.s.
Transport aérien: $ 522. can.

LA GRÈCE de fond en comble (3 semaines)
Croisières AQUARIUS "Grand tour de Grèce": $1,233 u.s.
Transport aérien: $ 522. can.

Croisière sur MS AQUARIUS au départ du Pirée tous les vendredis. à partir de $ 580 u.s.

MAROC



Les Villes Impériales et les Mille et Une Kasbahs
1er choix: circuit de 2 semaines: $610
2e choix: circuit d'une semaine avec 1 semaine de séjour à Agadir: $575
3e choix: circuit d'une semaine avec 1 semaine de séjour à Tanger: $585
4e choix: circuit de 2 semaines avec 1 semaine de séjour à Agadir: $830
5e choix: circuit de 2 semaines avec 1 semaine de séjour à Tanger: $820
Important: transport aérien en sus à partir de $339

VOYAGES GROUPES ACCOMPAGNÉS DE MONTRÉAL



MOYEN-ORIENT
19 octobre au 10 novembre — 22 jours
ÉGYPTE-JORDANIE—ISRAËL
Arr. terrestres: U.S. $1,485
Billet d'avion: Can. $ 829

EXTRÊME-ORIENT
Deux départs au choix: 23 jours



JAPON/HONG KONG/BÂLI/ SINGAPOUR/THAÏLANDE/ PHILIPPINES/HAWAÏI
Départ du 6 juillet: Arr. terrestres: $1,354. u.s. / billet d'avion: $1,511. can.
Départ du 2 novembre: Arr. terrestres: $1,388. u.s. / billet d'avion: $1,409. can.

LES VOYAGES bona HONE
Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 65 ans.
1460, AV. UNION — TÉL.: 845-8221
Montréal H3A 2B8
le métro à notre porte — station McGill/Union
Bureau ouvert tous les jours de 8.30 à 18h.
Le jeudi jusqu'à 21h. le samedi de 9.30h. à 13 h.
IATA
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

DORIC TRAVELAIDE AIR CANADA TRAVELAIDE IBERIA TRAVELAIDE RENAISSANCE TRAVELAIDE EASTERN TRAVELAIDE NORDAIR TRAVELAIDE AIR FRANCE TRAVELAIDE

La garantie immuable TRAVELAIDE n'est offerte qu'aux bureaux affiliés identifiés par notre emblème
IATA ATC
* Parking gratuit
** Parking à proximité

Procurez-vous gratuitement à nos bureaux les catalogues Tourisme Français, Suntours, Skylark, Treasure Tours, Mont-Royal, Americanada, Adventure, Asensio, Club Méditerranée, Eurobalade, Unitours, Tourvac, Strand, Sunquest et plusieurs autres.

VOYAGES TRAVELAIDE

AU BON ACCUEIL DES CANADIENS DEPUIS 48 ANS
LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
VENEZ CONSULTER NOTRE ABONDANTE DOCUMENTATION A NOS BUREAUX

GRÈCE
5 Itinéraires de 15 jrs. **$465. à $725.**
L'Acropole, Lindos, Knossos
Les beautés d'Aphrodite
L'expérience d'Athena
Les aventures méditerrainennes
La civilisation Ninoenne
5 Itinéraires de 22 jrs. **$735. à $1,190.**
Grèce et Israël
Grèce et Égypte
Les Vacances de Zeus
Sur les traces d'Alexandre le Grand
l'Explorateur Apollon
XÉNIA

OUEST CANADIEN
Par avion et autocar
Un choix de départs en groupe
À partir de **$829.** du 24 juin au 1er septembre. Frais principaux compris de Montréal.
Principales manifestations:
Stampede de Calgary du 7 au 16 juillet
Klondyke Days d'Edmonton du 2 au 9 juillet
Jeux du Commonwealth à Edmonton du 3 au 10 août.
Chef de groupe à partir de Montréal
TOURS MONT-ROYAL

TAHITI
Il y a un club Med partout où il y a du soleil. Le tour de la Méditerranée et plus près de nous au Mexique et aux Antilles.
Par exemple:
Nassau ..... **$580.**
Cancun **$590**
Playa Blanca **$668**
Obtenez gratuitement à nos bureaux notre catalogue d'hôtel-clubs.
CLUB MÉDITERRANÉE

LAS VEGAS
Livret de coupons-plaisirs comprennent jetons, repas, consommations, spectacles, invitations aux casinos Lady Luck, Flamingo Capri, Little Ceasar's, Money Tree, Westward Ho, Silver City, etc.
Les prix comprennent également le transport de Montréal et le logement.
3 nuits **$339;** 7 nuits **$399;** 9 nuits **$559,** incluant visite de San Francisco et Los Angeles.
SUNQUEST

YOUGOSLAVIE
L'aventure adriatique
Ancienne et moderne, accueillante, mystérieuse et absolument magnifique.
Départ le samedi de Montréal par vol nolisé, retour 14 jours plus tard.
Deux semaines à partir de **$529** avec plusieurs possibilités de combinaison de tours et de séjours à la mer.
Obtenez gratuitement à nos bureaux le Magazine de vacances des Canadiens. 76 pages de renseignements.
SUNFLIGHT

CALIFORNIE
Par avion, de Montréal à Los Angeles puis, par autocar, visite de la Californie, du Nevada et de l'Arizona. 16 jrs. **$1037.**
Par autocar, de Montréal, visitez l'Ontario, l'Illinois, le Wyoming, l'Utah, le Nevada, la Californie, l'Arizona, New Mexico, le Texas, l'Oklahoma, le Missouri, l'Ohio. 23 jours. $799.
AMERICANADA

IXTAPA
MEXIQUE
Tout nouveau centre de villégiature moderne, Ixtapa se trouve à 125 milles au nord d'Acapulco.
1 semaine **$439.** - 2 semaines **$569.**
Le prix comprend: Voyage aller-retour de Montréal, consommations et repas en cours de vol, transport entre l'aéroport et l'hôtel, incluant la manutention des bagages. Logement pour 7 ou 14 nuits dans une chambre climatisée avec salle de bains privée.

OCHO RIOS
JACK TAR JAMAICA
(anciennement Playboy Club)
1 et 2 semaines
$429. Comprend: avion, transferts, manutention, 7 ou 14 nuits au Jack Tar Jamaica, 7 ou 14 petits déjeuners complets, 4 ou 8 dîners, activités gratuites; tennis, ski nautique, voile, plongée en apnée et jeux pour tous âges, spectacles continuels, représentant sur les lieux.
ADVENTURE TOURS

EUROPE
DÉPARTS TOUS LES JOURS
jusqu'au 6 octobre
Un grand tour d'Europe de 23 jours, départ tous les jeudis. Itinéraire: Belgique, Allemagne, Suisse, Liechtenstein, Autriche, Italie, San Marino, Monaco, France.
Prix: prestations terrestres, **$1,320** tout compris sauf 8 repas. Billet d'avion suivant le tarif applicable lors de votre réservation.
LES CIRCUITS MOSAÏQUES

CROISIÈRES
CUNARD COUNTESS FT. LAUDERDALE
1 ou 2 semaines
Le prix **$729.** comprend: l'avion de Montréal, manutention des bagages, facilités de logement et activités pour 7 nuits à bord du Cunard Countess.
DEUXIÈME SEMAINE À SAN JUAN
Au retour de votre croisière, goûtez les plaisirs d'une deuxième semaine à San Juan.
TREASURE TOURS

MOYEN ORIENT
Égypte
Jordanie
Israël
24 jrs de visites inoubliables en Terre Sainte et aux pays des pharaons via Rome. **$1,282** (US) plus transport aérien.
Départs réguliers du 6 juillet au 7 décembre. Demandez notre dépliant détaillé.
CIT

HAWAII
Vacances en condominiums au coeur de Waikiki. Départ de Dorval le samedi. Appartements d'une chambre avec salon et cuisinette.
à partir de:
1 semaine ..... **$516.**
2 semaines ..... **$599.**
3 semaines ..... **$682.**
Le prix comprend: l'avion, l'accueil avec "Lei", logement, tour de ville, automobile pour deux jours, services de l'hôtel.
ABM TOURS

CUBA
Un programme budget-soleil
PLAGE de VARADERO

	7 jrs	14 jrs
25 juin au 22 août	$399	$579

Il n'y a pas de supplément. Les prix comprennent l'avion, le logement, les repas, l'amusement et il n'y a pas de pourboire.
UNITOURS

ANTILLES FRANÇAISES
Guadeloupe et Martinique
TRAVELAIDE vous propose un choix de 15 hôtels dont 3 offrent des appartements / studios avec cuisinette.
Les départs s'effectuent de Montréal par vols directs d'AIR CANADA, tous les dimanches matin. Possibilité de séjours de 8, 15 ou 22 jours et de 1 ou 2 îles.
À partir de $440.
Les Antilles Françaises sont reconnues pour leur excellente cuisine et leurs bons vins. Soleil, plage, excursions et activités variées, casinos, folklore toujours vivant, c'est une réelle évasion.
TOURS MONT-ROYAL

PORTUGAL
Magnifico
2 semaines de plage à l'Algarve avec visite de Lisbonne.
Prochains départs: 14-28 juillet, 11-25 août, 15-29 septembre, 13-28 octobre.
Prix à partir de $802.
TAP
ASENSIO LATIN AMERICA

TUNISIE
ICI, ON PARLE FRANÇAIS
Pour un dépaysement complet. Séjour-hôtel, deux semaines de plages et d'excursions, de **$829.00** avec circuit touristique de 8 jours, **$999.00.**
Vol nolisé, départ le dimanche
Choix de trois hôtels sur la plage de Nabeul.
jusqu'au 24 septembre
MIRABELLE TOURS INC.

EUROPE

France, Italie, Suisse, 23 jours	$1580
Tour d'Europe, 23 jours	$1620
Allemagne, Suisse, Autriche, 23 jours	$1655
Angleterre, Belgique, Hollande 18 jours	$1300
Espagne, Maroc, Portugal, 24 jours	$1160
Circuit et croisière en Grèce, 18 jours	$1350
Normandie, Bretagne, 10 jours	$653

TOURISME FRANÇAIS

ORIENT
Voyage accompagné de Montréal en français. Un itinéraire extraordinaire Hong Kong, Bali, Singapour, Bangkok, Tokyo, Toba, Kyoto, Honolulu, Prolongement facultatif aux Îles hawaiiennes.
24 jours, **$2,892.** Prochains départs: Touristours, 10 septembre, 22 octobre.
TOURISTOURS

PLAZA ST-HUBERT
911 est, rue Beaubien
Métro Beaubien
273-7755

CARREFOUR MT-ROYAL
4454, rue St-Denis
Métro Mont-Royal
845-8225

CENTRE LACHUTE
505 Chemin Béthanie
Lachute
562-3788

CENTRE LAVAL
Autoroute 15 — Sortie 8
Bureau extérieur — Stationnement
687-0880 - 688-5310

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
PERMIS DU QUÉBEC

CENTRE-VILLE
1010, Ste-Catherine ouest
Métro Peel
861-7272

LES GALERIES NORMANDIE
2634, rue de Salaberry
331-9971

PLACE PORTOBELLO
7350, boul. Taschereau
Brossard
672-5353

PLACE LONGUEUIL
1, Place Longueuil
Longueuil
679-3777

QUÉBECAIR TRAVELAIDE MERMOZ TRAVELAIDE YARIG TRAVELAIDE TAP TRAVELAIDE OLYMPIC BOAC TRAVELAIDE SABENA TRAVELAIDE ALITALIA TRAVELAIDE CP AIR TRAVELAIDE KLM TRAVELAIDE
ROYAL AIR MAROC TRAVELAIDE DELTA TRAVELAIDE NIEW AMSTERDAM TRAVELAIDE OCEANIC TRAVELAIDE QUEEN ELIZABETH 2

Etre hôtelier à Jérusalem...

par Guy Deshaies

Issu d'une vieille famille de tisserands britanniques, commandant de navires à voiles nolisés dans les Antilles, administrateur du Château Champlain à Montréal durant 5 ans, Simon Cooper est maintenant, à 32 ans, le directeur de l'hôtel Jérusalem Plaza, à Jérusalem, le seul hôtel canadien en Israël et qui est administré par CP Hôtels.

De passage ces jours-ci à Montréal, M. Cooper, qui a épousé une Québécoise francophone, retrouvait ses anciens amis et collègues du Château Champlain pour leur dire combien il est emballé par son expérience israélienne.

Même si Jérusalem est plus chère que Tel Aviv, M. Cooper insiste pour dire que le tourisme en Israël demeure très abordable sous un climat idéal et sur les traces d'une histoire aussi passionnante que fertile.

Même en hiver, alors qu'à Jérusalem la température peut être assez fraîche en raison de l'altitude, vous pouvez vous retrouver en moins d'une demi-heure de voiture au soleil sur la plage de la mer Morte.

Mais la promotion touristique récente de ce pays dont les problèmes de frontières restent prioritaires a conduit à des adoucissements,, notamment sur les taux de change de la livre israélienne qui sont devenus équitables depuis quelques mois.

A titre de directeur d'un grand hôtel moderne, fruit d'investissements majoritairement juifs canadiens, M. Cooper évoque certains problèmes de l'hôtellerie israélienne et notamment le service militaire obligatoire et le rappel des réservistes.

Ainsi l'an dernier, à Noël, le chef comptable, le chef cuisinier et le gérant du personnel de l'hôtel Jérusalem Plaza étaient "absents pour cause d'armée", ce qui a obligé M. Cooper à mettre lui-même la main à la pâte, tâche assez compliquée étant donné que la loi du pays oblige les hôtels à ne servir que de la cuisine cachère (kosher). On peut, en revanche, fréquenter les restaurants français, italiens et autres de la ville, mais à l'hôtel la table est exclusivement juive.

A ce sujet M. Cooper rappelle que cela ne signifie aucunement qu'elle ne soit pas gastronomique et qu'en réalité la cuisine cachère recelle



M. Simon Cooper, directeur de l'hôtel Jérusalem Plaza, de la chaîne CP Hôtels.

d'excellentes choses aptes à faire oublier le préjugé qui l'accable.

Il y a aussi le problème du personnel israélien. Les Israéliens considèrent que les emplois dans l'hôtellerie sont plus ou moins dignes, d'où la pénurie de personnel israélien. Mais, selon M. Cooper, le temps où on laissait ces emplois presque exclusivement aux Israéliens d'origine arabe disparaît et les Israéliens d'origine juive s'intéressent de plus en plus non seulement à l'administration et à la gestion d'hôtels mais aussi aux fonctions de service.

Le français étant la langue seconde enseignée dans les écoles, Israël serait encore plus à la portée des Nord-Américains francophones, c'est-à-dire nous. En tout cas, M. Cooper affirme qu'il sera toujours content de saluer personnellement tout Québécois qui descendrait au Jérusalem Plaza.

Vacances communautaires / *l'évasion pour tous*

par

RICHARD NICOL

collaboration spéciale

Animateur au Groupe-Ressources-Vacances-Sites qui est attaché à l'Association des camps du Québec, M. Richard Nicol nous livre ci-dessous quelques réflexions et commentaires personnels sur les expériences relativement récentes de l'organisation de vacances communautaires et familiales au Québec.

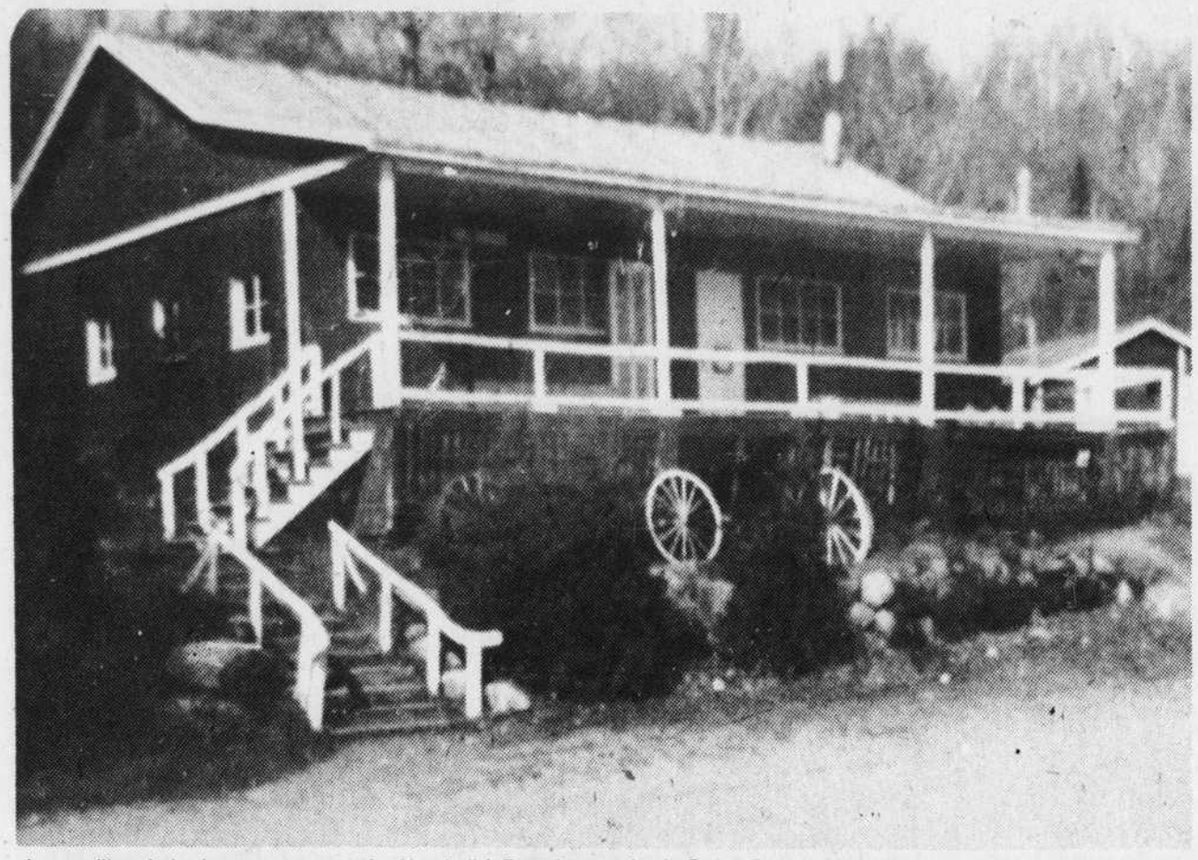
Si les auteurs du Livre vert sur le loisir ont négligé toute la question des camps de vacances familiaux, ils souhaitent la prise en main par les citoyens de leurs loisirs. Mais que sait-on de ce que représente, pour un groupe populaire, l'escalade de la paroi verticale de la bureaucratie? Les groupes de familles, eux, en savent quelque chose...

Les premiers balbutiements de leurs expériences communautaires remontent à la fin des années 60 alors que l'on assistait à la création de quelques regroupements familiaux. Leur but premier: se donner des vacances à même leurs ressources. Les occasions offertes à l'époque les ont orientés vers des séjours dans des camps, jadis réservés à une clientèle jeunesse. Sur la base des colonies de vacances à l'agonie, une expérience originale se dessinait.

Depuis, de nombreux groupes ont vu le jour. On peut en dénombrer plus d'une vingtaine répartis principalement dans la région métropolitaine. Ils regroupent plus de 800 familles, soit quelque 3,000 personnes. Pour la plupart, ces familles proviennent des milieux à faible revenu et l'on y retrouve une bonne proportion de familles monoparentales.

Pourquoi un camp familial? Excluant la légitimité du droit aux vacances pour tous, et les Montréalais en savent quelque chose, l'organisation sociale et municipale de même que la croissance urbaine défavorisent le voisinage, vont même jusqu'à isoler les membres d'une même famille. Le camp familial devient une réponse, une occasion privilégiée de tisser, de renouer des liens de découverte et d'amitié entre, d'une part, les membres d'une même famille et entre les habitants d'un même environnement socio-économique d'autre part.

Mais aussi, la conception et l'organisation du camp de vacances sont le cadre d'un apprentissage à la vie collective, d'une prise de conscience face aux responsabilités inhérentes au statut de citoyen: les familles ont à s'impliquer et à participer. Ainsi, tout en s'initiant à la pratique d'activités de plein air, les parents et les enfants, se serrant les coudes, réalisent joyeusement des corvées utilitaires: vaisselle, embellissement du camp, nettoyage des locaux, etc.



Le pavillon de la danse au camp "Au Nordet" à Entrelacs, près de Saint-Donat, où les loisirs communautaires s'organisent autour de chalets, genre motels, pour les familles qui se sont "donné des vacances".

Donc, il y a certaines exigences explicites: on ne s'intègre pas à un tel groupe familial uniquement pour consommer béatement des vacances. Il ne suffit pas de vouloir en jouir mais encore faut-il démontrer une volonté de s'impliquer dans les activités du groupe et de participer à l'organisation du camp et des loisirs familiaux.

Contrairement à la croyance générale, les expériences de camps familiaux sont fort diversifiées et reposent sur des modèles d'intervention qui s'allient aux réalités locales.

De rares groupes possèdent une ressource: ils conçoivent et gèrent entièrement leurs projets de vacances. Quelques-uns louent un camp et organisent donc eux aussi complètement leurs expériences.

La plupart des groupes, cependant, sont usagers d'un camp organisé. Maintenant, cette situation ne suppose nullement le désir de s'en tenir à une simple consommation de services: au contraire, la majorité souhaite vivement se prendre en main à partir de ses propres ressources.

Outre la participation des familles (habituellement fixée au coût hebdomadaire de la nourriture) et quelques dons privés, le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, dans certains cas, et Centraide, dans la plupart, octroient des montants destinés à soutenir la réalisation des camps familiaux. D'autre part, certains groupes réussissent à dénicher un projet Jeunesse Canada au Travail pour l'engagement de moniteurs qualifiés.

Au chapitre de la concertation, il semble que les principaux bailleurs de fonds se voisinent peu: le partage des postes budgétaires subventionnés repose, à première vue, davantage sur des assises embrouillées que sur une équation clairement définie. Mentionnons aussi le conflit de juridiction en matière de loisirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux.

Si ces expériences populaires nous apparaissent dynamiques et originales, il ne faut pas croire que les barrières sont franchies pour autant. D'ailleurs, la preuve en est que ces groupes rencontrent de sérieuses difficultés à plusieurs niveaux. Contentons-nous d'en indiquer les principales:

— d'année en année, la pertinence de l'obtention des subventions est à démontrer par le biais de formulaires harassants et l'argent arrive beaucoup trop tardivement;

— la pénurie légendaire de camps sécuritaires et adaptés pour accueillir des familles suscite périodiquement la "course au site";

— faute de moyens et d'appuis, plusieurs groupes sont confinés à la consommation de vacances (ils souhaitent être plus que de simples touristes...);

— le grand nombre de familles nécessiteuses comparativement aux possibilités d'accueil limitées oblige a la sélection des vacanciers;

— l'absence d'une politique gouvernementale d'ensemble des camps familiaux donne lieu à des situations pour le moins touffues et désagréables.

Les groupes populaires qui choisissent de s'approprier leur droit au loisir se butent à plusieurs résistances, sont constamment terrassés par les grandes carences du champ des vacances familiales au Québec. Ils sont disposés à offrir leurs services de "bras et de tête" en supposant que les pouvoirs publics prennent le risque d'investir dans le développement de la créativité. Le livre vert sur le loisir invoque la prise en charge par le citoyen de ses loisirs: ce voeu se traduira-t-il concrètement dans des politiques qui se font toujours attendre? Ou, une fois de plus, se cognera-t-on le nez à la technocratie? Le siècle de la compétence, de la rationalité et de l'efficacité est-il arrivé pour étouffer les expériences populaires? Le Groupe ressources-vacances-sites (G.R.V.S.) est une petite équipe de soutien auprès des groupes de familles engagés dans des projets de camps familiaux. Maintenant relié à l'Association des camps du Québec, les raisons qui ont motivé sa création tiennent principalement au droit social que sont les vacances, aux besoins exprimés dans un nombre croissant de quartiers et aux demandes urgentes de groupes pour des consultations ou de l'aide technique dans l'organisation de leurs vacances.

Le G.R.V.S. opère à partir du secrétariat de l'Association des camps du Québec à l'adresse et au numéro de téléphone suivants:

G.R.V.S.
Association des Camps du Québec
1415, rue Jarry est
Montréal H2E 2Z7
(514) 374-4700 postes 447 et 448

Le Festival de Banff

Le "Cosi fan tutte" de Mozart sera le clou du festival des arts de Banff, en Alberta, qui aura lieu du 1er au 19 août. Parmi les autres oeuvres au programme de ce festival de trois semaines figurent: "Brigadoon" de Lerner et Loewe, "La Mouette" d'Anton Chekhov; le ballet "Tam ti de lam" ainsi que l'opéra Sganarelle monté par le compositeur canadien Violet Archer. Dans le cadre de ces manifestations, on pourra également assister à des concerts de l'Orchestre de chambre du Canada, des récitals donnés par les membres de la faculté de l'Ecole des Beaux-arts de Banff ou par des étudiants, ainsi qu'à divers spectacles dramatiques ou lyriques présentés par les théâtres du Banff Centre ou par d'autres établissements et organismes des environs.

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de s'adresser au Centre des Arts de Banff, B.P. 1020, Banff (Alberta), Canada TOL OCO; au téléphone: (403) 762-3391.



AGENCE DE VOYAGES HOLIDAY

L'ARCTIQUE
à partir de $199.
FROBISHER BAY
22 juin, 7 juillet, 22 juillet
UN VOYAGE DE CONSOLIDATED TOURS LTÉE
RÉSERVEZ MAINTENANT
550 ouest Sherbrooke, Montréal, 849-4022
2995 St-Charles Rd. Kirkland, 694-3087

altitude
Agence de voyage
2085 de Salaberry, Montréal, Qué. H3M 1K6 (514) 332 1970
1233 de la Montagne, Montréal, Qué. H3G 1Z2 (514) 866 4666

POCONOS
CENTRE DE VILLÉGIATURE DE 500 ACRES DANS LES MONTS POCONOS POUR COUPLES SEULEMENT
Penn Hills
Renseignements à Montréal: 767-1875
OU ÉCRIVEZ à PENN HILLS RESORT ANALOMINK, PENNA 18320
ou consultez un agent de voyages

SUEZ
MOTEL FACE À L'OCÉAN
182ième rue MIAMI BEACH, FLA. 33154
SPÉCIAL D'ÉTÉ
7 JRS - 7 NUITS
1 À 4 PERSONNES
DE $98.00 À $162
par chambre, par semaine
suivant la chambre
24 avril au 18 déc.
le prix inclut
GRATUIT
* Tennis sur place
* Une partie de golf gratuite - terrain tout près - adultes
* Une admission au Calder Race Course - adultes
* Cocktail gratuit
* Saucissons gratuits
2 piscines et piscine spéciale pour enfants - plage privée loisirs organisés - Club de nuit Restaurants - face à l'océan
Bob Lucas — Prop.-gérant
FRAIS VIRÉS 947-6748
VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES
Telex no. 51-8883

L'Espagne s'offre à vous!
$200 moins cher, par couple.
14 nuits, à partir de $399 seulement.
Départ de Montréal les dimanches soir 25 juin, 9 et 23 juil., 6 et 20 août, 3 et 17 sept., 1 oct.

SPÉCIAL
UN MOIS
HÔTEL MAÏTÉ III
à partir de $599



Costa Del Sol
14 nuits, à partir de $399
C'est dans cette région que le flamenco est né. Torremolinos, lieu de votre séjour, autrefois simple village de pêcheurs est devenu aujourd'hui le lieu de villégiature le plus moderne de l'Espagne. Avec ses quelque 80 cabarets et disco-clubs, il-y-a de l'action à Torremolinos! A l'Hôtel Maite III vous aurez une chambre avec air-conditionné, une vue sur la mer ou la montagne. Des excursions vous seront proposées sur place pour Grenade et l'Alhambra. Trois autres hôtels disponibles.

Costa Del Sol et Maroc
14 nuits, à partir de $649
La meilleure combinaison de l'ancien et du moderne. Une semaine à Torremolinos la turbulente, puis les Villes Impériales du Maroc et les femmes voilées dans les Kasbahs. Hôtel Riviera à Torremolinos, là où l'action se passe! Petit déjeuner continental et diner pendant le circuit qui commence à votre hôtel à Torremolinos et se termine à l'aéroport de Malaga.

Costa Del Sol et Andalousie
14 nuits, à partir de $639
Hôtel Melia à Torremolinos pour votre première semaine. Première image de l'Espagne d'aujourd'hui. La deuxième semaine notre circuit en autocar avec guide vous fera reculer dans le temps alors que vous visiterer Grenade, Cordoue, Séville, Jerez de la Frontera et Ronda. Là est l'Espagne que vous voulez connaitre. Vous disposerez du temps nécessaire pour la visiter, vous baigner, vivre la vie nocturne et, pourquoi pas? Rêver sous les étoiles!...

Les prix Sunflight varient selon la date du départ, l'hôtel et les plans de repas choisis et sont applicables pour chaque personne d'un groupe de deux partageant la même chambre. Voyez votre agent de voyages pour les détails. Certains départs ou hôtels peuvent n'être plus disponibles au moment de la réservation. Consultez le magazine Sunflight Printemps/Été 1978 pour les clauses et conditions de ces voyages. Votre agent vous fournira une copie gratuite. Les services de Québecair seront utilisés entre Montréal et Malaga. Détenteur d'un permis du Québec



Voyagez Sunflight®
Le numéro 1 des vacances-soleil.
IATA ATC
Permis du Québec (1977): No 1444129-0002
LONGUEUIL 1570 Chemin Chambly 674-6273 866-2951 HEURES D'AFFAIRES du Lundi au Vendredi de 9h à 21h Samedi de 10h à 16h
MONTRÉAL 2357 est Benubien 728-9271 HEURES D'AFFAIRES du lundi au Mercredi de 9h à 17h.30 Jeudi et Vendredi de 9h à 21h Samedi de 10h à 16
674-6273/866-2951
Voyages Unik

CURE DE RAJEUNISSEMENT EN ROUMANIE
23 jours
Incluant: Avion, hôtels, transferts, tous les repas et traitements.
$1,339.00 selon la date de départ et le choix de l'itinéraire.
ESCORTE DE MONTRÉAL
Avec
SAS CMT Tours inc.

CALIFORNIE - ARIZONA - NEVADA
Voyez le GRAND-CANYON; "L'une des plus grandes merveilles de la nature".
Avion tarif groupe $300.
Prestation terrestre $689.
Avec AMERICANADA

ANTILLES FRANÇAISES
GUADELOUPE: MARTINIQUE: 1-2-3 semaines
À partir de $440. occ. double
OU LES 2 ÎLES
1 semaine GUADELOUPE
1 semaine MARTINIQUE $575.00
Avec TOURS MT-ROYAL

OUEST CANADIEN
16 jours: aller par autocar de luxe jusqu'à Victoria, retour de Vancouver par Air Canada.
8 départs de Montréal: Départ spécial, 1 juillet 1978
$734.00 occ. double
Transport terrestre et aérien, hôtels, visites, manutention des bagages.

Réservez tôt.
Enregistrez-vous dès maintenant pour ces séjours ou pour tout autre programme.
Permis 13419429 — 1601



Le Parc olympique offre cet été aux Montréalais une vaste gamme d'activités de toutes sortes, allant du cyclisme à la création littéraire, en passant par le patinage sur glace...

Le Parc olympique s'offre au public

Le Parc olympique est une attraction remarquable que beaucoup de Montréalais gagneraient à découvrir. Depuis les Jeux d'été de 1976, il offre au grand public une foule de possibilités de divertissement à prix fort raisonnables.

La nouvelle programmation pour l'été de 1978, au Parc olympique, s'articule autour de deux thèmes: la participation du public, et l'accessibilité des lieux.

Ce programme d'activités socio-culturelles et sportives a été conçu de façon à tenir compte des goûts et des besoins non seulement de la population de Montréal et de ses environs, mais de tous les Québécois qui profiteront de leurs vacances pour venir au Parc olympique.

Le Parc olympique demeure donc un endroit facile d'accès, animé et fréquenté par toute une population active, désireuse de profiter d'un des centres récréatifs et sportifs les plus complets au monde.

En collaboration avec les services de loisirs des municipalités environnantes et les fédérations de sports et loisirs du Québec, la programmation estivale du Parc olympique permet à des milliers de jeunes et de moins jeunes de bénéficier le plus possible de l'équipement sportif et des lieux mis à leur disposition.

Des activités quotidiennes, situées dans des secteurs faciles d'accès, viennent agrémenter l'été au Parc olympique.

— Le secteur sud-est, à proximité du métro Viau, est consacré à la pétanque, activité parrainée par Jean Rafa; et aux jeux récréatifs tels que croquet, fer, échec, dames, cartes, etc. Les jeux sont mis gracieusement à la disposition du public.

— Le secteur nord-est, situé à la base du mât, est mis à la disposition des adeptes du rouli-roulant qui pourront s'en donner à coeur joie, en toute sécurité, sous l'oeil vigilant d'un moniteur.

— Le patin à roulettes, qui a la cote d'amour des jeunes, peut se pratiquer avantageusement sur toutes les surfaces bétonnées du Parc.

— Une piste pour bicyclette a été aménagée. Des vélotandems sont en location au coût de $2 par heure.

— Au Vélodrome on met à la disposition de tout le monde des séances d'initiation au vélo de salle. Encadrement professionnel et location d'un vélo au coût de $2 par heure.

— Les piscines sont ouvertes tous les jours. Du lundi au vendredi de 11 h 30 à 12 h 30, de 14 h à 16 h 30 et de 20 h 30 à 22 h; samedi et dimanche: de 14 h à 16 h.

D'autre part, 11 journées thématiques sont à l'horaire: 4 juillet, Fête des Américains; 13 juillet, Jeux récréatifs; 14 juillet, Fête des Français; 16 juillet, Journée des Fanfares; 31 juillet, Journée de la Croix-Rouge; 3 août, Journée de la Bicyclette; 9 août, Journée de la Jeunesse; 16-17 août, Grand Prix Boîte à savon; 23 août, Journée de l'Age d'Or; et 4 septembre, Journée de la Danse.

Lors des journées thématiques, avec la collaboration de la Fédération des Loisirs-Danse, un animateur fera appel au public lors des spectacles de danses folkloriques et modernes. (Place du Triangle, 14 h

Les lundis et mercredis, avec activités spéciales lors des journées thématiques, il y aura des ateliers d'écriture offerts aux jeunes de 6 à 15 ans, sous la direction de membres de la Fédération des Jeunesses littéraires du Québec. (Sous la Promenade, à proximité du métro Viau, 12 h-17 H.

Ce programme estival ne laisse pas pour autant la vocation première du Parc olympique s'étioler au soleil. On a donc prévu à l'horaire:

— tous les mercredis, au crépuscule, des rencontres d'athlétisme, à la piste de 400 mètres, près des rues Sherbrooke et Viau;

— tous les jours, cette piste est mise à la disposition des mordus du jogging qui sont invités à s'y entraîner;

— les cours de natation, les activités physiques prénatales et les sessions de conditionnement physique se poursuivent;

— au "Rendez-vous de la Santé", dimanche 11 juin, on invite toutes les personnes qui s'entraînent depuis quelques années à venir évaluer leur condition physique en se soumettant à trois épreuves sportives;

— et finalement, au Vélodrome, ceux que le patinage sur glace ne laisse jamais froid... auront la patinoire à leur disposition tous les dimanches, mardis, jeudis et samedis de 14 h 30 à 17 h et de 19 h à 22 h. Ceci à compter du 15 juillet. Coût: $1.

Les visites du Parc olympique, en compagnie d'un guide, se poursuivent tous les jours de 9 h à 17 h. Coût: $2.50 et $1 (7 à 16 ans). Un tarif spécial pour les groupes de 40 personnes et plus est disponible. (252-4737)

Afin d'agrémenter ce programme estival, les dirigeants du Parc olympique ont multiplié les espaces fleuris, ajouté des bancs, doublé le nombre de casse-croûte et les lieux de pique-nique. Tout pour rendre le Parc olympique agréable à ceux qui voudront bien en profiter.

"Un Commonwealth de divertissements"

Autour des Jeux d'Edmonton

Les XIe Jeux du Commonwealth, qui se tiendront à Edmonton du 3 au 12 août, seront accompagnés d'un programme intitulé **Un Commonwealth de divertissements.**

Ces réjouissances comprendront un carnaval du Commonwealth (de la mi-juillet à la mi-août) mettant en vedette les meilleurs chanteurs, danseurs et amuseurs de plus de 20 pays; une manifestation folklorique haute en couleurs (du 31 juillet au 12 août), où la riche mosaïque culturelle du Canada se reflétera dans les chansons et les danses; quelques-unes des meilleures troupes théâtrales et compagnies de danse présenteront des spectacles passionnants et des concerts seront offerts par des vedettes internationales.

De plus, on prévoit des expositions d'art et d'artisanat, des expositions spéciales sur l'art dépeignant les sports canadiens, un festival du film des pays du Commonwealth (du 29 juillet au 2 août), ainsi qu'une foule de manifestations et d'activités organisées par le Canada et d'autres pays du Commonwealth.

Une exposition d'oeuvres d'art d'enfants des pays du Commonwealth sera également organisée ainsi qu'un spectacle donné par des vedettes du Commonwealth, dans le cadre de l'exposition d'Edmonton et des Journées du Klondike (du 19 au 29 juillet).

Pour obtenir le programme complet des activités, prière d'écrire à Festival 1978, XIe Jeux du Commonwealth, C.P. 1978, Edmonton (Alberta) T5J 5J5.

•

La fête annuelle de l'ouest de la Nouvelle-Écosse aura lieu du 1er juillet avec un spectacle aérien présenté par le club aéronautique de Yarmouth; le bal de la Reine de la fête aura lieu en soirée à la caserne des pompiers de Yarmouth. Le spectacle aérien se poursuivra le lendemain avec un défilé aérien ainsi que des sauts en parachute. Le tout se terminera par une parade.

Du 3 au 7 juillet se dérouleront des courses de doris un peu partout sur la côte et la finale aura lieu dans le port de Yarmouth. Parmi les autres manifestations signalons: une fête de la bière, un concours de violonneux, une danse au son d'un orchestre bavarois ou un spectacle de folklore acadien, une foire campagnarde, sans oublier la soupe aux fruits de mer et les casse-croûte servis à Port Maitland.

Pour obtenir le programme complet des festivités, prière d'écire à Norah C. Biron, Green Cove House, Port Maitland, Nouvelle-Écosse, (Canada), B0W 2V0; au téléphone: (902) 649-2606.

Gilbert Archambault
directeur-général
VOYAGES
Nouvelle-France inc.
101, PLACE CHARLES-LEMOYNE, SUITE 206,
LONGUEUIL, QUÉ. – J4K 2T3
TEL.: 463-1702 (FACE AU MÉTRO)

Pour tous vos voyages
• Vacances
• Affaires
• Etudes
• Congrès
Quelle que soit la destination :
Europe
Asie
Amérique
Afrique
Antilles, etc
SUCCURSALES À SHERBROOKE DRUMMONDVILLE VICTORIAVILLE
★★★
Consultez-nous :
1456, rue CRESCENT
Montréal
288-5193
Agence autorisée et exclusive des Diplômés de l'Université de Montréal
Voyages ESCAPADE Montreal Ltee

QUAND LA JEUNESSE N'A PAS D'ÂGE...
CLUB JEUNESSE VOUS DIT COMMENT DÉPENSER MOINS D'ARGENT EN EUROPE
LA LISTE LA PLUS COMPLÈTE DES VOLS NOLISÉS VERS L'EUROPE
OÙ ET COMMENT LOUER UNE VOITURE AU MEILLEUR PRIX EN EUROPE?
QUELLES SONT LES FORMULES LES PLUS ÉCONOMIQUES PAR TRAIN?
OÙ DORMIR À PARIS?
LES RÉSEAUX D'AUBERGES DE JEUNESSE EUROPÉENS
LES GRANDES CHAÎNES HÔTELLIÈRES EUROPÉENNES
QUELLES SONT LES ITINÉRAIRES LES PLUS INTÉRESSANTS AU DÉPART DE PARIS?
AU DÉPART DE LONDRES?
LES TUYAUX D'AVANT DÉPART POUR BIEN RÉUSSIR VOTRE VOYAGE EN EUROPE
Ces informations sont contenues dans une brochure publié par Club Jeunesse et qui s'intitule "Passeport Club Jeunesse vers l'Europe '78". Quel que soit votre âge, obtenez-la aujourd'hui même. Elle est gratuite et vous sera combien utile.
Remplir, découper et poster aujourd'hui même.
BON POUR DOCUMENTATION GRATUITE
OUI J'AIMERAIS RECEVOIR GRATUITEMENT ET SANS OBLIGATION DE MA PART, VOTRE PASSEPORT CLUB JEUNESSE VERS L'EUROPE '78.
PRÉNOM (En majuscules S.V.P.) NOM
ADRESSE APP
VILLE PROV CODE POSTAL
CLUB JEUNESSE
5450 CÔTES DES NEIGES SUITE 320, MONTRÉAL QUÉ. H3T 1Y6 Tél.: (514) 341-4420
2600 BOUL. LAURIER Tél.: (418) 653-1024 ST-FOY G1V 4A8

VACANCIERS HÂTEZ-VOUS!
atlas AGENCE DE VOYAGES
Sunflight
Acapulco
7 nuits à partir de $339.
14 nuits à partir de $399.
21 nuits à partir de $459.
28 nuits à partir de $519.
Ste Lucie
7 nuits à partir de $359.
14 nuits à partir de $409.
Hawaii
14 nuits à partir de $609.
TOURS MONT-ROYAL
Guadeloupe (Antilles Françaises)
7 nuits à partir de $440.
14 nuits à partir de $555.
21 nuits à partir de $670.
Martinique
7 nuits à partir de $430.
14 nuits à partir de $530.
21 nuits à partir de $630.
Les deux îles
1 semaine dans chaque île à partir de (14 nuits) $565.
Vacances SkyLark
LA GRÈCE
Athènes et Corfou
14 nuits à partir de $799.
Athènes et Rhodes
14 nuits à partir de $799.
Croisière sur la mer Egée (3 jours)
Pirée - Delos - Mikonos - Rhodes
Heracleion - Santorin
Pirée $185.
DE MONTRÉAL CROISIÈRES D'ÉTÉ
m s KAZAKHSTAN
6 jours à partir de $310.
7 jours à partir de $360.
9 jours à partir de $465.
14 jours à partir de $720.
AGENCE DE VOYAGES ATLAS
1821 EST RUE SHERBROOKE
MONTREAL H2K 1B4
TÉL.: 527-8881.
Permis provincial
IATA ATC TAPSC

Voyagez avec une
Petite Planète
53 pays dont: Antilles - Égypte - Brésil - Grèce - Israël - Maroc - Italie - Espagne - Tunisie - Turquie - Pays bas.
une nouvelle série :
Villes
HONG KONG
NEW YORK
AMSTERDAM
VENISE
Pour recevoir gratuitement notre catalogue des collections de poche, retournez ce coupon rempli à:
Diffusion Dimédia inc.
539, boul. Lebeau H4N 1S2
St-Laurent, Qué.
Nom: .....
adresse: .....
.....
Code postal: .....
Profession: .....
CHAQUE VOLUME $5.25
SEUIL

Ballade dans le passé au château de Chillon

par JOSETTE PRATTE
collaboration spéciale



Le château de Chillon se dresse, majestueux, comme un grand vaisseau amarré sur les rives du lac Léman, non loin de Montreux, en Suisse.

C'est un vaisseau. Un grand vaisseau de vieilles pierres amarré à la rive suisse du Léman depuis plus de huit siècles. Si le premier de mes ancêtres arrivé au Québec a emprunté la route des bords du lac Léman pour gagner la côte atlantique et s'y embarquer, il a vu ce château déjà plusieurs fois transformé, agrandi, remanié. Car il le fut souvent, mais toujours dans le respect de l'harmonie, avec la passion des matériaux nobles et un sens parfait de l'équilibre.

Du nouveau à Toronto

The Great Toronto Adventure, un circuit multi-médias de 60 minutes qui nous fait découvrir le coeur, l'âme et l'histoire de Toronto, constitue le plus récent et le plus passionnant attrait touristique de la capitale de l'Ontario.

Ce spectacle est présenté devant les 175 sièges du Colonnade Theatre, rue Bloor, où huit écrans en nylon-antron décrivent une courbe à l'intérieur de la salle, formant un croissant géant. Les spectateurs peuvent voir des images projetées par 40 diascopes et projecteurs pour films de 16 mm. Tout autour de la salle, on a placé quatre haut-parleurs de très haute fidélité, douze haut-parleurs sélectifs et des appareils de bruitage électroniques tels que des sirènes, des cornes de brume et des cloches afin de recréer les bruits de la ville. Plus d'une trentaine d'effets spéciaux différents, tels que flocons de neige, coups de vent, les sièges inclinables et les effluves de fleurs printanières procurent l'impression de la vie urbaine.

Chaque scène présente un aspect différent de la ville: Toronto-la-Pure avec un soupçon de malice; Toronto, ville d'églises, comprenant un temple païen et une assemblée de sorcières; Toronto et ses foyers, "Hog Town", un de ses nombreux surnoms; Toronto et les espaces verts; et, évidemment, du point de vue touristique, Toronto, ville de plaisirs.

Chillon, c'est la merveille! C'est la haute noblesse de l'architecture; c'est la beauté à la fois terrifiante et sereine!

Le ciel, ce jour-là, pleurait sur un printemps fleuri et traînait ses grisailles sur le miroir du lac. Et peut-être était-ce justement le temps qui convenait le mieux à cette visite.

Non point que je veuille à tout prix frissonner, mais je crois que le rêve, l'évasion du présent s'accommodent mieux des lueurs incertaines que des contours gravés sur des ciels lumineux.

Sans guide, presque seule, j'ai pu errer d'une salle à l'autre, d'une cave à une galerie, d'un chemin de ronde à une tour. Pour quelques heures, j'ai pu redevenir la petite fille qui frissonnait aux récits évoquant le moyen-âge, les seigneurs, les dames en hennin et les trouvères pendus aux gibets des châteaux.

Mais oui, j'ai frissonné de peur et de froid mais j'ai senti aussi gonfler en moi la joie profonde des fêtes et des festins.

Car si j'ai eu, au bout des lèvres, quelques vers de Villon où des vols de corbeaux s'abattent du ciel noir sur les bras des potences, je n'ai pu faire autrement que de me voir en longue robe lamée d'or et d'argent, assise près de l'une des fenêtres d'où l'on domine le lac, attendant de voir accoster le bateau qui amène au château le flot des invités.

J'ai entendu le roulement sourd des chaînes du pont-levis alors qu'éclataient des fanfares.

Dans l'immense cheminée de la grande salle au plafond à caissons, des arbres entiers flambaient. Et les flammes lèchaient d'énormes quartiers de venaison. Les tables étaient dressées où luisaient l'argent massif et les pichets d'étain à la lueur des torches.

Grande époque de terreur, de joie, de tortures, de beuveries et de famines. Comme en tous les temps de notre histoire, comme de nos jours sans doute, la pire des misères était contemporaine du plus inouï des plaisirs, mais au lieu que l'une occupe un quartier d'une ville ou un continent tandis que l'autre occupe le reste, elles cohabitaient.

Ici, les sous-sols taillés dans le roc et les colonnes de pierre ont vu mourir des prisonniers enchaînés dont le dernier regard brouillé fut sans doute pour l'éclat de la lumière sur le lac dont l'eau apparaissait inaccessible, derrière les grilles de fer forgé.

Et tout se déroulait sous les yeux d'un Jésus crucifié dont le mur salpêtré porte le souvenir.

Car les fresques sont nombreuses en ce lieu où, à toutes les époques, on a montré un grand soin du décor.

Ici, il faut errer comme je l'ai fait. Il faut laisser s'animer les boiseries, les ferrures, les pierres taillées, les cheminées, les piliers faits d'arbres entiers, les lustres somptueux et ces coffres de voyages que seuls des hercules pouvaient transporter.

Est-ce que la châtelaine avait un coffre pareil pour transporter sa garde-robe d'un château à un autre?

Mais Dieu qu'il devait faire froid en ces pièces immenses dont une seule permettrait aujourd'hui de loger la moitié de l'immeuble où j'habite!

Sans doute quelques éléments du décor datent-ils du retour des croisades, car l'influence mauresque se fait sentir ici.

Mon Dieu que j'aurais tremblé, si petite fille ici, j'avais dû me rendre en ces latrines qui ne sont qu'une planche percée en surplomb sur le lac dont les vagues sur les roches clapottent si bas qu'on les entend à peine.

Mais oui, la vie est là, jusque dans la plus stricte intimité. Et les lits à rideaux semblent tout préparés pour que la dame y attende son seigneur peut-être occupé en quelque demeure paysanne à exercer sur une jeune épousée son droit de cuissage.

Les troubadours arrivaient-ils en barque pour tenter de charmer la châtelaine? Était-ce dans la tour que le maître des lieux les faisait enfermer? Qui donc passa ici par les salles de torture?

Non, vraiment, j'ai assez frissonné. C'est le plaisir que je veux retrouver et je sais que si je choisis bien l'époque de mon prochain voyage, j'aurai peut-être la chance d'être invitée à l'un des "ressats" que donne trois ou quatre fois l'an la célèbre confrérie du Guillon.

Des amis grands connaisseurs en vins et habitués de ces cérémonies offertes par toutes les confréries de vignerons de France et de Suisse, m'affirment que ces soirées revêtent un éclat, une grandeur et une dignité à nulle autre pareilles.

On y célèbre le vin, mais également le pain et tout ce que la terre vaudoise offre de sain et de pur aux amis de la table. Les invités comme ceux qui sont reçus "compagnons du Guillon" dînent aux chandelles et à la lueur des grands feux dont le reflet joue sur les tentures, les boiseries et les plafonds de rêve.

Poète, chansonniers, vignerons amoureux de la vigne et du vin, viennent chanter ici la gloire de leur travail et du terroir qui domine le château et son lac.

C'est à vous faire venir la salive à la bouche, c'est à vous faire monter au coeur toute la cendre lumineuse des plus beaux rêves ensoleillés.

C'est à vous faire oublier que dans les caves de Chillon, Bonivard, que devait chanter Byron, fut enchaîné durant quatre années parce qu'il croyait à la Réforme.

C'est à vous faire oublier les plaintes et les larmes des captifs, pour ne plus penser qu'aux chants d'amour des troubadours et aux festins étincelants que s'offraient les princes.

LA CALIFORNIE EN AVION, EN VOITURE.

À COMPTER DE $449

Les vacances avion-voiture d'American Airlines vous permettent d'explorer en toute liberté les merveilles de la Californie.

Une voiture à votre disposition, un hôtel où vous reposer à la fin de la journée et des beautés à découvrir à chaque tournant de la route.



Tout cela à compter de $449 par personne, en chambre double. Le tarif comprend l'aller-retour de Dorval, six nuits dans l'un des Holiday Inn participants et une voiture de Budget Rent-A-Car pendant 6 jours complets.

Mais les vacances avion-voiture d'American Airlines peuvent être aussi variées que la Californie elle-même.

Vous pouvez descendre dans un hôtel plus luxueux en payant un supplément.

Vous pouvez louer n'importe quel type de voiture.

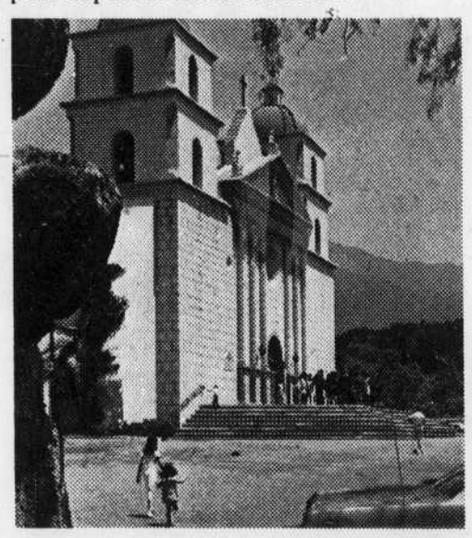
Vous pouvez choisir comme point de départ San Francisco, Los Angeles, San Diego ou Palm Springs. Les vols d'American Airlines à partir de Dorval sont à des heures qui vous conviendront.



Observez les majestueux séquoias du parc national Yosemite. Rendez-vous à l'est, au Lac Tahoe, un bijou parmi les montagnes, avec ses 1 000 pieds d'eau claire comme du cristal. Ou passez la frontière vers les casinos du Nevada.

Empruntez l'autoroute qui longe la côte, de San Francisco à Monterey ou à Carmel, villes aux noms évocateurs.

Admirez Big Sur, l'un des sites les plus impressionnants au monde.



HORAIRE

MONTRÉAL – LOS ANGELES (1 ESCALE)
AA 167 DÉP. 09:45 ARR. 13:41
plus 3 vols par jour.

MONTRÉAL – SAN FRANCISCO (1 ESCALE)
AA 195 DÉP. 11:00 ARR. 15:06
plus 3 vols par jour.

MONTRÉAL – SAN DIEGO
4 vols par jour
DÉP. 09:45 ARR. 13:57
DÉP. 11:00 ARR. 14:40
DÉP. 15:45 ARR. 19:41
DÉP. 17:50 ARR. 00:45

SAN FRANCISCO – MONTRÉAL (1 ESCALE)
AA 220 DÉP. 07:20 ARR. 16:54

LOS ANGELES – MONTRÉAL (1 ESCALE)
AA 194 DÉP. 12:00 ARR. 21:40

SAN DIEGO – MONTRÉAL
DÉP. 07:30 ARR. 16:54
DÉP. 12:15 ARR. 21:42
DÉP. 23:30 ARR. 10:04

*Horaire en vigueur le 8 juin 1978.



© Walt Disney Productions

Passez une journée à Disneyland, le paradis des petits et des grands enfants.

Côtoyez les millionnaires de Palm Springs et contemplez la splendeur extravagante du château Hearst à San Simeon.

Profitez du soleil de San Diego, des plages de Malibu et du charme espagnol de Santa Barbara. Goûtez des fruits de mer et des spécialités mexicaines.

Et ce n'est qu'un début.

Voyez votre agent de voyages ou appelez American Airlines pour vos vacances californiennes avion-voiture, les plus excitantes de votre vie.

Prix par personne, en chambre double. Le tarif varie selon le nombre de personnes par famille. Il comprend l'aller-retour de Dorval à Los Angeles, San Francisco, San Diego ou Palm Springs;



une petite voiture avec millage illimité; le séjour dans un Holiday Inn participant; (certains Holiday Inn participants exigent un supplément allant jusqu'à $10 par chambre par nuit); un porte-billets et des étiquettes Sunquest. Ne sont pas inclus: taxes, pourboires, suppléments pour les chambres, essence, assurance-collision facultative, repas et frais personnels.

La taxe de transport du gouvernement Canadien et la taxe d'aéroport des États-Unis ne sont pas comprises.



American Airlines, américaine par excellence.

En collaboration avec AIR FRANCE

Les TOURS CHANTECLER présentent

TOURS FRANCE-ITALIE-SUISSE

Le tour que les gens choisissent par priorité pour un premier voyage en Europe

6 DÉPARTS EN TOUT — $1323.

plus avion Air France:		Date limite pour super-apex
25 juin	$596.	—
16 juillet	$596.	—
6 août	$389.	22 juin
10 septembre	$359.	27 juillet
17 septembre	$359.	3 août
24 septembre	$359.	10 août

Notez que les tarifs aériens réduits super-apex imposent une inscription au moins 45 jours avant le départ.

TOUR ESPAGNE-PORTUGAL

La meilleure façon de visiter en profondeur la péninsule Ibérique.

21 septembre au 13 octobre

$1,308. plus avion Air France au tarif super-apex de **$359.**
(date limite: 7 août)

Tout bon agent vend Chantecler car il s'agit de l'organisation fiable entre toutes.
— Prix tout compris — Organisation directe — Les meilleurs prix à qualité égale — Vingt ans d'expérience — Des milliers de références.

AIR FRANCE /// TOURS CHANTECLER

Garantie de qualité

VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

A St-Thomas, on fête le tabac !

par

CHRISTIANE LACHAPELLE
collaboration spéciale

Le village de Saint-Thomas, situé à quatre milles de Joliette, organise à chaque année depuis 1973, un festival du tabac. C'est sous une immense tente d'une superficie de près de 32,000 pieds carrés que se déroulera la plus grande partie des activités du festival 1978 du 1er au 9 juillet.

L'an dernier environ 75,000 visiteurs ont participé aux fêtes et ont ainsi contribué à procurer des fonds aux loisirs locaux et à faire connaître la culture du tabac. Ce festival est entièrement fondé sur le bénévolat et ne reçoit aucun octroi gouvernemental; cependant plusieurs commanditaires y participent et contribuent à la bonne marche du festival.

Dans le village de Saint-Thomas, tout est mis en oeuvre afin que chacun profite de la fête: grande soirée bavaroise sous la tente, élection de la reine, parade, jeux et danse. Personne n'est oublié car de nombreuses activités sportives ont été organisées pour les jeunes. On a même monté un spectacle de cirque et des jeux sur tables pour eux. Une journée a été spécialement consacrée à l'Âge D'Or. On présente des tours de chant de Fernand Gignac et Ginette Ravel suivis de danse avec orchestre. Les hommes vigoureux sont même mis au défi par deux concours: tire de chevaux et course aux cochons.

Ceux qui aiment "fouiner" seront comblés car on offre en permanence des balades en petit train et des visites de ferme à tabac, des expositions d'artisanat et de machineries et accessoires. Et le Café terrasse sera là pour désaltérer les assoiffés et reposer les pieds fatigués.

Le fait que nous possédions une "tabaculture" dans la province peut sembler surprenant à prime abord; mais quand on se reporte à l'histoire du Québec où il est cité que les Indiens faisaient la culture du tabac et le fumaient des siècles avant que les "Blancs" en fassent à leur tour l'usage, nous trouvons là l'explication logique du phénomène.

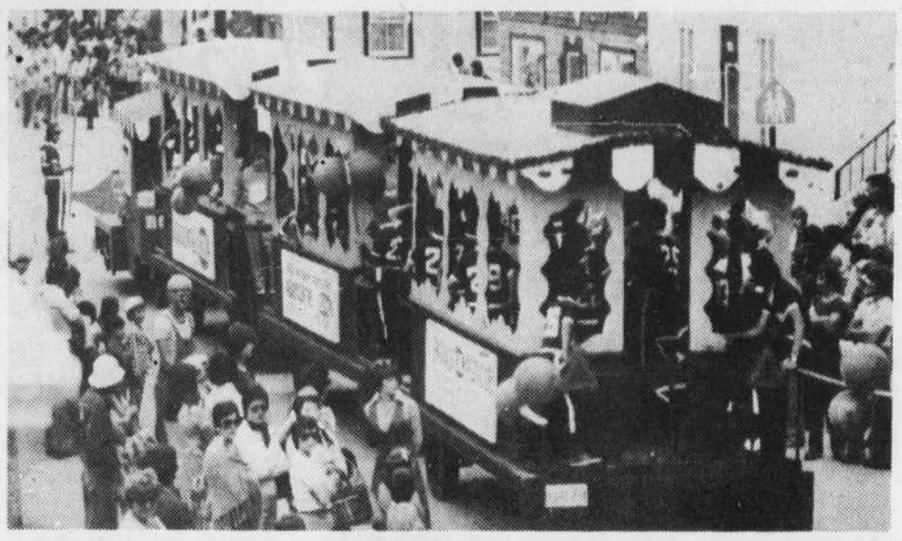
Les Indiens de la nation des Hurons le séchaient avec des méthodes différentes de celles employées aujourd'hui et l'appelaient "Petun". D'après M. Jean-Paul Corriveau de la Société historique de Joliette, c'est vraisemblablement dans la région de Joliette que s'approvisionnaient la plupart des autres tribus.

Quant au tabac blond à cigarette, tel que cultivé à Saint-Thomas, il faut remonter aux années 30 pour en retracer l'origine. Le célèbre botaniste et auteur de la "Flore Laurentienne", le Frère Marie-Victorin, à la suite de travaux de recherches, émit l'opinion que la région de Joliette serait favorable à la culture du tabac jaune.

Ses propos ne sont pas tombés dans l'oreille d'un sourd. À cette époque où le ministère de l'Agriculture occupait une place de première importance, M. Lucien Dugas, alors député de Joliette, encouragea les recherches en obtenant pour son comté des crédits et des subventions.

Grâce au travail acharné de spécialistes dans le domaine, tels que l'agronome Anthime Charbonneau et Conrad Turcot, la culture du tabac a pris un nouvel essor après des débuts pénibles et des problèmes de gel. En apportant des variétés nouvelles plus hâtives, des méthodes culturales mieux adaptées et une meilleure sélection des sols, l'avenir de cette culture fut consolidé.

Saint-Thomas de Joliette vend un tabac de qualité à de grosses compagnies et produit à présent près de quatre millions de livres de tabac blond annuellement. La tabaculture fait la fierté des gens de "La belle paroisse" et les quelque $3,400,000 qui sont injectés dans la région de Lanaudière contribuent à sa prospérité.







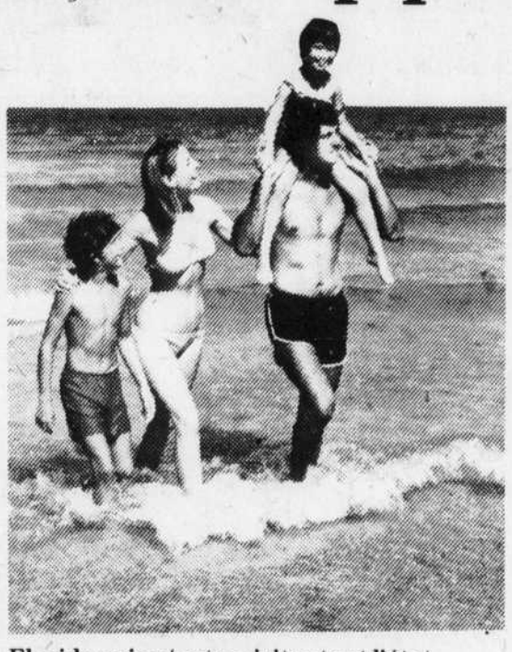
fiche technique

- Saint-Thomas est situé à quatre milles de Joliette... et environ ¾ d'heure de Montréal.
- Habitants: 2,300
- Logement : On peut trouver des motels convenables un peu partout aux environs et quelques bons hôtels à Joliette.
- Les bonnes tables: Terrasse Joliette, Restaurant Sainte-Rose et la salle à manger de l'Auberge des Gouverneurs.
- **Programme en vrac:** Samedi le 1er juillet, grande soirée bavaroise, élection de la reine et nomination de Mlle Tabac 1978. Dimanche, le 2 juillet, grande parade, souper et danse sous la tente. Mercredi 5 juillet, journée provinciale de l'Âge d'or... dimanche, c'est la messe, le dîner, la danse, tirage d'une auto et clôture du festival.
- Lieux de rendez-vous: le café-terrasse et la grande tente...



Solde de plaisir Delta

Beaucoup plus de plaisir pour votre argent.



Floride avion/auto: visitez tout l'état. 8 jours/7 nuits, voiture comprise, pour 2, 3 ou 4 personnes.

De $106.50 à $117.50 (U.S.)

transport aérien en sus.

Cette formule vous permet de bénéficier de la rapidité du transport aérien et de la commodité d'une voiture. Un jet Delta vous emmène à une de cinq destinations en Floride où vous prenez possession de votre voiture et vous partez à l'aventure en vous arrêtant dans des auberges membres du réseau. (Certaines de ces auberges exigent un léger supplément par chambre et par nuit, payable directement à l'auberge.) Le prix des vacances comprend l'hébergement pendant 7 nuits et la location d'une voiture pendant 8 jours, millage illimité. (Essence, taxe et assurance en sus.) Le prix varie selon le modèle de voiture choisi. Et avec cette formule, vous payez le même prix, que vous soyez deux ou quatre. Alors, voyagez avec un autre couple – ainsi, vous vous amuserez deux fois plus... et à moitié prix! Taxe de l'Etat de Floride (4%) et taxe municipale (2%), s'il y a lieu, en sus. En vigueur jusqu'au 15 décembre 1978.

ITDA-HHGD7

Fort Lauderdale, une fête ininterrompue! 8 jours/7 nuits.

De $70.50 à $119.50 (U.S.)

transport aérien en sus.

Du plaisir à profusion, à l'intérieur et à l'extérieur, sur terre et sur mer, jour et nuit. Avec cette formule Vacances de rêve Delta™, vous profitez des plages dorées de Fort Lauderdale en plus de vous promener en voilier sur l'océan, de danser jusqu'aux petites heures dans une discothèque ou de plonger dans les vagues écumeuses. Le prix de vos vacances comprend l'hébergement dans un hôtel ou motel, dans l'un des endroits de villégiature les plus gais, et le transport aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel. Une fête à Fort Lauderdale, c'est toujours un succès! Taxe de l'Etat de Floride (4%) en sus. En vigueur jusqu'à la mi-décembre 1978.

ITDA-HHGA7





La Côte d'Or de la Floride, à prix abordable. 8 jours/7 nuits.

De $65 à $124.50 (U.S.)

transport aérien en sus.

La Côte d'Or... unique au monde! Le soleil vous tient compagnie sur les réputés terrains de golf et les voies d'eau de Miami Beach. Les restaurants y sont parfaits et les interminables plages si accueillantes. Et c'est un vrai paradis pour les sportifs. Le prix de vos vacances économiques comprend l'hébergement durant 7 nuits dans un hôtel de choix comme le Driftwood, le Suez, le Monaco, le Hawaiian Isle, le Twelve Caesars ou le Newport, ainsi que le transport aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel. Taxe de l'Etat de Floride (4%) et taxe municipale de 2% sur le prix de la chambre d'hôtel, en sus. En vigueur jusqu'à la mi-décembre.

ITDA-HHGA7

Consultez un expert des vacances en Floride: votre agent de voyage.

La Floride évolue constamment... il y a toujours de nouvelles attractions, de nouveaux endroits de villégiature, de nouveaux restaurants et de nouvelles formules de vacances. Seul votre agent de voyage peut se tenir au courant de tous ces changements. Votre agent de voyage est un expert qui prend soin de tous les détails, de vos réservations Delta jusqu'à des conseils sur les meilleures attractions à voir. Consultez-le dès maintenant et planifiez avec lui vos Vacances de rêve Delta; et surtout demandez-lui des détails sur les tarifs économiques Delta. Delta et votre agent de voyage acceptent la plupart des cartes de crédit tout usage.

DELTA
Nous sommes des professionnels de l'air

Le prix des vacances est donné par personne, à raison de deux personnes par chambre, sauf avis contraire. Sujet à changement sans préavis. Taxes en sus.



Delta est toujours là.™

TUNISIE

Enfin une destination-vacances francophone de deux semaines, à un prix abordable où tout est inclus, TOUT!

- Trois (3) repas par jour
- Choix de trois (3) hôtels sur la plage
- Vol nolisé Québecair, départ le dimanche
- Tous les transferts
- Taxes et services

**Circuit de sept (7) jours aussi disponible (optionnel).*

À partir de

$829.00

MIRABELLE TOURS INC

Voyez votre agent de voyages pour obtenir une brochure détaillée.

VOYAGES TRAVELAIDE
Détenteur d'un permis du Québec

4454 St-Denis
845-8225
Plaza St-Hubert
273-7755
1010 Ste-Catherine ouest
861-7272
Galerie Normandie
331-9971



Des jeunes de Shannon, à 20 milles de Québec, pratiquent des danses irlandaises. (Photo CP)

Un coin d'Irlande au Québec

par JOHN WILDGUST

SHANNON (PC) — Ce minuscule village, en plein Québec français, est un village irlandais.

Les habitants de Shannon parlent avec l'accent, bien que la plupart n'aient jamais mis les pieds en Irlande; le professeur de danse enseigne aux jeunes les gigues irlandaises, il y a toujours un défilé solennel le jour de la Saint-Patrice. Pourtant, le village est juste à côté de la capitale provinciale, où comme chacun sait la population est francophone à presque 100 pour cent.

Pourtant, malgré la survivance du "fait irlandais" depuis des générations, depuis que les premiers colons sont arrivés ici aux environs de 1820, certains s'inquiètent aujourd'hui de l'avenir de cette communauté.

"Shannon est un village où il fait bon vivre, sauf qu'il est décourageant de constater que lorsque les enfants grandissent, les chances diminuent de les voir rester avec nous", déclare M. Jack Maher, père de 10 enfants et âgé de 55 ans.

Ce village, en 25 ans, a vu sa population passer de 400 à plus de 900. Mais la majorité linguistique a changé de côté: alors qu'il y a 25 ans les citoyens de Shannon étaient anglophones à 90 pour cent, ils sont maintenant en minorité.

M. Gaudiose Pouliot est devenu le premier maire francophone de Shannon en novembre dernier. Il dit cependant que les réunions du conseil sont habituellement tenues en anglais, à moins que quelqu'un s'y oppose.

M. Pouliot, un employé bilingue des chemins de fer, est fier de l'esprit communautaire qui règne ici et qui non seulement permet d'organiser des activités sociales à meilleur marché, mais aplanit également les barrières linguistiques.

Ainsi par exemple, le Festival de la Saint-Patrice, cette année, a attiré près de 1,000 visiteurs pour la soirée de chansons et de danse dans la salle communautaire, dit M. Pouliot, qui ajoute qu'un grand nombre étaient d'expression française.

"Le meilleur numéro de la journée, raconte un citoyen de la place, fut la chanson Wild Colonial Boy, chantée avec l'accent québécois par deux jeunes francophones. Shannon a annoncé ses couleurs politiques lors des élections provinciales en 1976, alors que tous les bureaux de scrutin, dans le village, ont accordé la majorité au candidat libéral, et que même le vote accordé au deuxième parti de l'Opposition, l'Union nationale, a été plus élevé dans la plupart des bureaux de scrutin que le vote accordé au candidat du Parti québécois.

Shannon, cependant, n'est qu'une petite partie du comté de Chauveau, où le candidat élu fut le ministre des Communications Louis O'Neill, un ex-prêtre francophone qui disait autrefois la messe dans le village.

M. Tom McCarthy, un fonctionnaire fédéral de 59 ans originaire de Shannon, n'aime pas la tournure des événements politiques au Québec, et il a déclaré: "Je resterai ici assez longtemps pour lutter contre le référendum".

Bien que lui-même et les membres de sa famille soient bilingues, M. McCarthy dit qu'il sent une tension entre les francophones et les anglophones même s'il s'entend très bien avec ses voisins et ses amis.

"Je me suis battu outre-mer pour la liberté. Est-ce ça qu'on appelle la liberté, d'être un citoyen de seconde classe... avec un certificat pour attester que vos enfants sont anglophones et peuvent aller à l'école anglaise?"

M. Maher, qui joue du banjo, se joint souvent aux activités culturelles des Irlandais. Il dit que ces tensions au Québec, jointes au fait qu'il est plus facile pour les anglophones de trouver du travail ailleurs, font que ses enfants s'en vont les uns après les autres.

M. Maher, qui est à l'emploi d'une agence gouvernementale près du camp militaire de Valcartier, travaille en français, mais reçoit une prime au bilinguisme parce qu'il parle aussi l'anglais.

Contrairement à certaines autres enclaves anglophones au Québec, les citoyens de Shannon ont appris le français. Mais l'histoire du Québec indique que les catholiques irlandais, en général, se sont toujours mieux entendus avec les Canadiens français que ne l'ont fait les Anglais protestants.

M. Ed Conway, l'ancien maire, âgé de 62 ans, envisage l'avenir tout en tirant pensivement sur sa pipe. Il répond dans un "brogue" venu en droite ligne du sud de l'Irlande, bien qu'il n'ait jamais mis les pieds dans ce pays.

"Les Irlandais ont bien réussi au Québec, dit-il. Et quand nous célébrons la Saint-Patrice, nous sommes aussi fiers d'être des Canadiens".

Un exemple de la façon dont les deux groupes linguistiques cohabitent, dans cette région, c'est la tradition funèbre du village voisin, Valcartier. "C'est une vieille tradition, vous savez: ils ont toujours trois porteurs catholiques et trois protestants, même si les prêtres et les ministres n'étaient pas toujours d'accord", dit M. Conway.

Le seul "vrai Irlandais" de Shannon, comme il dit lui-même, c'est Paddy White, originaire de Belfast, dont on utilise les talents, à Shannon où il vit depuis 25 ans, pour enseigner aux jeunes les danses de leurs ancêtres.

Shannon est un des rares endroits au Québec où on trouve des graffitti d'un genre tout particulier.

Les signaux d'arrêt sont bilingues au Québec. Dans plusieurs localités de la province, le mot anglais, "stop", a été recouvert de peinture en aérosol par des nationalistes. À Shannon, c'est le mot français qui a été recouvert de peinture.

"Ce doit être les leprechauns farfadets", dit Mme Tom McCarthy, en anglais, avec son accent chantant irlandais.

Jeux d'été en Colombie-B.

C'est à Penticton, en Colombie-Britannique, qu'auront lieu de 16 au 19 août les premiers jeux d'été de la province. Cette grande manifestation sportive doit réunir plus de 3,000 athlètes de tous âges appartenant à 25 disciplines différentes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de s'adresser au ministère des Loisirs et de l'Environnement, Édifice du Parlement, Victoria (Colombie-Britannique) Canada, V8V 1X4, au téléphone: (604) 387-1375.

COMMUNIQUÉ POUR LES PERSONNES DÉSIRANT VISITER L'EUROPE EN AUTOMOBILE

Les Canadiens désirant utiliser un véhicule automobile pendant leur séjour en France ont des privilèges, puisqu'ils peuvent bénéficier du régime "hors taxe" et de tarifs spéciaux en réservant leur véhicule avant leur départ.

À cet effet AIR FRANCE et EUROP AUTO vous offrent le plan "AUTO VACANCES 1978".
(véhicule neuf - immatriculation TT-KM illimité, assurance tous risques).

Pour des périodes de 21 jours à 6 mois
Toutes marques de véhicules

et avec Chrysler France
deux grandes voitures européennes
à mini prix



SIMCA 1307 S — CHRYSLER HORIZON

Distribution exclusive Europ Auto

Pour tous renseignements ou réservations:
Votre agence de voyage est à votre disposition ou EUROP AUTO, 5193 Côte-des-Neiges, 735-3083

Permis 78 P.Q. 12580759-5004

FAITES-NOUS CONFIANCE

Incertitude monétaire . . .
Inflation . . .
Coût de la vie . . .

RIEN DE PLUS SÛR
QU'UN TOUR ORGANISÉ EN EUROPE EN 1978
mais pas n'importe quel tour . . .
AVEC LA GARANTIE DES VOYAGES MALAVOY,
vous faites votre voyage
SANS AUCUN RISQUE FINANCIER

DATES	TOURS	PRESTATIONS TERRESTRES	BILLET D'AVION
3 au 25 juillet	EUROPE CENTRALE	$ 1,500.	$ 596.
6 au 28 juillet	PROVINCES DE FRANCE	1,335.	596.
10 juillet au 1er août	GRÈCE-TURQUIE-YOUGOSLAVIE	1,568. à 1,874.	684.
27 juillet au 17 août	ÉCOSSE-ANGLETERRE HOLLANDE et BELGIQUE	1,573.	622.
6 au 28 août	FRANCE - ITALIE - SUISSE	1,323.	389.
7 au 29 août	EUROPE CENTRALE	1,500.	389.
31 août au 22 sept.	PROVINCES DE FRANCE	1,335.	359.
31 août au 21 sept.	ÉCOSSE - ANGLETERRE HOLLANDE et BELGIQUE	1,573.	622.

Notez que certains tarifs aériens réduits (super-apex) imposent une inscription au moins 45 jours avant le départ.

VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.

1255, rue Université, suite 1220
Montréal H3B 3W9 — Tél.: 861-2485
"Qui dit voyages, dit Malavoy"

Détenteur d'un permis du Québec

PARI$ épargnez jusqu'à 101 par couple

ENCORE DES RÉDUCTIONS!

• Vols nolisés ABC de Sunflight avec Québécair en Boeing 707 • Nouvelles réductions de prix depuis le 20 février • Franchise de bagages de 66 lb (au lieu de 44 lb) • Repas copieux avec vin et digestif • Service de bar gratuit

Date de départ (vendredi)	Nouveaux prix	Anciens prix	Dernière date de réservation	Dates de retour Durée du séjour 2 sem.	3 sem.	4 sem.
05 mai	$299	$319	fermé	20 mai	27 mai	3 juin
12 mai	$299	$319	fermé	27 mai		10 juin
19 mai	$319	$339	fermé	3	juin	17 juin
26 mai	$319	$339	fermé		7 juin	24 juin
02 juin	$339	$339	fermé			juil.
09 juin	$339	$				juil.
1(						juil.
2						juil.
3(						juil.
07						
14 juil.	$409	$419	fermé	29 juil.	5 août	12 août
21 juil.	$409	$419	6 juin	5 août	12 août	19 août

Date de départ (vendredi)	Nouveaux prix	Anciens prix	Dernière date de réservation	Dates de retour Durée du séjour 2 sem.	3 sem.	4 sem.
	$359					
	~~$409~~	$419	13 juin	12 août	19 août	26 août
04 août	$359	$389	20 juin	19 août	26 août	2 sept.
11 août	$359	$389	27 juin	26 août	2 sept.	–
11 août	$339	$389	27 juin	–	–	9 sept.
18 août	$359	$369	4 juil.	2 sept.	–	–
18 août	$339	$369	4 juil.	–	9 sept.	16 sept.
25 août	$339	$359	11 juil.	9 sept.	16 sept.	23 sept.
01 sept.	$319	$319	18 juil.	16 sept.	23 sept.	30 sept.
08 sept.	$319	$319	25 juil.	23 sept.	30 sept.	7 oct.
15 sept.	$309	$319	1 août	30 sept.	7 oct.	14 oct.
22 sept.	$309	$319	8 août	7 oct.	14 oct.	21 oct.
29 sept.	$299	$299	15 août	14 oct.	21 oct.	–

Deuxième réduction!
$100 par couple
pour le départ du 28 juillet
Réservez maintenant

Maintenant 30 jours avant le départ

CLAUSES ET CONDITIONS — RÉSERVATION: Votre réservation doit être complétée au moins 45 jours avant la date de départ. PAIEMENT: Vous devez verser un dépôt non-remboursable de 10% au moment de la réservation. Toute annulation ou changement après le paiement final entraîne des frais de service de $100. ASSURANCE-ANNULATION: Disponible chez votre agent de voyages. TAXES: Les prix mentionnés incluent la taxe de transport du Canada de $8.00 et ceux à destination des États-Unis $5.00. PRIX: Ces prix ont reçu l'approbation de la Commission Canadienne des Transports. Ils sont sujets à changement. Au moment de la parution de cette annonce, il est possible que certains départs ne soient plus disponibles. Détenteur d'un permis du Québec.

Sunflight QUEBECAIR

IATA ATC

Permis du Québec (1977) No 14444129-0092

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE — PERMIS DU QUÉBEC

LES GALERIES LACHUTE *
505 Chemin Béthanie
LACHUTE
562-3788

ÉDIFICE DOMINION SQUARE*
Peel & Ste-Catherine
Métro Peel
861-7272

PLACE PORTOBELLO *
7350 boul. Taschereau
BROSSARD
672-5353

CENTRE LAVAL *
Autoroute 15 — sortie 8
Bureau intérieur, promenade
688-5310

PLACE LONGUEUIL *
1 Place Longueuil
LONGUEUIL
679-3777

CENTRE LAVAL *
Autoroute 15 — sortie 8
Bureau extérieur, parking
687-0880

CENTRE-VILLE **
1010 ouest, rue Ste-Catherine
Métro Peel
861-7272

ÂGE D'OR MÉTROPOLITAIN**
911 est rue Beaubien
Métro Beaubien
273-2581

CARREFOUR MT-ROYAL **
4454 rue Saint-Denis
Métro Mt-Royal
845-8225

LES GALERIES NORMANDIE *
2634 rue De Salaberry
331-9971

PLAZA ST-HUBERT **
911 est rue Beaubien
Métro Beaubien
273-7755

DUPUIS **
Temporairement
861-7272

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en page 31

COPIEUR - REPRÉSENTANT

Notre marché de copieur offre présentement d'intéressantes perspectives de carrière dans la région de Montréal.

Le candidat bilingue choisi se verra attribuer un territoire de vente prometteur et plein de défi et recevra un programme de formation intensif se rapportant aux produits et à leur commercialisation.

Il bénéficiera de tout un ensemble d'avantages: automobile, salaire avantageux, commission, pour n'en nommer que quelques-uns.

Les personnes intéressées à joindre notre équipe de représentants sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

KODAK CANADA LTÉE
Superviseur du personnel
2 Place du Commerce
Ile des Soeurs.

Chefs de projet analystes analystes-programmeurs programmeurs seniors

Recherchez-vous une carrière très intéressante, pleine de défis, qui vous permettrait d'acquérir des connaissances dans des domaines variés et de devenir un conseiller en informatique?
Ducros, Meilleur, Roy et Associés Limitée, l'une des plus importantes firmes de conseillers en informatique, recherche plusieurs candidats pour son siège social à Montréal et sa succursale de Québec.

Qualifications munimum requises:
Dans tous les cas, posséder un diplôme universitaire ou collégial.

Chefs de projet:
Avoir une expérience pertinente d'au moins deux ans comme chef de projet et un total de sept années en informatique.

Analyste:
Avoir une expérience pertinente d'au moins une année en analyse fonctionnelle et un total de cinq ans en informatique.

Analyste-programmeur:
Avoir une expérience pertinente d'au moins deux années en programmation (COBOL et/ou PL1) et d'au moins une année en analyse organique.

Programmeur expert:
Avoir une expérience pertinente d'au moins deux années en programmation (COBOL et/ou PL1) et désirer se spécialise en programmation et/ou devenir analyste-programmeur. Dans le cas de spécialisation en programmation, le plan de carrière prévoit une rémunérgrammation, le plan de carrière prévoit une rémunération avantageuse.

Salaire:
Le salaire sera établi selon les qualifications.

Toute communication sera traitée confidentiellement Les candidats et candidates intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

DUCROS, MEILLEUR, ROY ET ASSOCIÉS LIMITÉE
500 est, Grande-Allée, suite 501, Québec, Qué G1R 2J7
Tél.: (418) 529-0676

L'Union Régionale de Québec des

Caisses Populaires Desjardins

La Caisse populaire
Pointe-au-Pic
74, rue Principale
Pointe-au-Pic
Cté Charlevoix, Qué.

DIRECTEUR

Planifie, organise, dirige et contrôle sous l'autorité du Conseil d'administration, l'ensemble des activités de la Caisse; soumet au Conseil d'administration, à la Commission de crédit ou à tout autre conseil, des recommandations portant notamment sur les taux d'intérêt, le budget, le personnel et veille à l'application des directives reçues; s'occupe des placements et est responsable de la direction du personnel; discute avec les membres pour diverses raisons: succession, achat d'obligations, valeurs en garde, dépôt à terme, ouverture de comptes; épargne spéciale ou pour tout autre raison exceptionnelle; conseille les membres dans les domaines de sa compétence; reçoit des demandes d'emprunt et surveille la perception des prêts.

LES EXIGENCES:
Ce poste nécessite habituellement treize années de scolarité et trois ans d'expérience pertinente. Toutefois, la personne possédant une bonne expérience reliée à la fonction et démontrant les aptitudes nécessaires sera considérée. La personne choisie devra posséder de plus les qualités suivantes: personnalité agréable, leadership reconnu, facilité d'inculquer aux autres de nouvelles méthodes de travail, tact, diplomatie, esprit d'initiative et bon sens des responsabilités.

LE MILIEU
Cette localité du comté de Charlevoix compte une population de 1,300 habitants. L'aspect touristique de cette région amène une augmentation considérable de la population en saison estivale. L'actif actuel de la Caisse est d'environ $1,400,000.00 et le nombre total d'employés est de 3 à plein temps. Cette Caisse offre de bonnes possibilités de développement.

LES CONDITIONS
Avantages sociaux usuels et salaire selon l'échelle prévue.

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa demande, *par écrit*, avant le 23 juin 1978, au:

Service du Personnel
L'Union régionale de Québec
des Caisses populaires Desjardins
59, avenue Bégin, Lévis, Qué.

INGÉNIEUR DEMANDÉ

Notre société est à la recherche d'un ingénieur en contrôle qualitatif des sols, béton de ciment et béton bitumineux.
— Expérience pertinente de 3 ans
— Cet ingénieur aura la responsabilité des opérations de notre bureau de Rimouski.
Faire parvenir curriculum vitae à:

TECHNISOL INC.,
325 de L'Espinay,
Québec G1L 2J2
Pour information téléphonez à: **(418) 647-1402**

HÔPITAL DE L'UNGAVA
FORT CHIMO

requiert les services d'un

MÉDECIN

— sera basé à Fort-Chimo (hôpital de 11 lits)
— desservira une population surtout autochtone des villages côtiers de la baie d'Ungava
— équipe de trois médecins

Qualifications requises:
— Détenir une licence de la Corporation Professionnelle des Médecins du Québec
— Bilingue
— Accepter un contrat d'une année
— Être libre immédiatement
Communiquer le plus tôt possible avec:

Normand Tremblay MD
Directeur des Services Professionnels
Hôpital de l'Ungava
Fort-Chimo, Qué.
Tél: 819-964-2905

La Centrale de l'Enseignement du Québec
ceq

est à la recherche d'un(e):

DIRECTEUR(TRICE) DU PROGRAMME 1

Description de la fonction
Sous l'autorité du directeur général, le (la) directeur (trice) du programme I coordonne, dirige, contrôle, organise et planifie les activités du programme, en vue de réaliser les objectifs spécifiques déterminés dans le plan d'action conformément aux orientations de la centrale, et ce, à l'intérieur du budget détaillé prévu pour les fins du programme.
De plus, il (elle) assume son rôle de conseiller (ère) auprès des instances politiques et des organismes de gestion de la centrale.
Les activités du programme sont celles décrites dans le plan d'action. Elles concernent principalement les secteurs suivants:
— Exploitation des conventions collectives
— Classification
— Sécurité sociale
— Retraites.
Nature du poste:
Permanent.
Lieu de travail: Québec.
Toute candidature devra nous parvenir accompagné d'un curriculum vitae complet au plus tard le 16 juin 1978 à 17:00 heures, à l'attention de:

Viateur Dupont, Directeur du personnel
Centrale de l'Enseignement du Québec
2336 Chemin Ste-Foy
Ste-Foy.

SECRÉTAIRE

Un cabinet d'experts-comptables requiert les services d'une secrétaire sachant maîtriser les langues française et anglaise et utiliser le dictaphone.
Ce poste nécessite un esprit d'initiative développé et un minimum de trois ans d'expérience.
La rémunération sera établie en fonction des qualifications et de l'expérience de la candidate.
Veuillez vous adresser à:

Madame Réjane Dupuis
MAHEU, NOISEUX & ASSOCIÉS
2 Complexe Desjardins, bureau 2600
Montréal
H5B 1E8
Tél.: (514) 281-1555

CEGEP DE LÉVIS-LAUZON

CONCOURS NO: 196

PROFESSEURS

1978-79

Le Cégep de Lévis-Lauzon requiert les services de professeurs à temps complet, partiel et/ou à la leçon:

TECHNIQUES DE LA MÉCANIQUE
(fabrication et équipement motorisé)

QUALIFICATIONS GÉNÉRALES:
— Diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline appropriée,
— Aptitudes particulières au travail en équipe,
— Expérience de l'enseignement souhaitable,
— Le premier cycle universitaire pourra être compensé par un D.E.C. et une vaste expérience pertinente.

Les candidatures devront être identifiées par statut d'emploi (temps complet, partiel, leçon) et seront reçues au plus tard jusqu'au 14 juin 1978 à l'attention de:

Agent de la gestion du personnel,
Cégep de Lévis-Lauzon,
205 Mgr Bourget,
Lauzon, Qué.
G6V 6Z9

CEGEP DE MATANE

Le Cegep de Matane requiert les services de

PROFESSEURS

pour l'année 1978-79

A- TEMPS COMPLET
1 professeur de sociologie
B- TEMPS COMPLET
(poste de remplaçant)
1 professeur d'éducation physique,
1 professeur de géographie
C- TEMPS PARTIEL
(pleine charge pour la session automne 1978)
1 professeur de français.

Qualifications requises:
Diplôme de premier cycle universitaire dans la discipline appropriée.

Traitement:
Selon la convention collective des enseignants.

Début de l'emploi:
le 21 août 1978

Les candidatures devront être reçues avant le 15 juin à l'adresse suivante:

M. Georges E. Bouchard,
Directeur du personnel,
Cegep de Matane,
616 avenue St-Rédempteur,
Matane, Qué.
G4W 3P7

CHEF DES RELATIONS DE TRAVAIL

La Commission de la Capitale nationale à Ottawa, organisme fédéral chargé d'assurer le développement de la Région de la Capitale nationale; recherche un spécialiste des relations de travail pour l'administration complète d'un personnel de 1,400 membres appartenant à 26 catégories professionnelles.
Les candidats seront titulaires d'un diplôme universitaire, auront une bonne connaissance des négociations de travail, des conventions collectives, des procédures de grief et de l'arbitrage. L'expérience de l'application de la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique du Gouvernement fédéral constitue un avantage de même que celle des lois correspondantes des gouvernements provinciaux.
Le poste est bilingue. Les candidat(e)s qui ne répondent pas aux exigences linguistiques doivent indiquer par écrit qu'ils sont prêts à suivres des cours de langue.
Le poste ouvre d'excellentes perspectives aux candidats dont le salaire annuel est de $23,000.
Veuillez adresser les demandes avant le 23 juin 1978 accompagnées d'un curriculum vitae détaillé à:

L'agent principal de dotation
Division du personnel
Commission de la Capitale nationale
48, rue Rideau
Ottawa (Ontario)
K1N 8K5

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

LE POSTULANT

La personne idéale possède un minimum de trois années d'expérience dans l'un des domaines suivants: trésorerie, services administratifs ou service hypothécaire. Elle maîtrise parfaitement la sténographie dans les deux langues.

LA SOCIÉTÉ

Le Crédit Foncier (fondé en 1880) est l'une des plus anciennes et des plus importantes sociétés canadiennes de fiducie et de prêts hypothécaires dont le Siège Social, situé à Montréal, dirige les activités de 16 succursales établies à travers le Canada. Le traitement et les avantages sociaux sont très concurrentiels.

Faire parvenir votre curriculum vitae à :

Crédit Foncier
a/s Service du personnel
612, rue St-Jacques
Montréal, Québec H3C 1E1

C.L.S.C.
SECTEUR
BRANDON
RECHERCHE

2 MÉDECINS

1 poste à temps plein, Secteur nord: St-Michel-des-Saints et environs.
1 poste à temps plein, Secteur sud: St-Gabriel-de-Brandon et environs.
Secteurs ouest: Ste-Béatrix, et environs.

Fonctions:
- médecine globale — équipe multidisciplinaire.
- services généraux courants: consultation avec rendez-vous et sans rendez-vous.
- programmes spéciaux (prévention): nutrition, santé et sécurité au travail, gérontologie, etc.

Qualifications:
- permis d'exercice

Rémunération selon l'entente de la F.M.O.Q.

S'il vous plaît, faire parvenir votre curriculum vitae pour qu'il nous ***parvienne au plus tard*** *le 17 juin 1978 à 17.00 heures, à:*

C.L.S.C. Secteur Brandon
à l'attention de Francine Comtois
C.P. 870, rue des Écoles
St-Gabriel-de-Brandon
Comté Berthier, Québec
514 835-4705

Université Laval

PROFESSEUR

DÉPARTEMENT DE PSYCHOPÉDAGOGIE

Domaine:
Epistémologie des idées et des pratiques en psychopédagogie. Étude des conditions psycho-sociales du développement et de l'apprentissage chez l'enfant et l'adulte en situation scolaire.

Fonctions:
Enseignement aux 1er, 2e et 3e cycles. Supervision d'étudiants gradués. Recherche. Participation à des tâches administratives.

Qualifications et exigences:
Doctorat ou l'équivalent. Expérience d'enseignement pertinente.

Traitement et conditions de travail:
Selon la convention collective en vigueur.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 15 août 1978 à:

Mme Madeleine Perron-Thibault
Directrice
Département de psychopédagogie
Faculté des sciences de l'éducation
Cité universitaire
Québec, CANADA G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

DIRECTEUR ADJOINT, AFFAIRES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Le service des Affaires sociales et environnementales du siège social de Petro-Canada, la Société de la Couronne responsable du développement énergétique du pays, offre un poste de directeur adjoint. Le candidat idéal possédera un grade universitaire en sciences environnementales, plus un intérêt et une expérience considérables en implications de politiques dans les activités de développement énergétique. Une vaste expérience de travail dans l'industrie énergétique et avec les agences de réglementation est hautement désirable. Les fonctions du directeur adjoint incluent le développement de lignes directrices de la politique corporative, la direction et le contrôle des tendances sociales et environnementales et des changements de règlements, ainsi que le développement de stratégies globales de recherche avec le personnel travaillant dans les services d'opérations de la Société. Il est essentiel que le candidat soit capable de travailler directement avec le personnel corporatif et les cadres supérieurs de la Société.

En plus d'un salaire concurrentiel à celui payé dans l'industrie, Petro-Canada offre un ensemble d'avantages marginaux et d'allocations de déménagement intéressantes.

Les personnes qui possèdent les qualifications mentionnées plus haut sont invitées à adresser leur curriculum vitae à:

Service des Ressources humaines
PETRO-CANADA
Boîte postale 2844
Calgary, Alberta
T2P 2M7

Petro-Canada

TORONTO

Pétrole en vedette

Un bond prodigieux des pétroles a fait monter la Bourse de Toronto, jeudi, à un sommet qui n'avait plus été atteint voilà quatre ans et l'animation du marché a été la plus forte depuis cinq semaines.

L'indice global monte de 2.18 à 1.145.54. Parmi les quatre compartiments les plus importants, les hydrocarbures font un bond de 31.91 à 1,392.24 et les produits industriels de 1.56 à 985.63. Les mines reculent de 10.02 à 982.38 et les services financiers de 7.39 à 1,103.55. Signalons une progression de 15 points dans le secteur des communications.

Les gains l'emportent sur les pertes au compte de 247 à 204 et 257 autres titres conservent leurs positions du jour précédent. Le volume des transactions comprenait 5.05 millions d'actions et Traders Group Ltd a été la valeur la plus traitée de la journée.

Un arrêt des transactions sur les titres Husky Oil Ltd a été imposé à 10 h 30, l'action ayant monté en flèche de $4.75 à $35.75 à l'issue d'une vente de 17,355 papiers dans la première demi-heure du marché.

Parmi les autres titres industriels traités à la séance, International Business Machines monte de 4 1-2 à $300, Galtaco Inc., A de 1 1-2 à $9 1-2, Texaco Canada de 1-4 à $38 1-2, Canadian Occidental Petroleum de 1 1-4 à $19 3-4 et Torstar Corp. B de 7-8 à $17 7-8.

Wainoco Oil baisse de 1 à $18 1-4, Westburne International de 1-8 à $24, Inco A de 1-4 à $19 1-2, Bell Canada de 1-4 à $58 3-8 et la Banque de Montréal de 1-4 à $21.

Dans le secteur minier, Rio Algom progresse de 3-4 à $33 et Ego Mines de 36 cents à $3.35. Cassiar Asbestos monte de 1-8 à $10 3-4, mais Denison Mines descend de 3-4 à $77 1-4 et Hudson Bay Mining A de 3-8 à $17 3-8.

Enfin parmi les pétroles, Czar Resources avance de 2 à $22, Amalgamated Bonanza Petroleum de 1 à $34 1-8 et Ocelot Industries B de 7-8 à $12. Pominex Ltd glisse de deux cents à 80 cents et Lochiel Exploration de six cents à $2.69.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
A.G.F.M	3400	225	220	220	−10
Aby Glnw	10600	190	185	190	+15
Abitibi	17900	$13	12⅞	12⅞	− ⅛
Abitbi10	323	$55	55	55	
Adanac M	1000	52	52	52	+ 1
Afton Min	200	$8¾	8⅝	8¾	
Agnico E	3953	480	470	470	−10
Agra Ind A	500	$6½	6½	6½	
Ahed M	200	180	180	180	
Akaitcho	z100	88	88	88	
Albany	12200	79	79	79	+ 2
Alt Energy	970	$16	15¾	15⅞	
Alta Gas A	34881	$15¼	14⅞	15¼	+ ⅜
Alta G C p	100	$70⅜	70⅜	70⅜	
Alta G E p	300	$25¾	25¾	25¾	− ¼
Alta G F	5348	$29⅜	29⅜	29⅜	
Alta G 9.76	410	$29¼	29	29¼	+ ¼
Alta G 7.60	700	$26⅛	26	26	
Alta Nat	300	$42	41½	42	+ 1
Alcan	9208	$32⅞	32⅛	32⅛	− ⅜
Alcan pr	z25	$29½	29½	29½	
Algo Cent	600	$19½	19¼	19¼	+ ⅛
Algoma St	3411	$21	21	21	
A Stel p	1025	$28½	28¼	28¼	
All-Can B	3000	485	485	485	
Allarco Dv	1430	$26	26	26	+ ½
Alliance B	6120	380	375	380	+15
Alminex	105	$11	11	11	+ ¼
Almin 4½ p	225	$38⅜	38⅜	38⅜	
Am Bonza	7450	$34½	32¾	34⅛	+ 1
A Eagle	107200	219	203	213	+13
Am Leduc	4500	21	21	21	
Andres W	450	$15	15	15	
Ang CT 4½	z18	$27	27	27	
Ang CT 265	200	$33½	33½	33½	− ¼
Ang CT 290	z45	$35½	35½	35½	
Ang U Dev	10400	227	225	225	− 3
Anthes C p	z10	$62	62	62	
Aquitaine	11582	$17⅛	16½	17	+ ⅜
Arbor C	2500	82	81	82	− 3
Argus C pr	180	$13¾	13¾	13¾	+ ⅜
Asamera	25700	$15⅜	14⅜	15⅛	+ ¾
Asbestos	635	$39¼	39⅛	39⅛	
Aland	124210	$23¼	21¼	22½	+ ⅜
Asoc Porc	z166	76	76	76	
Atco A	1500	$14	13¾	13¾	− ¼
Ato Hard A	800	$16	15¾	15¾	− ¼
BC Sugar A	200	$29¼	29¼	29¼	+ ⅛
BP Can	6955	$14¼	13¾	14¼	+ ½
Banister C	6300	$10¾	10¼	10½	+ ½
Bank BC	z25	$32¾	32¾	32¾	
Bank Mtl	34319	$21⅞	21½	21⅝	− ¼
Bank N S	21399	$21½	21⅛	21⅛	
Bankeno	14180	274	265	268	+ 3
B Cdn Nat	z68	$17⅛	17⅛	17⅛	
B Cdn Natr	3562	75	73	73	
Bartaco	z50	300	300	300	
Baton B	2300	$11½	11½	11½	+ ⅜
Bay Mills	400	$12½	12¼	12½	+ ¼
Bell Canad	15749	$58½	58⅛	58⅜	− ¼
Bell A pr	110	$57¾	57¾	57¾	− ⅛
Bell B pr	440	$58½	58⅛	58⅛	− ⅛
Bell C pr	500	$30¼	30¼	30¼	
Bell D pr	300	$58¼	58¼	58¼	
Bell 2.28	600	$30¼	30⅛	30⅛	
Bell 1.80	5075	$23⅜	23⅜	23⅜	
Bell 1.96	7475	$26⅞	26¾	26⅞	+ ⅛
Beth Cop A	104	$15⅛	15⅛	15⅛	− ⅜
Biltmo A p	300	425	425	425	+15
Black P A	4900	$10⅜	10	10⅜	+ ½
Blakwod A	250	370	370	370	
Block Bros	200	$8¾	8¾	8¾	
Bombdier	400	$7⅞	7¾	7⅞	+ ¼
Border C	200	270	270	270	
Bovis Cor	6000	60	58	60	+ 2
Bow Valy	29705	$31	30⅛	30⅞	+ ⅞
Bralor Res	10632	$6⅛	5⅜	6⅛	+ ⅜
Bramalea	3245	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
Brameda	29022	154	144	145	− 5
Brascan A	13870	$16⅞	16⅝	16⅝	
Brscn 8½	100	$28¾	28¾	28¾	+ ⅛
Brenda M	7800	$11¾	11½	11½	− ¼
Brdg Tank	200	465	465	465	−10
Bridger	z70	$12⅜	12⅜	12⅜	
Bright A	600	$11	10¾	11	+ ¼
Brinco	1100	425	420	420	
BCFP	1850	$28½	28	28½	+ ⅛
BCFP pr	100	$40	40	40	
BC Phone	18650	$16⅜	16⅜	16⅜	− ⅛
BCPh 4½ p	z30	$56	56	56	
BCPh 4¾ p	z100	$60¼	60¼	60¼	
BCPh 4.84	450	$16	15⅞	15⅞	
BCPh 5.15	z33	$64	64	64	
BCPh 5¾ p	z20	$69½	69½	69½	
BCPh 6 pr	300	$76	75¾	76	
BCP 7.04 p	100	$23½	23½	23½	− ½
BCP 10.16 p	9000	$29½	29½	29½	
BCP 2.32 p	100	$33	33	33	
BCPhr	42805	50	49	49	− 2
Broul Reef	1000	31	31	31	+ 1
Brunswk	6800	375	360	375	+ 5
Budd Auto	900	$11½	11½	11½	
Budd A w	900	435	400	420	+25
Bushnell	600	$8½	8½	8½	
CAE A	660	$14¾	14¼	14¾	+ ⅛
Cad Frv	35953	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
Cal Pow A	4035	$38½	38	38	− ⅛
Cal P 4 p	500	$54	54	54	+1⅜
Cal P 5 p	z20	$66¼	66¼	66¼	
Cal P 7½ p	40	$100½	100⅜	100⅜	
Cal P 10 p	269	$116	115	116	+ 1
Cal P 2.36	500	$29⅞	29⅜	29⅜	+ ⅛
Cal P 8¾	30	$108	108	108	+ ½
Calmor IB	1000	70	70	70	
Calvrt Dle	250	265	265	265	−. 5
Calvert	4500	61	60	61	+ 1
Cam Mine	2500	39	38	39	
Camflo	1400	$14¾	14⅝	14¾	+ ⅛
C Chib A	18325	$7¼	7	7⅛	+ ⅛
Camp RL	585	$36½	36½	36½	− ⅛
Campau B	z50	$12⅝	12⅝	12⅝	
Can Cem A	9575	$11⅛	10⅞	11	
CDC pr B	345	$106½	106¼	106½	
C Nor West	6850	$10¾	10½	10¾	+ ¼
C Pakrs C	325	$21⅜	21⅝	21⅜	− ⅛
Can Perm	1645	$18	17¾	17¾	− ¼
CPerm 6¾	2025	$26	25¾	25¾	− ¼
CS Pete	3100	470	460	465	
Can Trust A	1220	$25¾	25½	25½	− ¼
C Trust 7¼	1000	$21	20⅞	20⅞	− ⅛
C Tung	3850	$16⅞	16¾	16⅞	+ ⅛
CCablesy A	550	$17	16¾	17	
C Cablew	z10	48	48	48	
Cdn Cel	730	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
C Curtis	6000	70	68	68	− 2
C Hidrogas	18280	350	335	350	+10
C Homestd	8150	$8⅛	7¾	8⅛	+ ⅜
C Hydro	5600	$10⅛	10	10	− ⅛
C I Bk Com	8898	$29⅛	28¾	28⅞	− ⅛
C I Bk r	245087	67	64	64	− 1
C I L	1050	$20	19¾	20	+ ¼
C I Powr A	1000	165	165	165	+ 5
C Lencour	9000	9	9	9	+ 1
C Manoir A	800	$5⅝	5½	5½	− ⅛
C Marconi	37305	$7⅜	6⅞	7	+ ⅛
C Merrill	3800	$15½	14¾	15½	+ ¾
C Nat R	4100	300	295	300	
C Ocdental	38683	$19⅞	18¼	19¾	+1¼
C Ocdntl p	100	$29	29	29	
C P Inve	4715	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
C P Ltd	21533	$19⅜	19⅛	19⅜	+ ⅛
C P L A p	1000	$10⅛	10	10	− ⅛
C Reserve	7400	$9¼	8⅞	9⅛	+ ¼
Cdn Sup O	3520	$56½	56	56½	+ ½
Cdn Tire	250	$23¾	23¾	23¾	+ ⅛
Cdn Tire A	4166	$26	25½	25½	− ¼
C Utilties	2475	$16	15¾	15¾	− ¼
CU 10¼	10460	$29¾	29⅝	29⅜	− ⅛
C Util 9.24	500	$29½	29½	29½	
C Vickers	100	$30	30	30	
CWN G 4 pr	248	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Canray	51150	205	191	200	+ 6
Canron A	6650	$27	26⅞	26⅞	+ ⅛
Cara	10935	$20¾	20	20¾	+ ¾
Carl OK	5125	430	425	430	
Carl A p	175	$27⅛	27⅛	27⅛	+ ⅛
Carl B p	z20	$31¼	31¼	31¼	
Carma 8.75	z20	$19⅛	19⅛	19⅛	
Cassiar	12900	$10¾	10½	10¾	+ ⅛
Cassidy L	200	455	455	455	−40
Celanese	6400	355	350	355	+ 5
Ctl Est A	250	$13½	13½	13½	+ ¼
Cent Pat	7100	145	140	145	+ 3
Chncllr	4525	180	175	180	+ 1
Charter Oil	5300	250	250	250	
Chib Kay	3000	11	11	11	+ 1
Chib M	3000	45	45	45	− 5
Chieftan D	2100	$18¾	18⅜	18½	+ ⅜
Chieftain p	3200	$75½	75⅛	75½	+1½
Chimo	7500	135	124	135	+ 8
Chrysler	3925	$13⅜	13⅛	13⅛	− ⅛
CHUM	160	$9⅝	9⅝	9⅝	
CHUM B	180	$10⅛	10⅛	10⅛	
C S 10¾	1100	$12	12	12	
Coch Will	7650	57	55	57	+ 4
Cockfield	1500	380	375	375	
Coin Lake	1000	11	11	11	
Coles Book	1600	$19⅜	19⅛	19⅛	+ ⅜
Comb Met	13500	33	32½	33	
Cominco	8886	$28½	27⅞	27⅞	− ½
Cominco A	600	$28	28	28	+ ⅛
Com Cap	2700	$6	6	6	
C Holiday I	5425	$8¼	8⅛	8⅛	
C H Ins A p	z40	$26⅛	26⅛	26⅛	
Comtech	1000	280	280	280	+ 5
Coniagas	1000	65	65	65	+ 2
Con Bath A	25404	$28¼	27¾	28	− ⅜
Con Bathp	100	$18⅞	18⅞	18⅞	
Con Bldg	1095	400	400	400	−10
Con Fardy	10649	345	325	325	−15
C Durham	1000	80	80	80	+ 2
C Marben	z704	62	62	62	
C Morisn	3600	150	148	150	+ 3
Cons Pipe	200	$7	7	7	
Cons Prof	5000	21	21	21	− 2
C Rexspar	5500	74	72	72	− 1
Con Textle	2800	290	280	290	+ 5
Con Distrb	29750	$14	13¼	14	+ ⅜
Cons Gas	17982	$18⅛	17⅞	18⅛	+ ⅛
Con Gas D	625	$26¾	26½	26½	− ⅛
Conwest	8550	$6	5½	6	+ ⅛
Cooper C	551	$7	7	7	
Cop Fields	100	275	275	275	
Corby vt	500	$22½	22½	22½	+ ⅛
Cornat Ind	2885	$7	6⅝	6¾	− ⅜
Corp Food	400	$18	18	18	+ ¼
Coseka R	36700	$5¾	5⅛	5⅝	+ ½
Costain R	150	$13	13	13	− ½
Courvan	2000	113	11	11	− 2
Craigmt	1700	405	380	385	−25
Crain R L	600	$10⅞	10⅞	10⅞	
Crestbrk	5850	$7¼	7	7⅛	+ ⅛
Crwn Life	z80	$55⅞	55⅞	55⅞	
Crush Intl	4000	$15¾	15⅛	15½	
Cuvier M	1300	49	49	49	− 1
Cyprus	10500	$8⅝	8⅜	8⅜	− ¼
Czar Res	9080	$22	19⅞	22	+ 2
DRG Ltd A	600	495	495	495	− 5
Daon Dev	630	$8⅝	8¼	8⅝	+ ⅜
Daon A	750	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
D Aragon	25000	25	23½	24	− 1
D Eldona	2000	84	84	84	− 2
Denison	6595	$79	77¼	77¼	− ¾
Dicknsn	7100	$5⅝	5⅜	5½	
Discovry	2000	58	58	58	− 2
Dist Tr A	1300	$7½	7⅛	7½	+ ½
Domanl	1900	$5½	5⅜	5⅜	− ⅛
Dome Mine	190	$85¼	85¼	85¼	+1¼
Dome Pete	4179	$61½	61	61	− ¼
D Bridge	3700	$25½	25¼	25½	+ ½
D Citrs A	300	$9½	9½	9½	
Dofasco A	1808	$26⅜	26⅜	26½	− ¼
Dofasco p	200	$65	65	65	− 1
D Scotish p	265	$29	28	28	
Dom Store	525	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
D Textie A	9350	$11	10⅞	11	
Domtar	1950	$18⅞	18⅜	18⅝	
Douglas L	400	425	425	425	
Dr Mc C A	1415	$17½	17½	17½	+ ¼
Dunde Pal	2000	35	35	35	
Dunraie	z34	10	10	10	
Du Pont	1550	$15½	15⅜	15⅜	− ⅛
Dylex Ltd	300	$15	15	15	
Dylex L A	4300	$11⅞	11⅝	11⅞	+ ¼
Dynamar	7100	143	137	139	− 6
E-L Fin	1900	$12	11⅞	11⅞	− ¼
E-L Fin w	3050	135	130	130	− 5
East Mal	1057	340	340	340	
East Sul A	4005	155	150	155	
Ego M	117700	335	296	335	+36
Electro A	850	385	380	385	− 5
Electro p	100	$41¾	41¾	41¾	+ ½
Elks Stors	5000	$12¼	12	12¼	+ ¼
Emco	1400	$7⅜	7	7⅜	+ ⅜
Extndcar	200	$11½	11¼	11½	
Falcon C	1100	$5¾	5¾	5¾	
Fibrg Nik A	3369	$24¾	24¼	24¼	− ¾
Fed Dlver	700	225	220	225	+25
Fed Ind A	700	$5⅜	5¼	5¼	− ¼
Fed Pion	z10	$29⅜	29⅜	29⅜	
Fidelity Tr	1500	435	430	430	
Fidelty Trp	100	$19¾	19¾	19¾	− ¼
Fireco SA	200	231	230	230	−20
F Mar	700	44	44	44	
Fittings A	100	$33	33	33	
Foodcrp Lt	z25	$12⅝	12⅝	12⅝	
Foodex S	3600	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
Ford Cnda	160	$78½	78½	78½	− ¼
F Sea A pr	100	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
Francana	5500	$8	7⅝	8	+ ⅜
Fraser A	400	$32¾	32½	32½	+ ½
Fruehauf	400	$9¼	9	9¼	+ ⅜
G M Res	2850	370	360	365	− 5
Galtaco A	600	$9½	9	9½	+1½
Gaz Metr	725	$5⅞	5¾	5¾	
Gaz 5.40 p	z25	$55	55	55	
Gen Baker	200	$7½	7½	7½	
G Distrb A	225	$6⅞	6⅞	6⅞	− ⅛
G Distrb w	300	165	164	165	+ 5
GMC	1200	$70	69½	69½	− ⅜
Genstar L	9428	$29½	29	29⅜	+ ⅜
Gibraltar	5900	$5⅝	5½	5½	− ⅛
Glendale	z200	88	88	88	
Goldund M	5600	30	29	30	+ 1
Goodyear	170	$16	16	16	− ½
Goodyearp	200	$34	34	34	+ 1
Granduc	z100	60	60	60	
Gt Oil Sds	z62	$6	6	6	
G L Nickl	5000	59	58	58	− 1
GL Paper	1800	$31¾	31½	31½	− ⅜
GL Papw	700	450	440	440	−10
GN Fin	4600	165	165	165	− 5
Gt West S	9100	228	220	220	− 5
G West wt	z300	72	72	72	
Greyhnd C	1700	140	135	140	+10
Greyhnd	420	$19⅞	19⅞	19⅞	− ⅜
Gulf Can	26186	$26⅞	26½	26¾	+ ¼
Gulfstrem	10000	61	57	61	+ 6
HCI Hldw	1300	250	240	250	
Hambro C	13650	$6⅛	6	6	
H Group A	479	495	495	495	− 5
Hardee	5000	80	80	80	
Hard Crp A	3556	370	365	365	−10
Harlequin	11200	$11½	11⅜	11⅜	
Harris J A	1200	$6⅜	6¼	6⅜	−. ⅛
H Wood	18000	104	97	98	− 2
Hawker A	9175	$8¼	8	8¼	+ ¼
Hawker pr	185	$66½	66½	66½	+ 1
Hayes D A	2633	$8⅛	8	8	
Hedway A	1900	370	370	370	
Holinger A	1850	$33¼	33⅛	33⅛	− ⅛
Home A	10727	$39	38½	38¾	+ ¼
H Bramor	200	330	325	330	
Howdn DH	600	$11½	11½	11½	
Hud Bay A	28675	$17¾	17⅛	17⅜	− ⅜
H Bay Co	12776	$20¾	20¼	20½	+ ¼
H B Oil Gas	4650	$4⅞	4½	4½	− ½
Hu-Pam	3000	19	19	19	
Husky Oil	17355	$36	32¾	35¾	+4¾
Husky E w	4700	$16¼	15	16¼	+1⅞
Hydra Ex	3000	43	42	42	
Hy's Ltd	100	240	240	240	+ 5
IAC	27000	$19⅜	19⅛	19⅛	− ⅛
IAC 4½ p	z10	$71	71	71	
IAC 5¾ p	250	$20	20	20	+ ⅜
ITL Ind	800	380	375	380	+ 5
IU Intl	6840	$13⅛	12⅞	13⅛	+ ¼
Imasco A	275	$34	34	34	− ¼
Imp Gen	100	$17¼	17¼	17¼	
Imp Oil A	27111	$19⅜	18⅜	19¼	+ ⅜
Imp Oil B	100	$18⅜	18⅜	18⅜	
INCO A	61844	$20	19⅜	19½	− ¼
INCO B	2100	$19⅞	19¾	19⅞	+ ⅛
Inco 7.85	1600	$25	25	25	+ ⅛
Indal	3300	$13¼	13	13	− ¼
Inland Gas	3800	$10⅞	10⅞	10⅞	
Inland G p	100	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Inlnd G 10p	2500	$30	29⅞	30	+ ⅛
Inter-City	4585	$7	6⅞	7	+ ⅛
Int Div	1400	225	225	225	+ 5
Intrmetco	100	$8½	8½	8½	
IBM	560	$300	296	300	+4½
Int Mogul	125	485	485	485	− 5
I Mogul A	900	$12½	12¼	12½	+ ⅛
Interpool	100	$43	43	43	
Int Pipe A	12625	$15	14⅞	14⅞	− ⅛
Ipsco	4905	$15	14¾	14¾	− ⅛
Inv Grp A	780	$12½	12½	12½	
Inv Grp 5 p	120	$21	21	21	
Irwin T A	13300	355	345	350	
ISO	2500	147	146	147	− 2
Ivaco A	1350	$10⅜	10¼	10¼	
Ivaco 8.85	250	$50¾	50¾	50¾	+ ½
Jannock A	1900	$18⅝	18¼	18¼	− ⅛
Jannock B	1730	$18½	18¼	18¼	
Jannock 8	630	$14⅞	14⅞	14⅞	
Jannock w	1087	$8¾	8¾	8¾	
Jorex Ltd	4000	66	63	64	− 2
Joutel	1500	7	7	7	+ ½
K-Tel Intl	1533	$6	6	6	
Kaiser Re	7625	$15	14⅞	15	+ ⅛
Kam Kotia	6100	135	125	130	
Kaps Tran	74035	137	130	137	+ 9
Keeprite B	200	$10½	10⅜	10½	+ ⅛
Kelly D A	200	$8½	8½	8½	
Kelsey H	100	$20	20	20	
Kerr A A	4122	$11⅛	11	11	+ ⅛
La Vrndr	600	$9¾	9¾	9¾	
Labatt A	3625	$22½	22⅜	22½	
Lab Min	375	$33½	33⅜	33½	+ ¼
Lacana	20780	$8	7⅝	7⅝	− ⅛
Lacana w	10350	$5⅞	5½	5⅝	− ⅜
Laidlaw A	200	$13	13	13	
Ldl 9¾	900	$11½	11½	11½	+ ¼
L Ont Cem	200	365	365	365	+ 5
L Shore	600	275	265	265	− 1
Lambd M	3600	233	210	220	−11
Lamb M A	300	230	230	230	− 5
Laurasia	3015	28	27	28	
Lau Fin	4650	$9⅛	8⅞	9	
Lau F 2.00	z50	$26½	26½	26½	
Leigh Inst	14500	$5⅛	495	5	
Levy A pr	100	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Liberian	638	$9¼	9	9	− ¼
LL Lac	1049	230	225	225	− 5
Livingsto	3500	$25	25	25	
Lob Co B	700	425	415	420	− 5
Lob Ltd Ap	z20	$18¼	18¼	18¼	
Lob Ltd Bp	125	$19½	19½	19½	− ⅛
Lochiel	18300	285	269	269	− 6
Loeb M	300	$7	7	7	
Lost River	3000	39	38	38	
Lytton M	5000	32	31	31	+ 2
MICC	800	$10¼	10¼	10¼	− ¼
MICC A	z100	$27	27	27	
MICC 8⅜	700	$25	25	25	− ⅜
Maclarn A	400	$39⅞	39⅞	39⅞	− ⅛
Mclan H A	5850	$16	15¾	16	
MB Ltd	18485	$19½	19⅜	19⅜	− ⅛
Madeline	560	60	60	60	
Madsen	z100	67	67	67	
Magna Int	100	$25	25	25	+ ½
Magna A	100	$26¾	26¾	26¾	− ⅛
Magnason	2700	255	250	250	− 5
Magnetcs	10020	124	115	115	− 2
Maislin I	3400	335	335	335	
Majstic Wil	6500	265	261	262	+ 1
Malartic	z400	94	94	94	
Man Bar	1020	103	103	103	
Maplex M	z69	$6¾	6¾	6¾	
Marcana	633	21	21	21	
Maritime	225	$23⅜	23⅛	23⅛	+ ⅛
Martim A p	100	$10	10	10	
Mar T 860	100	$11	11	11	− ¼
Mar T 940	−20	$11⅝	11⅝	11⅝	+ ⅛
Mar T 765	600	$10⅝	10½	10⅝	+ ⅛
Markboro	3600	$17	16¾	17	+ ¼
Mass Fer	26450	$13⅛	11¾	12¾	− ⅜
Mas F A	1450	$20⅜	20½	20⅜	+ ⅛
Mas F B	1575	$20⅜	20¼	20¼	− ¼
Matchan	7500	13	13	13	
Matgmi A	350	$10⅜	10½	10½	− ⅛
Mc Adam	6000	30	30	30	
Mc Intyre	500	$24¾	24⅛	24⅛	−1⅛
McLaghln	800	$9	9	9	+ ⅛
McLghl 9 p	450	$23¾	23¾	23¾	
McLghl w	1000	390	375	390	+30
Melcor	900	$11	10⅞	10⅞	− ¼
Mentor	5000	270	265	270	+19
Mercantil	7977	$14½	14⅜	14½	
Merland E	20100	$5⅞	5⅜	5⅜	+ ⅜
Met Stors p	200	$15½	15½	15½	
Midcon	200	131	131	131	+ 1
Minrl Res	4430	180	175	175	− 5
Molson A	4363	$19⅜	19⅛	19¼	+ ¼
Molson B	z24	$17	17	17	
Monenco A	2100	$10¼	10	10¼	− ¼
Mtl Trust	1250	$18½	18½	18½	− ¼
Moore	25641	$38⅜	37⅞	38	
Mt Wright	1000	17	17	17	
Multi Acc	600	385	385	385	
Muncpl S L	1460	$8	7¾	8	
Murphy	8100	$8¾	8⅛	8¾	+ ⅜
N B U Mine	2100	115	115	115	
N R D Min	500	17	17	17	− 2
Na Chrs I	z200	56	56	56	
Nat Drug	200	$9¾	9¾

La direction trace un ambitieux programme d'action

L'actif des Caisses d'établissement a doublé en trois ans

par
Marie-Agnès Thellier

En trois ans, les caisses d'établissement ont vu doubler leurs actifs, qui s'élèvent maintenant à près de $103 millions au lieu des $51.5 millions de 1975, tandis que le nombre de membres progressait de 50%.

Les délégués des 74,673 membres des treize caisses d'établissement se réunissent aujourd'hui et demain à Saint-Hyacinthe pour leur 24ème assemblée annuelle qui se préoccupera en particulier du développement régional. Au cours de cette assemblée devrait être annoncé le prochain départ de l'actuel directeur général de la fédération M. André Felteau qui sera remplacé par M. André Lamothe, venant de la caisse populaire Laurier et possédant une expérience approfondie des milieux bancaires.

Samedi après-midi au cours d'une table-ronde cinq représentants de partis politiques québécois seront amenés à expliquer quel rôle et quel devenir ils entrevoient pour les caisses d'établissement et aussi pour les caisses d'épargne et de crédit, par rapport au développement régional. Quatre députés représenteront leurs partis: Guy Bisaillon pour le PQ, André Raynault, pour le parti libéral, Fabien Roy pour le parti national populaire et Bertrand Goulet pour l'Union Nationale, tandis que le ralliement des créditistes sera présent avec André Bergeron. Le soir, au cours du souper officiel, le ministre fédéral de l'Expansion Economique Régionale M. Marcel Lessard sera le conférencier invité.

"On parle beaucoup de développement régional dans les caisses d'établissement et on se rapproche donc plus de la raison d'être du tout début, c'est à dire le prêt à la petite industrie à caractère artisanal", a expliqué au Devoir M. André Jalbert, directeur du service de l'éducation.

Plusieurs caisses se sont impliquées très fortement dans leur milieu régional, en particulier les deux caisses les plus importantes, celles de la Chaudière à Saint Georges de Beauce ($28.5 millions d'actifs) et celle du Saguenay Lac-Saint-Jean à Chicoutimi ($18.1 millions d'actifs). Au Saguenay par exemple, la caisse déjà impliquée dans le courtage immobilier aide une société fabriquant des maisons pré-usinées non seulement par un apport financier mais par un soutien technique en administration et en marketing.

En fait, toute l'intervention des caisses d'établissement dans leur milieu naturel qu'est la région est en train d'être repensé par une commission d'orientation qui devra remettre ses travaux à la fin octobre. Les six membres de la commission remettront en cause par exemple la nature des prêts effectués par les caisses et le mode de canalisation de l'épargne. Les prêts hypothécaires représentent actuellement 69.8% des actifs et les prêts sur reconnaissance de dette seulement 7.5%, ce qui représente respectivement $71.8 millions et $7.7 millions. Le prêt hypothécaire moyen se monte à $17,450 et le prêt personnel moyen à $2,825. La plupart des caisses respectent la proportion provinciale mais les caisses de Nicolet et de La Pocatière sont plus généreuses en prêt personnel quand celles de Saint-Romuald, de l'Estrie et de Saint Hyacinthe le sont moins que la moyenne.

La commission d'orientation a entrepris une consultation de tous les échelons du mouvement et de personnalités extérieures aux caisses d'établissement: des représentants du monde financier, du gouvernement et de l'administration seront interrogés sur le devenir du mouvement.

Cette commission sera encore une fois amenée à réfléchir sur le cadre juridique des opérations menées par les Caisses. Depuis 1973, la fédération dépose chaque année un mémoire demandant certaines modifications à la loi des caisses d'épargne et de crédit qui les régit. Le dernier date du 13 février dernier. Depuis, Mme Payette, ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, a rendu publics certains amendements réclamés par le mouvement Desjardins et par les caisses d'établissement, mais il ne semble pas que les caisses y trouvent toute la souplesse d'action souhaitée pour ses opérations régionales. "La loi des caisses d'épargne et de crédit est un habit qui n'est pas à la bonne pointure pour les caisses d'établissement", estime M. Jalbert.

La table ronde de samedi permettra aussi de soulever le problème d'une éventuelle fusion entre caisses d'épargne et de crédit qui semble souhaitée par le ministre des Finances Jacques Parizeau.

Par ailleurs, les caisses d'établissement veulent continuer à s'implanter dans 20 régions québécoises. Après celle de Québec ouverte le 16 mai 1977 et qui comptait au 31 mars 1978 249 membres, $157,434 d'actif et $90,412 de prêts en vigueur, va s'ouvrir bientôt une caisse en Abitibi-Témiscamingue, suivie d'ici la fin 1980 des caisses de Gaspésie, Côte-Nord, Outaouais et Laurentides.

Les caisses d'établissement s'efforcent actuellement d'améliorer leur gestion ou plutôt de l'adapter au cap des $100 millions d'actifs franchi récemment. Le conseil d'administration a défini un ambitieux programme d'action comprenant la plus grande professionnalisation des services, la recherche de nouveaux produits, des méthodes de gestion à la fois efficaces et modernes et une implication soutenue à la vie régionale.

Avec une progression de 28.2% de son actif l'an dernier, les caisses d'établissement font preuve d'un dynamisme indéniable bien que les "trop-perçus" aient stagné ($528,000 contre $532,000 en 1976). La réserve générale a cependant fortement progressé, passant de $1.1 million à près de $1.5 million tandis que le capital social a progressé de 53% pour s'élever à $1.15 million, soit 5.3% du passif. Les honoraires du service immobilier se sont montés à $1.2 million soit $150,000 de mieux que l'année précédente, et la valeur des transactions a progressé de 21%.

En 1977, les caisses d'établissement ont prêté $20.7 millions à la PME, en 741 prêts qui touchent 1,842 emplois. Elles ont aussi prêté $2.1 millions à des jeunes agriculteurs. La caisse d'investissement coopératif a par ailleurs investi $109,000 dans des coopératives sur $2.6 millions d'investissements. Les caisses d'établissement emploient 411 personnes dont 118 conseillers en épargne et en établissement à plein temps et 65 conseillers à temps partiel. L'âge moyen des dirigeants est de 46 ans.



L'Association des Détaillants en Alimentation du Québec affirme que les épiciers traditionnels demeurent une force bien québécoise, grâce à son nouvel emblême présenté par MM. Pierre Chamberland du MIC, Léopold Alarie président de l'ADA et par le publiciste Paul Martel. (Photo Jacques Grenier)

La construction de logements toujours au ralenti au Québec

3,072 unités de logements ont été mises en chantier en avril au Québec comparativement à 3,366 en avril 1977. Cela porte à 1,219 le nombre d'unités de logements de moins à démarrer depuis janvier 1978 par rapport aux quatre premiers mois de l'année précédente.

Les mises en chantier désaisonnalisées ont atteint un taux annuel de 47,200 unités. Pour le début de 1978, les maisons unifamiliales représentent 31% du total des mises en chantier. Le nombre de logements en cours de construction dans la province le 30 avril dernier se montait à 29,544, contre 36,821 le 30 avril 1977.

En avril, près de 77% des mises en chantiers dans les villes l'ont été dans les quatre centres métropolitains, soit 2,064 unités à Montréal, 93 à Québec, 101 à Hull et 100 à Chicoutimi-Jonquière.

A la fin d'avril, le nombre de logements terminés et inoccupés avait légèrement diminué par rapport à la fin mars. On comptait dans les agglomérations de plus de 50,000 habitants 2,236 maisons unifamiliales et duplex neufs inoccupés contre 2,354. Et le nombre d'appartements et maisons en rangée neufs et inoccupés diminuait aussi pour atteindre 6,503 unités dans les centres métropolitains.

Selon le mémoire annuel de la Chambre provinciale

Québec pose des gestes contraires à son objectif de relance

QUÉBEC (PC) — C'est un mémoire annuel essentiellement centré sur la relance économique qu'a présenté, mercredi, la Chambre de commerce de la province de Québec au premier ministre René Lévesque.

Se présentant comme le principal porte-parole de la communauté québécoise des affaires, la Chambre de commerce souligne que les perspectives économiques étaient peu réjouissantes l'an dernier et elle estime qu'elles le seront à peine davantage cette année.

Selon la chambre, quatre facteurs économiques ne permettent pas d'envisager une baisse prochaine du taux de chômage:

- l'accroissement de la demande venant du consommateur tarde à se manifester;
- la conjoncture internationale ne permet pas au Québec de tirer profit des marchés extérieurs;
- Les profits des entreprises, rongés en valeur réelle par l'inflation, ont encore diminué en valeur rélative;
- les secteurs du logement, du commerce, de la construction et du tourisme piétinent.

Afin d'accélérer la relance économique, la Chambre de commerce propose un certain nombre de mesures. Ainsi le gouvernement devrait étendre, jusqu'au 31 décembre 1981, à toutes les entreprises dont au moins 50% du revenu brut provient d'activités de production, l'accès au fonds de relance industrielle créé par la loi sur les stimulants fiscaux au développement industriel.

De plus, l'État devrait permettre, en modifiant la ou les lois appropriées, aux caisses d'épargne et de crédit, particulièrement aux caisses d'entraide économique d'investir un pourcentage minime de leurs actifs dans la Société pour le développement de l'entreprise québécoise (SODEQ) de leur région.

Enfin, le gouvernement québécois devrait, selon la Chambre, faciliter l'accès à la propriété de l'entreprise par les travailleurs.

Le mémoire annuel de la Chambre de commerce de la province de Québec soutient que le gouvernement québécois apparaît quelquefois poser des actes contraires à son objectif de relance.

S'appuyant particulièrement sur les modifications apportées à la table d'imposition qui augmentent les cotisations des Québécois à revenus élevés, mesures introduites lors du dernier budget Parizeau, l'organisme provincial soutient qu'il ne s'agit pas là d'un geste économiquement rentable étant donné le petit nombre de ces citoyens bien nantis.

Lorsque l'on examine les catégories de dirigeants et de cadres, poursuit le mémoire, l'on constate que ce sont à ces mêmes personnes à qui l'on demande de prendre des décisions d'investissements, plus de risques, la conservation et l'accroissement des sièges sociaux.

Trois autres dispositions du budget Parizeau sont également mal accueillies par la Chambre. Il s'agit des mesures touchant les dividendes, la déductibilité des dépenses d'automobiles ainsi que la majoration des frais d'inscription pour les entreprises de leurs régimes supplémentaires de retraites.

La Chambre de commerce de la province de Québec reconnaît que le gouvernement du Québec a eu des initiatives heureuses et positives au cours de l'année écoulée. Elle lui offre donc ses félicitations pour un certain nombre de mesures:

- la consultation continue qui s'est produite par les mini-sommets;
- la disponibilité des membres du gouvernement et des hauts-fonctionnaires, l'accueil ménagé et la qualité du dialogue qui s'est engagé;
- la volonté du gouvernement d'aborder franchement et directement d'épineux problèmes tels ceux de la qualité des services d'éducation et de santé, les régimes de retraite des fonctions publique et para-publique, les salaires dans ces secteurs et la récente mise en garde servie aux sociétés d'État quant à leur rendement et à l'opportunité de leur maintien en place;
- la diminution du rythme de la législation et l'adoption d'un calendrier des travaux de fin de session;
- les dispositions budgétaires réduisant le fardeau fiscal de la très grande majorité des contribuables.

Par ailleurs, la Chambre de Commerce maintient son désaccord sur les politiques gouvernementales dans les domaines de l'amiante, de l'assurance-automobile, de la réforme du code du travail ainsi que sur certaines dispositions jugées inutilement agaçantes pour l'entreprise et contenues dans la Charte de la langue française, dans le projet de loi 5 accidents de travail et l'interprétation de la loi sur la taxe de vente concernant l'imposition de frais de service sur certains repas.

Le mémoire annuel de la Chambre de Commerce de la province de Québec conclut que la question référendaire imprègne toute l'action gouvernementale. "A ce point, ajoute le document, que des projets de lois, le budget, les différends entre le fédéral et le Québec et même les discours de circonstance ne sont présentés ni ne peuvent être envisagés dans une seule perspective de saine administration".

Des recommandations à quatre ministères

QUEBEC (PC) — En annexe de son mémoire soumis, mercredi, au gouvernement du Québec, la Chambre de Commerce de la province de Québec adresse un certain nombre de recommandations aux différents ministères.

Ainsi, elle demande au ministère des Affaires intergouvernementales de reconnaitre l'aspect positif et valable des relations contre le Québec et le fédéral et de maintenir ces relations aussi longtemps que les règles du jeu ne seront pas changées.

Au ministère des Affaires sociales, elle recommande d'intensifier le contrôle de l'admissibilité à l'assistance sociale tout en indexant les prestations versées aux défavorisés sociaux incapables de travailler.

Pour ce qui est du ministère de l'Industrie et du commerce, elle demande d'imposer dans les plus brefs délais, par le biais de quotas et pour une période de cinq ans, des restrictions globales sur l'importation de textiles en provenance de pays à faibles coûts de revient afin de permettre à l'industrie québécoise de stabiliser sa part du marché.

Enfin, la Chambre de Commerce demande au ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre de modifier l'ordonnance no 4 de la Commission du salaire minimum afin d'augmenter le montant de $0.75 que les employés du secteur de l'hôtellerie sont tenus de défrayer pour un repas consommé durant les heures de travail.

LE BRIDGE

Le bridge a ses pièges

par Charles A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Sud
Vulnérables: Nord-Sud

NORD
♠ R 8 3
♥ V 6 3
♦ D 6
♣ R 6 5 3 2

OUEST
♠ A 10 7
♥ 9 5 4
♦ V 9 8 5 4 2
♣ A

EST
♠ D 9 6 4 2
♥ 7
♦ 7 3
♣ D V 9 7 4

SUD
♠ V 5
♥ A R D 10 8 2
♦ A R 10
♣ 10 8

Les enchères

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♥	passe	1 SA	passe
4 ♥	passe	passe	passe

L'entame: l'As de trèfle par Ouest.

Les défenseurs se trouvent souvent en face de jeux forts où il semble impossible d'occasionner la perte d'un contrat. Cependant l'expérience et la psychologie du jeu et des joueurs font pénétrer les défenseurs jusqu'à l'intérieur du cerveau du déclarant et en plaçant celui-ci en face de 2 choix ambigus ils le font fréquemment opter pour le jeu de la carte qui lui fait perdre son contrat.

Ces supercheries d'experts sont très avancées et leur emploi est la seule ressource possible pour conquérir la levée de chute.

La donne ci-dessus présente un contrat de 4 coeurs; la plupart des équipes réalisèrent onze levées ne perdant que les deux As du joueur Ouest. Il est bien connu dans le bridge avancé que ce n'est pas seulement la force des cartes qui se joue; le combat s'engage et pénètre jusque dans le domaine de la pensée des joueurs. Le jeu se présente quelquefois où un défenseur placera le déclarant dans une situation très précaire qui l'obligera à choisir entre deux cartes dont une lui donnera le succès et l'autre le portera à la perte de son contrat.

Ouest fit l'entame de son As de trèfle et après avoir pris connaissance des cartes du mort, il joua le 7 de pique. Que pouvait bien comporter ce 7 de pique? La situation était terrible pour le déclarant, s'il lui arrive de perdre 2 piques, l'As de trèfle et une coupe dans cette couleur, son contrat sera raté. Aucun indice n'était encore donné au déclarant pour l'orienter à jouer la bonne carte, celle qui ne donnera qu'une levée en pique aux adversaires.

Le déclarant choisit de jouer un petit pique du mort vers son Valet. Il croyait fort que la Dame soit chez le joueur Ouest et l'As chez Est.

Hélas, Est produisit la Dame qui fit la levée; il joua un trèfle qui fut coupé par Ouest lequel vivement retourna son As de pique pour la quatrième levée, la levée de chute. Cette belle exécution des défenseurs démontre pourquoi l'on prône tant que le jeu de bridge est un stimulant des hautes qualités de l'esprit: déduction, logique, mémoire, psychologie. Toute défense moche, atonique, inerte, indolente aurait laissé le déclarant se prélasser dans les plaisirs de la victoire.

FIDUCIE PRÊT ET REVENU
9 1/2 %
*Taux sujet à confirmation
DÉPÔT GARANTI DE 5 ANS
Minimum $500.00
Intérêts payés annuellement
APPELEZ-NOUS
Québec 850 Place d'Youville 692-
Montréal 225 ouest St-Jacques 288-
Trois-Rivières 225 des Forges 376-
Ottawa 260 St-Patrick 238-
1221
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec

MOBILIERS DE BUREAU IMPERIAL INC.
628 St. Jacques, Montréal. CARRÉ VICTORIA
Pour un service complet Appelez MBI 288-7147
• PLANIFICATION • DÉCORATION
• RECYCLAGE
• INSTALLATION • LIVRAISON RAPIDE
Visitez notre salle de montre entièrement réaménagée

ARCHITECTES
DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
MADELEINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS
«MITA»
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire que l'original et coûte .04¢
Une des plus pratiques!
VENTE - LOCATION • LOCATION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9à12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

AVIS

À tous les membres votant et en règle de MONTREAL FLYING CLUB.

Soyez avisés qu'il y aura une assemblée générale spéciale de tous les membres votant et en règle de la corporation Montreal Flying Club le 28 juin 1978 à 20h00 au 615 boulevard Dorchester ouest, bureau 700, Montréal, Province de Québec et qu'on y traitera:

— de l'état de la corporation depuis la remise en possession du liquidateur;
— de la démission et du remplacement des administrateurs;
— de tout autre sujet permis que voudra étudier l'assemblée.

Léon Daigle,
Président

Jean de Guise

Brascan
LIMITED

(Compagnie constituée en vertu des lois du Canada)

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que le Conseil d'administration de cette Compagnie a déclaré un dividende trimestriel de cinquante-trois cents et un huitième de cent (53-1/8¢) (monnaie du Canada) par action, sur les actions privilégiées de la Série A sur l'impôt prorogé, égales à 8 1/2% de la valeur nominale de $25 émises par la Compagnie, dividende à prélever sur l'excédent d'exploitation existant pour l'exercice de 1971. Ce dividende sera PAYABLE le 14 juillet 1978, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 15 juin 1978.

FAIT à Toronto, Canada, le 30 mai 1978.

Pour le Conseil d'administration
Le secrétaire
L. A. Allen

L'agent de transfert de la Compagnie en ce qui concerne les actions privilégiées de l'impôt différé de l'ordre de 8-1/2% est National Trust Company, Limited, Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary, Winnipeg et Halifax, Canada. Il y a lieu de faire part immédiatement de tout changement d'adresse à National Trust Company, Limited, 21 King Street East, Toronto, Canada M5C 1B3.

Brascan
LIMITED

(Compagnie constituée en vertu des lois du Canada)

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES que le Conseil d'administration de cette compagnie a déclaré un dividende trimestriel de vingt-cinq cents (25¢) et un dividende supplémentaire de dix cents (10¢) par action (monnaie des Etats-Unis) sur les actions ordinaires convertibles de classe A, classe B, classe C de la Compagnie, sans valeur nominale ou au pair. Ces dividendes seront PAYABLES le 31 juillet 1978, aux actionnaires en règle à la fermeture de la bourse le 1er juillet 1978.

Les dividendes payables sur les actions ordinaires convertibles de classe A, représentées par des certificats d'actions au porteur, ne seront versés que contre remise desdits certificats au porteur (portant les numéros de série de coupons 154/160, tous deux inclusivement, avec talons attachés) en échange de reçus de dépôt internationaux au porteur, émis par la Morgan Guaranty Trust Company of New-York, à Bruxelles, Belgique, au compte d'actions ordinaires convertibles de classe C ou de certificats enregistrés d'actions de la Compagnie. Les certificats au porteur (avec numéros de série de coupons 154/160, tous deux inclusivement, avec talons attachés) peuvent être remis pour fins d'échange à:

CIK
59, Rue de Namur
1000 Bruxelles
-ou-
Morgan Guaranty Trust Company of New York
35, Avenue des Arts
1040 Bruxelles

FAIT à Toronto, Canada, le 30 mai 1978.

Pour le Conseil d'administration,
Le secrétaire
L.A. ALLEN

Les agents de transfert de la Compagnie sont National Trust Company, Limited, Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary, Winnipeg et Halifax, Canada, ainsi que Citibank, N.A., New-York, U.S.A. Il faut communiquer promptement tout changement d'adresse à National Trust Company, Limited, 21 King Street East, Toronto, Canada M5C 1B3.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-013734-780

Produits Alcan Canada Limitée,

demanderesse

—c—

Aluminium Dupré Inc.,

défenderesse

ORDONNANCE

Il est par les présentes ordonné à la défenderesse, Aluminium Dupré Inc., de comparaître personnellement ou par le ministère de son procureur, aux Greffes de la Cour Provinciale du district de Montréal, et ce, dans un délai de trente (30) jours à compter de la première publication du présent Ordre. Prenez avis qu'une copie des Bref d'Assignation et Déclaration ont été déposées auxdits Greffes à votre attention.

Rénald Chassé
Greffier Adjoint

MM. Chait, Sternthal, Katznelson
& Michelin,
Chambre 200,
1210 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, Québec, H3A 1H6.
Procureurs de la demanderesse

PRENEZ AVIS QUE M. Jules Faubert, domicilié au 61, rue Notre-Dame à Oka dans le comté de Deux-Montagnes, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Raynald Théorêt, domicilié au 48, rue St-Paul à Oka dans le comté de Deux-Montagnes, l'attestation ou le permis M-507506 D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06.

Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 7 juin 1978.
2ème publication: 8 juin 1978.
3ème publication: 9 juin 1978.

Règlement 19 — transport saisonnier — catégorie économique. La requérante, Autobus Mont-Royal Ltée, demande l'autorisation à la Commission des Transports du Québec, d'effectuer le transport d'enfants et moniteurs résidant dans Montréal et les banlieues et fréquentant le camp de jour Redwood Country situé à Vaudreuil et retour. Ce service sera donné 5 jours par semaine, du 2 juillet 1978 au 31 août 1978.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours suivant la date de la 3e publication de cet avis.

1ère publication: 7 juin 1978
2ème publication: 8 juin 1978
3ème publication: 9 juin 1978

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 23 mai 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Les Industriels Associés du poisson de Gaspé Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Percé le 30ième jour de mai 1978, sous le numéro 76900.

Ce 5ème jour de juin, 1978.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Succession de BOUTET, Jean-Charles
En son vivant de 1995 rue Jean-Talon est, Montréal
Décédé le 14 février 1978

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la Curatelle publique (L.Q. 1971, chap. 81 et amendements), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

Le Curateur public du Québec
Tour de la Bourse
Case postale 51
MONTRÉAL, (Qué.)
H4Z 1J6

AVIS est donné que LE SERVICE DE TRANSPORT POUR PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES DE LONGUEUIL (Madame Lucie Legault) s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial l'autorisant à transporter des personnes âgées et handicapées demeurant dans Longueuil vers des cliniques et hôpitaux de la Rive Sud et de Montréal, durant l'année 1978, en remplacement des tels services de la C.T.R.S.M.

Toute personne intéressée peut faire opposition à cette demande dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution du présent avis.

1ère parution: 8 juin 1978.
2ème parution: 9 juin 1978.
3ème parution: 10 juin 1978.

PIERRE SAINT-PIERRE, C.R.
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

C.T.Q.
TRANSFERT
REG. 2 (1976) ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE MONSIEUR STUART McDONALD, du 856, 4e avenue, Val d'Or, Province de Québec, détenteurs des permis M-507163 D-001 et D-002, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'il détient et/ou pourra détenir lors de l'audition, s'il y a lieu, en vertu des permis M-507163 D-001 et D-002, pour la région 08, à la compagnie, SERVICE D'ADMINISTRATION DE GASPE INC., du 782, 3e avenue, suite 101, Val d'Or, P.Q.

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports 505, rue Sherbrooke, est, Place du Cercle, Montréal, PQ.

1e publication: le 7 juin 1978
2e publication: le 8 juin 1978
3e publication: le 9 juin 1978

PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200, St-Jacques, ouest, Suite 900, Montréal, PQ
LOUIS LAVOIESROCUREUR

Avis est donné que J.G. Bernier et Frère Ltée de St-Jérôme au Lac St-Jean s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour l'obtention d'un permis spécial pour effectuer le transport de tuyaux de béton de la Cie Tuyaux Vibré inc. sise à L'Ancienne Lorrette à la Cie Ciment Leclerc Ltée sise à St-Félicien et à tous les clients de Ciment Leclerc inc. sur demande de cette dernière, et ce, par contrat.

Toute personne intéressée voulant faire opposition devra le faire dans les quatre jours suivant le premier avis.

1ère publication: 8 juin 1978.
2ème publication: 9 juin 1978.
3ème publication: 10 juin 1978.

PRENEZ AVIS QUE M. Romuald Renaud, domicilié au 140, rue Houle à St-Eustache dans le comté de Deux-Montagnes, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Raymond Collin, domicilié au 1088, rue Des Pins à Blainville dans le comté de Terrebonne, l'attestation ou le permis M-506541 D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06.

Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 7 juin 1978
2ième publication: 8 juin 1978.
3ième publication: 9 juin 1978.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-012793-780

HENRI WALTER PANZINI

—et—

ANDRÉE BOURMIER-PANZINI

Requérants

PRENEZ AVIS qu'une Requête en homologation de modification du régime matrimonial des Requérants sera présentée pour adjudication devant l'un des honorables Juges de la Cour supérieure, le lundi, 17 juillet, 1978, en salle 2.16, au Palais de Justice de Montréal, 1 ouest, rue Notre-Dame, à 9:30 a.m., ou aussitôt que le Conseil pourra être entendu.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

MONTRÉAL, ce 5 juin, 1978.

LEMAY, WEINSTEIN & CARON
Procureurs des Requérants.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 05-009405-786

PETER MAKSIM

requérant

—vs—

ALLEN HURST

Intimé

AVIS

SOYEZ AVISÉ, qu'une requête en radiation d'hypothèque sera présentée en salle 2.13 au Palais de Justice de Montréal, 10 est, rue St-Antoine, à Montréal, concernant le lot VINGT-NEUF de la subdivision officielle du lot originaire TROIS CENT SOIXANTE-HUIT (368-29) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse du Sault-Au-Récollet, présentable le 26 juin 1978.

MONTRÉAL, le 30 mai 1978.

MACEROLA & GALILEO
Procureurs du requérant

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 mai, 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 86469 Canada Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval, Québec le trentième jour de mai 1978, sous le numéro 419699. Ce premier jour de juin, 1978. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS
COMMISSION DES
TRANSPORTS DU QUEBEC

PRENEZ AVIS que la succession de feu M. Glendon MacCallum, dûment représentée par Winnifred Mac Callum, exécutrice testamentaire, s'est adressée à la Commission des Transports aux fins de transférer le permis détenu par Glendon Mac Callum et portant le numéro 2641-V à son épouse légataire universelle Winnifred Mac Callum.

Tout intéressé peut contester cette requête déposée à la Commission des transports dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q.

1ère parution: 7 juin 1978.
2ème parution: 8 juin 1978.
3ème parution: 9 juin 1978.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-017941-787

Kreadar Enterprises Ltd.,

demanderesse

—c—

Carole Goineau,

défenderesse

ORDONNANCE

Il est par les présentes ordonné à la défenderesse, Carole Goineau, de comparaître personnellement ou par le ministère de son procureur, aux Greffes de la Cour Provinciale du district de Montréal et ce, dans un délai de trente (30) jours à compter de la première publication du présent Ordre. Prenez avis qu'une copie des Bref d'Assignation et Déclaration ont été déposées auxdits Greffes à votre attention.

Rénald Chassé
Greffier Adjoint

Mes Chait, Sternthal,
Chambre 200,
1210 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, Québec, H3A 1H6.
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

C.T.Q.
TRANSFERT
REG. 2 (1976) ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE MONSIEUR GUY BRUYERE, de Grand Remous, Cté Gatineau, P.Q. détenteur du permis de camionnage en vrac M-505167 D-001, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'il détient et/ou pourra détenir lors de l'audition, s'il y a lieu, en vertu de son permis M-505167 D-001, pour la région 07, à la compagnie, TRANSPORT LAC-DES-ECORCES LTEE, du Lac-Des-Ecorces, Cté Labelle, PQ.

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports 505, rue Sherbrooke, est, Place du Cercle, Montréal, PQ.

1e publication: le 7 juin 1978
2e publication: le 8 juin 1978
3e publication: le 9 juin 1978

PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200, St-Jacques, ouest, Suite 900, Montréal, PQ
Louis Lavoie, procureur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-078-362-781

MARCELLE HOYTE, aide garde-malade, des ville et district de Montréal,

Requérante

-vs-

VINCENT PETERS, de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé VINCENT PETERS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier de de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 1er juin 1978

Rénald Chassé
Registraire

GRENIER, TRUDEL & GRÉGOIRE, avocats
4227 ouest, St-Jacques
Montréal
Tél.: 933-4211
Dom. élu.: 31, St-Jacques
Suite 500
Procureurs de la requérante

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 29 mai 1978 par lequel Goodtime Toys Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 1er juin 1978 sous le numéro 2879377. Le 5 juin 1978.

LA BANQUE DE MONTRÉAL

PRENEZ AVIS QUE M. Johann Wyatt, domicilié sur la Route rurale #3 à Coaticook dans le comté de Stanstead, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. James Tanner, domicilié à Dixville dans le comté de Stanstead, l'attestation ou le permis M-506517 D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 05.

Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 7 juin 1978.
2ième publication: 8 juin 1978.
3ième publication: 9 juin 1978.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

C.T.Q.
TRANSFERT
REG. 2 (1976) ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE MONSIEUR YVON McMILLAN, de Val Barrette, Cté Labelle, PQ, détenteur du permis de camionnage en vrac M-507749 D-001, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'être autorisé à transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'il détient et/ou pourra détenir lors de l'audition, si audition il y a, en vertu de son permis M-507749 D-001, pour la région 07, à la compagnie, TRANSPORT LAC-DES-ECORCES LTEE, du Lac-Des-Ecorces, Cté Labelle, PQ.

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports 505, rue Sherbrooke, est, Place du Cercle, Montréal, PQ

1e publication: le 7 juin 1978
2e publication: le 8 juin 1978
3e publication: le 9 juin 1978

PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200, St-Jacques, ouest, SUITE 900
Montréal, PQ
LOUIS LAVOIE, PROCUREUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-078469-784

WILFRID DEMERS,

Requérant

-vs-

MABEL BLANCHETTE,

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée MABEL BLANCHETTE est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces, à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procèdera à obtenir contre-vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, ce 6 juin 1978

Rénald Chassé
Registraire

TRUDEL, BIBEAU & FAUTEUX
4255, rue Wellington
SUITE 101,
Verdun, Québec
H4G 1V9
Avocats du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
Division des Divorces

NO. 500-12-077791-782

DAME OLGA WARWARUK,

REQUÉRANTE

-VS-

BENEDICT VEEREN

INTIMÉE

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimée, BENEDICT VEEREN est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la publication d'une ordonnance à paraître une fois: en français dans un journal de langue française soit: LE DEVOIR. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 5 juin 1978.

(S) RÉNALD CHASSÉ
PROTONOTAIRE-ADJOINT.

LAROCHE, BOYANER & SEPINWALL
6655 Côte-des-Neiges
Suite 405
Montréal, Québec
Tél.: 731-3234

PRENEZ AVIS que Gaston Sarrazin, demande à la Commission des Transports du Québec, l'autorisation de transférer l'attestation no M-503971-D-002 de catégorie entrepreneur pour la région 07 à Jacques Coutier & Frères Inc., le tout conformément à l'article 2.59.1 du règlement no 2 (1976). Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente dans les cinq (5) jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

Guy Parenteau, procureur

1ère publication: 8 juin 1978.
2ème publication: 9 juin 1978.
3ème publication: 10 juin 1978.

PRENEZ AVIS QUE M. Marc Boily, domicilié à Frelighsburg, c.p. 81, dans le comté de Missiquoi, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Serge Plante, domicilié sur la Route rurale #3 à Dunham dans le comté de Missiquoi, l'attestation ou le permis M-506697 D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 05.

Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 7 juin 1978.
2ième publication: 8 juin 1978.
3ième publication: 9 juin 1978.

Prenez avis que Transport C.L.R. Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir le permis suivant: autoriser la requérante à tirer les remorques de McMahon Transport Inc. permis 7571-V, selon les clauses (c), (e), (f), (g), (h), (i), (s) dudit permis. Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente dans les cinq (5) jours suivant la dernière publication de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

Guy Parenteau, procureur

1ère publication: mercredi le 7 juin 1978
2ième publication: jeudi le 8 juin 1978
3ième publication: vendredi le 9 juin 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-12-072 424-777

ARMAND ÉMILE BIRON, magasinier, domicilié et résidant au 4729 rue Papineau, Cité et District de Montréal,

Requérant,

-vs-

DAME RITA CHAREST-BIRON, de lieux inconnus,

Intimée.

AVIS À DAME RITA CHAREST-BIRON

SOYEZ prévenue qu'un jugement conditionnel de divorce a été prononcé le 15 mai 1978 dont une copie a été laissée au Greffe à votre intention.

MONTRÉAL, ce 2 juin 1978.

BERTRAND BERNIER
PROCUREUR DU REQUÉRANT

Me Bertrand Bernier, Avocat,
2600 est boulevard St-Joseph,
Suite 201,
Montréal, Qué.
H1Y 2A4

AVIS

Émile Roy, Ville Laval, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Maurice Pagé Montréal, le permis no. M-505810 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 10. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.

CHOUINARD & ROY procureurs, 1259 Berri, Suite 425, Montréal.

1ère publication: 8 juin 1978.
2ième publication: 9 juin 1978.
3ième publication: 10 juin 1978.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-012788-780

Avis est donné par les soussignés qu'une requête en Homologation d'un Acte de changement de régime matrimonial par M. RONALD AYOUB et son épouse PAULETTE-DORION, tous deux domiciliés en la cité et district de Montréal et résidant à 3280 Place de Chazel sera présentée à la Cour Supérieure du district de Montréal, division de pratique, chambre 2.16, Palais de Justice à Montréal, 10 est rue St-Antoine, le 12e jour de juillet 1978, à 9:30 a.m., le tout en conformité avec l'article 1266 du Code Civil de cette province et de ceux auxquels il se rapporte.

Procureurs des requérants
Mendelsohn, Rosentzveig, Shacter,
Avocats.
1010 ouest, rue Ste-Catherine,
Suite 600
Montréal, Québec H3B 1G8

Prenez avis que Raymond Caron, s'adressera à la Commission des transports du Québec aux fins de demander l'émission d'un permis visant à l'autoriser à donner le service de transport suivant:

Autoriser Raymond Caron à tirer avec son (ses) tracteurs dument enregistrés les remorques vides ou chargées de Gérard Nolin (1975) Ltée selon les clauses A), B), C), F), H), J), K), L), S), T), U), V) du permis 15957-V, ainsi que celles de Provost Cartage Inc. selon les clauses C), D), E), F), G), H), L), M), O), T) du permis 1930-V. Prenez avis que tout intéressé peut faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.

PROVOST CARTAGE INC.
GÉRARD NOLIN (1975) LTÉE
Nicole Tremblay (mme)
Adjointe au trafic.

1ère publication: 8 juin 1978
2ème publication: 9 juin 1978
3ème publication: 10 juin 1978.

Transports Canada Transport Canada

APPEL D'OFFRES

PROJET: AGRANDISSEMENT DE L'AÉROGARE À ROUYN, P.Q., INCLUANT UNE STRUCTURE PRÉFABRIQUÉE DE TYPE INDUSTRIEL (70' x 42'), LES FONDATIONS, L'AMÉNAGEMENT LES MODIFICATIONS ET LES TRAVAUX CONNEXES, CIVILS, DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ.

DATE DE CLÔTURE: le 27 juin 1978.

EXAMEN DES DOCUMENTS: Association de la Construction de Montréal et l'Association des Constructeurs de l'Ouest du Québec Inc. à Rouyn.

Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, pièce 175-C, Édifice de l'Administration régionale, Aéroport de Montréal, Dorval, Québec, (636-3203), seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure locale à la date stipulée.

Les documents de soumission seront obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé remboursable de $50.00, fait au nom du Receveur Général du Canada.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

A.O. Dumas,
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne des Transports aériens.

Le 1er juin 1978

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE LA MAURICIE

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Service de l'Approvisionnement

APPEL D'OFFRES PUBLIC

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie, recevra jusqu'à 14:00 heures (heure en vigueur localement), mercredi le 21 juin 1978, des soumissions sous enveloppes scellées pour l'achat d'ameublement, de machinerie et d'outillage pour

PROJET: 475	**ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL**
B-1	**Mécanique ajustage**
E-1	**Foresterie**
E-2	**Agent de conservation (Foresterie)**
F-1	**Commerce**
G-1	**Mécanique d'entretien**
H-1	**Hydrothermie-tôlerie**
H-4	**Hydrothermie-soudure**
I-1	**Coupe de viande**
I-2	**Cuisine de restaurant**
J-1	**Menuiserie-construction**
K-1	**Mécanique Automobile**
L-1	**Machinerie lourde**
M-1	**Véhicule léger**
O-1	**Dessin (général)**
O-2	**Dessin (architecture & structure)**
T-1	**Électricien de construction**
T-2	**Électrotechnique-télécommunications**
T-3	**Électricien Entretien Industrie**
T-4	**Dépanneur Appareils Électroniques**
X-1	**Infirmière-Auxiliaire**
YA	**Couture & Habillement**
YA-1	**Esthétique (coiffure)**
Z-1	**Mécanique diésel**

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le formulaire préparé à cette fin par la Commission Scolaire Régionale de la Mauricie, auquel il faudra joindre un chèque bancaire visé équivalant à au moins 5% du montant de sa soumission (incluant toutes taxes), si celle-ci dépasse $2,000. La soumission sera remise dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges à compter de 8h30, jeudi le 8 juin 1978, auprès des services de l'Approvisionnement de la Commission Scolaire Régionale de la Mauricie, 390-3e Avenue, Shawinigan-Sud, Qué. G9N 6V7, en s'adressant à M. Viateur Julien, régisseur des services de l'Approvisionnement, tél. 536-2601, poste 53.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés, mercredi le 21 juin 1978 à 14h (heure en vigueur localement) au Centre Administratif de la Commission Scolaire Régionale de la Mauricie, 390-3e Avenue, Shawinigan-Sud, Qué. Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture.

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

JULIEN HOUDE
DIRECTEUR GÉNÉRAL

AVIS PUBLIC

Avis public est, par le présent donné, qu'en vertu d'une résolution adoptée le 1er juin 1978 lors d'une assemblée spéciale du Conseil des Commissaires, la Commission Scolaire Régionale de la Péninsule procèdera à un emprunt à long terme, par émission d'obligations, pour financer un montant de $622,000,00 relativement à la réfection de la toiture de la Polyvalente de Grande-Rivière.

Les détails concernant cette résolution peuvent être obtenus en s'adressant au soussigné, au Centre Administratif de la Commission Scolaire Régionale de la Péninsule situé sur la rue Jacques-Cartier à Gaspé.

ROGER BOURGET
Directeur Général

Donné à Gaspé, en ce
2ième jour de Juin 1978.

LA COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

APPEL D'OFFRES

Pylônes hertziens et
installation des antennes et des descentes d'antenne
Contrat 75-201-2

Des soumissions sont sollicitées pour la conception, la fourniture, la livraison et l'installation de deux pylônes autoportants en acier galvanisé destinés à supporter des antennes, y compris les travaux de fondations, et pour l'installation des antennes et des descentes d'antenne pour les nouvelles liaisons hertziennes Drummondville-South Durham et Sorel-Joliette dans la province de Québec.

Les instructions relatives aux soumissions sont à la disposition des intéressés, au bureau de l'ingénieur en chef - Division des Télécommunications, Chemins de fer Nationaux du Canada, à l'adresse mentionnée ci-dessous. Les plans, les cahiers des charges, les instructions aux soumissionnaires et la formule de contrat seront à leur disposition contre dépôt d'un chèque visé de $50 à l'ordre de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada. Cette somme sera remboursée à la réception, en bon état, de tous les documents dans les 30 jours qui suivront l'adjudication du contrat.

Les soumissions cachetées seront acceptées jusqu'à 16h30 HAE le 4 juillet 1978.

Toute demande de renseignements concernant la soumission doit être adressée à M. B.C. Wattson, ingénieur général - Installations extérieures et construction, Division des Télécommunications de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada, 151 Front Street West, bureau 826, Torpnto, Ont. M5J 1G1 (téléphone: 416-365-3807; télex: 065-24300).

La soumission la moins élevée ou toute offre particulière ne sera pas nécessairement retenue.

L'Ingénieur en chef,
C G. Webster



Donnez!
À s'entraider, on se fait du bien.

centraide

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
API-78-19010
pour 10h30
heure de Montréal
le mardi 8 août 1978
Région Montmorency

PROPOSITIONS DE LOCATION D'UN ÉDIFICE À CONSTRUIRE SELON LES BESOINS ET EXIGENCES DE L'HYDRO-QUÉBEC DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE AVEC UN BAIL EMPHYTÉOTIQUE D'UNE DURÉE DE 25, 30 ou 35 ANS.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un chèque de garantie de soumission au montant de CENT MILLE DOLLARS ($100,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Direction des contrats de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. Demers

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

CANADA
OTTAWA (ONTARIO)

SOUMISSION

Les Soumissions Cachetées, adressées au soussigné, 3e étage, Tour "A", Place de Ville, Ottawa (Ontario), sous le titre de "Soumissions pour Services alimentaires, Transports Canada Institut de formation, Cornwall (Ontario), pour la période commençant le 1er septembre 1978 et se terminant le 31 août 1980, seront recevables jusqu'au 5 juillet 1978, à 15 heures, HAE.

Une session d'information ainsi qu'une visite des lieux se tiendra à 10:00 A.M. en date du 20 juin 1978, dans la Salle de Conférence, Édifice de l'Administration, 1950 chemin Montréal, Cornwall (Ontario).

Les documents relatifs à la soumission peuvent être consultés au bureau du soussigné, et des exemplaires peuvent être obtenus contre remise d'un chèque visé de $100.00 par jeu d'exemplaires, établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

Ces mêmes documents peuvent aussi être consultés aux bureaux ci-bas:

Agent d'approvisionnement régional
Suite 300
4900, rue Young
Willowdale (Ontario)

Surintendant, Gestion du Matériel
Pièce 175C
Édifice de l'administration régionale
Aéroport international de Montréal
Dorval (Québec)

Le Chef,
Division des contrats
Gestion du matériel
P.T. Brennae

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

avis

RECHERCHE DE LOCAUX

La Société des Alcools du Québec recherche un espace commercial à louer pour l'aménagement d'une succursale libre-service à:

MONTRÉAL

à l'intersection des rues Ontario et Iberville.

- Façade d'un minimum de 30 pieds.
- Superficie approximative de 6,000 pieds carrés.
- Facilité de livraison et de stationnement.

Le local offert devra être conforme à toutes les lois, tous les règlements et décrets fédéraux, provinciaux et municipaux.

Toute proposition devra se faire au moyen des documents fournis, et parvenir à l'adresse indiquée au bas de la présente avant quinze heures le jeudi 29 juin 1978.

La S.A.Q. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre proposition.

La Société des Alcools du Québec vous prie de vous adresser à:

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
385 est, rue Sherbrooke,
Montréal, Québec.
H2X 1E5

Att: M. Jean Dagenais, Adm. A.

AVIS PUBLIC

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

Avis est par la présente donné que le dix-neuvième jour du mois de juin mil neuf cent soixante-dix-huit, à 11:00 heures de l'avant-midi au bureau du notaire soussigné, à 1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 700, Montréal, Québec, l'immeuble ci-après désigné étant la propriété de DANIELLE MÉLANIE RAPHAEL, enfant mineur, représenté par son Tuteur, STEPHEN RAPHAEL, sera vendu par vente à l'enchère au plus haut et dernier enchérisseur, par Sidney Rosensweig, comme commis, en accord avec le Jugement rendu par l'Honorable Juge J.P. Bergeron, l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure pour la Province de Québec, siégeant dans et pour le District de Montréal, le deuxième jour du mois de juin mil neuf cent soixante-dix-huit, dans une cause portant le numéro 14-003913-761 des dossiers du Département de Tutelle de ladite Cour, notamment:

Un emplacement ayant front sur l'Avenue Holton, en la Cité de Westmount, Province de Québec, et connu et désigné comme étant le lot numéro QUATRE-VINGT de la subdivision du lot originaire numéro TROIS CENT SOIXANTE-SEIZE (376-80) des plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Montréal.

Avec toutes constructions dessus élevées, et notamment une maison semi-détachée portant le numéro 31 de l'Avenue Holton, et dont le mur nord-est est mitoyen avec la propriété adjacente.

Avec et sujet à une servitude réciproque de droit de vue exécutée devant Me H.H. Tees, notaire, le premier août mil neuf cent soixante-huit et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2082651.

Avec un droit de passage en commun avec d'autres y ayant droit dans la ruelle située à l'arrière dudit emplacement.

TEL que le tout se trouve actuellement, avec tous ses droits, circonstances et dépendances, le tout sans exception ni réserve.

La mise à prix sera de TRENTE-ET-UN MILLE CINQ CENT SOIXANTE-DIX DOLLARS ($31,570.00). Pour les conditions de la vente, veuillez communiquer avec le soussigné.

Daté à Montréal, le septième jours du mois de juin mil neuf cent soixante-dix-huit.

SIDNEY ROSENSWEIG, NOTAIRE,
1117 ouest, rue Ste-Catherine,
Suite 700,
Montréal, Québec.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1201
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

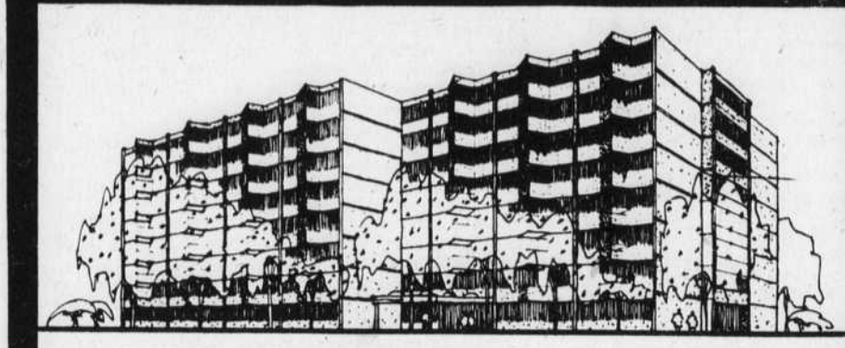
ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1201
- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 30

APPARTEMENTS À LOUER

MANOIR CARDINAL



1111 BOULEVARD CHOMEDEY, LAVAL — TÉLÉPHONE 688-4250

Logements 3½ (1 chambre) et 4½ (2 chambres)
Pour personnes de 50 ans et plus.

10-6-78

OCCUPATION IMMÉDIATE
PREMIER MOIS GRATUIT

Emménagez à Appartements La Cité ...et commencez une nouvelle vie.

Vous pouvez louer un studio ou un logis comprenant jusqu'à quatre chambres à coucher, tous climatisés et recouverts d'une luxueuse moquette.

350 ouest, rue Prince Arthur
(à l'angle de l'avenue du Parc)
À proximité du métro Place des Arts.
845-4173

12-6-78

DUVERNAY
VAL-DES-ARBRES
3½ et 4½ neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.
3220-3230
Boulevard St-Martin Est
Près d'AUTEUIL
661-3413
J.N.O.

3240 Edouard Montpetit, 3½ chauffé, jour 733-8552, soir 738-0158. 1 mois gratuit. 12-6-78

LE MARICOURT, 1530 McGregor, beau site, près centre-ville, app. alcôve, spacieux dans immeuble luxueux. Tout équipé, air climatisé, piscine chauffée avec terrasse, jardin, sauna, $225. avec électricité. Immédiatement 932-0933 — 845-3151. 1-7-78

Ahuntsic ouest, moderne, luxueux, très grand 3½, 4½ à partir de $180.00 chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur inclus. Très propre, bâtisse tranquille et luxueuse, visite tous les jours de 10 à 10 hrs. 10,250 Bois de Boulogne. 337-0416 334-1950 26-6-78

ST-LAMBERT, grand 3½, 4½, moderne, piscine, sauna, taxes, chauffage électricité inclus, moquette $215.00, $245.00. Tél.: 672-2902. 12-6-78

RUE GROSVESNOR, bas duplex, 6½, meublé du 1er juillet $450.00. Tél.: 482-8795 ou 343-7166 13-6-78

BOULEVARD St-Michel 10,011 (10 minutes métro Sauvé) 11/2, 31/2, bas prix, 323-4836 ou 844-2661 12-6-78

Côte-des-Neiges, 3955 St-Kevin, nouveau 1½, 3½, garage, chauffé, électricité payée, ascenseur, équipé, meublé et non-meublé. 731-6083, 738-5850. 1-7-78

Edouard-Montpetit, 2541, 3½, rénové, chauffé, eau chaude, 521-0163. 19-6-78

PRES Université Montréal, rue Gatineau, 2 1/2, $165., beau 3 1/2, $230. Poêle, frigidaire, 1er juillet. M. Martin 731-6316, 487-4143 15-6-78

COTE St-Luc, 5350 Macdonald, grand 1 1/2 au 15e, vue splendide plein sud, air climatisé, piscine, sauna, squash, etc., $270. Bur.: 631-1841 — rés.: 481-4803 après 20 hres. 12-6-78

WESTMOUNT, cause départ, luxueux 3 c.c., 10e étage, 2 salles de bains, tapis mur à mur, tentures, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, garage, air climatisé, proximité métro. Sous-location 8 mois. $795. 933-1844. 12-6-78

VILLE D'ANJOU
4½-5½ NEUFS
CONSTRUCTION EN BÉTON
AIR CLIMATISÉ,
ASCENSEUR
TAPIS MUR À MUR
HABITATIONS DES ROSERAIES
351-2740
10-6-78

ST-LEONARD, 3 1/2, meublé, chauffé, $150. par mois, 324-5412. 10-6-78

ANGRIGNON, vue sur parc Angrignon près nouveau métro, maison neuve, 3 1/2, 4 1/2, tapis, intercom, libre 2875 Bld Des Trinitaires. 766-4633. 18-6-78

JARDINS St-Lambert: deluxe, 3 1/2, 4 1/2, 2 piscines, tennis, sauna, ascenseurs, utilités gratuites, taxe d'eau payée. 672-1351. 12-6-78

CÔTE-DES-NEIGES, 3 pièces, chauffé, équipé, repeint, demi sous-sol, rue Gatineau, $130. 342-4554. 12-6-78

RIDGEWOOD, grand 4½, ensoleillé, 1er juillet. $265. 627-0652 ou 933-7755. 695-7500. 12-6-78

CÔTE-DES-NEIGES: 3½ non-meublé, chauffé, poêle, réfrigérateur fournis, libre maintenant. 527-8149 après 6 hres. 10-6-78

Outremont, 4½, poêle, chauffé, eau chaude, $225. 272-4979 381-8367. 12-6-78

OUTREMONT, 7½, chauffé, garage, cuisinière, réfrigérateur, 2 balcons, ensoleillé, près autobus, rue tranquille, arbres, libre 1er juillet. $450. par mois. 341-4224. 10-6-78

APPARTEMENTS À LOUER

GRANDS 3 1/2 et 4 1/2, chauffés, cuisinière, réfrigérateur, ascenseur, 3101 Édouard Montpetit, près de l'Université de Montréal, facilité de stationnement. Appelez: 663-4800. 12-6-78

CÔTE-DES-NEIGES: sous-location, 3 1/2, proximité de l'université, immeuble moderne, piscine, sauna, 1 mois gratuit. 342-5770, 688-4308. 12-6-78

APPARTEMENTS À PARTAGER

LAVAL, 5½ à partager, bord de l'eau, piscine. 663-4507. 12-6-78

ANTIQUITÉS À VENDRE

SECRETAIRE (ROLL-TOP), chêne, $800., ensemble de salle à manger, 9 morceaux en chêne, $600. 2270 Mont-Royal, Montréal. 10-6-78

Lit double en cuivre, prix: $1,200.00. 488-3317. 12-6-78

ANTIQUITÉS À VENDRE

ENCAN D'ANTIQUITÉS: Antiquités, meubles de style français et autres, meubles très sculptés, meubles orientaux seront vendus pour monsieur Claude Eon & autres. Dimanche le 11 juin 1978 à 1 hre précise à la Salle Chez Yvon — 2000 pi passé le CHU — 12ième Ave nord Sherbrooke, Québec. 1 mobilier salle à dîner style Queen Ann 8 pièces — 1 chaise style Renaissance — 1 armoire beige — 1 armoire 2 corps dont le haut à carreaux vitrés très belle pièce — 1 horloge de tablette en marbre — 1 commode en coeur de noyer dessus en marbre — 2 bergères à oreilles — 2 chaises à pattes d'aigle — 1 secrétaire avec bibliothèque dessus — 1 bahut tout sculpté — 1 petit poêle 4 ronds — 1 coffre en pin — 5 chaises dossiers tressés — carrosse en jonc, LES PIÈCES SUIVANTES SONT TRÈS SCULPTÉES: tables de salon rondes & ovales, tables de bouts — Fo dogs tables — table à thé, etc. et coffre en camphre. Pour information Yvon Boucher encanteur. Tél.: 819-567-7781. Soir 819-842-2263. 12-5-78

ARTICLES À VENDRE

BONNETIÈRE (petite armoire), fin 18e, début 19e, 1 vantail, 2 panneaux soulevés, peintures à gond couleur rouge d'origine, hauteur 5'1", largeur, 2'5", profondeur, 1'8". $1,700.00. Vente privée. 481-1545. 10-6-78

ARMOIRE canadienne bon état, décapée $400., chaise haute en pin $50. Tél.: 332-2391. 10-6-78

PARTICULIER, viasselier victorien vitré, prix: $300.00, 4 tables de salon de style, $1,000.00, fauteuil, $400.00, sofa velours contemporain comme neuf, $275., chaise d'entrée, $50.00. 655-8551. 10-6-78

JE DÉSIRE acheter, volume 1 lettre A (encyclopédie Grolier en français) ou équivalent. Tél.: 482-4878. 10-6-78

MIROIR bisauté, 6 x 7. Parfait état. 733-1460. 10-6-78

ANIMAUX À VENDRE

PENSION
FERME D'HÉBERGEMENT
Vous partez en vacances!... Nous offrons pension, entraînement, soins spécialisés, transport aller retour. Prix compétitif pour: chevaux, chiens, chats. Réservez dès maintenant. **1-297-2215.**
20-6-78

Bonne pension campagnarde pour chiens dressage de chiens de chasse, vente de chiens de chasse. Tél.: 524-0430 après 5 hres. (819) 835-5570. 12-6-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beaubien. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841 J.N.O.

SALLE à manger Duncan Phyfe, acajou, 5 chaises, 1 fauteuil, table rectangulaire, vaisselier, buffet. Bon état. $1,100. Particulier. 737-2405. 12-6-78

BUREAUX standards neufs sable et teck, 5 tiroirs, $125. chaque. Tél.: 332-2391. 10-6-78

DÉMÉNAGEMENT, meubles, rideaux et draperies, appareils électriques, tableaux, sac de golf, homme (gaucher) et enfant. 731-6557. 12-6-78

Salle à manger, armoire ancienne chêne, antiquités, 382-8509. 10-6-78

Maison de Westmount. Devons nous défaire d'ameublement de haute qualité. Chandeliers de cristal, bronze. Four et diverses choses. 489-2080. 12-6-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

Style contemporain. Salle à manger en teck, 8 morceaux. Prix: $800. 272-8627. 12-7-78

ARTICLES À VENDRE

MOBILIER dîner 10 morceaux, Fraser, 2 bergère Louis XV, Frigo, manteau vison 9 ans. Aubaine. Tél.: 731-6772 1-7-78

MACHINE à écrire Remington électrique $50., photocopieuse NTI custom 2100A parfait état $250. Moteur de chaloupe 6 places Johnson avec réservoir parfait état $280. Canapé (lit double) cuirette noire neuf $250. 735-1221. 10-6-78

AUTOS À VENDRE

CADILLAC 1977
SEDAN DE VILLE D'ÉLÉGANCE. 20,000 MILLES. VOITURE D'EXÉCUTIF.
286-1200
Gaston Lacroix
12-6-78

Particulier, Granada, édition spéciale, 1977, neuve, 6,000 milles, 4 portes, cause: maladie. 351-1523. 10-6-78

SAAB, 1975, excellente voiture, bien équipée. Jour: 418-656-0071. 15-6-78

BUS Volkswagen 1970, très propre, excellent état, moteur 5,000 milles, 2 roues de rechange, pneus à neige neufs, 341 Chemin du TOUR, Ile Bigras. 689-2989. 12-6-78

VOLVO 75, 242 DL, automatique, 30,000 milles. $3,500. Particulier. 659-3527. 12-6-78

Camper Sun craft, 1975, tout équipé, comme neuf, après 5 hres. $7,300. 725-7445. 13-6-78

Particulier, Ford, familiale, "country squire" 1976, 8 pneus sur roues traités à l'huile, bas millage, très propre. 649-6698 après 18 hres. 12-6-78

RENAULT 5 GTL, 1976, très bon état, 679-5615. 12-6-78

FIREBIRD Formula 1976, 400, automatique, pas sortie l'hiver, 2 pneus à neige neufs, 14,000 milles, dame propriétaire. $5,200.00 après 5 hres, 738-3832. 16-6-78

STATION WAGON Dodge 1973, air climatisé, en bonne condition, $1,300.00 ou meilleure offre. Vente privée. 276-2619. 12-6-78

HONDA 1973, automatique, 29,000 milles, $1,600.00, 384-8499. 12-6-78

RENAULT 5 GTL, 1976, 30,000 milles, excellente condition, $2,900, 932-9258. Après 5 hres. 12-6-78

AVIS

Recherche un médecin montréalais ayant assisté à une **"NIH Conference"** au printemps/été 77 avec sa fille. Ai rencontré la fille à la Galerie d'art Corcoran: yeux bleus, cheveux bruns, petite, mince et étudiant la littérature française. S.V.P. contactez **Edward G. Collins Jr (703) 524-2187.** Meilleurs voeux.
12-6-78

BÂTEAUX À VENDRE

VOILIER Challenger, 23 pi. 4 voiles, moteur intérieur, S.T.I., tout équipé, $12,000.00. (418) 656-0047 ou 418-529-0931 poste 210 équipement électronique. 12-6-78

Trimaran Piver, 26 pi. très bonne construction, très bien équipé, aubaine $9,800. 679-8126. 12-6-78

BICYCLES-MOTOS À VENDRE

Honda 1977, 5000 milles, équipée, 423-3302 après 6 hres. 12-6-78

BUREAUX À LOUER

BUREAU, Boulevard St-Joseph ouest, 650 pi. carrés tapis mur à mur, électricité, chauffage, 1er juillet. Tél.: 274-8324 16-5-78

Professionnels. Ancienne maison restaurée, rue Cherrier, métro Sherbrooke. 844-1131. 12-6-78

CENTRE-VILLE 1,000 à 30,000 p.c. bureau luxueux et très moderne avec toutes les commodités près du palais de justice. $4.50 le p.c. 873-1363 ou 871-8291. J.N.O.

A SOUS-LOUER: bureau de médecin, centre Bois-de-Boulogne, 4 mois de loyer gratuits, disponibilité discutable, 1575 ouest, Henri-Bourassa, tél.: 331-1133. 12-6-78

CHALETS À LOUER

STE-AGATHE, vacances-voyages de noces-repos. Luxueux chalets bavarois. Meubles Thibault. Foyer pierres. Piscine chauffée, terrain de jeux. Semaine, saison. Dépliants sur demande. Tél.: 256-6825 ou 819-326-5836. J.N.O.

LAC BEAUPORT, chalet à louer, meublé, vaisselle, lingerie, T.V. etc., pêche, truite si désiré. Location semaine, mois. Tél: 418-523-4124 26-6-78

LAC Supérieur, près Mont Tremblant, sur domaine privé, bord de l'eau, chalet pour invités, pour couple réservé appréciant ambiance exceptionnelle, plage privée, fleurs, pas d'animaux. Saison d'été $950. 1-819-688-2177. 10-6-78

CHALETS À LOUER

Charlevoix, Les Eboulements, chalet moderne domaine privé, site splendide, 2 chambres à coucher, juillet et août $1,200. après 5 hrs. (Québec) 658-5394. 12-6-78

Chalet du 8 au 22 juillet, bord de la mer, OGUNQUIT, MAINE. 737-2919 entre 5 hres et 8 hres. 12-6-78

Lac des Seigneurs, Laurentides, sortie 57, 5 pièces modernes, à louer ou partager, foyer, plage, tranquille, boisé, chauffage électrique, tapis mur à mur. 381-0436. 12-6-78

Chalet 4 saisons à louer, Bromont, entièrement meublé avec toutes commodités. Près de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514-263-6080. 24-6-78

Domaine Chanteclerc 153, Diana, Ste-Agathe, chalet suisse neuf, vue panoramique, meublé de luxe, foyer 3 chambres à coucher, Accès à piscine, tennis et lac privé. 273-2835 ou 669-6112. 12-6-78

LAC L'ACHIGAN, 2 unités luxueuses, comme motels, cuisinette, ensemble ou séparées, pour couple, petite famille, pédalo, chaloupe, plage privée, saison. 20-43ième ave., 384-2811. 10-6-78

Lac Magog, chalets à louer au mois et à la saison. Aussi terrains à vendre. Tél.: 632-0928 après 5 hres. 843-2134, fin de semaine. 10-6-78

BROMONT, chalet 5 pièces, eau chaude, près autoroute, place de repos, très tranquille, location mois ou saison. 273-0198. 12-6-78

STE-MARGUERITE, chalet 5 pièces, tout équipé, semaine ou mois, 666-1189 ou 1-228-2988. 12-6-78

LAC Sucrerie, 212 pi. grève sablonneuse, chalet d'été, 6 pièces, 220, foyer, source, boisé, 100 milles pont Pie IX. $23,000. Tél.: 661-4606 (diner souper). Pas d'agent. 10-6-78

CHALETS À VENDRE

Chalet suisse, Domaine Chanteclerc, Ste-Agathe, magnifique vue sur lac à la truite, foyer en pierres naturelles, système d'alarme, air climatisé, meublé. $45,000. 463-3588. 14-6-78

AUX 3 LACS (LAC RICHMOND) Chalet hiver/été chauffage électrique. Grand terrain: 25,000 p.c. clôturé, drainé, arpenté, cadastré. Chalet entièrement meublé, 4 chambres à coucher, salle de bains complète, salle de lavage, cuisine, salle à dîner. Grand solarium. Une aubaine: $15,000. Inf. Marie Létourneau. Drummondville 1-819-472-4924. 10-6-78

Pour vous qui désirez un chalet, 4 saisons, directement sur lac, j'ai ce qu'il vous faut, soit au petit lac Magog, ou lac à la Truite, ou lac Long, Eastman ou sur le Memphramagog. Communiquez avec Pierre Roland agent 1(819) 843-7956. Immeubles Whitehead Inc. 12-6-78

Domaine des lacs boisés, 5 minutes, sortie 83, autoroute des Laurentides, près des lacs, vue panoramique. Construisons chalets suisses, bavarois, autrichiens, $22,500. incluant fondations. 1-819-326-3289, 1-819-327-3060. 17-6-78

CONDOMINIUM À VENDRE

St-Adèle, particulier, bord du lac Rond, maison en copropriété, 3 chambres, tapis, décoré, 2 salles de bains; idéal personne âgée. Tél.: 679-9893. 19-6-78

VILLE St-Laurent à vendre ou à louer, climatisé, piscine, tourbillon, sauna, garage, tennis, salle communautaire, insonorisé, ascenseur, près du métro Sauvé, station CN, 725-0338 après 6 hres. 12-6-78

Dollard des Ormeaux, condominium, 3 chambres à coucher, 1½ salle de bains, foyer, mur à mur, cuisinière, réfrigérateur. Jour: 874-6599, Soir: 484-5536. 13-6-78

St-Lambert, maison de ville, 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, sous-sol fini, foyer, garage. Prix demandé: $47,500. Particulier 672-6098 ou 819-843-7888 (frais virés). 12-6-78

COMMERCES À VENDRE

LOCATION POUR FUTURE PHARMACIE
Pharmacien diplômé désireux d'investir à son compte dans une des deux opérations déjà établies, situé dans des centres d'achats "mail" en banlieue, Ste-Thérèse et Chambly. Contactez **Gérant Général 695-4214 # 210**
12-6-78

Atelier métier d'art, 9 métiers hautelisse, etc... 382-8509. 10-6-78

BOUCHERVILLE, si vous cherchez un bon commerce de quincaillerie, rentable et bien établie, je l'ai. Appelez Conrad Bouchard 655-3060, 655-5168. PROBITEC, COURTIER. 10-6-78

DEMANDES D'EMPLOI

PRENDRAIT travail de dactylo à la maison, expérience en droit et en thèses universitaires. 527-4675. 10-6-78

DIVERS

Roulotte motorisée "camper" construite par un individu sur Chevy Van 1974, 8 cylindres, 6,000 milles, 27 pieds, tout équipée prix demandé $17,000. facilités de financement, très peu de comptant. Après 7 p.m. 1 418-656-1599. 20-6-78

DIVERS

CAMP D'ÉQUITATION
POUR JEUNES DE 10 À 16 ANS
Pension et repas inclus, "Club Équestre aux peupliers".
830 Ruisseau des Anges, Nord
St-Roch de l'Achigan
588-2013, 588-2674
10-6-78

DÉMÉNAGEMENTS

PETITS déménagements de 1½ à 4½, estimation gratuite, assurance. Mtl., Rive Sud. Demandez: Jean-Paul 670-7729 16-6-78

À bas prix, appeler Pierre Déménagement en tout temps, estimation gratuite. 761-3431. J.N.O.

Lapierre Transport, déménagement local et longue distance, transport de tout genre. 331-1851. 13-6-78

DIVERS

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE
Recherchons sujet féminin de 18 à 35 ans pour une recherche doctorale sur l'hypnose.
Téléphonez à **733-2616** ou **725-2625** de 8:00 à 10:00 a.m. ou de 16:00 à 18:00 hres.
10-6-78

9 courtepointes signées à la main, $50. et plus. Tél.: 336-4658. 12-6-78

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture intérieure, extérieure, estimation gratuite. Tél.: 521-4041, 970-6361. J.N.O.

Travaux de peinture intérieure, extérieure. Pose de papiers peints. Finition soignée. 18 ans d'expérience. Prix raisonnable. 620-0468. 21-6-78

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

SOUS-LOCATION pour avocats. Local à sous-louer ou à partager: 2 espaces de bureau fermés, 1 salle de conférence pouvant également servir de bureau, 1 espace pour la réception et le secrétariat et une grande papeterie. Meublé avec goût, dans un agencement très accueillant. Édifice BCN, 500 Place d'Armes, suite #2060. 288-2247. 12-6-78

ÉBÉNISTERIE

Jean-Pierre Rivest, ébéniste, spécialiste en finition et restauration de meubles de style, antiques et modernes. Faisons décapage. 656-9608. J.N.O.

ESPACES COMMERCIAUX À VENDRE

ÉCOLE
À vendre ou à louer.
Dans l'est de Montréal.
115,000 pieds carrés - 4 étages
86,000 pieds carrés de terrain
Construit à l'épreuve du feu. Idéal pour bureaux. Altérations au choix.
Dossier # C. 169. Écrivez à: **Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, J4Z 3J1**
10-6-78

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

A bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagé, à pris d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ÉQUITATIONS

CENTRE équestre de Pierzan, équitation classique, manège intérieur, (120x60), club house, sentiers de montagne, parcours de sauts, leçons d'équitation facultatives, grands boxes ensoleillés disponibles, 467-2480, 467-2843. 12-6-78

FERMES À VENDRE

Cantons de l'est, bonne maison sur ferme forestière de plaisance. Directement du propriétaire. Forcé à vendre. Qui vous invite samedi et dimanche après-midi à venir voir et faire votre offre si ce site unique vous plaît. Directions: De VALE PERKINS, suivez les écriteaux "34 acres". 12-6-78

St-Polycarpe, beau site près rivière, sol argile Ste-Rosalie sans roche, 281 arpents drainés souterrainement avec récolte, 146 arpents de maïs grains et 120 arpents d'orge (millés) avec résidence et bâtisses. Prix $185,000. M. Vinette ROYAL TRUST MLS 265-3880, 373-4148. 13-6-78

Ferme de 125 acres, à 2 milles du village Way's Mills. Machinerie neuve, 65 têtes d'animaux à boeuf, bonne grange avec nettoyeur d'étable, belle maison avec vue panoramique, verger, érablière de 700 entailles, 2 ruisseaux, remises, garage détaché, un vrai domaine. Harold Descoteaux Agent 1-819-843-7956, 1-819-849-3494. Immeuble Whitehead. 12-6-78

FERMES À VENDRE

RACINE, CTE SHEFFORD. 200 arpents, 150 boisés, maison de 8 pièces, garage, grange, lac artificiel ensemencé, après 6 hres, samedi et dimanche toute la journée 535-6306. 12-6-78

GARDERIE

Couple cherche personne sympathique pour garder 2 enfants dans secteur Outremont Sud, Tél.: soir après 6 hres ou fin de semaine 271-8730. 13-6-78

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

CLARINETTE buffet-crampon en ébène. Appelez avant midi au 1-226-6820. 12-6-78

LIVRES

Plus de 200 volumes de la collection Bibliothèque de la Pléiade à des prix défiant toute concurrence. 631-1658. 12-6-78

LOCAUX À LOUER

Local de 7,000 pi. ca. 220 et le 550, cour 80 x 175, Saucier Transport 11,136 Dorchester est 645-5265. 15-6-78

LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT
HAUT DE DUPLEX - Près Université et collèges, 9 pièces ensoleillées, salon avec foyer naturel, chambre à coucher principale avec salle de bain attenante. Planchers de chêne, garage, $600. par mois. Veuillez communiquer avec **Mme Louise Longtin 342-9393 ou**
Frank A. Norman & Cie Ltée
731-6817
3-6-78

ST-LAMBERT, 5½ bas, stationnement, 1er juillet, $250.00 chauffé. 672-0356 12-6-78

N.D.G. 5457 Monkland $375. bas de duplex, 6½, exclusivité de cour arrière, 3 chambres à coucher, foyer, facile d'accès. Se rendre directement entre 19 et 21 hres sur semaine ou appelez entre 9 et 5 hres. Tél.: 866-3901 poste #47. 12-6-78

VILLE St-Laurent, 4 1/2-5 1/2 à louer toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte. 2345 Ward. Tél.: 747-6079. 1-7-78

C.D.N. haut de duplex, 6½, équipé, $325.00. 4942 Plamondon, 738-9510. 12-6-78

VILLE St-Laurent, 4½ studio à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffé électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu, 1,100 Goulet. Tél.: 332-3078. 1-7-78

METRO Laurier, triplex entièrement rénové, chauffé, entrée laveuse-sécheuse, boiseries. Bas grand 5 1/2 avec cave $350. 3e, grand 6, balcon $300. Tél.: 521-2937. 12-6-78

AHUNTSIC, duplex 5 1/2, 3 chambres, chauffage électrique, stationnement, métro. 389-1558. 14-6-78

SNOWDON, logements 7 1/2, non chauffé $220. Libre 1er juillet. 484-2506 le soir. 12-6-78

MONTRÉAL-NORD: 3 1/2 meublé, semi-chauffé avec fournaise électrique. 659-3424 ou 325-4583. 15-6-78

CÔTE-DES-NEIGES: 5795 Northmount, près d'Université et hôpital Ste-Justice. Haut de duplex, 6 pièces chauffées, équipées, garage, très grande cuisine. 1er juillet. $425.00. Jour: 282-6900. Soir: 739-9501. 13-6-78

CÔTE-DES-NEIGES: grand 5½, réfrigérateur, poêle, eau chaude, toutes taxes payées, balcon, 1er juillet, $230. Aussi 2½, occupation immédiate, Côte-des-Neiges, rénové, cuisinette, eau chaude, taxes payées 1er étage $160. Tél.: 489-2852. 12-6-78

OUTREMONT: rue Champagneur, 7 pièces éclairées, duplex, 2e, balcons avant-arrière, occupation immédiate, chauffé, $500. par mois. Pas d'animaux, adultes de préférence, juin gratuit. Le soir entre 6 et 7 hres: 739-8729. 12-6-78

OUTREMONT, haut de duplex, 7 pièces, 2 salles de bains, balcon, terrasse, garage, eau chaude, chauffé, buanderie sur étage, ménage. $550. 731-5126. 12-6-78

LASALLE, luxueux duplex chauffé, bas, 6 pièces, sous-sol 3 pièces, grand garage, cour clôturée, tour de télévision. $350.00. 729-3530. 12-6-78

Ville St-Laurent, grands 4½, chauffé, garage, entrée laveuse-sécheuse, près de parc, école, autobus, juillet, 2e, $240. Bas $260. 332-2770. 12-6-78

LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT: avenue McEachran, haut de duplex, 6 1/2 fraîchement peint, 3 chambres à coucher, garage, 1er juillet. 273-7858. 13-6-78

OUTREMONT: Côte Ste-Catherine près Wiseman, 7 1/2 chauffé, eau chaude, poêle et réfrigérateur inclus. Libre juillet $540. Après 6 hres 274-0377. 12-6-78

LOGEMENTS DEMANDÉ

COUPLE sans enfant cherche 5 1/2, 6 1/2, clair, propre, C.D.N., N.D.G., Outremont, $200. Appelez 365-1190 entre 10:00 A.M. et 6 P.M. 17-6-78

MAISONS À LOUER

QUEBEC: près du Château, spacieux 9 pièces, semi-meublée, 2 foyers, 2 salles de bains, stationnement $650.00. Trust Royal 653-3691, Marcelle Chevrier 651-7668. 12-6-78

QUEBEC STE-FOY, maison jumelée, 8½ pièces, incluant le sous-sol, près université et centres d'achat, $450. par mois, chauffage non compris. Libre immédiatement, après 18 hres, 418-651-8463. 1-7-78

Vieux Longueuil, bungalow brique, sous-sol fini, foyer naturel, près écoles, métro, centre d'achats, 651-7300. 1-7-78

Québec, cottage luxueux, 10 pièces, complètement meublé, vue sur le fleuve, grand terrain paysagé, disponible 1er juillet, 1 an seulement, 15 minutes de l'Université Laval. $550. non-chauffé. 418-839-6959. 12-6-78

LAVAL: secteur Ste-Rose, maison 8 pièces, chauffage électrique. Extérieur: pierres naturelles et cèdre, terrain boisé et clôturé, prix: $375.00 par mois. Informations: Marcel Paquet, 625-2155 après 18 hres. Libre le 1er juillet ou 1er août au choix du locataire. 16-6-78

LACHINE: Cottage à louer, 3 chambres à coucher, foyer, tapis, poêle, frigidaire, lave-vaisselle, laveuse-sécheuse, climatisation, fenêtres, taxes et chauffage inclus, libre 1er août 78, au 31 juin 1980, $450.00 par mois. 634-9316. 12-6-78

QUÉBECOISE restaurée spacieuse, située à St-Sulpice (près de Repentigny, face au fleuve St-Laurent, $350. par mois. Possibilité meublée ancien, extra. 1 an ou plus, 526-1439, 526-2270. 12-6-78

Maison canadienne rénovée, grand terrain, grand salon avec foyer, salle à dîner, cuisine, 2 chambres à coucher, cave semi-finie, 208 boul. Ste-Rose, Laval. 622-3953. 12-6-78

Rue Marcil, N.D.G. bas duplex 8½, cuisine moderne, cheminée, sous-sol luxueux, 2 salles de bains, excellente condition, $500. 935-3201. 12-6-78

À ÉCHANGER. Êtes en ville et voulez faire séjour en campagne, pourrions échanger nos logements, le mien est dans maison canadienne à St-François, Laval. 666-4324. 17-6-78

Maison neuve à St-Constant 3 c.c., salle à dîner, $400. par mois. Avec option d'achat. 632-8882. 12-6-78

STE-FOY, bungalow 11 grandes pièces, 6 chambres, terrain et abri double, 3 salles de toilettes, patio, foyer, près collège, université, centre commerciaux. $550. par mois, juin. Tél.: 418-831-2934. 12-6-78

MAISONS À PARTAGER

Jeune homme de 33 ans, désire partager maison avec personne aimant la vie à la campagne. S.V.P. Ecrire à 2530 Monty, Val David, c.p. #785. J0T 2N0. 14-6-78

MAISON DE CAMPAGNE À LOUER

Transféré à l'étranger. Nous devons sous-louer cette jolie maison de 3 chambres à coucher avec tapis mur à mur, 2 salles de bains avec céramique, large foyer de pierres grande salle à dîner, 200 acres, vue panoramique sur le lac. Plage de sable sécuritaire, grand garage pour canots, assez grande pour 2 familles. A deux milles de l'autoroute, près du golf. Prix d'aubaine pour la saison. 342-1349. Magog: 843-2230. 10-6-78

OFFRES D'EMPLOIS

Coiffeur avec expérience maximum et personnalité. Salaire maximum. Nord de Côte-des-Neiges. Tél.: après 7 hres p.m. 738-0158. 14-6-78

DEMANDES D'EMPLOI

INFORMATICIEN, 8 ans CHEZ CONSTRUCTEUR, expérience de la philosophie et de l'analyse des moniteurs de télétraitement en temps réel, tâches de formation et activités orientées aussi bien vers le marketing que la technique, recherche poste permettant de mettre en valeur cette expérience - Disponible sous 4 mois.
Écrire G. Petit,
218 Roc avenue,
Toronto.
12-6-78

APPARTEMENTS À LOUER

MONT ST-HILAIRE
LES JARDINS DU MANOIR
Site enchanteur et pittoresque, face au manoir historique. Appartements-jardin neufs, 3½, 4½, 5½. Juillet. Proximité transport ferroviaire. Autobus pour centre-ville. **464-3387.**
12-6-78

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 29

OFFRES D'EMPLOIS

STAGIAIRE EN TERMINOLOGIE

Pendant quelques semaines, faites partie du service de Traduction de l'une des plus importantes sociétés internationales.
Ce poste temporaire en terminologie est ouvert au futur terminologue capable de travailler en équipe et ayant terminé au moins 2 années d'études à temps complet en traduction.
Le stagiaire sera appelé notamment à:

- achever des demi-fiches simples
- dépouiller des fiches déjà établies mais encore riches d'informations
- dépouiller des recueils de fiches techniques
- dépouiller des ouvrages techniques (dépouillement documentaire et terminologique)
- participer à la révision de recherches ponctuelles strictes et de recherches ponctuelles thématisées
- participer à l'établissement du fichier-sujets du service

Le service de Traduction de Honeywell Limitée compte déjà 3 traducteurs et 3 terminologues techniques, qui trouvent sur place toute l'expertise technique nécessaire à la conduite de leurs travaux.
Le poste offre au candidat élu l'éventualité d'un poste permanent.
Si ce poste vous intéresse, communiquer immédiatement avec:

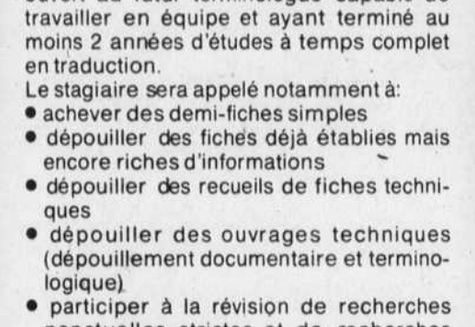
M. P.R. Veillette

Honeywell LIMITEE

(514) 484-3501, poste 203

12-6-78

FOSSES SEPTIQUES



EN BÉTON ARMÉ

TÉL.: 819-864-4209

RECHERCHONS DISTRIBUTEUR

12-6-78

LÉAS LONGPRÉ & FILS INC.
Division des produits de béton
C.P. 239, Rock Forest

OFFRES D'EMPLOIS

COORDINATRICE EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Pour coordonner les infirmières aux postes côtiers de la Baie James et de la Baie d'Hudson.
Position ouverte: 1er juillet 78.
Expérience en santé communautaire, enseignement ou administration serait préférable.
Responsabilités: Coordonner le travail des infirmières dans les postes.
Ce poste implique l'enseignement et l'implantation des nouveaux programmes de santé et la coordination de l'éducation permanente.
Fonctionnera en tant que membre d'une équipe multi-disciplinaire située à Fort George.
Contactez **L. MacGregor 697-7779.** 13-6-78

TÉLÉPHONISTE-RÉCEPTIONNISTE

Recherchons personne avec expérience du standard téléphonique. Salaire en fonction des qualifications, assurance-maladie et fonds de pension.
Téléphonez à **Mlle L. Gamache 327-6900.** 10-6-78

Compagnie de cinéma recherche secrétaire ayant connaissance et expérience: sténo-dactylo, bilingue, et beaucoup d'initiative, s'adresser Mlle Johanne Beaulne. 521-1189. 15-6-78

DACTYLO 50 mots/minute, minimum, bilinguisme requis parlé et écrit, avec expérience dans la facturation et comme réceptionniste, et avec connaissance générale de bureau. S.V.P. appelez à 866-1817. 12-6-78

Infirmier (es) licensié (e) pour travailler dans les postes côtiers de la Baie James et de la Baie d'Hudson. Plusieurs ouvertures disponibles, maintenant, ainsi que pour les mois à venir. Au moins 1 an d'expérience préférable en santé communautaire, obstétrique, pédiatrie, médecine ou urgence. Responsabilités aux soins de santé préventive et curative pour le peuple autochtone. Contactez: L. MacGregor (Coordinatrice en santé communautaire. 697-7779. 13-6-78

Professeurs en vacances. Nous avons travail très intéressant à vous offrir. Informations: 435-9783 après 17:30 p.m. 10-6-78

OFFRES D'EMPLOIS

RECHERCHONS DESSINATEUR EN MÉCANIQUE INDUSTRIELLE ET CONVOYEURS

Avec 4 à 5 ans d'expérience, capable éventuellement de faire la surveillance de travaux en usine. Travail permanent. Bon salaire et bonnes conditions de travail. Prendre rendez-vous avec **M. Simon Bleau.**
GÉNÉRAL IRON WORKS
321-9051 12-6-78

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

Temps partiel, expérience en droit corporatif de préférence. Communiquez avec **Mlle Simard 842-9841.** 15-6-78

HYGIÉNISTE DENTAIRE

Bilingue, avec expérience. Salaire intéressant. Temps plein, à Ville St-Laurent.
744-5623 13-6-78

OFFRES D'EMPLOIS

INFIRMIER(ES) AUTORISE (ES). Suppléant (es) pour centre d'accueil et de réadaptation pour jeunes déficients menaux. Conditions: grande disponibilité. Service du personnel, Pavillon Charleroi-Boyer Inc. 4535 Charleroi, Montréal-Nord. 326-3025. 12-6-78

Demande dame âgée retraitée, comme compagne pour demeurer avec dame seule, bon chez-soi, sera logée et nourrie. 387-5510. 10-6-78

OCCASIONS D'AFFAIRES

Agent manufacturier matériaux de construction. Nous cherchons un représentant ou un agent manufacturier dans le domaine des matériaux de construction. 514-464-2976. Demandez Michel, Montjoie Ltée, Route Transcanada, La Présentation, Cté de St-Hyacinthe. 13-6-78

OFFRES D'EMPLOIS

TARAGON

CONSTRUCTION, GÉNIE CIVIL
POSTES DISPONIBLES:

MÉCANICIENS DE MACHINERIE LOURDE

QUALIFICATIONS:
— Expérience minimum 5 ans.
— Les candidats devront être en mesure de prouver leurs connaissances.
RÉMUNÉRATIONS ET AUTRES AVANTAGES:
— Salaire selon qualifications et expérience.
— Avantages sociaux.
Les personnes intéressées devront communiquer avec M. Michel Caron pour confirmer une entrevue. Les candidats sont priés de préparer leur curriculum vitae par écrit et le présenter lors de l'entrevue.

3010, Montée St-François,
R.R. 5
Auteuil, Laval, Qué.
H7L 1K5
Tél.: (514) 622-9536

10-6-78

CONSEIL D'ÉDUCATION DES COMTÉS DE
Stormont, Dundas & Glengarry
COUNTRY BOARD OF EDUCATION

requiert pour le 1er septembre 1978
un enseignant pour le poste suivant:

1) Chimie et sciences générales
ÉCOLE SECONDAIRE RÉGIONALE GLENGARRY

Directeur-adjoint: M. René Gauthier,
ALEXANDRIA, Ontario.
K0C 1A0
Tél.: (613) 525-3110

10-6-78

IMPORTATEUR
PLACE BONAVENTURE

Recherche personne intelligente 30 à 40 ans possédant expérience comme secrétaire bilingue. Poste de confiance. Doit avoir le sens de la responsabilité, initiative et maturité essentielles. Tenue de dossiers à jour. Devra dactylographier la correspondance et facturation. Références exigées. Salaire dans les $12,000. et plus.
Faire parvenir curriculum vitae à:

Dossier C-174
Agence Valrain,
C.P. 117,
Brossard.
J4Z 3J1

12-6-78

PENSIONS

Boucherville, Parc de la Seigneurie, résidence d'âge d'or, tout confort, médecin attitré, service religieux. 729-3226. 30-6-78

PERSONNEL

ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit
Tél.: **282-0058**
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

FACE À FACE

Un service de rencontre respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour les gens libres et sérieux.
1117 ouest, rue Ste-Catherine, suite 420, Montréal, Québec.
Appelez **288-5253 ou 659-2248.**
Autres succursales:
Toronto, Hamilton et New York.
J.N.O.

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5. Tél.: 878-2801 ou 524-3852. Sherbrooke 565-7598. J.N.O.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Abaissement 10¼%, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir 729-4333. J.N.O.

A-1-Absolument confidentiel, $1,200. à $600,000. 1ère 10%, 2ième. Mlle Léona Laberge, Courtiers. 486-1106 jour, soir. J.N.O.

TABLEAUX - PEINTURES

LITHOGRAPHIES signées et numérotées, Jean-Paul Lemieux, accompagnant le livre "La Petite Poule D'Eau". 621-3117 après 6 hres. 12-6-78

Toile Marc Aurèle Fortin, 12x15 po. 418-651-1032. 13-6-78

Collectionneur seulement, peinture d'André Jasmin "Séisme". 738-3421. 12-6-78

TERRAINS À VENDRE

BERTHIER, bord fleuve, terrain déboisé 115' x 631' à l'intérieur domaine privé. Aussi mini érablière disponible $6,000. Comptant $500. 621-6223 - 1-836-6757 12-6-78

TERRAINS À VENDRE

Mont-Tremblant, terrain boisé, 30,000 p.c., accès au lac Mercier, coin tranquille, électricité, téléphone, soir: 622-5807. 19-6-78

MAGNIFIQUE terrain en montagne, site idéal, accès plage sablonneuse, lac Ouareau, voisin centre de ski La Réserve, lot cadastré, .30 le pi. carré. Aucun comptant. Notaire E. Descary 637-1114. Fin de semaine St-Donat 819-424-5102, 5329. 26-6-78

Repentigny, terrains avec égouts et aqueduc. 581-8493. 12-6-78

MONT-ORFORD: vue panoramique, ruisseaux, boisés, près ski, lacs, .3 à .8 le pi. carré. Tél.: frais virés 1-514-297-3163. 12-6-78

Cantons de l'Est, site panoramique sur Mont Orford, route asphaltée, ouvert toute l'année, 65 milles de Montréal, terrains 30,000 p.c., $0.10c du pied carré, 40,000 p.c., $0.09½c p.c., 50,000 p.c., $0.09 p.c.. Informations: APRÈS 18 hres: 1-297-2364 12-6-78

À l'Ascension, 700 pi. bord lac Poisson, 136,700 p.c.. Domaine à l'intérieur d'une zone écologique, protégé, gardien 24 heures par jour. $7,200.00. Comptant: $2,200. Reste 11 domaines + 100,000 p.c. chacun. Accès à plus de 100 lacs pour la pêche. 363-8291 621-6223. 12-6-78

Grand terrain (5 acres) sur magnifique mont suisse environ 40 minutes de la ville, 282 pi. sur chemin. Très bas prix pour vente rapide. Benoite Fanwick 695-4287 ou 697-8522 MONTRÉAL TRUST COURTIERS. 13-6-78

VILLÉGIATURES

BOUCHERVILLE: Parc de la Seigneurie, maison de convalescence. Tout confort, chambre individuelle, séjour de 1 à 3 semaines. 729-3226. 30-6-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-ADÈLE, particulier bord du lac, Rond chalet town house, 3 chambres, foyer, décoré, tapis, 2 salles de bains, idéal personne âgée, ou seule. Tél.: 679-9893. 19-6-78

REPENTIGNY: cottage 8 pièces, site champêtre, très grand terrain clôturé avec beaux arbres matures, foyer naturel, 2 salles de bains, grande véranda, patio couvert, garage, vue sur le fleuve avec droit de passage, prix $49,000.00. 581-6778. 12-6-78

MASCOUCHE-NORD, pas de problème d'eau, 4 chambres, grande cuisine, garage séparé, 155x100, vue panoramique, échangerait duplex, taxi. Pas d'agent. 474-3439. 10-6-78

MAISON A VENDRE, foyer, grand terrain, St-Hippolyte, 5 minutes du lac. Pas d'agent. (jour) 678-0605, (soir 563-3121. 14-6-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal Courtier

STE-THÉRÈSE OUEST (BOISBRIAND): bungalow style colonial 1976, 4 chambres, cuisine dînette, porte patio, système élect. $34,000. M.L.S. **J-Guy St-Aubin 687-1840.**
MASCOUCHE HEIGHTS: Bungalow en brique, 5½ pièces, foyer en pierre, grand terrain, arbres matures. $36,500. M.L.S. **Claude Gagnon 435-8105, 688-8855.**
VIEUX LONGUEUIL: Joli cottage 7 pièces, foyer au salon, garage. A deux pas du métro. **Janine Bédard 651-4900, 659-3291.**
ST-LAMBERT: Superbe cottage situé dans croissant, 10 pièces, piscine creusée, B.B.Q. Aucune offre raisonnable refusée. **Janine Bédard 651-4900, 659-3291.**
ST-LAMBERT: Préville. Cottage style Limousin, 4 chambres à coucher, décoration raffinée de grande distinction. **Pearl Gauthier 651-4900, 259-1198.**
BELOEIL: Split-level, 5 chambres à coucher, foyer, grand terrain avec arbres matures. M.L.S. **Rollande Wenkoff 467-1058, 467-9362.**
BEACONSFIELD: Cottage spacieux, 2½ salles de bain, deux garages, foyer salle familiale, chauffage électrique, excellente condition. M.L.S. $69,100.00. **Marcella Daigle 695-0640, 684-5297.**
ILE BIZARD: Construction Campeau (1975), 4 chambres à coucher, chauffage électrique, cheminée, cuisine fonctionnelle, portes-fenêtres, rue tranquille, $53,000. M.L.S. **Mariette Bruyère 626-2877, 695-0640.**
ST-LAZARE: Attention amateurs de chevaux. Magnifique maison, super écurie, arène intérieure, prix très intéressant. M.L.S. **Ginette Reid 458-5365, 451-4165.**

10-6-78

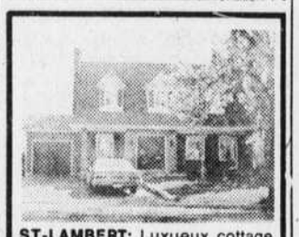
QUÉBEC STE-FOY

A vendre sans intermédiaire, libre immédiatement bungalow, excellent état, 7 pièces, 4 chambres à coucher, 1½ salle de bain et grande salle familiale et chambre au sous-sol. Terrain 7,750 pi. carré boisé paysagé, cascade, humidificateur, broyeur, hypothèque transférable 7%. Près écoles, centres d'achats $61,000.00.

418-683-2844

12-6-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE



ST-LAMBERT: Luxueux cottage canadien très bien décoré, piscine chauffée, vérenda, site enchanteur. Une visite vous convainc. **Lyse Daniel, 672-0114 ou 465-2000.**

LE PERMANENT,
Courtier 10-6-78

AUBAINE EXCEPTIONNELLE

Quartier Côte des Neiges (entre Plaza et Van Horne). Bungalow semi-Détaché, 8 pièces, jardin, tapis mur à mur, chambre à coucher, salle de lavage, et cuisine meublée. Vente du propriétaire. $63,000. Appelez **735-1221.**
10-6-78

OUTREMONT, disponible pour juillet. Cottage détaché. 4 chambres à coucher. Condition impeccable. Nombreux avantages. Propriétaire. **273-2098.**
10-6-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

QUEBEC, Montcalm, ravissante unifamiliale ancienne, restaurée, jardin, arbres, stationnement, 3 c. à c., poêle, "grill", four encastré, boiseries chêne, 1er août. 1-418-525-8318. 19-6-78

LAVAL-SUR-LE-LAC: colonial, poutres bois cathédrale, 12 pi. de haut, 5 chambres, 3 salles de bains, air climatisée, filtre électronique, piscine chauffée, etc. Terrain 16,500 pi. carrés. $174,000. Tél.: 627-4095. 12-6-78

ST-BRUNO: bungalow surélevé, 8 pièces, 2 1/2 salles de bains, garage double, tapis mur à mur, four encastré, belle décoration, impeccable, secteur de choix. Vente privée, $59,500. 653-7730. 12-6-78

MAISON de pièces sur pièces, 23'x31', démontée, avec planchers et chevrons, numérotée avec plan et photos. Prix: $3,000.00. 1-787-3204. 12-6-78

PRÉVILLE: St-Lambert, charmante maison comprenant 4 chambres à coucher, salle à manger avec patio, sous-sol, salle de séjour avec foyer, cabinet de travail, salle de lavage. $60,000 672-3278. 12-6-78

BOUCHERVILLE, luxueuse propriété 1977, 7 grandes pièces, salle à dîner, foyer, garage, grand terrain, beau secteur. Pas chère pour valeur offerte. Exclusif. Conrad Bouchard 655-3060, 655-5168. PROBITEC, COURTIER. 10-6-78

BUNGALOW de luxe, 11440, rue Pasteur, 6 grandes pièces, tapis mur à mur, bonne condition. Pas d'agent. 334-2179. 10-6-78

BOUCHERVILLE, pour professionnel, maison luxueuse, avec bureau attenant, piscine creusée, chauffée, air climatisé central et plusieurs autres extras. Particulier. Tél.: 655-2685. 10-6-78

ST-BASILE près de route 20, bungalow tout briques 28 x 58, chauffage électrique, garage double, sous-sol fini, foyer et bar, terrain 30,000 pi. ca. 464-3806. 12-6-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

VILLE MONT-ROYAL

LOCATION PAISIBLE - Attrayante maison de 7 pièces offrant d'excellentes commodités pour une famille et située près du Centre. Salon avec foyer, 3 chambres à coucher, 1½ salles de bain, vaste vivoir et en plus, une salle de jeu au sous-sol. Nouveau toit. Fenêtres et revêtement d'aluminium. Exclusivité à $85,000. Pour rendez-vous, veuillez communiquer avec **Jocelyne Guimond Lambert, 737-5645 ou Frank A. Norman & Cie Ltée, 731-6817.** 12-6-78

MONTRÉAL-NORD

Quadruplex, neuf, 1 x 9½, 2 x 4½, 1 x 3½ avec garage double, salle de jeu, foyer, bar, cellier, plusieurs extras, revenu $8,040. Prix $125,000.00.

J. P. CHARBONNEAU LTÉE

12-6-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Ville Mt-ROYAL, maison à vendre par propriétaire, 3 chambres à coucher, et "den", 2½ salles de bains, sous-sol fini, grande cuisine rénovée. $89,000.00. 733-2979. 12-6-78

ATTENANT À WESTMOUNT — 4130 CHEMIN TRAFALGAR. Résidence style Européen, grandes fenêtres donnant sur Mont-Royal, entrée avec plancher de marbre, bibliothèque au mur recouvert de tapisserie et de panneaux de bois, 3 c.c., 3 salles de bains, élégant salon avec foyer, salle à manger attenante, avec une serre incorporée, super cuisine avec un four micro-ondes, garage double. Patio charmant aménagé dans un jardin de rocaille. Excellent état. $110,000. Pour prendre rendez-vous 937-5586. Seulement les intéressés. 10-6-78

ST-BRUNO. Cottage 8 pièces, 4 chambres, salle familiale 18 x 15, foyer pierres, poutres, garage double, aspirateur intégré, cuisine équipée. Prix $81,900. Disponible deux mois. Appelez Jeff Thornton 653-2496. MONTRÉAL TRUST, COURTIERS 10-6-78

ST-BRUNO: Lisez bien! Cottage pierre, brique & aluminium, sans entretien, 4 chambres en haut, salon, salle à manger, 1½ salle de bains. Grand terrain. Taxes basses, hypothèque fixe 6¾%. Très beau secteur, boisé. $52,900. pour vendre vite. Propriétaire muté. Rose St. Cyr Slough 653-2496 653-6807. MONTRÉAL TRUST, COURTIERS 10-6-78

Beloeil — Bungalow québécois tout brique, construction supérieure, 42x27, foyer en pierre, terrain 9,000 p.c. $47,500. Michel Véronneau 467-1120 678-4074 MONTRÉAL TRUST COURTIER 10-6-78

DORION: maison en briques rouges de 12 pièces, comprenant 5 chambres à coucher, 3 salles de bains, foyer, terrain paysagé de 84 pi. x 120 pi., garage, près de toutes commodités. Cause TRANSFERT, vente privée. Pas d'agent: 455-3424, 620-2249 10-6-78

BOUCHERVILLE: split-level situé dans un secteur résidentiel, près autobus et école, avec foyer au salon, salle à dîner, décoration rustique, grand terrain paysagé avec piscine creusée. 655-0498. Agent s'abstenir. 12-6-78

COTTAGE situé rue Principale, à St-Roch de l'Achigan. (25 milles de Montréal.) Excellente construction. Cause de vente: décès: 321-1130. 588-2051. 12-6-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

FRANK NORMAN & Cie Ltée
Courtiers

LAURENTIDES

LE CHANTECLER/STE-ADÈLE - Maison construite sur spécifications d'architecte. Grand terrain paysagé - Vue fantastique. Salon avec vaste foyer, cuisine moderne, 2 chambres à coucher, salle de bain et salle de toilette au rez-de-chaussée. À l'étage inférieur, salle de jeu avec foyer, 2 chambres à coucher, salle de bain et cuisinette. Exclusivité à $87,500.
VAL MORIN - Près de l'auberge Far Hills - Construite sur spécifications, cette maison unique est habitable à l'année. Terrain paysagé très vaste avec accès facile. 2 chambres à coucher, espace disponible pour une autre - 2 salles de bain - salon charmant avec foyer, salle à dîner séparée et très différente, cuisine moderne. Idéale pour un couple retraité ou professionnel qui aime recevoir. Prix demandé $69,900. Exclusivité.
VAL DAVID - $25,000. M.L.S. D'entretien facile, cette maison de 3 chambres à coucher est habitable à l'année et est partiellement meublée. Très bien située avec accès au lac.

TERRAINS À VENDRE

LAC CLAIRE/ENTRELAC - 4 acres de terrain boisé incluant 300 pieds de façade sur le lac. Prix de vente selon l'évaluation municipale. $20,000.
DOMAINE CHANTECLAIR/STE-AGATHE - 2 beaux terrains avec tous les services - $20,000 ou à vendre séparément.
Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec **Mme É.A. (Libby) Millar, 435-0564 ou 819-322-2932 ou 731-6817.**
10-6-78

"RÉSIDENCES DE CHOIX"

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

LAURENTIDES
ST-SAUVEUR

350 pi. sur le lac Becscies avec mur de soutènement en pierres. 7 milles de la sortie de l'autoroute. Magnifique propriété de grand luxe pour exécutif, le salon mesurant 24 pi. x 34 pi. donnant sur le lac. Très grande salle à dîner, suite des maîtres très privé, 3 foyers en pierres, énormément d'appareils électriques, pratiques et sécuritaires.
52,000 pi. ca. de terrain. Complètement terrassé, rocailles, rosiers, arbres adultes de plusieurs espèces. 2 garages doubles. Pour vraiment apprécier tous les détails, venez visiter. Prix: $125,000.

Immeubles Léger Inc.
Courtiers
Michael O'Connell, agent, 227-2611 ou 227-4209
Mtl direct. 430-5962.
12-6-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

Eastman, grange aménagée, vue panoramique, système de chauffage, isolation, grande piscine, étang, 5 acres, idéal pour résidence, studio, atelier peintre, céramique. $29,500. Conditions faciles. 1-514-297-3163. 12-6-78

Maison de bois rond, 5 chambres à coucher, 4 acres. Très privé, lac très propre, meublée, garage, 2 vérandas, (moustiquaires) route pavée, 35 milles au nord de Montebello. Tél.: 697-8441, 819-525-7283. 12-6-78

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

CLASSE # 32

À Laval, baux de 24 mois, loué à 100%.
667-2287 12-6-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

STE-MARTHE: (Vaudreuil) grande maison de village en briques, 4 logis total 20 pièces, garage pour 3 autos. Tout en bon état. Prix raisonnable (sans agent) à cause de santé. Tél.: 459-4461. 10-6-78

PROPRIÉTÉ 7 pièces, 3 chambres, directement sur le lac Memphrémagog, habitable à l'année, facile d'accès en tout temps, idéal pour professionnel, sportif, retraité, endroit paisible et décor enchanteur. Pierre Rolland Agent, 1(819)-843-7956. Immeubles Whitehead Inc. 12-6-78

CANTONS DE L'EST: région d'Orford, style canadien neuf, 4 chambres, intérieur pin noueux, 100 acres disponible. Trust Royal, Courtier, 819-563-9834, Nicole Blanchard 819-843-9994. 12-6-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

UNIQUE: près de Berthierville, domaine privé de 65,000 p.c. boisé, paysage, rivière, court de tennis, piscine creusée. Style canadien, foyer, tapis mur à mur, $59,500. C. Bolduc 381-4418, 1-836-3974. 10-6-78

MAISON de campagne pièces sur pièces, 5 c.c., paysage magnifique, 10 arpents, érablière, grange, garage, source, $25,000. St-Ludger, Beauce Sud. Frais virés: 1-819-548-5375 ou Montréal pour voir photo 271-5240. 14-6-78

Notre service d'

ANNONCES CLASSEES

est assuré par
l'agence Valrain
C.P. 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1

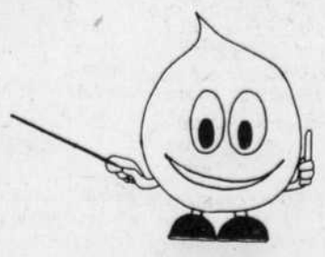
du lundi au vendredi
de 8h 15 à 17h

286-1201

LE DEVOIR JNO

ASSOCIATION QUEBECOISE DES TECHNIQUES DE L'EAU

Ne polluez pas...
Protégez
votre avenir!



DES QUATRE COINS DU MONDE

■ Faure et Déon à l'Académie

PARIS (AFP) — Double élection réussie à l'Académie française, où Edgar FAure et Michel Déon ont été élus hier par les 28 "immortels" présents. A défaut d'un "perchoir", Edgar Faure a décroché un fauteuil. Recale à la présidence de l'Assemblée nationale, le député du Doubs a réussi son examen de passage à l'Académie française où il a été élu au fauteuil laissé vacant par la mort de l'ambassadeur André François-Poncet. Une élection facile, puisque l'auteur de romans policiers Edgar Sanday, est passé au premier tour de scrutin, mais pas brillante, puisqu'il n'a obtenu que 17 voix sur 28 votants. L'élection du romancier Michel Déon s'est déroulée sans histoire. L'auteur du "Jeune homme vert" a donc obtenu un habit de même couleur, pour siéger au fauteuil de Jean Rostand. Un écrivain dit de droite pour remplacer un scientifique qui toute sa vie milita à gauche: rien n'est étonnant à l'Académie puisqu'on n'y fait pas de politique. Seize académiciens ont voté pour Michel Déon. Un autre a déposé un bulletin blanc dans l'urne, et dix — le chiffre est important — ont marqué leur bulletin d'une croix d'opposant.

■ Traces de radioactivité

IJMUIDEN (Pays-Bas), (Reuter) — Les contrôles effectués sur le chargement de résidus nucléaires en provenance de Suisse, visa la RFA, retenu mercredi aux Pays-Bas après la découverte de traces de radioactivité sur les wagons du train, ont révélé que six des deux cent six barils fuyaient, a déclaré un porte-parole néerlandais. C'est seulement en 1979, au moment de la prochaine opération de deversement, que les déchets pourront être acheminés par bateau vers l'océan Atlantique. C'est en effet une fois par an qu'a lieu une telle opération, qui s'effectue sous l'égide de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) de Vienne. Chargé de 2,500 barils recouverts de ciment, des déchets nucléaires de Belgique, Grande-Bretagne et Pays-Bas, un bateau est parti mercredi soir d'Ijmuiden, près d'Amsterdam, en direction du golfe de Gascogne. Une cinquantaine de membres néerlandais d'un groupe anti-nucléaire ont manifesté mercredi soir sur le port d'Ijmuiden contre le déversement dans l'océan Atlantique de ces déchets.

■ Huit satellites soviétiques lancés par une seule fusée

MOSCOU (Reuter) — L'Union soviétique a lancé hier huit satellites artificiels au moyen d'une seule fusée, annonce l'Agence Tass. Elle précise que ces satellites — Cosmos 1013 à 1020 — sont porteurs d'instruments scientifiques destinés à la poursuite de l'exploration de l'espace extra-atmosphérique.

En faveur des prisonniers politiques du Chili

La grève de la faim suspendue à Montréal

par Clément Trudel

"Si nous suspendons notre grève de la faim, cela ne signifie pas que nous serons moins vigilants, ont déclaré hier les porte-parole des Chiliens exilés qui, à Montréal, avec quelques Québécois, un Américain et une Uruguayenne, ont fait la grève par solidarité avec leurs camarades Chiliens.

Depuis le 22 mai, dans 11 centres du Chili et dans environ 60 villes de par le monde, un vaste mouvement tend à forcer le gouvernement Pinochet à livrer les informations qu'il détient sur 617 prisonniers politiques disparus depuis 1973.

Mercredi, pour permettre que des conversations se tiennent entre l'archevêque de Santiago et le gouvernement chilien, les grévistes de la faim acceptaient de suspendre leur grève, tout en ne quittant pas les lieux qu'ils occupent.

Selon le genre de réponse que le cardinal Raul Silva Enriquez recevra de la Junte militaire, les grévistes jugeront du prochain pas à franchir.

À Montréal, hier, on se gardait d'un trop grand optimisme, mais l'on constatait que l'ampleur du mouvement d'appui aux grévistes a empêché la répression de jouer pleinement, au Chili. On a rapporté que des gens non identifiés avaient lapidé les locaux où, dans la ville de Concepcion, se déroulait une grève de la faim. Il a surtout été question, dans les nouvelles en provenance du Chili, d'étudiants ou d'autres manifestants interpellés puis relâchés.

Pourquoi 617 cas seulement font-ils l'objet de pourparlers, tandis que les organismes éveillés à la "tragédie de notre peuple", comme le dit Teresa Ojeda, présidente de l'Association des Chiliens, avancent le chiffre de 2,500 disparus? Il s'agit de cas quasi "irréfutables" où même des policiers ou soldats sont prêts à témoigner sur les circonstances de l'arrestation d'un "disparu".

Les quelque 1,900 autres disparus ne seront pas oubliés. "Nous exigerons des explications sur tous les cas, précise Mme Ojeda, mais il s'agit là de cas sur lesquels nous possédons surtout les témoignages de proches parents, sans qu'existe la corroboration de tiers; d'où la version du ministère chilien de l'Intérieur qui prétend ne rien savoir de ces "disparus".

"Nous devons poursuivre nos pressions, nous maintenir en état d'alerte et continuer à nous mobiliser", dit le communiqué du groupe qui a fait le jeûne à Montréal.

S'adressant à l'opinion publique québécoise, l'Unité Populaire (Montréal) rappelle "qu'aucune méthode de lutte contre le fascisme ne peut être écartée", et que ce qui est important dans les événements actuels, c'est "l'incorporation effective de tous les antifascistes à la lutte de la Résistance" chilienne. La Unidad Popular, par ses adhérents vivant à Montréal, tient à souligner que Pinochet est de plus en plus isolé, qu'il vit de graves problèmes avec les pays limitrophes et qu'il pourra difficilement se dépêtrer de l'enquête menée aux Etats-Unis sur les circonstances de l'assassinat d'Orlando Letelier, ex-ministre de la défense sous Allende. Pinochet a voulu feindre la "libéralisation", il a voulu se blanchir par une "amnistie" qui n'en est pas une mais le peuple chilien ne l'a pas blanchi, car "la grève de la faim a été le rejet le plus catégorique de l'hypocrisie de la dictature", estime l'Unité Populaire.

L'an dernier, une première grève de la faim, à Santiago, avait pris fin après que Pinochet eût promis de renseigner les Chiliens sur les "disparus". La déclaration faite en septembre 1977 par le chef de la junte n'avait satisfait personne, d'où la mobilisation récente et le renouveau qu'a connu ce dossier des 2500 personnes "disparues".

Une soixantaine de groupements oeuvrant au Québec ont exprimé leur appui aux grévistes de la faim. Le premier ministre du Québec a envoyé à M. Pierre Trudeau, premier ministre du Canada, un télégramme le priant d'intervenir auprès de l'ambassade chilienne pour que soit éclaircie la question des "disparus", et M. Jacques Couture, ministre québécois de l'immigration, s'est rendu personnellement auprès des jeûneurs pour leur apporter son appui.

Pour tous ce gestes qui traduisent une compréhension et un appui sans équivoque du peuple québécois, Teresa Ojeda et Luis Alfaro ont exprimé des remerciements et souhaité qu'à l'avenir, l'action commune des exilés et des Québécois rende possible un retour à la démocratie au Chili.

Notons que les trois centrales syndicales: CSN, FTQ et CEQ, sont au nombre des organismes qui ont signifié leur appui aux grévistes de la faim et ont dénoncé le régime militaire qui, depuis près de cinq ans, a supprimé les libertés fondamentales dont avait joui le peuple chilien jusqu'à la mort de Salvador Allende.

Essai de fonctionnaires fédéraux de grouper les membres québécois

par Françoy Roberge

Les fonctionnaires fédéraux membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada qui désirent regrouper tous les membres québécois dans une seule unité syndicale entendent poursuivre leur lutte, en dépit de leurs échecs récents et parlent même de la porter sur un plan juridique.

Trois présidents de syndicats locaux, ex-membres de l'exécutif de la région de Montréal de l'AFPC, MM. Robert Martin, Pierre Trottier et Guy Foucault ont déclaré en conférence de presse, hier, qu'ils contesteraient le jugement rendu par le président national du syndicat et feraient valoir la légitimité de leur demande, notamment au cours de la prochaine assemblée des syndicats affiliés à l'AFPC au Québec.

Ces syndiqués ont obtenu, à l'appui de leur requête en vue de former un nouvel "élément syndical", plus que les 1,500 appuis réglementaires — ils comptent réunir de 4,000 à 5,000 signatures —, et affirment que leur tentative a été réprimée par des pratiques irrégulières.

Lors d'une récente assemblée à Montréal, les tenants du syndicat ou de l'unité québécoise ont été défaits de justesse par la présence inusitée à la réunion d'un peu plus d'une douzaine de membres habituellement inactifs qui se sont présentés en bloc, munis d'un chèque destiné à couvrir les arrérages de leurs cotisations en échange du droit de vote.

Ces militants de la dernière heure étaient par ailleurs précédés d'un partisan du statu quo, en possession d'un télex du président national de l'AFPC, M. A.I. Stewart, présentant comme irrecevable la demande de création d'une nouvelle entité.

L'AFPC se compose actuellement de 16 "éléments" dont 15 regroupent des fonctionnaires sur une base sectorielle dans l'ensemble du Canada tandis que la seizième regroupe tous les fonctionnaires fédéraux des Territoires du Nord-ouest qui tombent sous le coup d'une loi fédérale d'exception.

Nombre de fonctionnaires québécois se sentent à l'étroit dans le syndicat pan-canadien qui les range au sein des minorités à défendre. Un texte du syndicat "national" parle de défendre spécialement ces minorités que sont "les femmes, les autochtones, les francophones et les handicapés physiques et mentaux".

Ainsi donc, disent les dissidents, pour faire partie de la majorité, il faut être un mâle anglophone, sain de corps et d'esprit! D'où leur volonté de former un syndicat distinct.

Un tel arrangement amènerait probablement la remise en question de la structure nationale du syndicat, toutes les régions lorgnant déjà du côté d'un découpage géographique plutôt que sectoriel. "C'est de là que vient l'opposition du "national" disent les partisans de l'élément québécois".

Vins canadiens et vins importés

TORONTO (PC) — En Ontario, il se vend plus de vins canadiens que de vins importés.

C'est ainsi que l'an dernier, on a consommé 6.36 millions de gallons de vins canadiens et 5.62 millions de gallons de vins importés. Pour 1976, les chiffres sont respectivement 5.58 et 5.43 millions de gallons.

En plus de l'amélioration de la qualité des vins canadiens et les avantages fiscaux que leur assure le gouvernement ontarien, le principal facteur semble être la dépréciation du dollar canadien.

Car si le dollar canadien a perdu environ 10 pour cent par rapport à la monnaie américaine, la baisse est de 30 pour cent par rapport à la livre sterling ou au franc français, ce qui augmente d'autant les prix des vins importés.

Deux grands producteurs canadiens de vins ont signalé des profits intéressants l'an dernier.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche 2 à 4:30 p.m.

BOMBARDIER Yvonne. — À l'hôpital St-Vincent de Paul de Sherbrooke, le 8 juin 1978 à l'âge de 68 ans, est décédée, Mme veuve J. Armand Bombardier, née Yvonne Labrecque, présidente de la Fondation J.-Armand Bombardier demeurant à Valcourt, Québec. Elle laisse ses enfants: M. Mme Germain Bombardier (Michelle) et leurs enfants, Michel, Carole, Serge et Pierre, M. Mme Sodoc Besrours (Jeannine) et leurs enfants, France, Johanne et Nathalie Bissonnette, M. Mme Laurent Beaudoin (Claire) et leurs enfants, Nicole, Pierre Elayne et Denise, M. Mme Jean-Louis Fontaine (Huguette) et leurs enfants, Diane, Sylvie, Marc, Patric, Paule, M. Mme André Bombardier (Florence) et leurs enfants, Jean-François, Isabelle, Charles et Louis-Armand, deux arrière-petits enfants, son frère, M. Georges Labrecque de Valcourt et son épouse Evelyna, ses soeurs, Mme Claire Labrecque et Mme Albertine Labrecque, ses beaux-frères et belles-soeurs, Mme Estelle Bombardier, M. Mme George Bombardier, M. Mme Alphonse Raymond Bombardier, M. Mme Gérard Bombardier. Les funérailles auront lieu samedi après-midi. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire J.H. Fleury Inc. No 1181 rue St-Joseph, Valcourt à 1 h 45, pour se rendre à l'église St-Joseph de Valcourt où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière de Valcourt, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Fondation J. Armand Bombardier, 1000 rue J.A. Bombardier, Valcourt Québec, seraient appréciés.

LEFEBVRE Claire. — À Outremont, le 6 juin 1978 à l'âge de 74 ans, est décédée, Mlle Claire Lefebvre, elle était la fille de Victor Lefebvre et de Louisa Dupuy (décédés). Elle laisse dans le deuil ses soeurs, Esther Lefebvre, Lucie (Mme Laurent Ranger) ses neveux, M. Louis Chantigny et le Dr. Louis Ranger ainsi que sa nièce, Mme Elise Doyon. Les funérailles auront lieu samedi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira du salon Alfred Dallaire Inc. et J.S. Vallée Ltée No 1111 rue Laurier ouest, Outremont à 1:15 heure, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 1:30 heure, et de là au cimetière de La Prairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont

TURTILL Aileen (née Hingston). — À Montréal, le 8 juin 1978, est décédée, Mme Aileen Turtill épouse de feu J.T. Kenneth Turtill, mère de Anne, Géraldine et de feu Ian. Exposée à la Maison Funéraire Wray-Walton-Wray, 1459 rue Towers coin de Maisonneuve. Un service sera célébré en l'église The Ascension of our Lord, de Westmount, samedi à 10:00 pour aller au cimetière de la Côte-des-Neiges. Au lieu de fleurs, des dons à l'Association Canadienne du cancer, 1980 rue Sherbrooke ouest seraient appréciés. Visites: vendredi de 2 à 9 heures p.m.

Carrières et Professions

Les postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes.

Voir autres Carrières et Professions, en page 25

La Fédération canadienne des études humaines et la Fédération canadienne des sciences sociales

recherchent

un(e) Agent(e) pour leur Programme d'aide à l'édition savante

ENDROIT: Ottawa

DURÉE: Un (1) an

FONCTIONS:
Dans le cadre du Programme d'aide à l'édition savante, géré par les deux Fédérations, le titulaire de ce poste devra s'occuper des candidatures soumises aux Fédérations, dans le but d'obtenir une subvention d'aide à l'édition. Il devra également s'occuper de faire évaluer les manuscrits soumis aux Fédérations et entretiendra les relations étroites avec les différents comités des Fédérations, les auteurs, les universitaires et les éditeurs.

EXIGENCES:
Le candidat devra au moins posséder une maîtrise universitaire, avoir de bonnes aptitudes administratives, ainsi qu'une connaissance approfondie du français et de l'anglais.

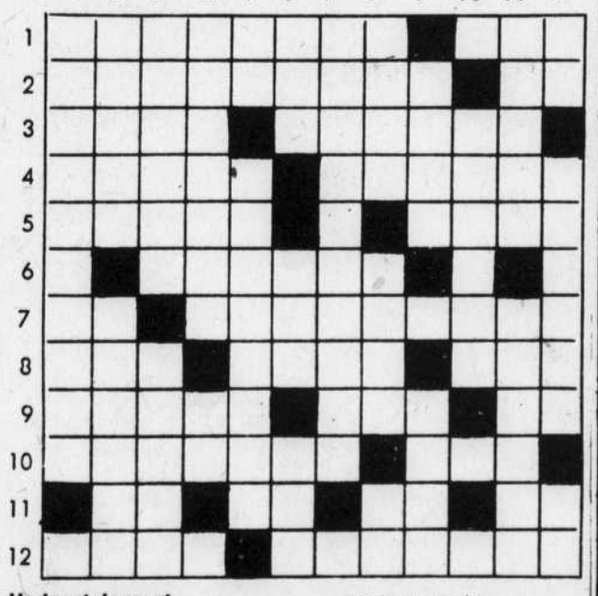
SALAIRE:
Négociable selon les qualifications et l'expérience.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi que les noms de trois répondants, avant le 30 juin 1978, à l'adresse suivante:

Madame Viviane Elbaz
Directeur, Programme d'aide à l'édition savante
FCEH/FCSS
151 Slater, Suite 410
Ottawa, Canada
K1P 5H3

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Qui aime à rester chez soi. — Durillon.
2—Récolte des olives. — Bismuth.
3—Amas de choses placées les unes sur les autres. — Jaunisse.
4—Bois noir. — Extrémité d'une veine métallique ou de houille.
5—Petit cigare cylindrique. — Altier.
6—Espace contenu dans une clôture.
7—Argent. — Se dit d'une substance chimique qui existe sous plusieurs formes en équilibre.
8—Unité de mesure d'accélération dans le système C.G.S. — Bel. — Roue à gorge d'une poulie.
9—Qualité de ce qui est un. — Gelée des eaux. — Considéré.
10—Exposition de marchandises. — Poème lyrique.
11—Dans. — Patrie d'Abraham. — Terre-Neuve. — Note de la gamme.
12—De la Grèce. — Dépasse la mesure.

Verticalement

1—Capitale du Danemark.
2—Moyen de défense. — Mettre des gants à.
3—Genre de caryophyllacées. — Tige ligneuse grimpante ou volubile.
4—Qui plaît par sa bonne grâce. — Thallium.
5—Sodium. — Petit escalier portatif.
6—Trois. — Parcourue des yeux. — Volonté.
7—Action d'escamoter.
8—Viande — Etable à porcs. — A toi.
9—Tendon des muscles. — Etendu en longueur.
10—Ravager.
11—Accable de dettes. — Songeur.
12—D'un verbe gai. — Petite erse. — Tellure.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	A	C	C	O	R	D	E	M	E	N	T
2	E	P	O	U	S	E	R	■	I	X	I	A
3	B	R	U	T	A	L	I	T	E	■	V	U
4	A	I	■	A	■	I	V	E	■	J	E	■
5	R	O	G	N	U	R	E	■	M	U	L	E
6	B	R	I	E	■	E	R	G	O	T	E	R
7	A	I	T	■	U	■	A	R	D	E	U	R
8	T	S	E	T	S	E	■	E	U	■	S	E
9	I	M	■	R	I	C	H	E	L	I	E	U
10	V	E	R	■	T	O	U	R	E	T	■	R
11	E	■	A	T	E	L	E	■	R	E	G	■
12	■	P	I	C	■	E	S	T	A	M	P	E

ca

COMPTABLES AGRÉÉS
Ordre des comptables agréés du Québec
Constitué en 1880
C.D. Mellor, C.A., Directeur administratif
680, rue Sherbrooke ouest, 7e étage, Montréal P.Q. H3A 2S3
Tél.: (514) 288-3256

AUDET, GOSSELIN, LAPOINTE, MOREAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Romain Audet, L.S.C. C.A.
Michel H. Gosselin, M.S.C. C.A.
Robert Moreau, M.S.C. C.A.
Carol Lapointe, C.A.
50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700
Montreal H2P 2T4
382-3080

BERNIER & BISSON
Comptables Agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60, St-Jacques, Suite 601
Montréal — 845-0209

BOUCHARD VIAU DUHAMEL & CIE
Comptables Agréés
Guy Bouchard, c.a.
Paul Viau, c.a.
Paul Duhamel, c.a.
59 rue St-Jacques, Mtl.
284-1117

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
Associés-résidents
Montréal - Québec
C.C. Bismuth, C.A. — C.W. Bissegger, C.A.
M. Camirand, C.A. — H.M. Caron, C.A.
L.J. Carrière, C.A. — M.G. Chamberland, C.A.
J.P. Delisle, C.A. — N.M. Domanski, C.A.
G. Fréchette, C.A. — S.R. Gagné, C.A.
R. Germain, C.A. — G. Gingras, C.A.
J.P. Graveline, C.A. — R.E. Lavoie, C.A.
G. Limoges, C.A. — D.G.R. Lindsey, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A. — R.J. Messier, C.A.
J.D. Morrison, C.A. — R.K. Palmer, C.A.
J.J. Pescock, C.A. — R. Peart, C.A.
W.J. Smith, C.A. — G.S. Wells, C.A.
Bureaux à:
St-Jean (T.N.), Halifax, Saint-Jean (N.B.), Québec, Montréal, Ottawa, Scarborough, Toronto, Mississauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
MONTRÉAL - LAVAL
1320, Boul. Graham
Ville Mont-Royal
341-3660

COGAN, LANDORI & DUBÉ
Comptables Agréés
R. Landori-Hoffmann, C.A.
Leonard Cogan, C.A.
Stanley M. Hopmeyer, C.A.
Julia F. Witkowski, C.A.
3901 Jean-Talon ouest, suite 214
Montréal, Québec H3R 2G5
Tél.: (514) 731-7851
265, avenue Carling, suite 500
Ottawa, Ontario K1S 2E1
Tél.: (613) 238-4224

COURTOIS, FREDETTE CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Guy Charette, C.A. — Hubert Mercier, C.A.
Raymond Poirier, C.A. — Jean-Paul Berti, C.A.
Normand Boisvert, C.A. — Raymond Proulx, C.A.
1, Place Ville-Marie
Suite 2220 (514) 866-9911
Montréal H3B 3M4

DELOITTE, HASKINS & SELLS
Comptables Agréés
1, Place Ville-Marie 861-8512
Montréal, Québec H3B 2W3
Bureaux au Canada et cabinets associés à travers le monde

DIRY, LAPLANTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Édifice Le Cherrier
suite 510
3500, rue du Parc Lafontaine
Montréal H2L 3M2 (514) 527-4557

DUNWOODY & COMPAGNIE
Comptables Agréés
1440, rue Ste-Catherine ouest
Suite 810 — 861-9081
Montréal, Québec H3G 1R8
Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde

ERNST & ERNST
Comptables Agréés
Sept-Iles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Langley, Vancouver, Victoria et dans les principales villes du monde.

GAGNÉ, VAILLANCOURT & ASSOCIÉS
AFFILIÉ À ARTHUR ANDERSEN & CIE
800 boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1X9
861-1641

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
Claude Boyer, C.A.
Gilles Villeneuve, C.A.
Jean-Réal Charette, C.A.
Michel Duquette, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal H2M 1L8 — 384-1430

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
276 ouest, St-Jacques suite 600
Montréal H2Y 1N3
845-9253
Bureaux à: Montréal
Repentigny
Iles de la Madeleine

LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN & ASSOCIÉS
affilié à
COOPERS & LYBRAND
630, boul. Dorchester ouest
Montréal H3B 1W6
(514) 871-9792

PIERCE GOULD & CIE
Comptables Agréés
914, Édifice Sun Life
Montréal H3B 2V6
514-866-4375

GRIGNON, CAMPBELL & ASSOCIÉS
Campbell, Sharp
Comptables Agréés
715 Carré Victoria - 845-7211
Montréal, Ottawa, Toronto, Orillia, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Grande Prairie, Peace River, Kelowna, Langley, Vancouver, New Westminster
Pannell Kerr Forster & Company

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables Agréés
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1400 288-0988

LAVALLÉE, BÉDARD & CIE
Comptables Agréés
Pierre Bédard, c.a.
Michel Champoux, c.a.
19 ouest, Le Royer — Suite 300
Montréal H2Y 1W4
844-1153

MAHEU, NOISEUX & ASSOCIÉS
Comptables agréés
2, Complexe Desjardins, Bureau 2600, C.P. 153
Montréal H5B 1E8,
Tél.: 281-1555
Societe nationale Collins Barrow
avec bureaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto et Halifax
Affiliation internationale
"FOX, JOSOLYNE, FIDES"

MacGILLIVRAY & CIE LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables Agréés
Montréal, Toronto, Hamilton, Brompton, St-Catharines, Port Colborne, Listowel, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver et autres grandes villes à travers le monde
1155 D., boul. Dorchester
Montréal, Qué. - H3B 3T9
(514) 871-8630

MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
1 Complexe Desjardins
Montréal
Téléphone 281-1850
Bureaux: Québec, St-Jérôme, Montmagny, Ste-Agathe-des-Monts
Firme nationale: Ward, Mallette & Co.
Affiliation internationale
Binder, Seidman & Co.

MERCURE, BÉLIVEAU & CIE
Comptables Agréés
1420, Tour de la Bourse
Place Victoria, Montréal, H4Z 1G1
(514) 879-1094

MESSIER, BOURGEOIS & CIE NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables Agréés
Guy Messier, L.S.C. C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C. C.A.
Robert Houde, B.A. C.A.
Guy Ouimet, C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C. C.A.
André Montgrain, L.S.C. C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Réal Mainville, C.A.
50, Place Crémazie suite 921
Montréal H2P 2T6 — 384-1020

NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
225, rue Notre-Dame ouest
Montréal, Québec H2Y 1T4
Téléphone (514) 844-4445
Bureaux:
Montréal, Ottawa, Hawkesbury, Hull, Gatineau, Grand Mère, Shawinigan, Ville Saint-Georges, Lac Etchemin, Baie-Comeau
Bureaux affiliés
Québec, Lévis, Granby, Sherbrooke, Lac Megantic, Chicoutimi, Ville de la Baie, Roberval, Saint-Félicien, La Malbaie
Siège social
1010 Sherbrooke ouest, Suite 2010
Montréal, Québec - H3A 2R7

PETRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnens & Cie
Comptables Agréés
1320 Boul. Graham
Suite 100
Mont-Royal, H3P 3C8
Tél.: 735-4647

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables Agréés
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Kitchener, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria
1200, ave McGill College
H3B 2G4 879-9050

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables Agréés
7000, Avenue du Parc,
Suite 301
Montréal H3N 1X1 — 274-2797

RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
17ème étage
La Tour de la Bourse
Place Victoria
Montréal H4Z 1G9, Québec
(514) 878-2691
350 est, boul. Charest
Québec G1K 3H5, Québec
(418) 647-3151

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Iles, Coaticook, Matane
Suite 3100, Tour de la Bourse
Montréal, Qué. H4Z 1H8
(514) 861-5741

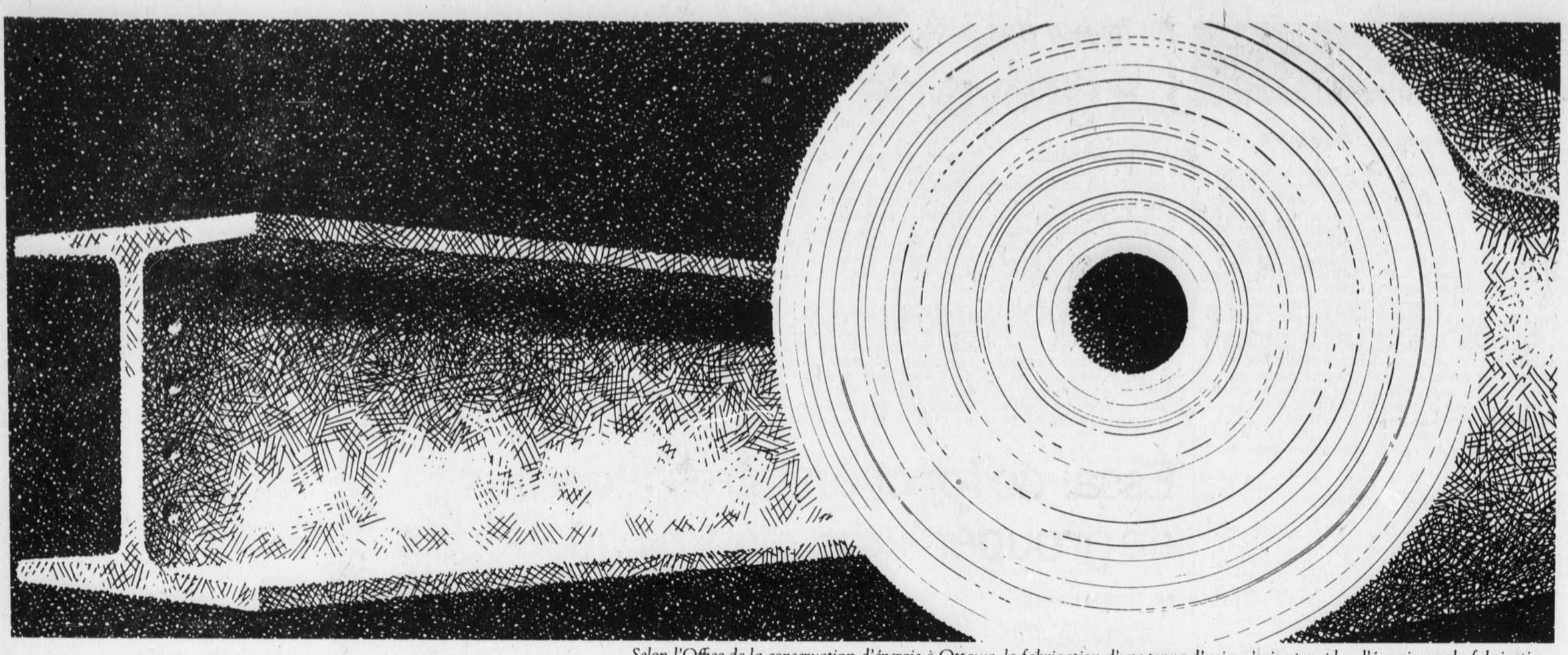
THORNE, RIDDELL & CIE
Comptables Agréés
BUREAUX
Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Région des Caraïbes
Representation dans le monde entier
2500-630, Boul. Dorchester O.
866-7351

TOUCHE, ROSS & CIE
Comptables Agréés
Sydney, Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria, Bermuda, Nassau et Freeport, Bahamas, Grand Cayman, États-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde
1, Place Ville-Marie
861-8531

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Charles A. Gauvreau, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
Yves Charbonneau, C.A.
210 ouest, boul. Crémazie
388-9251

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joval, C.A.
Louis Baril, C.A.
Farid A. Chali, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
H4G 1N3
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 — 435-4691

ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE & CIE
Comptables Agréés
MONTRÉAL - TORONTO
Jack E. Zittrer, C.A. — Herbert E. Siblin, C.A.
Samuel S. Stein, C.A. — Boris G. Levine, C.A.
Marvin B. Goldsmith, C.A. — David Stein, C.A.
Arnold J. Echenberg, C.A. — Steven A. Yaphe, C.A.
Morton S. Spector, C.A. — Marvin H. Taller, C.A.
Barry A. Tissenbaum, C.A. — Allan B. Chandler, C.A.
Gerald A. Stan, C.A. — Jeffrey L. Payne, C.A.
Norman Daitchman, C.A. — Brahm D. Levine, C.A.
Morrie L. Fogelbaum, C.A. — Lawrence M. Chandler, C.A.
Alan M. Liverman, C.A.
Jack Altman, C.A.
Robert H. Zittrer, C.A.
4115 Sherbrooke ouest
Westmount, Qué. 933-1112



Selon l'Office de la conservation d'énergie à Ottawa, la fabrication d'une tonne d'acier n'exige pas plus d'énergie que la fabrication d'une tonne de papier. Constatation suprenante, lorsque l'on compare les fours ardents des aciéries au débit des cheminées des usines de papeterie. Dans les deux cas, l'énergie est un facteur essentiel à la création d'emplois.

Lequel exige le plus d'énergie?

L'industrie des pâtes et papiers est le plus important consommateur d'énergie industriel du Canada, et c'est aussi la principale industrie de transformation du pays. C'est pourquoi, que ce soit par l'amélioration de notre utilisation d'énergie ou par l'expérimentation de sources différentes, il est essentiel de sauvegarder les approvisionnements nécessaires à l'industrie la plus créatrice d'emplois chez nous.

Une réunion récente des dirigeants des diverses usines de pâtes et papiers mettait en valeur l'aspect à la fois logique et rentable de la conservation de l'énergie.

A la maison, vous baissez le thermostat, vous réparez les fuites de robinet, vous ajoutez de l'isolant parce que vous voyez là des moyens d'économiser. Car la conservation de l'énergie se fait à partir d'une multitude de petits détails qui s'accumulent. L'industrie des pâtes et papiers ne possède pas, non plus, de solution globale au problème de l'énergie. Elle procède plutôt à une foule de petites économies qui, en s'ajoutant, deviennent importantes.

En mars 1976, l'industrie des pâtes et papiers s'engageait à réduire avant 1980 sa consommation d'énergie de 12% par tonne de papier produit. *Dés juin 1977, cette réduction atteignait 5%.*

La fabrication du papier nécessite une quantité étonnante de chaleur.

Les tracteurs géants, les débardeuses, les scies mécaniques et les camions utilisés par l'industrie ne consomment que 8% de l'énergie totale nécessaire à la fabrication de la pâte et du papier.

La plus grande partie de l'énergie consommée sert à transformer le bois en fibres et en papier. En effet, il faut énormément d'énergie pour alimenter les gros broyeurs qui transforment le bois en pâte; de l'énergie thermique pour produire la vapeur, pour faire fonctionner des lessiveurs haut de dix étages, pour faire sécher des milliers de milles de papier.

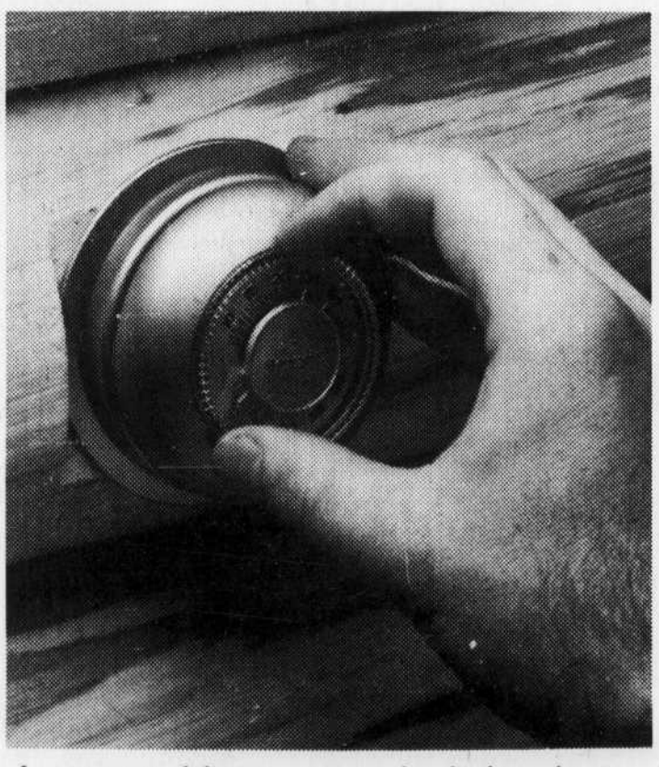
Certaines usines font tourner les machines plus vite, augmentant ainsi la rentabilité tout en économisant l'énergie. D'autres réalisent des économies en utilisant l'écorce et la sciure de bois comme combustible. D'autres encore recyclent la vapeur, l'eau chaude et même les produits chimiques qui servent à diluer la colle naturelle (lignine) qui lie les fibres du bois.

Une usine peut-elle suffire à ses propres besoins énergétiques?

A peu près le tiers des usines de l'industrie canadienne fabriquent de la pâte kraft. Selon les experts, ces usines pourraient devenir presque autosuffisantes si elles brûlaient les rebuts et amélioraient certains procédés.

L'industrie pourrait alors réduire de 30% sa consommation de combustibles fossiles et d'électricité. Cependant, pour réussir dans les années à venir, il lui faudra se procurer des capitaux énormes auprès des investisseurs ou par autofinancement.

Une analogie intéressante: imaginons que vos factures de chauffage soient très élevées simplement parce que l'isolation de votre maison est insuffisante et que vous ne disposiez pas des fonds nécessaires pour procéder aux travaux. Vous n'auriez alors d'autre choix que de continuer à perdre de l'argent.



La conservation de l'énergie, que ce soit dans l'industrie des pâtes et papiers ou à la maison, est le résultat de tout un ensemble de mesures—qu'il s'agisse de baisser le thermostat d'un petit chalet ou de rendre une usine autosuffisante pour ses besoins énergétiques.

Si vous travaillez, vous pouvez probablement effectuer un prêt à taux raisonnable afin d'améliorer l'isolation de votre maison. Mieux encore, si vous avez réussi à mettre de l'argent de côté, vous pouvez procéder aux travaux . . . un excellent investissement! L'industrie des pâtes et papiers peut, elle aussi, se permettre d'investir dans des programmes de cet ordre quand ses bénéfices sont raisonnables.

Les ordinateurs aident à résoudre les problèmes de conservation de l'énergie.

Une "boule de cristal" électronique est actuellement mise au point par les experts; il s'agit d'un programme informatique complexe qui se rapporte à l'industrie tout entière.

Ce modèle aidera le secteur des pâtes et papiers à réduire les pertes, à rationaliser ses besoins énergétiques et à utiliser plus efficacement les ressources forestières.

Dans les forêts, sur les chantiers même, on fait des efforts pour économiser l'énergie; le chauffage au mazout est abandonné au profit des bons vieux poêles à bois, les bâtiments sont mieux isolés et les pièces inoccupées ne sont plus chauffées.

Dans les usines, les ingénieurs étudient scrupuleusement toutes les façons d'utiliser judicieusement l'énergie, et d'éliminer tout gaspillage inutile. De leur côté, les dirigeants mettent au point des programmes de conservation, nomment des coordonnateurs à la conservation de l'énergie et encouragent les employés à participer à ces programmes. Il s'agit là d'un effort concerté pour conserver l'énergie du Canada.

La conservation n'est pas la seule réponse aux besoins énergétiques de l'industrie; un approvisionnement constant d'énergie est le gage de sa survie.

- Cet approvisionnement concerne chaque Canadien. L'industrie forestière, de concert avec les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire qui en dépendent, procure un emploi sur dix aux Canadiens. Ces emplois, pour la plupart, proviennent de l'industrie des pâtes et papiers.

Chaque année, l'industrie exporte aux Etats-Unis, en Europe, au Japon, en Amérique latine et ailleurs, pour environ cinq milliards de dollars de pâtes et papiers. Ce chiffre correspond presque à $1 000 de revenu par famille canadienne. Une utilisation rationnelle de l'énergie permettra au Canada de demeurer concurrentiel sur le marché mondial.

Si vous désirez en savoir plus sur l'industrie des pâtes et papiers, demandez la brochure "Propos sur le papier", Services des communications, Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers, 2300 Immeuble Sun Life, Montréal H3B 2X9.

L'industrie des pâtes et papiers du Canada